# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12811 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 6-LUNDI 7 AVRIL 1986


NÉGOCIATIONS DIFFICILES ENTRE PARTENAIRES EUROPÉENS

## La politique économique de la nouvelle majorité devrait être favorisée par la dévaluation du franc

*La discussion des ministres des finances de la CEE réunis à Ootmarsum aux Pays-Bas pour réajuster les parités des devises européennes – après le travail nocturne des experts du comité monétaire – apparaissait « serrée » le samedi 5 avril en fin de matinée. Plusieurs pays disaient ne pas comprendre la volonté de Paris de dévaluer et marquaient quelque réticence à suivre ce mouvement. Le deutschemark pourrait cependant être réévalué de 3 % et le franc dévalué de 2 % selon un porte-parole néerlandais.*

*A Paris, la majorité met la dévaluation sur le compte de la politique menée par les socialistes, tandis que M. Fabius, ministre chargé du budget lors des trois précédents réaménagements monétaires, s'est empressé de qualifier cette opération « d'erreur », « de politique de petite facilité et de fuite en avant ». Le Parti communiste affirme que cette dévaluation va entraîner la poursuite de « la politique d'austérité pour les salaires ».*

*Le gouvernement estime pour sa part que sa politique de redressement économique devrait être favorisée par le réajustement monétaire.*

par PAUL FABRA

Il aura donc suffi que la Banque de France et les autres banques centrales des pays du SME (Système monétaire européen) dans un mouvement sans précédent en pareilles circonstances (absence d'une spéculation véritablement effrénée, veille d'une réunion monétaire importante des ministres des finances européens) cessent d'intervenir pour que la fiction d'un franc solide face au deutschemark soit mise à nu.

Simple épisode, dira-t-on : si notre institut d'émission avait pris le parti de défendre la monnaie nationale, il y aurait sans doute laissé quelques plumes, mais il les aurait peut-être retrouvées dès le début de la semaine suivante, comme ce fut le cas le week-end précédent. Autrement dit, les autorités monétaires auraient-elles voulu prouver la nécessité de ce qu'elles avaient décidé déjà ?

Telle n'est pas, semble-t-il, l'interprétation que l'on doive donner aux événements de ces dernières quarante-huit heures qui vont très vraisemblablemnt conduire à un réaménagement des parités monétaires au sein du SME. Il convient en effet d'exclure l'hypothèse du flottement, limité dans le temps, du franc. Cette solution ne correspond pas au souhait du gouvernement Chirac, même si elle pouvait présenter une certaine logique : comme on ne connaît pas encore « les mesures de redressement » que le premier ministre et le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, entendent prendre, ne serait-il pas normal qu'on laisse, entre-temps, le franc fluctuer librement avant de déterminer l'ampleur de la dévaluation, qui doit être fonction de la politique future en matière de budget, de salaires, de crédit ?

Une chose est certaine : le gouvernement, à moins de renoncer par avance à toute mesure de portée significative pour améliorer en profondeur la situation économique et financière du pays, se devait d'amputer une nouvelle fois – décision douloureuse en soi – la valeur du franc.

Pendant le septennat de M. Giscard d'Estaing (mai 1974-mai 1981), le cours du deutschemark à Paris a été porté de 1,72 F à 2,35 F, ce qui correspond à une dévaluation de notre monnaie de l'ordre de 27 % (la valeur du franc était tombé à Francfort de 58 pfennigs à 42,5 pfennigs). A la faveur, si l'on peut dire, des trois dévaluations d'octobre 1981, de juin 1982 et de mars 1983, le cours du deutschemark était monté à Paris de 2,35 F à 3,06 F (soit un franc tombant de 42,5 à 32,6 pfennigs), ce qui correspond à une nouvelle dévaluation d'environ 23,3 %.

(Lire la suite page 12.)

**Avec ce numéro**

**LE MONDE AUJOURD'HUI**

**Vingt ans en 86**

★

**Jacques-Henri Lartigue ou la vie devant soi**

### Action directe a perdu l'un de ses chefs

*L'arrestation à Lyon, le 28 mars, d'André Olivier, l'un des fondateurs d'Action directe, est l'aboutissement d'une enquête commencée il y a un an.*

PAGE 16

### Deux diplomates libyens expulsés

*Ils ont été déclarés « persona non grata » à la suite d'une enquête de la DST sur de possibles attentats terroristes.*

PAGE 16

### Trois millions de réfugiés afghans au Pakistan

*Une hospitalité admirable mais soumise à rude épreuve.*

PAGE 5

Dates (2) ● Etranger (3 à 5) ● Politique (6 et 7) ● Société (8) ● Culture (9) ● Economie (12 et 13) ● Programme des spectacles (10) ● Radio-télévision (11) ● Mots croisés (8) ● Météorologie (11) ● Carnet (8)

## La réforme de l'audiovisuel ou l'éternel retour

par CLAUDE SALES

On croit rêver. A peine le gouvernement de M. Chirac est-il installé qu'une nouvelle réforme de l'audivisuel est en passe de devenir le grand spectacle offert aux Français. Voici M. Léotard, grand maître d'une loi « libérale » qui sera présentée dès le mois de mai. Voici M. Gouyou-Beauchamp, ancien porte-parole de l'Elysée sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, chargé de la peaufiner. Et voici l'éditorialiste du *Figaro*, Max Clos, qui s'interroge sur la nécessité... d'une *« épuration »*.

Il est vrai qu'il y a cinq ans, juste après l'élection de M. Mitterrand, les socialistes, sous la houlette de M. Fillioud, avaient donné l'exemple. Du jour au lendemain ou presque, des journalistes furent voués aux gémonies et d'autres promis à d'éclatantes promotions. Le tout dans un climat de procès d'intention où les réquisitoires et les plaidoiries relevaient autant de rivalités syndicales que de copinages ou d'inimitiés personnelles. En réalité, ni les uns ni les autres ne méritaient ces excès d'indignité ou ces surcroîts d'honneurs.

Après cette période folle, la loi de 1982 mit un peu d'ordre dans cette situation bouillonnante, avec la création de la Haute Autorité, qui, pour la première fois, établissait un réel écran entre le pouvoir politique et l'audiovisuel public. Rien sans doute n'est jamais parfait, mais tout le monde s'accorde, y compris à droite, à reconnaître que les neuf Sages ont joué un rôle déterminant dans le fonctionnement des sociétés de radio et de télévision : d'une certaine façon, les journalistes de ces entreprises devenaient enfin des journalistes comme les autres.

Certes, les derniers mois de la défunte législature n'ont pas toujours été très heureux. Et l'on comprend que les gouvernants d'aujourd'hui veuillent remettre en cause des concessions de service public accordées dans la hâte et la précipitation. Notamment pour la « 5 ». Mais faut-il pour autant bouleverser tout l'édifice ? A moins que l'audiovisuel ne soit justement de ces secteurs où le changement est plus facile et plus payant qu'ailleurs.

L'ardeur libérale dont témoigne la nouvelle majorité est tout de même, dans ce domaine, assez récente. Et, paradoxalement, elle se situe dans la droite ligne de la politique des socialistes qui en auront plus fait en cinq ans que leurs prédécesseurs en presque un quart de siècle.

Un des drames de la télévision française est que son développement a coïncidé avec la naissance de la V[e] République et que les différents présidents en ont fait « leur chose ». Le général de Gaulle, de retour au pouvoir en 1958, n'était alors guère choyé par une presse plutôt favorable à l'opposition. Il avait laissé tomber un jour : *« Peu importe. Ils ont les journaux, moi j'ai la télé. »* Georges Pompidou, après une courte libéralisation sous l'égide de Pierre Desgraupes, souhaita clairement que la télévision devînt sans ambiguïté la *« voix de la France »*. M. Valéry Giscard d'Estaing était, malgré les apparences, du même avis. Au point que M. Chirac, à peine avait-il cessé d'être son premier ministre, provoqua la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'information.

Aussi y a-t-il quelque étrangeté à voir M. Gouyou Beauchamp chargé d'une mission de réflexion sur la loi à venir qu'on nous promet libérale. Certains directeurs de l'information télévisée de l'époque où M. Gouyou Beauchamp était à l'Elysée – qui n'étaient pas des hommes de gauche mais simplement des journalistes – se souviennent encore de son faible pour le dirigisme et les interventions directes auprès des rédactions.

Que la droite veuille poursuivre une « œuvre de libéralisation », très bien. A condition de ne pas laisser pendre au-dessus de la tête des journalistes et des gestionnaires du service public l'épée de Damoclès des changements de majorité. Ou bien il faut admettre que la réforme de l'audiovisuel est une de ces passions françaises qui se caractérisent d'abord par leur éternel retour.

UN NOUVEAU REGARD DU VATICAN SUR L'ENGAGEMENT DE L'ÉGLISE

## Liberté chrétienne et libération

**La Congrégation romaine pour la doctrine de la foi a rendu publique, le samedi 5 avril, une instruction consacrée à la liberté chrétienne et à la libération. *(Lire page 8.)* Ce document de soixante pages est plus nuancé que la précédente instruction.**

C'est presque une encyclique sur la liberté que vient de publier le Vatican. Ce texte, approuvé par le pape, est en effet plus ambitieux que le terme d'*« instruction »* le laisse entendre.

Née en Amérique latine dans les années 60, exportée dans d'autres pays du tiers-monde, la théologie de la libération est une lecture engagée de l'Evangile, selon laquelle l'Eglise doit se situer résolument aux côtés des opprimés. Ce courant théologique avait subi un coup d'arrêt dans une première instruction de la Congrégation datée du 3 septembre 1984. En termes souvent vifs, celle-ci avait dénoncé l'utilisation, d'une manière insuffisamment critique, de concepts empruntés à la doctrine marxiste.

Peu après, la convocation à Rome du théologien péruvien Gustavo Guttierez et celle du franciscain brésilien Leonardo Boff (1) avaient accrédité la thèse d'une campagne orchestrée contre une théologie novatrice cherchant à intégrer l'histoire de la souffrance des hommes et la force des pauvres dans un processus de *« libération intégrale »* de l'homme.

Comme pour compenser le fâcheux effet produit, surtout en Amérique latine, par son premier texte, la Congrégation pour la doctrine de la foi avait promis de rédiger un autre document, *« mettant en évidence, d'une façon positive, les richesses du thème de la libération »*.

C'est aujourd'hui chose faite. En un an, le ton a changé. A un langage de mise en garde, voire de procès, a succédé une réflexion de fond, d'une grande portée théologique, sur l'ampleur et les limites de l'action de l'Eglise dans les changements sociaux. Elargissant la perspective, cette *Instruction sur la liberté chrétienne et la libération* ne vise plus un continent et une recherche théologique en particulier, mais toutes les situations politiques, sociales et éthiques où la liberté de l'homme est en jeu.

La part prise par les chrétiens au renversement de deux dictatures, en Haïti et aux Philippines, justifie *a posteriori* l'existence d'une telle charte : elle récapitule, sous une forme dense et ramassée, tout l'enseignement de l'Eglise catholique, depuis le concile, sur l'engagement des chrétiens dans les luttes de libération, en faveur de la justice et des droits de l'homme.

Ce texte prend en compte, d'une manière nouvelle, une histoire dominée par la quête, tâtonnante et tragique, de l'homme vers sa liberté ici bas. Il dénonce la violence érigée en système de gouvernement, et affirme, comme sans doute jamais aucun texte romain ne l'avait fait jusque-là, que l'Eglise a une *« mission libératrice »* à remplir, fondée sur une *« option privilégiée pour les pauvres »*.

Cela n'empêche pas la Congrégation présidée par le cardinal Ratzinger d'insister sur les *« ambiguïtés »* des processus historiques de libération humaine. Face aux structures d'oppression nommément désignées (du *« collectivisme »* à la *« sécurité nationale »*), on fait appel aux *« capacités spirituelles et morales de l'homme »*, à sa *« conversion intérieure »*, plus qu'à la force historique des pauvres (2). Foyers de dynamisme de l'Eglise dans le tiers-monde, les communautés ecclésiales de base sont renvoyées à leur devoir de fidélité et les prêtres sont mis en garde contre toute intervention politique trop marquée.

L'Eglise fait siennes *« la quête de la liberté et l'aspiration à la libération »* de l'homme contemporain, affirme la Congrégation pour la doctrine de la foi. Mais c'est en Dieu que *« la liberté humaine prend sens et consistance »*. La liberté n'est pas la licence : *« Elle n'est pas liberté de faire n'importe quoi, elle est liberté pour le bien, en qui seul réside le bonheur... »* De même ne faut-il pas se tromper sur la portée exacte de la *« libération »*. Ce n'est pas elle qui produit la liberté, elle ne peut qu'en assurer les conditions d'exercice : *« L'homme devient libre pour autant qu'il accède à la connaissance du vrai et que celle-ci guide sa volonté. »*

Enfin, comme le pape l'avait explicitement affirmé déjà pendant tout son voyage de janvier-février 1985 en Amérique latine, la meilleure réponse aux recherches théologiques sur la libération de l'homme se trouve dans... la doctrine sociale de l'Eglise : celle-ci comporte un code d'action pour lutter contre les injustices et écarte tout recours à la violence. La *« résistance passive »* est proposée dans le document romain comme alternative au soulèvement armé.

Peut-on encore parler d'une collusion de l'Eglise catholique avec les pouvoirs conservateurs ? Ce nouveau document semble plutôt légitimer la contestation sociale et politique. Quelles que soient les prudences romaines, le soutien des Eglises catholiques du tiers-monde aux luttes de libération, la parole donnée aux « sans-voix », apparaissent déjà comme des phénomènes irréversibles.

HENRI TINCQ.

(1) Ce dernier avait été invité par Rome à ne pas s'exprimer publiquement pendant un an, mais la sanction vient d'être levée à l'occasion de Pâques, un mois avant l'échéance *(le Monde* du 2 avril).

(2) *La Force historique des pauvres* est le titre du livre que Gustavo Guttierez, père de la théologie de la libération, vient de faire paraître en français. Le Cerf, 240 pages, 125 F.

# Dates

**RENDEZ-VOUS**

**Lundi 7 avril**

– *Tchad :* Visite de M. A. Giraud, ministre de la défense. Journée mondiale de la santé.

**Mardi 8 avril**

– *Thaïlande :* Visite du secrétaire américain à la défense, M. Weinberger.

– *Washington :* Réunion des ministres des finances du groupe des Dix.

– *Japon :* Présentation du programme de relance économique.

– *Israël :* Congrès du Parti travailliste.

**Mercredi 9 avril**

– *Florence :* Congrès du PCI.

**Jeudi 10 avril**

– *Bonn :* Visite du président sud-coréen.

– *Australie :* Visite de M. Weinberger.

– *Pakistan :* Retour de Mme Bhutto, chef du parti d'opposition.

**Vendredi 11 avril**

– Visite en France de Mgr Glemp, primat de Pologne.

**Samedi 12 avril**

– *Washington :* Visite du premier ministre japonais M. Nakasone.

## IL Y A QUARANTE ANS, L'AFFAIRE PETIOT

# Les vingt-six assassinats du « docteur Satan »

Le 4 avril 1946, au terme d'un procès qui s'était ouvert le 18 mars, la cour d'assises de la Seine condamnait à la peine de mort Marcel Petiot, docteur en médecine déclaré coupable de vingt-six assassinats. Le 25 mai suivant, cet arrêt était exécuté dans l'enceinte de la prison de la Santé. Ainsi s'achevait judiciairement une affaire exceptionnelle autant par la personnalité de celui qui lui donna son nom que par le climat dans lequel elle se développa et s'accomplit, c'est-à-dire l'Occupation. Considérés par la justice comme des crimes de droit commun, les assassinats reprochés à Marcel Petiot sont en effet inséparables de cette période, puisque les victimes en furent des hommes et des femmes qui, pour des raisons diverses, cherchaient tous alors à quitter la France et pensaient avoir trouvé en Marcel Petiot l'homme susceptible de leur apporter le salut. C'est assez dire ce que pouvait représenter en 1946 une affaire qui, pour avoir été comparée à l'affaire Landru, en différait par bien des points fondamentalement.

Certes, comme Landru, Marcel Petiot se montra à son procès un accusé combatif jusqu'à l'insolence, capable, d'un mot ou d'une réplique, de damer le pion à ses accusateurs. Mais sa défense était toute différente. Car s'il niait neuf des assassinats retenus, non seulement il revendiquait les autres, mais se vantait d'en avoir perpétré une soixantaine au nom de la 001 Résistance et pour le compte d'un « groupe Flytox ». Bref, s'il avait tué, c'était toujours soit des Allemands, soit des collaborateurs. Son mobile était ainsi le seul patriotisme et non celui du lucre, retenu par l'accusation. En 1946, c'était la meilleure des défenses.

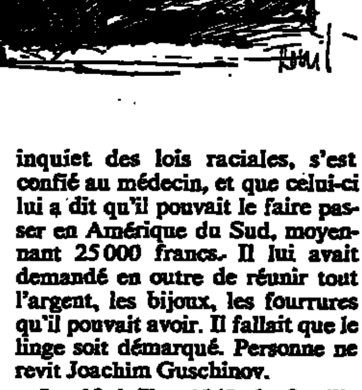
### « Un drôle de sourire »

Né le 17 janvier 1897 à Auxerre, fils d'un modeste fonctionnaire des PTT, Marcel Petiot, au moment de son procès, est un homme de quarante-neuf ans au passé étrange. Il a écrit un jour : *« Si l'on veut n'être pas simplement un pion sur l'échiquier, il faut avoir tout connu, tout essayé. »* Cette *« connaissance systématique de tous les aspects de la vie »*, il s'est employé effectivement à la posséder. Combattant par devancement d'appel en 1916, il sera finalement réformé après une blessure au pied et un examen psychiatrique qui conclut, en 1919, à un *« certain degré de déséquilibre mental »*. Fut-il alors un habile simulateur ? N'a-t-il pas confié à un ami : *« Quel bonheur de pouvoir dire merde aux gens sans même que ces crétins s'en rendent compte »* ? En 1921, il passe facilement sa thèse de docteur en médecine et s'installe, en 1929, à Villeneuve-sur-Yonne. Il y devient maire et même conseiller général. Dans cette petite ville, il est celui qui rend service, le « médecin des pauvres ».

En même temps, il intrigue et déroute autant qu'il attire. Une jeune fille enceinte, dont il fut l'amant, disparaît. On enquête sans résultat. Lui affecte l'indifférence. Une laiterie flambe, dont la propriétaire meurt dans l'incendie. On l'a vu près des bâtiments peu avant le sinistre. Enquête encore sans suite. En 1945, on se penchera de nouveau sur ces mystères sans les élucider. Moins grave mais singulier : Marcel Petiot, à cette même période, se voit reprocher un médiocre vol d'électricité, qui entraînera sa révocation de maire. A-t-il de surcroît volé la croix du cimetière ?

Tel est l'homme qui, en 1933, quitte Villeneuve-sur-Yonne pour venir s'installer à Paris, 66, rue Caumartin. Il est alors marié depuis 1927 et père d'un garçon qu'il a prénommé Gerhardt. A Paris, il lance une publicité tapageuse, se proclame promoteur de techniques médicales nouvelles. De nouveau, la clientèle est là. Pourtant, ceux qui l'approchent éprouvent des sentiments partagés. *« Un drôle de type,* dit-on, *avec un drôle de sourire, qui fait un peu peur. »* Un de ses amis observe : *« Quand il rit, on dirait un homme qui fait naufrage. »* Il gagne de l'argent. Et pourtant, le 4 avril 1936, il vole un livre dans une librairie. Les psychiatres l'examinent, relèvent un *« délire d'invention »*, mais aucun autre trouble mental. *« Il se trouve,* écrivent les experts, *dans la situation où il a été toute sa vie et où il se trouvera vraisemblablement toujours. »*

En ces dernières années de l'avant-guerre, il ne paraît plus avoir d'attachement politique. Plus tard, on relèvera pourtant qu'en 1938 il connaissait un homme, Paul Clavié, qui devait devenir un auxiliaire de la Gestapo française de la rue Lauriston.



*ROUIL.*

La guerre de 1939, la capitulation de 1940, l'Occupation ne paraissent rien changer à ses habitudes.

Mais voici qu'en septembre 1941 Marcel Petiot achète un hôtel particulier, 21, rue Lesueur, dans le quartier de l'Etoile. Il y fait procéder aussitôt à des aménagements singuliers. On surélève à sa demande les murs de la cour intérieure. Pour installer des appareils d'électrothérapie, il exige une pièce triangulaire et exiguë avec des murs très épais, doublés de liège. Il veut un trou dans la porte, six pitons. Tout cela est réalisé dans la partie arrière du bâtiment.

### Une fumée noire

Deux ans et demi plus tard, le 11 mars 1944, date capitale, l'affaire Petiot va commencer. Ce matin-là, des voisins s'inquiètent. Une fumée noire, âcre, pestilentielle, sort de la cheminée de l'hôtel, dont les portes sont closes. On va chercher deux gardiens de la paix et on leur donne le nom du propriétaire. Ils l'appellent par téléphone. Petiot répond : *« Vous êtes entrés ? Non. Alors, ne touchez à rien, j'arrive. »* Il arrive en effet à bicyclette. Mais déjà les pompiers, eux, ont pénétré. Et, dans le sous-sol, ils ont vu une chaudière avec un feu d'enfer, d'où sortent un bras, des crânes. Marcel Petiot ne vacille pas. Il dit dans un souffle : *« C'est une affaire de Résistance. Vous êtes des patriotes, j'espère. »*

Ils le sont. Petiot disparaît. La police judiciaire arrive. Le 13 mars, elle découvre une fosse emplie de cadavres que dévore la chaux vive. Une enquête commence, mais difficilement. Les autorités d'Occupation en sont informées. Elles interviendront auprès de Fernand de Brinon, délégué du gouvernement de Vichy en zone Nord, pour que l'affaire soit classée. Cependant, à Auxerre, on arrête Maurice Petiot, frère de Marcel, et Nezondet, un ami fidèle. On retrouvera aussi dans la région tout un lot de valises qui avaient été enlevées de l'hôtel de la rue Lesueur. Ces valises qui, au procès, seront les pièces à conviction, avec les vêtements qui y restent.

Finalement, à force de patience et après la Libération, on arrivera à reconstituer, grâce à des témoignages, certains faits.

On retiendra ainsi que, le 2 janvier 1942, Joachim Guschinov, un fourreur voisin et client de Petiot, inquiet des lois raciales, s'est confié au médecin, et que celui-ci lui a dit qu'il pouvait le faire passer en Amérique du Sud, moyennant 25 000 francs. Il lui avait demandé en outre de réunir tout l'argent, les bijoux, les fourrures qu'il pouvait avoir. Il fallait que le linge soit démarqué. Personne ne revit Joachim Guschinov.

Le 18 juillet 1943, la famille Kneller, des juifs allemands réfugiés en France depuis 1933, connaissaient le même destin, après les mêmes exigences. Auparavant, mais pour des raisons différentes, avaient disparu en mars 1942 Jean-Marc Van Bever et Marthe Khait, dont l'enquête fit apparaître qu'ils auraient été au courant de la délivrance par Marcel Petiot d'ordonnances de complaisance prescrivant des stupéfiants.

### « Prépare deux valises »

Le 12 mai 1943, c'est le docteur Braunberger qui rencontrait Marcel Petiot. Il devait dire de lui à sa femme : *« C'est un génie ou un fou. »* Le 20 juin, il se rendait à un rendez-vous fixé par Petiot *« au métro Etoile »* pour ne plus reparaître. Parmi les valises saisies figurait la sienne, où restaient une chemise, qui avait porté ses initiales, et un chapeau. Sa femme avait ensuite reçu une lettre : *« J'ai failli être arrêté. Je suis à l'abri. Prépare deux valises avec ce qu'on a de plus précieux. »* Ce sont ces victimes-là que Petiot refusa. Car il y en eut d'autres, dont il pouvait à coup sûr revendiquer la mort, s'agissant cette fois de membres de la Gestapo de la rue Lauriston. Pourquoi cherchaient-ils à fuir ? Etaient-ils en disgrâce auprès de Henri Lafont et Robert Bonny, leurs « patrons » ? En tout cas, ils avaient eu l'adresse de Petiot. C'était le cas d'Adrien Estébéguy, de Joseph Piereschi, candidats à la fuite avec leurs amies Gisèle Rasmy et Noëlle Lefèvre. Ce le fut encore avec Georges Rocreux et François Albertini, accompagnés de trois prostituées.

Cependant, Marcel Petiot tient aussi pour de *« sales Boches »* les époux Basch, Stevens, Anspach et Wolff, que lui amène une femme aussi étrange que suspecte, Rudolfina Kahan, dont tout montre les liens avec la Gestapo de la rue Lauriston et contre laquelle une information sera ouverte après la Libération pour rester sans suite.

Telles étaient les victimes. D'autres auraient pu l'être, qui se méfièrent au dernier moment de ce docteur qui entendait leur administrer des piqûres *« nécessaires pour pouvoir entrer en Amérique du Sud »* et qui tenait tant à ce qu'ils emportent le maximum d'argent liquide.

Restait un mystère. Car Marcel Petiot fut effectivement arrêté par les Allemands, le 21 mai 1943. Il fut même torturé par eux et demeura huit mois à Fresnes. N'était-ce pas là la démonstration de son appartenance à la Résistance ? A vrai dire, l'occupant put nourrir à son endroit des soupçons, ayant eu vent de l'existence de ce « passeur » de juifs. Mais, dès lors qu'ils le relâchent, cela signifie bien qu'on ne le tient pas pour un ennemi. Il est, de plus, assez étrange qu'aucune perquisition allemande n'ait jamais été opérée à ce moment rue Lesueur. Il faut attendre le 31 octobre 1944 pour que Marcel Petiot, que la presse a déjà surnommé le « docteur Satan », disparu depuis le 11 mars, jour de l'incendie et des macabres découvertes, soit arrêté. Il est alors, à la faveur des confusions de l'époque, officier attaché à la sécurité militaire à la caserne de Reuilly, sous le nom de « capitaine Valéry ». On trouve sur lui 30 000 francs, un revolver, une carte des Milices patriotiques, une autre de l'association France-URSS et une troisième du Parti communiste, auquel il avait adhéré dix-huit jours plus tôt. On ne saura jamais où furent dissimulés l'argent et les biens des disparus.

### Un procès-spectacle

Le procès est un événement-spectacle. Marcel Petiot s'offre même le luxe, à certains moments, d'en paraître le metteur en scène. Pour autant, toutes les questions que pose ce dossier exceptionnel n'y trouvent pas réponse. *« Pourquoi,* écrit alors dans *le Monde*, le 21 mars 1946, Henry Magnan, *contient-il certaines erreurs qui se dissipent en cours d'audience au premier examen ? Pourquoi contient-il aussi peu de précisions sur des points qu'il eût été aisé d'éclaircir ? En résumé, pourquoi éprouve-t-on constamment l'impression que, si les débats actuels ne peuvent progresser normalement, c'est parce qu'ils relèvent bien davantage d'un interrogatoire d'instruction, nécessitant à chaque instant enquête et controverses, que d'un interrogatoire d'audience, dont les questions précises ne devraient provoquer que des réponses facilement contrôlables ? »*

De cette situation, Petiot tire tout le parti possible. Si son défenseur, qui était René Floriot, en fait autant, avec le concours de collaborateurs qui depuis ont fait leur chemin, tels un Pierre Jacquet ou un Charles Libman, ils n'ont l'un et l'autre qu'un véritable adversaire. C'est Pierre Véron, au banc de la partie civile. Pour la simple raison que Me Véron, dans cette affaire, est le seul à avoir vécu la Résistance et à pouvoir ainsi empêcher l'imposture de prospérer.

**JEAN-MARC THÉOLLEYRE.**

**A LIRE**

*L'Affaire Petiot*, de Jacques Perry et Jane Chabert, Gallimard, 1957 ; *les Grands Procès d'assises*, de Marcel Montarron, éd. Planète, 1967 ; *l'Affaire Petiot*, de Jean-François Dominique, Ramsay, 1980 ; *le Mystère Petiot*, de Marcel Jullian, éd. Europe 1, 1980.

## CORRESPONDANCE

# De Gaulle et l'OTAN

*Le général (CR) Georges Grimal nous écrit à propos de l'article consacré au vingtième anniversaire de la sortie de la France de l'organisation militaire de l'OTAN.*

L'article de monsieur l'ambassadeur Alphand ne va pas altérer l'image idéalisée que le public français garde du général. Les officiers, dont je suis, qui ont servi leur pays, par moments dirigé par de Gaulle, entre l'Afrique du Nord en 1942 et l'état-major des armées des années 60, sont amenés à porter des jugements plus réservés.

Dès la fin de 1958 nous savions que de Gaulle allait retirer plus ou moins la France de l'OTAN. J'étais au Groupe permanent, au Pentagone, le numéro 2 de la délégation française lorsque le général Gelée arriva pour remplacer le général Piatte (septembre 1958). Il était porteur d'une lettre du général de Gaulle au président Eisenhower ; c'était la proposition de directoire à trois. Il avait confié cette lettre au général Gelée en l'accompagnant du commentaire suivant : *« D'ailleurs, ils ne l'accepteront pas ! »* En officiers d'état-major avisés que nous étions, nous nous demandâmes : *« Pourquoi diable faire une proposition que l'on est sûr de voir écarter ? »* La réponse ne pouvait être que : se donner un prétexte pour... Pour quoi ? Probablement pour prendre du retrait par rapport à l'alliance, car nous avions vu de Gaulle opérer en Afrique du Nord et nous savions son hostilité viscérale aux Américains.

Cette demande de directoire à trois était incohérente pour plusieurs raisons : *a)* le directoire à trois, on l'avait dans la pratique sous forme du Groupe permanent, qui offrait toutes possibilités de négocier officiellement ou officieusement un accord à trois avant d'en saisir les autres nations ; *b)* on ne peut proposer à des nations souveraines un directoire politique sans contester leur indépendance ; *c)* le refus américain de contester leur indépendance allait servir de prétexte à la France pour en réclamer davantage : position diplomatique absurde.

Rentré en France en mars 1959 comme inspecteur des programmes et des fabrications pour les trois armées, je m'aperçus vite, par bien des petites choses que l'on perçoit dans le sérail de l'état-major, mais que le public ne voit pas, que de Gaulle préparait le départ de l'OTAN, et peut-être une politique de neutralité. La politique nucléaire notamment, qui avait été initiée par Guy Mollet, n'allait pas être orientée vers la constitution d'une force européenne au sein de l'OTAN, comme nous l'espérions ; elle allait servir de base à une éventuelle neutralité française.

La politique d'indépendance qui allait être poursuivie sur le plan militaire revenait à ignorer les enseignements d'un demi-siècle d'histoire, avec deux guerres mondiales et des millions de morts. La « sécurité collective », rêve des poilus de la première guerre mondiale, rêve enfin réalisé par l'alliance atlantique et l'OTAN, c'est, dans la pratique, le contraire de la politique d'indépendance militaire. (...)

Heureusement, l'attitude de de Gaulle, qui était interprétée par beaucoup de Français comme « être en mesure de retirer son épingle du jeu », n'est plus celle des gouvernements français. Les inconvénients de la sortie de l'OTAN ont été diminués dans toute la mesure possible. Evidemment, la place privilégiée que nous occupions à l'intérieur de l'alliance et qui a été perdue par la faute de de Gaulle ne se retrouvera plus.

La question qui se pose aujourd'hui n'est pas : la France a-t-elle intérêt ou non à être en dehors de l'OTAN, mais : l'Europe a-t-elle intérêt à ce que la France regagne l'OTAN ? L'efficacité de la défense occidentale gagnerait-elle à ce que la France regagne l'OTAN ?


**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :* André Fontaine, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

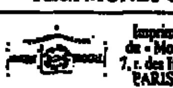
Capital social : 570.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*. MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :* Bernard Wouts.
*Rédacteur en chef :* Daniel Vernet.
*Corédacteur en chef :* Claude Sales.






Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

# Etranger

## L'EXTRADITION PAR WASHINGTON D'UN ANCIEN CHEF DE LA POLICE MEXICAINE

# Arturo Durazo, l'âme damnée du régime Lopez Portillo

De notre envoyé spécial

Mexico. – C'est peut-être un cadeau empoisonné que les Etats-Unis viennent de faire au Mexique en lui livrant l'ancien chef de la police locale, l'ex-général Arturo Durazo (*le Monde* du 3 avril). En tout cas, les autorités mexicaines se seraient bien passées de ce personnage encombrant. Car « Il Negro », comme il avait été surnommé, incarne toutes les turpitudes commises sous la présidence de M. Lopez Portillo. Naguère âme damnée du régime, il en devient le bouc émissaire.

Devant les deux juges chargés de l'instruction de son dossier, M. Arturo Durazo, depuis son retour à Mexico, clame sa bonne foi. *« Je suis innocent, catholique et pas drogué »*, s'est-il borné à répéter.

Au lendemain de son arrivée nocturne sous bonne garde à Mexico, il a été conduit dans une cellule de haute sécurité de la prison orientale de la capitale. Pour exceptionnelles qu'elles paraissent, les précautions dont il est entouré ne sont peut-être pas de trop quand on se souvient de sa position et de son rôle du temps de M. José Lopez Portillo. D'ailleurs, d'aucuns n'ont pas hésité à exprimer publiquement la crainte de voir l'ancien chef de la police être victime du « mauvais œil »...

Ami d'enfance de M. Lopez Portillo, M. Arturo Durazo atteint le faîte de sa carrière durant le mandat présidentiel de ce dernier. Nommé chef de la police du district fédéral, il recourut à des méthodes qui n'étaient certes pas nouvelles dans les mœurs mexicaines, mais qu'il mena à un point sans précédent : extorsions de fonds, détournements des deniers publics, fraudes fiscales, trafics d'armes et d'influence, voire de drogue et de femmes, abus de pouvoir et enrichissement illicite. Il aurait également soutiré de l'argent à ses subordonnés et serait impliqué dans des vols et des assassinats.

### Une réplique du Parthénon

La « résidence secondaire », de M. Durazo à la lisière de Mexico, avait de quoi laisser rêveur : piscines, salles de sport, pavillons de tir, écuries et piste de courses, collection de vieilles voitures, discothèque et héliport. Les Mexicains ont baptisé cette somptueuse demeure le « Palais de la corruption ». Pour ses vacances balnéaires, le superpolicier s'était fait construire un pied-à-terre sur la baie de Zihuatanejo, l'une des plus belles du Pacifique. Homme de goût, il n'avait pas hésité à faire ériger cette réplique du Parthénon, ornée de statues grecques en marbre, sur un vaste terrain de l'Etat qu'il s'était subrepticement approprié. Et, pour faire bonne mesure, son « chalet suisse » d'Ajusco, refuge pour temps de canicule, ne manquait d'aucun confort dernier cri. A cela s'ajoutaient quelques autres bagatelles, œuvres d'art, tableaux et tapis précieux, pied-à-terre au Canada, évalués à plus d'un demi-million de dollars. Parmi ses excentricités, il aimait à gratifier ses invités d'un vin rosé du cru, mélange de mouthon-rothschild et de pouilly-fuissé...

Installé à l'étranger depuis qu'il a quitté la présidence, M. Lopez Portillo a préféré opposer un silence hostile aux accusations mêlant son nom à celui de M. Durazo. Il est loin le temps des grandes accolades en public, agrémentées de solides tapes dans le dos, ou des séances solennelles quand l'ancien général Durazo se voyait octroyer le titre de docteur *honoris causa* de l'Académie de droit...

Sentant peut-être le vent tourner, M. Arturo Durazo avait jugé bon de quitter le pays en janvier 1982, peu après la passation des pouvoirs à M. de La Madrid, l'actuel chef de l'Etat. Sans se cacher vraiment, il avait alors mené, avec sa famille et sa suite, grand train dans diverses villes d'Europe, avant de s'établir quelque temps à Madrid. Repéré par Interpol, lancé à ses trousses en janvier 1984 à la suite d'un mandat d'arrêt international délivré par la justice mexicaine, il avait trouvé un moment refuge au Brésil, puis s'en était allé faire un tour dans les îles des Caraïbes. Le FBI devait lui mettre la main au collet lors d'une escale, en juin 1984, à Porto-Rico. Ses avocats affirment aujourd'hui que leur client n'a pas été arrêté : il aurait choisi de se rendre.

A soixante-trois ans, l'ancien policier, bravache et fort en gueule, si craint naguère, a bien perdu de sa superbe. Pour l'ambassadeur des Etats-Unis à Mexico, l'extradition du fugitif *« marque une nouvelle ère dans la collaboration entre les deux pays pour renforcer le respect des lois »*, ainsi qu'une contribution à la campagne anticorruption de M. de La Madrid. Certains se demandent toutefois ce que cache ce retour, et si le jugement aura jamais lieu.

M. Arturo Durazo est le seul à tout savoir sur ses faits et méfaits. Conscient qu'il n'a plus rien à perdre, il pourrait être tenté d'entraîner du beau monde dans sa chute. Juger un ancien chef de la police, perdu par sa soif de pouvoir et ses appétits, c'est un luxe que la justice mexicaine aimerait sans doute s'offrir. Mais en a-t-elle les moyens, sans heurter de front un système qui sécrète pareils dévoiements ?

JEAN-CLAUDE BUHRER.

## LA SITUATION AU PÉROU

# Reprise de l'agitation syndicale

De notre correspondante

Lima. – Après quelques mois de répit consécutifs à l'installation du gouvernement de M. Alan Garcia, l'agitation syndicale a repris dans tout le pays. A la Centromin, la première entreprise publique péruvienne, les quatorze mille travailleurs sont en grève depuis la mi-février. Le mouvement signifie un perte de 1 million de dollars par jour. Quatre dirigeant syndicaux ont été mytérieusement assassinés. D'autres sont en grève de la faim.

C'est aussi le branle-bas de combat sur la côte : dans le Nord, ce sont les trente mille ouvriers agricoles de la canne à sucre qui ont cessé toute activité et bloquent la principale artère routière du pays. Dans le Sud, ce sont les planteurs de riz. Dans tout le pays, neuf mille médecins appartenant au ministère de la santé commencent ce samedi 5 avril une « grève blanche » : les soins aux malades seront gratuits pendant huit jours.

D'autres débrayages sont annoncés pour les prochains jours dans les secteurs pétrolier et minier. Pour le mois de mai, les deux principaux syndicats menacent d'une grève générale si le gouvernement n'accepte pas leurs revendications.

Dans le secteur public, les augmentations de salaires décrétées à plusieurs reprises depuis août ont à peine compensé la hausse parallèle des prix (environ 30 %).

La crise dans le secteur agricole est d'une autre nature. Le gouvernement a réinstauré le contrôle des prix afin de freiner la spirale inflationniste et d'améliorer le sort de la population. Mais cela a créé par contrecoup un malaise général chez les agriculteurs et les éleveurs. Le Conseil unitaire national agraire (CUNA) a lancé un cri d'alerte en faisant valoir que le programme de relance agricole avait, en fait, abouti à accroître les importations. Les coopératives sucrières cumulent des pertes de plus de 2 milliards de dollars. Le ministre de l'agriculture avait promis des subsides, mais les intéressés les attendent toujours.

Face à cette situation, le gouvernement dénonce la politisation de l'agitation et se fait fort de *« rétablir le principe d'autorité »*. A la Centromin, l'armée et les services de renseignement ont accusé le syndicat d'être téléguidé par les guérilleros du Sentier lumineux. Or ses dirigeants appartiennent à la Gauche unie, la deuxième force électorale du pays. *« Si des sentiéristes sont infiltrés dans le syndicat, qu'on les arrête. Dans le cas contraire, mieux vaudrait s'abstenir de lancer des accusations gratuites »*, a rétorqué le président de la Gauche unie, M. Alfonso Barrantes, qui est aussi le maire marxiste de Lima.

Le syndicat des fonctionnaires est également contrôlé par la gauche. Sur les vingt-sept membres de son conseil exécutif, un seul appartient à l'APRA, le parti au pouvoir. Aucun n'est représenté à la direction du syndicat des instituteurs. La force syndicale de l'APRA est minime dans tout le pays, exception faite pour les coopératives sucrières. C'est pourquoi ce parti, qui a remporté un triomphe aux élections de mai dernier, cherche à prendre la direction des organisations de travailleurs. Pour la gauche, le défi consiste à ne pas se laisser intimider et même à reprendre l'initiative, en vue de la bataille électorale pour les élections municipales de novembre prochain.

NICOLE BONNET.

## A LA SUITE DE SCANDALES POLITICO-FINANCIERS

# Démission de M. Heinrich Lummer sénateur de Berlin-Ouest chargé de l'intérieur

De notre correspondant

Bonn. – Le scandale politico-immobilier qui secoue depuis plusieurs mois Berlin-Ouest a contraint le bourgmestre, M. Eberhard Diepgen, à annoncer vendredi un important remaniement du Sénat (gouvernement) de la ville. Trois sénateurs impliqués à divers titres dans ce scandale devraient être remplacés. Après une semaine de spéculations sur ses intentions, le sénateur à l'intérieur, M. Heinrich Lummer, a pris les devants en annonçant lui-même son départ dans une interview publiée samedi par le quotidien *Die Welt*.

Toute la question est maintenant de savoir si la décision du bourgmestre lui permettra d'échapper lui-même à terme à une démission réclamée avec insistance par les groupes social-démocrate et alternatif de l'Assemblée municipale. Le SPD a annoncé son intention de déposer une motion de censure contre le nouveau Sénat, et M. Diepgen n'est pas tout à fait à l'abri de règlements de compte internes à son propre parti.

Le remaniement du Sénat est apparu aux dirigeants de la CDU comme la seule solution pour éviter une crise plus grave, qui aurait été immanquablement déclenchée par la démission de M. Lummer ou d'un autre sénateur mis en cause, M. Klaus Franke, sénateur chargé de la constuction. Depuis l'arrestation, l'année dernière, de l'ancien dirigeant de la CDU de Charlottenburg, un des districts de Berlin, M. Wolfgang Antes, qui doit passer bientôt en jugement pour corruption, le scandale politico-immobilier berlinois a éclaboussé beaucoup de monde. Les tentatives maladroites des dirigeants berlinois pour étouffer l'affaire n'ont fait qu'alourdir le climat politique de Berlin-Ouest et commençaient à inquiéter sérieusement les dirigeants de la CDU au niveau national. L'annonce du remaniement est intervenue après une rencontre à Bonne entre M. Eberhard Diepgen et le ministre d'Etat à la chancellerie, M. Wolfgang Schäuble.

Représentant de l'aile droite dure de la CDU berlinoise, connu pour ses positions tranchées sur le problème de l'asile politique à Berlin-Ouest et en Allemagne fédérale, M. Lummer a toujours été l'un des membres les plus controversés du Sénat. Il avait été mis en cause dans le scandale de Berlin-Ouest en raison de ses liens avec un homme d'affaires aujourd'hui sous les verrous, M. Otto Putsch, qu'il avait mis en relation avec le conseiller d'arrondissement, M. Antes. Les deux hommes avaient tenté de mettre sur pied le rachat à la ville à un prix scandaleusement bas de deux mille logements, opération pour laquelle M. Antes avait réclamé le versement d'une somme de 5 millions de deutschemarks (environ 15 millions de francs).

Au cours de l'instruction judiciaire, M. Otto Putsch a accusé le sénateur Lummer d'être parfaitement au courant de l'affaire. MM. Putsch et Lummer se connaissaient de longue date. Ils s'étaient rendus ensemble au début des années 70 au Liban, où le sénateur de l'intérieur entretenait d'étroites relations avec les milices chrétiennes. Le coup de grâce a été donné à ce dernier cette semaine par l'hebdomadaire *Der Spiegel*. Il a révélé que M. Lummer avait versé au cours d'une campagne électorale de 1971 à des militants néo-nazis une somme de 2 000 deutschemarks destinée à financer des actions d'affichage « sauvage » contre le SPD.

HENRI DE BRESSON.

## POUR « DISSIPER LES DOUTES »

# Le gouvernement israélien va consulter le dossier de M. Waldheim à l'ONU

Le gouvernement israélien a officiellement demandé, vendredi 4 avril, l'autorisation d'accéder aux archives de l'ONU concernant M. Kurt Waldheim. Le secrétariat général de l'ONU a accepté : *« A condition que les dossiers soient traités avec la confidentialité nécessaire. »*

La demande de consultation de l'un des 40 000 dossiers conservés par l'ONU sur d'éventuels criminels de guerre avait été formulée par l'ambassadeur d'Israël aux Nations unies, M. Benjamin Netanyahu.

*« Je pense avoir accès au dossier très vite, peut-être même au début de la semaine prochaine »*, a-t-il déclaré. *« Ce qu'Israël veut, c'est dissiper les doutes d'une manière ou d'une autre (...). Si le dossier contient des preuves des accusations lancées, le gouvernement israélien agira de manière claire et nette »*, a-t-il ajouté.

De son côté, l'ancien secrétaire général de l'ONU, parlant à Linz, en Haute Autriche, devant les caméras de la chaîne de télévision améraicaine NBC, a dit : *« Je n'ai rien à dissimuler, je ne conaissais même pas l'existence d'un dossier me concernant dans les archives de l'ONU. Si un gouvernement veut consulter ce dossier, je n'y vois aucun inconvénient, j'ai la conscience tranquille. »*

Par ailleurs, dans une déclaration à l'agence de presse Reuter, M. Waldheim s'est expliqué sur son adhésion, pendant ses études, à des organisations nazies : *« J'ai eu beaucoup de mal à terminer mes études, alors je me suis dit que si je participais, cela me permettrait de rester ici sans être attaqué, sans sembler suspect... »*

La polémique sur son passé ne semble pas, bien au contraire, desservir M. Waldheim dans la course à la présidence de la République. Il bénéficierait, selon des sondages, d'une avance de cinq à sept points sur son concurrent socialiste, M. Kurt Steyrer.

En revanche, un porte-parole de la communauté juive, M. Daniel Charim, a révélé, vendredi à Vienne, que M. Kurt Waldheim avait demandé aux responsables de la communauté de prendre sa défense face aux accusations du Congrès juif mondial. Cette demande, formulée le 11 mars dernier, a été rejetée à l'unanimité des responsables présents à Vienne.

Le Congrès juif mondial, qui poursuit ses recherches sur les activités de l'ancien secrétaire général de l'ONU en Yougoslavie et en Grèce, de 1942 à 1944, serait bientôt en mesure, selon des sources proches des milieux juifs new-yorkais, d'apporter des preuves de la participation de l'unité militaire à laquelle était affecté M. Kurt Waldheim à la déportation massive des juifs grecs. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

## BELGIQUE

# Mon royaume pour un coq !

***On peut passer en Flandre un dimanche animé. Le combat de coqs, pratique immémoriale, est encore pimenté par la peur du gendarme. Et la cruauté du spectacle ne semble pas en détourner les amateurs...***

De notre correspondant

Zepperen. – Un dimanche comme les autres dans le Limbourg, à 100 km de Bruxelles. Les rayons de soleil sont encore trop timides pour encourager à la promenade. Alors, aussitôt sorti de la messe, chacun est rentré frileusement chez soi, dans ces intérieurs flamands propres et douillets. L'après-midi se passera en famille devant la télévision, à manger des tartes au sucre et à boire des petits verres de genièvre, des « wetteke ».

Sur la grand-route, à la sortie du bourg, on note pourtant une agitation bizarre. Des voitures passent et repassent, quelques piétons tournent en rond, l'air faussement détaché. Un peu plus haut, dans une clairière, une vingtaine de personnes attendent, calfeutrées dans leurs automobiles. « *C'est là !,* me dit mystérieusement mon guide, Albert F., *Ça va commencer dans quelques minutes. Mais d'abord il faut être sûr que les gendarmes ne nous ont pas suivis.* » Pour patienter, il sort deux verres et une bouteille de genièvre. « *Les voilà !* » De la ferme voisine arrivent deux jeunes gens – au galop au cas où les gendarmes surgiraient – portant dans leurs bras deux magnifiques coqs. On quitte alors les voitures pour s'installer autour d'un petit enclos entouré d'un grillage. Les paysans flamands aux visages rudes, emmitouflés dans de longues parkas, les pieds dans des sabots de bois ou de grandes bottes en caoutchouc, roulant leurs cigarettes et crachant par terre, me regardent d'un air soupçonneux. « *S'ils vous parlent,* me dit Albert, *dites que vous êtes venu de Paris et que vous êtes un connaisseur. Et si les gendarmes arrivent, ne vous affolez pas, faites semblant de vous promener.* » On fixe des pointes acérées d'acier aux ergots des deux coqs, qui sont placés dans l'enclos.

### La banque russe

Autant le dire tout de suite : c'est bête, un coq ! Bête, prétentieux et cruel. Ces deux-là, après avoir fait semblant de s'ignorer, se livrent à une course échevelée autour de l'enclos. Impossible de savoir lequel poursuit l'autre. Soudain, c'est la première attaque. Le « noir » se lance sur le « rouge » et d'un coup de pointe lui lacère une aile. Le sang gicle. Les spectateurs jubilent et commencent à parler. « *500 F (75 FF) sur le rouge !* », lance mon voisin. Il s'explique « *Il a peut-être l'aile cassée, mais il est le plus fort : regarde ces pattes !* » J'opine, en connaisseur. « *Ton coq,* lance un paysan dans un flamand guttural, *il n'est même pas bon pour un waterzooi !* » Le waterzooi, sorte de poule au pot, est une des spécialités culinaires de la Belgique. Le rouge a peut-être des pattes solides mais il est en train de passer de bien mauvais moments. A petits coups de bec incisifs, comme s'il picorait, le noir est tout simplement en train de le tuer. En prenant son temps. En choisissant ses morceaux : un œil, par exemple. Le rouge agonise. Il finira bien en waterzooi. Le noir se pavane. Son propriétaire, aussi fier que lui, le ramène à la ferme.

Retour à la voiture en attendant le deuxième combat. Wetteke. « *Pas bons, ces coqs,* commente Albert, *ils n'avaient pas le feu dans leur sang. Ils étaient mous.* » Deux femmes blondes sortent de la voiture voisine. « *Celles là,* murmure Albert avec un rien de mépris, *elles ne sont pas venues pour le sport mais pour la banque russe.* » En effet, tout près de l'enclos, un homme a étalé un jeu de cartes sur une caisse en bois, et les parieurs commencent à miser en plaçant des billets pliés en quatre sur la carte de leurs choix. S'ils gagnent, ils prendront bien soin de déplier les billets. « *Ici, dans un magasin, celui qui sort des billets pliés de son portefeuille perdra sa réputation : c'est un joueur de banque !* » me glisse Albert, qui, méprisant ou non, risque 500 francs sur une carte.

### L'invasion japonaise

Les combats ont repris. Échauffés par le genièvre et le jeu, les spectateurs s'animent. Les paris se font plus substantiels. « *2 000 francs (33 FF) sur le grand !* » « *10 000 sur le petit !* » Quelquefois, les enjeux peuvent dépasser 10 000 francs français. Les billets s'empilent sur la Banque russe. Les coqs, eux, continuent leur danse macabre. Yeux crevés, ailes brisées, chairs déchirées, pattes cassées... Tous ne meurent pas. Si un coq reste deux minutes couché il a perdu mais garde la vie sauve. Si faire se peut, il sera soigné et combattra de nouveau. Il a perdu un œil ? Qu'à cela ne tienne. Au prochain combat il affrontera un autre borgne ! Vers dix-sept heures, le patron de la banque russe range ses cartes, le grillage est retiré, les spectateurs rentrent chez eux. Dans la clairière vide ne demeurent que quelques taches de sang et quelques plumes. Demain, autre séance.

Albert, qui a gagné son dernier pari, est de bonne humeur. Wetteke ! Il tient à me montrer ses coqs. « *Aujourd'hui, les miens auraient tous gagné.* » Derrière son magasin, un grand jardin où caquettent des dizaines de poules. Les coqs, bien entendu, sont séparés les uns des autres, sinon, ils s'entretueraient.

Comment obtient-on un coq de combat ? « *Il faut mélanger les sangs,* répond Albert, *celui-là par exemple c'est un croisement de français et de japonais* ».

Les Nippons, en effet, ne se contentent pas d'envahir l'Europe avec leurs voitures ou leurs calculatrices. Voilà maintenant qu'ils « *font* » dans le coq ! Mais – foi d'Albert, – le Vieux Continent résiste vaillamment. J'apprends ainsi que les coqs japonais sont rapides mais pas solides et les Français précis mais trop vite fatigués. « *Comme Bernard Hinault* » ajoute Albert, qui est très fier de n'avoir jamais dopé ses coqs.


SERGUEL

*Juste un peu d'ail pour le sang.* »

« *Et puis,* ajoute son épouse qui nous a rejoints, *les coqs drogués, on ne peut plus les manger.* » Sa spécialité ? Une recette à base de champignons et de cognac. Mais Albert ne mange jamais ses coqs.

### « De Gaulle a autorisé ! »

Son premier combattant il l'a acheté à neuf ans. Avec son frère, ils lui avaient consacré toutes leurs économies. Las ! Le coq est mort dès son premier combat. « *Quand j'étais enfant, tous les lundis matins l'instituteur nous rassemblait autour du poêle et nous racontait les combats du dimanche. Le grand-père de mon grand-père était déjà un amateur.* » Albert évoque avec nostalgie cette époque où les combats pouvaient se dérouler au grand jour.

C'est la reine Elisabeth, la grand-mère du roi Baudouin, qui a décidé l'interdiction. « *De Gaulle, lui, les a autorisés dans le nord de la France parce que sa famille aimait cela,* précise Albert, *mais en France les coqs sont excités avant le match, et le combat ne dure que quelques minutes, c'est pas bien ; il faut laisser faire le sang !* »

Autre fierté d'Albert : il n'a jamais été « *pris* » par les gendarmes. « *Je les connais tous. Il y en a même un qui vient regarder les combats.* » La première amende coûte 2 000 F (300 FF). Les récidivistes peuvent payer jusqu'à 200 000 F belges. C'est la Société protectrice des animaux qui prévient les autorités et qui porte plainte. « *Tout ça, c'est de la politique !,* commente Albert. *A cause de la banque russe, il y a de plus en plus d'argent en jeu. Alors des clans se sont formés. Ce sont eux qui avertissent les amis des animaux pour couler leurs adversaires.* » Satanée banque russe ! Un « *mal nécessaire* », selon Albert.

Mais pourquoi une telle passion du jeu dans cette région ? Mystère qui se perd dans la nuit des temps. On raconte qu'en 1200, le baron de Zepperen avait perdu, aux cartes, jusqu'au sceau de la Cité ! Le sang, encore le sang !

JOSÉ-ALAIN FRALON.

## CHINE

# Visite au cheval blanc de Mao

***Cette petite ville fut le haut lieu du culte de la personnalité maoïste. But de pèlerinages extasiés, elle n'est plus, après que Mao eut recouvré sa « juste place », qu'un site historique de la révolution.***

De notre correspondant

Yanan. – Cette année voit, entre autres célébrations, celle du cinquantième anniversaire de l'entrée à Yanan des communistes. Au début de mars, le grand cinéma de la ville qui allait devenir pour des décennies la Mecque du maoïsme jouait *Superman*... Dans la capitale du Grand Timonier, cela suffit à démontrer que, même ici, la boucle est bouclée.

Sur les 350 kilomètres de la route qui vient de Xian, et qu'ont suivie des millions de pèlerins et de gardes rouges, on trouve certes des slogans presque tous les kilomètres, mais ils exaltent... la prudence au volant... Aujourd'hui, Yanan est devenue une ville de province assoupie, un gros bourg rural qui a grandi trop vite et qui flotte désormais dans des vêtements trop amples.

### Le train fantôme

Certes, elle reste le symbole de la lutte contre le Kouomintang et l'envahisseur japonais, elle est à la fois le Londres et le plateau des Glières de la résistance communiste. C'est ici que Mao, « *mais aussi son équipe* », nous dit-on aujourd'hui avec insistance, mit au point la bible, l'idéologie du régime, à laquelle on se réfère toujours même si elle a été épurée. Ici, l'histoire paraît figée, et la ville semble toujours regarder vers le passé, alors que le pays se tourne, lui, vers l'avenir.

Pourtant, Yanan est un peu comme Lourdes si Bernadette avait été retirée du calendrier par une bulle papale : on y regrette les beaux jours où la ville avait les honneurs de la presse, où les visiteurs se pressaient par centaines de milliers. Les « hôtes étrangers » étaient alors invités à se rendre en pèlerinage à la grotte où vécut le président Mao pendant plusieurs années. Elle a été transformée en musée, et les apparitions ne sont plus de mise. L'aéroport semble lui aussi trop vaste pour les deux vols du coucou à hélices brinquebalant qui relie la ville à Xian et à Pékin. Cyclistes et charrettes circulent sur la piste, se garant quelques instants sur l'herbe si l'avion arrive. « *Avant, nous avions trois liaisons hebdomadaires avec Pékin* », nous dit le responsable local des relations extérieures, qui espère une meilleure desserte de sa ville. Il faut actuellement plus de dix heures de bus, sur une route parfois difficile, pour venir de Xian. Et le train ? Lorsque nous demandons quand les travaux de la ligne Xian-Yanan ont commencé, nos interlocuteurs ont un rire gêné. C'était en 1970, en pleine révolution culturelle. Un débat s'ouvrit bientôt autour de ce projet, considéré comme plus « politique » qu'économique. Au rythme de la lutte de pouvoir et des soubresauts que connaissait le pays à l'époque, les travaux connurent une valse-hésitation : parfois poursuivis, parfois interrompus, ils furent définitivement stoppés après la chute de la « bande des quatre ». A ce moment, bon nombre d'ouvrages d'art et une grande partie du ballast étaient achevés.

En 1985, la décision a été prise de reprendre les travaux et d'achever la ligne avant 1990, afin de désenclaver la région, productrice de charbon et de pétrole. Tout le long de la route, l'impression est surprenante : on voit des tunnels ou des ponts qui ne mènent nulle part, des ballasts qui s'arrêtent devant une paroi rocheuse, s'effritent sous la pluie, se fendent de crevasses. La végétation s'y accroche, et parfois des paysans ont profité de l'aubaine de cette surface plane pour y planter ou même y bâtir.

Pour les quelque deux cent mille Chinois et cinq cents étrangers qui viennent encore ici chaque année, M. Mi Shitong, conservateur du musée révolutionnaire où sont regroupés les principaux souvenirs de l'époque héroïque – armes, documents, mais aussi le cheval blanc empaillé de Mao, – tente, pour sa part, d'adopter, après les bouleversements qu'a connus le pays en un demi-siècle, une attitude scientifique. « *Ici, tout le monde connaît la véritable histoire, on ne peut pas trop exagérer. Mon point de vue n'a pas changé. Il existe un consensus national sur cette époque historique de l'histoire de la Chine.* »


FRANCHINI.

Pourtant le métier de notre interlocuteur peut devenir délicat quand le pouvoir en place se met en tête de réécrire le passé. « *Pendant la révolution culturelle,* dit M. Mi, *on a exagéré dans un sens. on a fait enlever les photos de Liu Shaoqi, de Zhu De, de Peng Dehuai et des « Faces de diable »* (que les gardes rouges accusaient de s'opposer à Mao – NDLR)... *Plus tard, on n'a pas exagéré dans l'autre sens, mais on a enlevé toutes les photos de Lin Biao.* »

Aujourd'hui, il y a moins de photos de Mao, et elles donnent plus souvent l'image d'un homme comme les autres que celle d'un héros hors du commun. La remise en ordre de la photothèque date d'une visite de Zhou Enlai en 1973 : « *Ça ne va pas de faire des choses comme ça* », avait-il dit, en voyant comment on jonglait avec les clichés pour suivre la ligne politique.

Pourtant, M. Mi n'est pas encore satisfait. Il envisage d'exposer à nouveau des photos de Lin Biao. Se conformant au slogan à la mode : « *Chercher la vérité dans les faits* », certains vieux responsables militaires donnent depuis plus d'un an, dans des articles de presse, une image plus « *objective* » de l'homme dont l'avion s'écrasa en Mongolie. Ils reconnaissent ses mérites lors des « guerres révolutionnaires », et il fera à nouveau partie de la biographie des « dix grands maréchaux » qui doit être publiée bientôt. « *L'histoire est une science* », précise M. Mi, mais une science difficile : « *Beaucoup de vieux cadres et de dirigeants viennent ici. Chacun a son opinion sur cette époque et voudrait qu'on la prenne en considération...* »

Les pressions ont dû être dures. « *Il y a eu des articles pour attaquer Dong Fanghong* », auteur de *L'Orient est rouge* (chanson révolutionnaire à l'éloge de Mao – NDLR), en 1972. « *On disait que c'était un chant superstitieux,* raconte M. Mi. *Ici, les gens ont refusé de changer d'avis. Ils ont répondu que c'était une chanson du nord de la province de Shaanxi, et que ce n'était pas leur affaire si les autres avaient exagéré et s'étaient livrés à de l'idolâtrie.* » Pourtant, se souvient un paysan, vétéran de la résistance, on chantait : « *Au Shaanxi est arrivé Mao Zedong... en avion.* »

### L'Eglise du comité central

A la recherche d'un témoin de l'époque héroïque, nous avons été dirigés d'office vers un brave paysan à la retraite, pour apprendre de sa bouche que, après avoir pris le fusil dans la montagne en 1947, il était entré « *dans la sécurité* » avant de devenir responsable du parti et de l'administration dans son village, Zaoyuan, le « jardin des jujubes ». C'est là que se réfugia Mao et son état-major dans les années 40. « *J'avais huit ans quand le village a été libéré. Dans mon imagination, les soldats de l'armée rouge étaient formidables. C'étaient des gens en fer, invulnérables aux balles. Quand ils sont arrivés, on a vu qu'ils étaient habillés comme tout le monde, que ce n'était pas des divinités.* »

Le vieux Lei Zhifu, qui vit dans l'une des habitations typiques de la région, moitié maison, moitié grotte, est plein de souvenirs de l'époque. Il a vu Mao, Zhou Enlai et Lina, la fille de Mao et de Jiang Qing. « *J'avais entendu dire qu'elle existait, mais elle n'apparaissait pas en public avec lui.* » Il colle au mur une série de vieilles photos, dont une, prise avec Zhou Enlai en 1973. « *Il était en visite avec le premier ministre vietnamien Pham Van Dong* », explique-t-il. Signe des temps sans doute, M. Dong n'est pas sur la photo alors que M. Lei en possède une autre avec le prince Sihanouk. C'était l'époque où toutes les personnalités étrangères étaient conduites cérémonieusement à Yanan où, curieusement, Mao ne remit jamais les pieds une fois qu'il eut pris le pouvoir...

En cinquante ans, la ville s'est quand même développée, à l'ombre de la pagode Tang qui la surplombe. Elle compte des usines, des hôtels – de catégorie indéfinissable – et de nombreux « sites révolutionnaires » : église catholique désaffectée, qui servit à l'un des plénums du PCC, « grotte des dix mille bouddhas », qui abrita les imprimeries clandestines et à laquelle on a redonné son aspect d'antan, salle où se réunit le congrès du PCC, qui fut détruite par le Kuomintang et reconstruite après pour ne jamais plus servir... Les autorités locales, conscientes que le tourisme militant risque fort de ne plus jamais être ce qu'il était, s'efforcent de développer l'économie, qui reste bien en retard sur les réformes promulguées par Pékin. On tente aussi de trouver d'autres ressources touristiques, et l'on exploite une source minérale dont on nous dit, citant des « experts français », qu'elle aurait les propriétés de l'eau de Vichy.

PATRICE DE BEER.

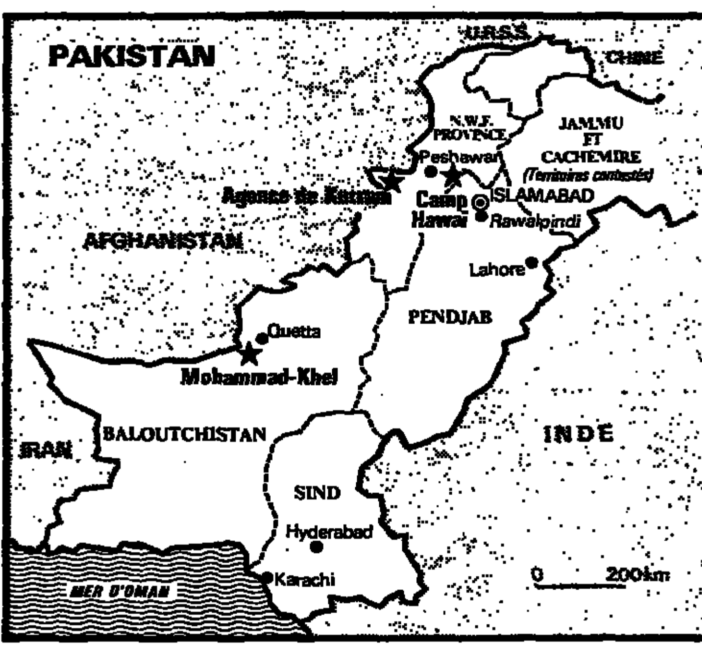
## TROIS MILLIONS DE RÉFUGIÉS AFGHANS AU PAKISTAN

# Une hospitalité admirable, mais soumise à rude épreuve

De notre envoyé spécial

Mohammad-Khel (Baloutchistan). – Le vieil homme a grande allure, avec son large turban blanc et sa longue barbe. Il y a trois ans, il s'est réfugié ici avec onze membres de sa famille. Ses deux aînés sont des moujahidins et se battent de l'autre côté de la frontière. D'une voix forte, après avoir exalté la « guerre sainte » – « *jusqu'au dernier de nos fils* », – il débite devant l'administrateur pakistanais un peu agacé la litanie habituelle des doléances des réfugiés afghans : rations insuffisantes, manque d'eau, difficultés pour commercer ou exercer un petit métier. Et pourtant...

**Le département d'Etat américain a accueilli favorablement, vendredi 4 avril, l'annonce d'une reprise, le 5 mai à Genève, des « pourparlers indirects » entre Kaboul et Islamabad sous l'égide de l'ONU pour tenter de mettre fin au conflit afghan. M. Michael Armacost, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires asiatiques, a rencontré, à ce propos, M. Cordovez, médiateur des Nations unies, qui l'a informé des derniers développements des négociations. Entre-temps, à l'occasion d'une visite de camps de réfugiés afghans au Pakistan, Sir Geoffroy Howe, secrétaire au Foreign Office, a demandé vendredi aux Soviétiques de mettre fin à leur *« occupation »* de l'Afghanistan.**




Situés à quelque 80 kilomètres au sud-ouest de Quetta, capitale du Baloutchistan pakistanais, et à proximité de la frontière afghane, les cinq camps de réfugiés de Mohammad-Khel, étalés sur plusieurs kilomètres, semblent des villages incrustés dans un paysage de terres arides que surplombent des chaînes de montagnes sans un pouce de végétation. Il y a bien, au détour d'un mur, quelques tentes qui abritent de nouveaux arrivants. Mais les murs de boue séchée, qui entourent les habitations se confondent avec la terre dont ils sont faits. Le bazar est animé et bien approvisionné. A s'y méprendre.

### La circulation des armes

Aux alentours, des enfants jouent, profitant d'un soleil qui annonce la brutale transition entre un hiver glacial et un été torride. Des ânes rentrent au camp chargés d'épineux utilisés pour la cuisson des aliments, tandis qu'un peu plus loin la queue se forme autour des bidons de kérosène à l'heure de la distribution. Comme partout ailleurs, des vieux, emmitouflés dans leurs couvertures, devisent tranquillement au soleil. Tout cela donne une impression de douce torpeur campagnarde, et l'on devine mal que ces gens travailleurs et batailleurs, qui ont tout perdu chez eux, attendent, parfois depuis des années, leur retour au bercail, pour lequel pères, fils et oncles luttent de l'autre côté de la frontière.

« *Ici*, explique M. Abdul Raouf, délégué local et fraîchement nommé du Commissariat pakistanais aux réfugiés, *le climat est très rude, et les tentes ne protègent ni du soleil estival ni des nuits glaciales en hiver. Nous fournissons donc aux réfugiés les charpentes pour qu'ils construisent leurs habitations. Ce qui explique l'allure de village de ces camps.* » Dans chaque camp, un générateur pompe l'eau en quantité réduite dans deux puits. Ecoles et dispensaires semblent fonctionner assez bien. Les petites mosquées de rigueur complètent le paysage.

Mohammad-Khel regroupe environ soixante-dix-huit mille des trois millions d'Afghans réfugiés au Pakistan. Ce chiffre prête à controverse car les réfugiés ne sont pas recensés aux points d'entrée dans le pays et bon nombre d'entre eux ne *sont jamais enregistrés, soit* qu'ils attendent de l'être, soit, plus souvent, qu'ils se soient installés à leur compte. La liberté de circulation est totale dans l'ensemble du Pakistan. Beaucoup ont trouvé du travail, dans les mines de charbon du Baloutchistan ou à Peshawar, la capitale de la province de la frontière du Nord-Ouest, où ils sont de loin les plus nombreux (plus de deux millions au bas mot). Signe de la tolérance des autorités, les réfugiés ont le droit de conserver leurs armes individuelles – coutume bien ancrée dans la région frontalière – et ont organisé leurs propres compagnies d'autocars.

Cette hospitalité crée un climat étonnant. A Peshawar, une ville qui a gardé son charme en dépit d'une surpopulation évidente, les kalachnikovs, fusils d'assaut de fabrication soviétique ou chinoise, se vendent à des prix dérisoires sur un marché officieux. Il suffit, explique-t-on, de justifier un besoin d'« *autodéfense* » pour obtenir automatiquement une licence. « *La boîte scellée de huit cents cartouches s'achète 1 000 roupies* » (500 F), affirme un officiel. Les riches affichent ainsi leur arsenal de salon, et les mariages, selon la tradition, sont l'occasion de mitraillades parfois dangereuses, car manipuler un fusil d'assaut, qui chauffe vite, est une autre affaire que se servir d'un fusil de chasse.

En raison de forts cousinages ethniques et culturels, les Pakistanais de l'Ouest ont accueilli le plus souvent à *bras ouverts les réfugiés* afghans, dont le gros afflux a eu lieu entre 1980 et 1984. Depuis, les arrivées sont nettement moins nombreuses – notamment parce que les provinces frontalières se sont vidées de leur population rurale. Les *entrées ne se comptent plus*, ces temps-ci, que par milliers chaque mois. « *En 1984 et 1985, il a dû y avoir environ cent mille nouveaux réfugiés par an dans la province, et nous tablons, mais c'est un calcul bien risqué, sur une moyenne mensuelle de six mille arrivées en 1986* », estime M. Barry Rigby, délégué du HCR (Haut Commissariat pour les réfugiés de l'ONU) à Peshawar.

Pourtant, quelles que soient l'hospitalité et les sympathies des Pakistanais, une situation qui dure depuis plus de six ans pose des problèmes. Le long de la frontière afghane se *trouvent plusieurs* « *agences tribales* » pakistanaises – zones autonomes gérées par des chefs de clans et de tribus – et, dans l'une d'elles, celle de Kurram, les réfugiés (trois cent cinquante mille) sont plus nombreux que les habitants. C'est d'ailleurs à Kurram *que les incidents* frontaliers sont les plus fréquents. Dans cette région reculée, où se situeraient plusieurs camps d'entraînement de moujahidins, la situation est pratiquement incontrôlable.

« *Dans plusieurs endroits, il y a effectivement un problème de saturation* », juge, à Islamabad, M. Joan Amunategui, un Basque français qui gère le programme du HCR au Pakistan. Pour décongestionner les zones frontalières, plus de cent mille Afghans ont été installés dans des camps au Pendjab, *non sans peine*, car ils ne souhaitent pas s'éloigner de la frontière. La saturation est tout aussi sensible dans le Baloutchistan : un demi-million de réfugiés y résident, alors que la population de la province s'élève à trois millions d'habitants seulement.

Une quarantaine d'organisations, gouvernementales et étrangères participent à l'assistance fournie aux réfugiés. Pour sa part, le HCR gère un programme de quelque 50 millions de dollars par an, contre plus de 100 millions au début de l'afflux, quand il a fallu installer tout ce monde. Plus de deux millions de personnes bénéficient des différents programmes d'aide. « *Les réfugiés ont détruit le peu de forêt que nous avions dans la région* », déplore M. Said Azhar, un ancien chef de brigade qui dirige la *Commission* pakistanaise pour les réfugiés afghans, avant d'ajouter : « *Mais nous n'avons pas à nous plaindre ; il n'y a eu ni disette ni épidémies, et, jusqu'ici, les frictions avec la population locale demeurent minimes.* »

### « Hier et aujourd'hui »

A Camp-Hawaï, qui est installé sur des terrains perdus à 60 kilomètres de Peshawar et regroupe quelque trente-cinq mille réfugiés, les conditions de vie sont moins satisfaisantes qu'à Mohammad-Khel. On y voit beaucoup de tentes, abris inconfortables même dans cette vallée bien verte, arrosée et au climat relativement clément. Les enfants sont souvent crasseux, l'eau manque, et plus qu'ailleurs les gens se plaignent de ne pas toucher de rations alimentaires faute d'avoir été recensés. « *Je n'ose pas me montrer sous la tente car les petits réclament chaque fois à manger* », dit un chef de clan, arrivé il y a six mois. Il conserve précieusement des photos de sa vaste maison en Afghanistan. « *Ils l'ont détruite* », dit-il en montrant son logis actuel, une tente avec deux lits pour tout mobilier. « *Hier et aujourd'hui* », soupire-t-il avec un pauvre sourire.

L'ouest du Pakistan accueille la plus grosse masse de réfugiés. Le *long d'une frontière tout à fait perméable*, les armes circulent presque librement. Dans de telles conditions, le calme, même relatif, qui prévaut dans cette région est un sujet permanent d'étonnement. Tout se passe comme si, sur les anciennes grandes routes de passage, d'invasions et de contrebande, chacun connaissait sa place et respectait les règles d'un jeu séculaire. Mais, au cœur du bazar de Peshawar, il y a quelques jours, une explosion a détruit l'échoppe d'un Afghan, tuant quatre personnes. Règlement de comptes ou provocation de l'autre camp, celui de Kaboul ? Les gens s'interrogent et se demandent si l'harmonie qui a prévalu jusqu'ici peut être *éternelle*.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

## RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

### Violentes critiques contre l'évêque Tutu

L'appel lancé le 2 avril par l'évêque anglican Desmond Tutu en faveur de sanctions économiques contre Pretoria a été bien accueilli par les organisations noires anti-apartheid, suscitant, en revanche, de vives critiques de la part de la presse gouvernementale. La télévision sud-africaine a ainsi estimé, vendredi 4 avril, que le prix Nobel de la paix s'était « *aligné encore plus étroitement avec les forces de la révolution* ». Après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne a également rejeté l'idée de sanctions économiques. La compagnie pétrolière américaine Mobil a, d'autre part, décidé de débloquer 20 millions de dollars pour créer une institution en faveur de la population noire. Selon le quotidien sud-africain *Business Day*, cette décision a été avancée pour réagir à l'appel de l'évêque Tutu.

Au cours de nouvelles explosions de violence dans diverses cités noires, cinq personnes ont été tuées jeudi et vendredi. A Winterveld, dans le bantoustan du Bophuthatswana, où des affrontements entre la police et des manifestants avaient fait officiellement onze victimes, le 26 mars, les domiciles de trois activistes anti-apartheid ont été détruits vendredi par des bombes incendiaires. Selon des militants noirs de Winterveld, ces affrontements auraient, en réalité, fait une quarantaine de morts. – (*AFP, Reuter.*)

## URSS

### La petite-fille de Staline repart en Occident

Les autorités soviétiques ont donné leur accord pour le retour en Occident de la petite-fille de Staline, Olga, quinze ans, née aux Etats-Unis, et que sa mère Svetlana Allilouyeva avait amenée avec elle lorsqu'elle avait regagné l'URSS après sa « *défection* » à l'Ouest. Le ministère soviétique des affaires étrangères a lui-même introduit une demande de visa à l'ambassade du Royaume-Uni à Moscou, a indiqué à Londres un porte-parole du Home Office. Fille d'un architecte américain (le quatrième mari de Svetlana Allilouyeva), elle ne parlait ni le russe ni le géorgien lors de son arrivée en URSS, en octobre 1984.

A l'école, elle s'était aussitôt distinguée en refusant de porter l'uniforme et en portant ostensiblement une petite croix. La jeune fille devrait à présent pouvoir reprendre sa scolarité en Grande-Bretagne dans une école quaker située près de Cambridge. Il n'a pas été possible d'établir avec certitude si sa mère, qui s'était publiquement répandue, lors de son retour à Moscou, en propos hostiles à l'Occident « corrompu », a elle-même, comme le bruit en avait couru, cherché à repartir pour l'Ouest. – (*AFP.*)

## YOUGOSLAVIE

### Importante manifestation de Serbes du Kosovo

Belgrade (*AFP, Reuter*). – Plusieurs milliers de Serbes, venus de toute la province autonome du Kosovo (où la population est en majorité albanaise), ont manifesté vendredi soir 4 avril à Kosovo-Polje, près de Pristina, pour réclamer la libération d'un ingénieur, Kosta Bulatovic, arrêté deux jours plus tôt. M. Bulatovic, accusé de diffusion de « *matériel de propagande hostile* », aurait remis à un agriculteur du Kosovo, lui aussi arrêté, des documents où il mettrait en cause l'ordre constitutionnel yougoslave. Il avait surtout, semble-t-il, pris une part active à l'élaboration d'une pétition, signée par soixante mille Serbes du Kosovo (soit le quart de la population serbe de la province), pétition qui dénonçait les persécutions que subiraient les Serbes, de plus en plus minoritaires dans une province qui fut le théâtre en 1981 de violentes manifestations de « nationalistes » albanais. Ces derniers réclament l'attribution au Kosovo d'un statut de République fédérée à part entière, dans le cadre de la fédération yougoslave.

Selon la télévision de Belgrade, les manifestants, en fin de soirée, étaient au nombre d'environ sept mille. Ils avaient envoyé des délégations à Pristina pour demander des explications aux responsables.

[Le choix du lieu de cette manifestation, d'une ampleur tout à fait inhabituelle, est symbolique. Kosovo-Polje (le champ des merles) est un haut lieu de l'histoire de la vieille Serbie, le champ de bataille qui fut le théâtre d'une défaite devant l'armée turque. Mais les Serbes du Kosovo se sentent de moins en moins chez eux dans cette « province autonome » qui s'albanise de plus en plus, tant en raison du taux de natalité supérieur des Albanais que du flux de départ des Serbes. Cette évolution place dans une situation très délicate les autorités de Belgrade, qui continuent à sévir avec une grande sévérité contre ceux qu'elles qualifient d'« irrédentistes » albanais, mais se voient aussi contraintes de réagir aux manifestations de « nationalisme serbe », à laquelle on peut assimiler la pétition dans laquelle M. Bulatovic a joué un rôle important.]

## L'ATTENTAT CONTRE LE BOEING DE LA TWA

# L'identité du poseur de bombe n'est toujours pas établie

Les autorités américaines ignorent toujours *l'identité du ou des* auteurs de l'attentat contre un Boeing de la TWA, qui a causé jeudi, 3 avril, la mort de quatre Américains.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb, a déclaré que l'enquête poursuivait son cours et que Washington n'excluait la responsabilité d'aucun groupe ou individu, y compris du colonel Kadhafi, dont les démentis, a-t-il dit, « *ne peuvent être pris au sérieux* ». Il a ajouté que les enquêteurs américains travaillaient étroitement avec des représentants de la Grèce, de l'Italie et de l'Egypte, ainsi que « *d'autres pays* » qu'il n'a pas nommés.

M. Kalb a indiqué notamment qu'une équipe de spécialistes américains avait visité l'aéroport du Caire le mois dernier et avait trouvé son dispositif de sécurité conforme aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Une dispositon législative américaine récente impose des inspections par l'administration américaine de l'aviation civile (FAA) des aéroports desservis par des transporteurs américains.

Par ailleurs, le département d'Etat estime que le projet de l'Association internationale des pilotes de ligne (IALPA) de boycotter les pays soutenant le terrorisme va dans le bon sens et est « *un nouveau signe de la répulsion qu'inspire cette pratique barbare* ».

A Beyrouth, Mme May Elias Mansour a démenti vendredi, à partir du Liban du Nord, dont elle est originaire, être impliquée dans l'attentat perpétré mercredi dernier contre le Boeing de la TWA.

Mme Mansour, embarquée en dernière minute à l'aéroport du Caire et soupçonnée d'avoir déposé l'engin, a affirmé qu'elle avait l'intention d'« *intenter un procès aux responsables de ces rumeurs qui lui ont infligé des dommages matériels et moraux considérables* ».

### L'accident du Boeing mexicain « revendiqué »

Deux organisations, les Brigades révolutionnaires arabes et les Révolutionnaires d'Egypte, ont affirmé par ailleurs, vendredi, avoir provoqué par une opération-suicide la chute du Boeing-727 qui s'est écrasé, lundi 31 mars, au Mexique, faisant cent soixante-six morts.

Dans un communiqué dactylographié en arabe, daté du Caire et de Beyrouth et parvenu à une agence de presse occidentale dans la capitale libanaise, ces deux organisations affirment que le « *héros-martyr* » Mohammad Moustapha Mohsen Al Mach'our, a provoqué « *la destruction de l'avion mexicain* » en représailles contre la démonstration de force américaine dans le golfe de Syrte et le raid israélien contre un camp palestinien au Liban du 27 mars dernier. Le communiqué, accompagné d'une photo noir et blanc du jeune homme, apparemment âgé d'une vingtaine d'années, ne précise pas sa nationalité.

Les Brigades *révolutionnaires* arabes sont apparues, le 3 avril 1982, en revendiquant depuis Beyrouth l'assassinat le même jour à *Paris du diplomate israélien* Yacov Barsimantov. Elles ont également revendiqué la « *destruction* » d'un Boeing de la compagnie Gulf Air, *qui s'est écrasé* le 23 septembre 1983, à 120 kilomètres d'Abou-Dhabi, faisant cent onze morts. Cette organisation a revendiqué une série d'attentats antijordaniens en 1983.

L'Organisation des révolutionnaires d'Egypte a notamment revendiqué, le 14 décembre 1985, l'accident d'un DC-8 assurant la relève des forces américaines dans le Sinaï, où deux cent cinquante-six personnes ont péri le 12 décembre. Elle a également revendiqué la responsabilité de la fusillade du Sinaï, où un policier égyptien a tué sept touristes israéliens, le 5 octobre 1985. – (*AFP.*)

## LA SITUATION AU LIBAN

# M. Berri réélu à la direction d'Amal en pleine « guerre des camps »

M. Nabih Berri a été réélu, vendredi 4 avril, à la présidence du mouvement chiite Amal alors que *ses miliciens bombardaient* violemment le camp de réfugiés palestiniens de Chatila, à la sortie sud de Beyrouth, faisant neuf blessés selon un premier bilan recueilli de source palestinienne.

M. Berri a été réélu sans surprise lors du sixième congrès d'Amal, qui s'est tenu à huis clos de jeudi soir à vendredi après-midi dans la banlieue *sud de Beyrouth* à *majorité chiite*. Dès l'annonce de sa réélection, ses partisans ont défilé par centaines dans les rues de Beyrouth, déchargeant en l'air leurs fusils mitrailleurs et tirant des roquettes dans un vacarme assourdissant. Quelques minutes plus tard, le bombardement du camp, intermittent depuis 10 heures du matin, a redoublé de violence et se poursuivait en fin d'après-midi, selon un responsable palestinien.

D'après le dernier bilan dressé par les Palestiniens, vingt-quatre d'entre eux ont été tués et quatre-vingts blessés depuis le début des combats à Chatila le 29 mars. Le mouvement Amal indique que quinze chiites ont été tués et trente-sept blessés.

Le congrès d'Amal, ajourné à deux reprises en 1984 et 1985, est le premier depuis la « prise » de *Beyrouth-Ouest par les milices* musulmanes (le 6 février 1984) et l'entrée de M. Berri au gouvernement. Le congrès a également élu au nouveau poste de vice-président M. Akef Haïdar, ancien chef du bureau politique. La réunion a été *boycottée par plusieurs hauts* responsables du mouvement, notamment le chef du bureau exécutif, M. Hassan Hachem, en raison de divergences avec M. Berri. M. Hachem a été remplacé par M. Atef Aoun.

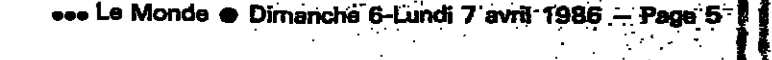
A Tripoli, l'ancien président libanais, M. Soleiman Frangié, et le premier ministre, M. Rachid Karamé, se sont rencontrés vendredi pour la première fois depuis deux ans.

Les relations entre les deux hommes, tous deux *originaires* du Liban du Nord, étaient rompues depuis la formation par M. Karamé de son « gouvernement d'union nationale » le 30 avril 1984, dont M. Frangié avait contesté la composition. Le gendre de l'ancien président, M. Abdallah Racy, nommé alors ministre de l'intérieur, n'avait jamais pris ses fonctions. A l'issue de l'entrevue, M. Frangié a assuré que cette reprise du dialogue permettrait le retour à « *la situation naturelle, héritée de nos pères et grands-pères* ». Ceux qui « *professent les mêmes principes ne peuvent pas être séparés par les circonstances, quelles qu'elles soient* », a déclaré de son côté M. Karamé.

Les deux hommes font partie de l'opposition au président Amine Gemayel, accusé d'avoir torpillé en janvier dernier l'accord de paix parrainé par la Syrie.

D'autre part, M. Karim Pakradouni, vice-président du comité exécutif des forces libanaises, a qualifié vendredi de « *Force d'occupation* » l'armée syrienne stationnée au Liban. Rappelant que les autorités libanaises avaient demandé, depuis 1982, à la *Ligue* arabe le non-renouvellement du mandat de la Force arabe de dissuasion (FAD, stationnée au Liban depuis novembre 1976 et exclusivement composée d'effectifs syriens), M. Pakradouni a estimé que la Syrie était désormais une « *force d'occupation* ».

M. Pakradouni a également dénoncé « *le non-respect* » par l'armée syrienne des « *règles internationales et humanitaires régissant la présence de toute force d'occupation* ». – (*AFP.*)







# France

## L'ÉLECTION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# Les communistes sortent, l'extrême droite entre

***L'intransigeance du Parti communiste, la modération du Front national, ont facilité la composition du bureau de l'Assemblée nationale. En boycottant cette instance, le premier a offert à ses concurrents des postes précieux. En n'exigeant pas plus que ce qu'il était en droit d'obtenir, le second a permis aux autres de lui laisser des places sans avoir l'air de lui céder. Résultat : la désignation des vice-présidents, des questeurs et des secrétaires s'est effectuée beaucoup plus facilement qu'il n'était prévu. Mais une nouvelle entorse est faite à la tradition républicaine : un groupe, celui du PC, n'est pas représenté au bureau de l'Assemblée. Si les communistes sont absents, c'est parce qu'il l'ont voulu afin de montrer qu'ils sortent quand l'extrême droite entre.***

Le Palais-Bourbon bruissait de mille rumeurs, vendredi 4 avril. Guère d'inquiétude pourtant sur le résultat de cette longue journée entièrement consacrée à la désignation, à bulletin secret, des membres du bureau, mais simplement sur le temps que cela prendrait. Les députés n'ont pas l'habitude d'être à Paris un vendredi, ordinairement consacré au travail sur le terrain électoral. Tout au long de la journée, ils ont consulté leurs horaires de trains et d'avions, avec une frénésie croissant au même rythme que le déroulement des opérations, surtout quand l'accélération de celles-ci laissa augurer des départs beaucoup plus rapides que prévu.

L'absence de tout débat, de toute incertitude sur les résultats les obligeait à battre la semelle, inactifs. Ceux qui, il y a moins d'un mois, étaient encore ministres retrouvaient, avec un plaisir évident, les délices du farniente.

M. Jacques Chaban-Delmas, lui, ne dissimulait pas sa joie de retrouver son cher « perchoir », même s'il n'osa par revenir sur l'abandon – décidé par son prédécesseur – de la « jaquette », qu'il portait pourtant avant tant d'élégance. En vieux routier de la présidence, il sut diriger les délicates opérations de la journée avec une relative rapidité.

Les socialistes et les amis de M. Jean-Marie Le Pen lui facilitèrent la tâche. Ils ne soulevèrent pas, à nouveau, le problème – qui pourtant se posait encore – des conditions du remplacement dans l'hémicycle des députés devenus ministres dont l'élection est contestée. Les élus du Front national avaient montré, mercredi, leur force et leur capacité à perturber le jeu parlementaire. Vendredi, ils préférèrent prouver qu'ils pouvaient aussi se comporter en députés responsables. Ils en furent récompensés, puisque leur candidat à la vice-présidence attira bien plus de voix qu'il ne pouvait légitimement en escompter.

Le cas des questeurs fut vite réglé. Constatant que, pour trois postes, il n'y avait que trois candidats, le président les proclama, d'entrée de jeu, investis de leurs fonctions. Celui des six vice-présidents fut plus délicat. La majorité gouvernementale et les socialistes proposèrent chacun les noms de leurs trois postulants. Mais le PC soumit aussi la candidature de M. Jacques Roux, député de l'Hérault, et le FN celle de M. Pascal Arrighi, élu des Bouches-du-Rhône. Il fallut passer au vote.

Première surprise, il n'y eut que 528 votants : 49 députés n'avaient pas pu ou pas jugé bon de se déplacer. Il y eut aussi un bulletin blanc ou nul. Deuxième surprise, les candidats socialistes devancèrent ceux du RPR et de l'UDF (253 voix pour MM. Billardon et Evin et 251 pour M. Michel contre 249 pour M. Labbé et 247 pour MM. Mestre et Millon). Troisième surprise, M. Arrighi, avec 54 voix, en avait obtenu 20 de plus que son dû (il y a un malade dans son groupe).

M. Barre et un autre non-candidat obtinrent même chacun 1 voix. En revanche avec 28 suffrages, le candidat communiste fit le plein des présents de son groupe. Sans pouvoir être précise, l'analyse était simple : des élus de la majorité gouvernementale, soit par incompréhension, soit par volonté d'aller vite, soit par choix politique, avaient voté pour les socialistes et pour l'extrême droite.

Profitant du long déroulement du deuxième tour, le RPR et l'UDF réunirent séparément leurs ouailles pour leur rappeler avec fermeté les règles du jeu : le *modus vivendi* ne devait pas aller jusqu'au consensus ; chacun ne devait voter que pour les hommes de son camp, et au troisième tour laisser les socialistes se débrouiller seuls.

La leçon porta. Au deuxième tour, il y eut 532 votants ; toujours un bulletin blanc ou nul, toujours deux voix sur des divers (dont M. Barre). Mais M. Millon obtint 309 voix, devançant largement M. Labbé, qui n'en eut que 286, et M. Mestre, 283. Tous trois furent élus. Les trois socialistes avec, respectivement 203, 196 et 194, durent quand même recueillir quelques suffrage de droite, puisque les communistes nièrent les avoir aidés. M. Arrighi, dans le même cas, obtint encore 46 voix.

Au troisième tour, quelques élus de la droite classique ne se décidèrent pas à s'abstenir, dont M. Jean Lecanuet, puisqu'il y eut 281 votants et 271 suffrages exprimés alors que, théoriquement, il n'aurait dû y en avoir que 249. C'est l'extrême droite qui en profita surtout puisqu'elle obtint 58 voix. Les trois socialistes furent élus à la majorité relative avec chacun 187 voix, mais toutes ne provenaient pas des mêmes bulletins.

Ces résultats permirent à M. Guy Ducoloné, au nom des communistes, de faire semblant de s'emporter : *« Ces scrutins (...) sont graves pour l'avenir (...). Il n'y aura pas au bureau de représentants de notre groupe. C'est un manque à gagner. »* Faute d'un élu à la vice-présidence, ajouta-t-il, *« nous ne présenterons pas de candidat aux postes de secrétaires (...) Nous ignorons si le groupe socialiste ainsi que le RPR et l'UDF trouveront avantage à notre exclusion et à leur cohabitation avec les représentants d'une idéologie fascisante »*. Curieuse contradiction : avec une vice-présidence, le PC acceptait de « cohabiter » ; sans vice-présidence, il refuse.

Le retrait communiste laissait, compte tenu des exigences du PS et de la majorité gouvernementale, trois places libres au secrétariat. Le FN se contenta des deux que lui permettait de demander le respect de la proportionnelle ; le PS n'accrut pas non plus le nombre de ses candidats. C'est l'UDF qui, pour M^me Monique Papon, demanda à bénéficier de la place disponible. Il y eut donc trois listes déposées, mais, au total, il n'y avait que 12 postulants pour 12 postes. Il était inutile de voter. Il était possible d'attraper les derniers avions de la soirée.

Un bruyant signal d'alarme pour M. Jacques Chirac avait quand même été tiré : dans des votes secrets portant sur des personnes, sa majorité ne parvient pas à faire le plein de ses voix.

**THIERRY BRÉHIER.**

### LA COMPOSITION

*Président* : M. Jacques Chaban-Delmas (RPR-Gironde).

*Vice-présidents* : MM. Charles Millon (UDF-Ain) ; Claude Labbé (RPR-Hauts-de-Seine) ; Philippe Mestre (UDF-Vendée) ; André Billardon (PS-Saône-et-Loire) ; Claude Evin (PS-Loire Atlantique) ; Jean-Pierre Michel (PS-Haute-Saône).

*Questeurs* : MM. Roger Corrèze (RPR-Loir-et-Cher) ; Christian Laurissergues (PS-Lot-et-Garonne) ; Francis Geng (UDF-Orne).

*Secrétaires* : MM. Jean-Pierre Balligand (PS-Aisne) ; Jacques Blanc (UDF-Lozère) ; Jean-Michel Boucheron (PS-Charente) ; Bruno Bourg-Broc (RPR-Marne) ; Benjamin Brial (RPR-Wallis-et-Futuna) ; Yvon Briant (FN-Val-d'Oise) ; Bruno Gollnisch (FN-Rhône) ; M^me Marie-France Lecuir (PS-Val-d'Oise) ; M. Pierre Mauger (RPR-Vendée) ; M^me Monique Papon (UDF-Loire-Atlantique) ; MM. Gilles de Robien (UDF-Somme) ; Jean-Paul Virapoullé (UDF-la Réunion).

Soit : 7 PS ; 7 UDF : 6 RPR ; 2 FN.

## LA « COHABITATION » SELON MATIGNON

# Les relations entre le premier ministre et l'Elysée s'établissent « dans un esprit très convenable »

***Le message que le président de la République adressera à l'Assemblée nationale sera lu aux députés par M. Jacques Chaban-Delmas lors de la prochaine séance, le mardi 8 avril en fin d'après-midi. L'Assemblée entendra, le lendemain, la déclaration de politique générale du premier ministre, qui engagera la responsabilité de son gouvernement.***

***M. Jacques Chirac se rendra, le 12 avril, à Abidjan, accompagné par MM. Michel Aurillac, ministre de la coopération, et Jacques Foccart, chargé des affaires africaines à l'hôtel Matignon, pour s'entretenir avec le président ivoirien, M. Félix Houphouët-Boigny. Le premier ministre regagnera Paris dans la nuit du 12 au 13 avril. Il ira à Bonn, le 17 avril, pour rencontrer le chancelier Helmut Kohl. M. François Mitterrand doit s'entretenir, le 8 avril, avec M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, puis avec M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation.***

Puisque la cohabitation plaît tant aux Français, allons-y ! Plutôt que la marche triomphale de la *« double rupture »* annoncée naguère avec le socialisme de la dernière législature et avec la *« social-démocratie rampante »* du septennat précédent, jouons-leur la musique de chambre de la coexistence, pas *« plus facile »*, *« certainement pas »*, mais qui *« se passe dans un esprit très convenable »*. L'irénisme est à l'ordre du jour à l'hôtel Matignon, où M. Denis Baudouin, s'adressant aux journalistes le vendredi 4 avril, leur en a versé de grandes rasades.

*« Ce pourrait être tendu »*, leur a-t-il expliqué ; l'Elysée et l'hôtel Matignon pourraient se faire la *« guerre »* ; on aurait pu s'attendre à *« des coups fourrés »*. Or *« ce n'est pas du tout le cas »*. Pourquoi ? Parce que, si c'était le cas, il n'y aurait pas de coexistence possible, alors que *« cette coexistence, on l'a voulue des deux côtés, et cela se passe convenablement »*. Ce n'est pas du tout l'*« espèce de bagarre permanente »* que certains imaginaient. *« Le gouvernement*, a expliqué M. Baudouin, *en vertu de l'article 20 de la Constitution, a beaucoup de pouvoir, mais le président de la République en a encore beaucoup lui aussi. Que chacun essaie de bien délimiter ses terrains, rien que de très naturel à cela. »*

Voilà M. Chirac en champion du partage des rôles. L'Elysée laisse dire. Et il est vrai que le premier ministre ne peut guère être pris en défaut de respect des prérogatives présidentielles. Ainsi s'est-il longuement entretenu avec M. François Mitterrand, lors de leur entrevue du 2 avril, de l'ajustement monétaire de ce week-end. Sur le problème des otages du Liban, dont l'hôtel Matignon a indiqué, vendredi, que ce dossier est *« en permanence sur le bureau du premier ministre »*, la liaison avec l'Elysée ne pose, a souligné M. Baudouin, *« aucun problème »*.

Pour ce qui est des rencontres internationales, la doctrine de M. Chirac – approuvée, là aussi, par le président de la République – est simple : lorsqu'il s'agira d'une rencontre bilatérale entre chefs d'Etat, c'est M. Mitterrand, comme par le passé, qui en aura la charge ; en revanche, pour les rencontres multilatérales, où sont examinées des mesures *« importantes »*, touchant différents secteurs gouvernementaux, le premier ministre, qui conduit l'action du gouvernement, doit être présent. C'est pourquoi M. Chirac ira au sommet des pays industrialisés à Tokyo, du 4 au 6 mai, avec le chef de l'Etat et le ministre des affaires étrangères (ce qui veut dire que, en l'absence de M. Edouard Balladur, qui assurera son intérim à Paris, le premier ministre pourrait prendre part aux entretiens qui réuniront, dans la capitale japonaise, les ministres des finances).

De même, à cette autre rencontre multilatérale qu'est le conseil européen, qui doit se réunir en juin, M. Chirac sera présent au côté du président de la République.

Régulièrement informé des décisions que prend le gouvernement, M. Mitterrand, dont le message à l'Assemblée nationale sera lu le mardi 8 avril, aura communication de la déclaration de politique générale sur laquelle M. Chirac engagera la responsabilité du gouvernement le lendemain. Le conseil des ministres qui se réunit ce même mercredi, outre l'autorisaion d'engagement de responsabilité, adoptera les projets de loi d'habilitation autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances pour changer le mode d'élection des députés *(lire ci-dessous l'article d'André Passeron)* et pour prendre diverses dispositions d'ordre économique et social.

Ces dispositions comprendront, en premier lieu, la privatisation (en commençant par le secteur bancaire) ; en deuxième lieu, des mesures pour l'emploi (temps partiel, contrats à durée déterminée, *« aménagement du temps de travail au vu des résultats des négociations avec les partenaires sociaux »*, exonération des charges sociales sur la base du dispositif existant pour la formation en alternance, pour l'emploi des jeunes de seize à vingt-cinq ans, réforme de l'ANPE) ; en troisième lieu, des mesures relatives à l'intéressement, à la participation et à l'actionnariat des salariés et à leur représentation dans les conseils de surveillance ou d'administration des entreprises.

Lors des entretiens qu'il avait eus avec M. Chirac avant la formation du gouvernement, M. Mitterrand avait souhaité que les mesures sociales qu'il considère comme régressives ne figurent pas dans les ordonnances soumises à sa signature, mais fassent l'objet de projets de loi. Il en ira ainsi pour la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et pour le relèvement des « seuils sociaux ». Celui des seuils fiscaux ne sera pas inscrit, non plus, dans les ordonnances, mais dans le projet de loi de finances rectificative que le conseil des ministres adoptera le 16 avril.

Le petit air des violons de la cohabitation sonne agréablement aux oreilles de M. Chirac, lui qui s'amuse à dire, parfois, qu'il n'aime que la musique militaire. Le premier ministre y gagne du temps, en attendant les éventuels coups de clairon de la réforme électorale.

**PATRICK JARREAU.**

● *Au cabinet de M. Ambroise Guellec (mer).* – Le cabinet de M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, est ainsi constitué. Outre M. Pierre-Olivier Drège, directeur de cabinet, M. Pierre Baraton, sous-préfet, est nommé chef de cabinet. Les conseillers techniques sont MM. Marc Le Beller (pêche), Alain Jolivet (flotte de commerce), François-Régis Orizet (ports et navigation maritime), Camille Robaglia (relations avec la marine nationale et sécurité). M^me Florence d'Alençon est chargée des relations avec la presse et M^me Janine Hunault, chef du secrétariat particulier.

## L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

# M. Lafleur : pas question de revanche

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer s'est entretenu, le vendredi 4 avril, avec les deux députés de Nouvelle-Calédonie, MM. Jacques Lafleur et Maurice Nenou, membres du RPR, de ses projets concernant le territoire. M. Bernard Pons a confirmé son intention de soumettre rapidement au Parlement, en commençant sans doute par une première lecture au Sénat, le texte d'une loi-programme pour la Nouvelle-Calédonie qui renforcerait les pouvoirs du haut-commissaire de la République en poste à Nouméa sans bouleverser le statut mis en place par les socialistes *(le Monde* du 29 mars).

Le ministre a confirmé son intention de garantir, avec ce texte, le retour à la sécurité sur l'ensemble du territoire et la mise en œuvre de mesures pour développer l'économie néo-calédonienne, surtout à l'intérieur de Grande-Terre. Les grandes lignes de ce projet pourraient être soumises au congrès du territoire dès la fin du mois d'avril.

M. Lafleur a souhaité que le projet de loi soit ensuite définitivement adopté par le Parlement avant la fin du mois de mai.

Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RCPR) souligne le climat d'apaisement qui prévaut en Nouvelle-Calédonie contrairement aux craintes exprimées avant les élections législatives. *« Je répète ce que j'ai dit pendant ma campagne électorale*, déclare M. Lafleur ; *il ne s'agit pas pour nous de prendre une revanche. Les conditions sont réunies dans le Territoire pour qu'on cesse de faire des bêtises. »*

Une réunion technique pour la mise au point de l'avant-projet devrait avoir lieu lundi au ministère des DOM-TOM.

# M. Pons : les engagements pris seront intégralement tenus

M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a déclaré, vendredi 4 avril, devant les parlementaires de Nouvelle-Calédonie (membres de la majorité), que les *« engagements pris à l'égard de la Nouvelle-Calédonie seront intégralement tenus »*.

Selon un communiqué diffusé par le ministère des DOM-TOM, le ministre *« a insisté plus particulièrement auprès de ses interlocuteurs sur la nécessité de faire respecter sans compromission les lois de la République et d'assurer, dans tout le territoire, la paix civile et la sécurité des biens et des personnes »*.

Selon le communiqué, *« le ministre et les parlementaires calédoniens ont examiné les diverses mesures de relance économique et sociale du territoire à engager sans délai. Ils ont défini le calendrier d'adoption de la loi-programme pour la Nouvelle-Calédonie qui en fixera le cadre. »*

## LA PRÉPARATION DE L'ORDONNANCE SUR LA RÉFORME DU SCRUTIN

# M. Pasqua envisage de garder 577 députés

Les membres du gouvernement, qui avaient été impressionnés par l'atmosphère guindée, rigide et même glaciale du premier conseil des ministres le samedi 22 mars, ont été frappés par les changements intervenus lors du deuxième, le 26 mars et lors de celui du 2 avril, où le président de la République a participé à plusieurs discussions, sollicité l'avis de divers ministres et même fait quelques réflexions personnelles.

Ainsi, à propos du projet de réforme électorale présenté par M. Jacques Chirac, M. Mitterrand aurait dit : *« Les modes de scrutin ne sont pas immuables et éternels. Ils doivent vivre, et ils peuvent changer. En instaurant la représentation proportionnelle, je m'attendais qu'elle produise certains effets. Et ils se sont effectivement produits. Le rétablissement du scrutin majoritaire produira aussi ses effets. Mais rien ne dit que ce ne seront pas les mêmes. »* Certains ministres ont trouvé la formule un peu sibylline. Mais à aucun moment M. Mitterrand n'a émis la moindre réserve à l'égard du rétablissement du mode de scrutin antérieur. Il avait déjà évoqué cette éventualité avant le 16 mars, dans des termes quasi identiques. Il a approuvé les intentions de M. Chirac en ce domaine lorsque celui-ci les lui a exposées au cours de leurs tête-à-tête.

Il semble cependant, que depuis la constitution du gouvernement, M. Mitterrand ait été l'objet de demandes de la part de plusieurs dirigeants socialistes pour qu'il s'oppose au rétablissement du scrutin majoritaire. MM. Pierre Mauroy et Laurent Fabius lui auraient, eux aussi, fait connaître leurs objections. Vendredi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, plusieurs députés socialistes, et notamment d'anciens ministres, espéraient que ce projet n'arriverait pas à son terme et comptaient sur les dissensions qu'il devrait susciter au sein de la majorité.

Cependant, fort du feu vert présidentiel, le gouvernement a engagé sans tarder la mise au point de la réforme, dont les principes seront proposés dans la loi d'habilitation qu'examinera le conseil des ministres du 9 avril, et que les ordonnances ultérieures mettront en forme. Le souhait du gouvernement est d'aller assez vite, c'est-à-dire de faire voter la loi fin avril ou début mai, et de publier les ordonnances pendant l'été.

Parmi les principes retenus par M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, figure le maintien d'au moins deux députés pour les plus petits départements et la permanence de l'effectif de 577 pour l'ensemble de la représentation parlementaire. De même, l'effectif actuel des députés dans chaque département demeurera inchangé. Le gouvernement a ainsi renoncé à certains transferts, et notamment à l'accroissement du nombre des députés parisiens (21 depuis le 16 mars, contre 31 auparavant).

Le découpage des circonscriptions, qui est préparé par les services de M. Pasqua, s'inspirera de la jurisprudence du Conseil constitutionnel, à propos de la Nouvelle-Calédonie). Il devrait prendre pour base un député pour 108 000 habitants, avec une variation de 20 % au plus d'une circonscription à l'autre. Une consultation par le ministre de l'intérieur des représentants des partis politiques sera organisée. Le déjeuner du mardi à l'hôtel Matignon, qui regroupe les représentants de la majorité, lui servira de première ébauche.

Au fur et à mesure que les décisions du ministre de l'intérieur seront arrêtées, elles seront transmises à la commission, qui formulera ses avis et qui procédera ensuite à un examen d'ensemble. Ses avis, – comme de tradition – ne lieront pas le gouvernement, mais, puisqu'ils seront publics, il devra éventuellement expliquer pourquoi il ne les suit pas.

Tous ces principes répondent à la volonté de M. Chirac d'établir un redécoupage des circonscriptions qui soit *« inattaquable sur le plan de l'équité »* et au souci de ne pas donner prise aux reproches que, dans le passé, l'opposition adressait rituellement au gouvernement en cette matière.

**ANDRÉ PASSERON.**

## La direction du PCF va réunir les intellectuels du parti

La direction du PCF met en place sa contre-offensive pour endiguer la contestation interne qui atteint les rangs du parti. *Devant faire face à un mouvement* inédit, dans sa forme et son ampleur, elle a donné l'impression, dans un premier temps, qu'elle cherchait les moyens adaptés pour combattre cette crise. Elle a donc d'abord choisi le silence. Face à ce que les spécialistes en gestion des *relations sociales pourraient* appeler un « mouvement incontrôlé », elle a, ensuite, tenté d'identifier des meneurs.

Cette démarche a été entreprise après l'échec de la mise en cause de M. Pierre Juquin dans la *résolution* finale du comité central des 24 et 25 mars. La direction pensait sans doute que l'accusation non voilée d'activité fractionnelle lancée contre l'ancien porte-parole du PCF *stopperait la contestation* et impressionnerait plus d'un militant, en faisant jouer le « patriotisme de parti ». Las, certains comités fédéraux et de section se sont très mal déroulés du point de vue de la direction, en ne lui permettant pas d'étayer son accusation.

### L'« anticommunisme de la presse »

La direction a alors saisi l'occasion que lui fournissaient MM. Karlin et Lainé, promoteurs de la pétition des « mille », pour évoquer, pour la première fois, la contestation dans *l'Humanité* du 3 avril. Puis elle a utilisé le procédé, maintes fois employé, de l' « anticommunisme de la presse » (en particulier du *Monde)* dans *l'Humanité* du lendemain. Elle fait la synthèse de ces éléments — recherche des leaders et anticommunisme médiatique — dans *l'Humanité* de ce jour, samedi 5 avril.

L'organe central du PCF dénonce Jacques Julliard, auteur d'un article sur le PCF dans le dernier numéro du *Nouvel Observateur*. Marguerite Duras, et, surtout, Michel Naudy, auteur du *livre PCF, le suicide (le Monde du* 4 avril). Ce dernier, dont l'appartenance au PCF, si l'on comprend bien *l'Humanité*, est mise en doute, est ainsi désigné, lui aussi, comme l'un des chefs de file d'une contestation qui ne voudrait pas révéler son véritable objectif : l'anticommunisme.

Troisième temps de la démarche, les intellectuels étant principalement à l'origine de la contestation présente, la direction va, prochainement, organiser une réunion avec les intellectuels du parti. Reste à savoir si les contestataires y seront invités.

Pour le moment, comme l'indique l'AFP, *« la direction du PCF concentre ainsi moins sa contre-offensive sur les positions elles-mêmes de ses contestataires internes que sur l'utilisation qui en est faite* (l'AFP omet d'ajouter « [selon la direction] ») *dans les médias ».*

O. B.

SELON LE BAROMÈTRE SOFRES «FIGARO MAGAZINE»

## M. Mitterrand en hausse

Selon le baromètre mensuel *Figaro Magazine* SOFRES (1), publié samedi 5 avril, 56 % des Français (contre 46 % le mois dernier) font *« tout à fait confiance »* ou *« plutôt confiance »* à M. François Mitterrand pour *« résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement »*. M. Jacques Chirac obtient, lui, 57 % d'opinons favorables (M. Chirac n'était pas encore premier ministre le mois dernier. Il n'y a donc pas de rappel à son propos pour le mois de mars).

Parmi les personnalités de la majorité, 39 % des personnes interrogées (contre 50 % en mars) souhaitent voir M. Raymond Barre *« jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir »*. M. Jean-Marie Le Pen passe de 14 % à 20 %...

Dans l'opposition, M. Michel Rocard perd *cinq* points, *mais* reste, avec 53 % d'opinions favorables, la personnalité de gauche la mieux placée parmi les anciens ministres et les dirigeants socialistes, qui reculent tous (M. Fabius passant de 46 % à 41 %), sauf M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui passe de 33 % à 38 %, et M. *Charles* Hernu (30 % au lieu de 28 %). Au PCF, M. Georges Marchais, secrétaire général, passe de 15 % à 10 %.

Le PS reste le plus populaire des partis politiques, puisque, selon ce sondage, il totalise 53 % d'opinions *« très bonnes ou plutôt bonnes »*, contre *51 %* au *RPR. Le* Front national, avec 17 % d'opinions favorables, devance le PCF, qui obtient 14 %.

(1) Sondage effectué du 22 au 26 mars, selon la méthode des quotas, sur un échantillon de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgés de dix-huit ans et plus.

● *La campagne d'adhésions du PS.* — Le bureau exécutif du PS, réuni le jeudi 3 avril, a décidé que la campagne d'adhésions — dont le principe a été décidé après les élections du 16 mars — se déroulera sur trois jours, les 25, 26 et 27 avril. Les militants socialistes organiseront dix mille points de rencontre dans tout le pays, sur les marchés, dans les entreprises, etc. Selon M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, il s'agit *« d'amplifier »* un mouvement d'adhésions déjà constaté et de *« poursuivre le dialogue avec les Français »*, la priorité des dirigeants socialistes étant de *« renforcer rapidement le parti. »*

### M. MAUROY PROTESTE CONTRE LE RAPATRIEMENT DES PLANS-RELIEF

*« Je préfère penser qu'un secrétaire d'Etat débutant, sortant du maquis, s'est laissé emporter par la passion. »*

C'est en ces termes que M. Pierre Mauroy a commenté la décision prise par M. Philippe de Villiers, de rapatrier les plans-reliefs de Vauban à Paris. Au cours d'une conférence de presse tenue à l'Assemblée nationale, il a rappelé que le problème du transfert des maquettes avait été agité dès 1954 et envisagé par André Malraux, dix ans plus tard. Il a, par ailleurs, insisté sur le fait que l'installation des plans-reliefs à Lille était *« une décision politique s'inscrivant dans le cadre de la décentralisation culturelle »*.

M. Jack Lang, qui l'accompagnait, a conclu en souhaitant que cet acte *« de mépris »* puisse être rapporté : *« Je demande que l'on accorde le même respect à l'œuvre culturelle de François Mitterrand que celui dont nous avons fait preuve à l'égard de celle de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing. »*

### M. Pierre MESSMER

*invité du « Grand Jury RTL - le Monde »*

***M. Pierre Messmer, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-le Monde » dimanche 6 avril, de 18 h 15 à 19 h 30. L'ancien premier ministre, député RPR de Moselle, répondra aux questions d'André Passeron et de Thierry Bréhier du Monde, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.***

L'INCULPATION D'UN AGENT DU COMMISSARIAT DE MONTGERON

# M. Pandraud appelle les policiers à la « probité »

***Après l'inculpation d'un gardien de la paix du commissariat de Montgeron (Essonne) pour vols d'accessoires automobiles sur des voitures accidentées ou volées, entreposées à la fourrière de Draveil* (le Monde *du 5 avril*), *M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, a rappelé, vendredi 4 avril, dans un communiqué, que « la probité est la première règle de la notion de service public ». « Je serai impitoyable à l'égard de ceux qui, en quelque endroit qu'ils se trouvent, contreviendront à la probité qui doit être la règle absolue de la police »*, ajoute M. Pandraud, tout en précisant que *« les différents dossiers qui sont actuellement soumis à l'attention de l'autorité judiciaire n'entament, en aucune façon, la confiance entière qu'il porte à l'ensemble de la police nationale et aux fonctionnaires qui la contrôlent ».***

***Toutefois, le ministre, qui a nommé, vendredi, un commissaire de police au commissariat de Montgeron, lequel en était dépourvu depuis près de deux ans, annonce une réforme de l'inspection générale de la police nationale (IGPN). Cette réforme, qu'il veut* « promouvoir très rapidement », *vise à* « donner une plus grande efficacité » *à ce corps d'inspection interne à la police* « dans le souci de prévenir et, si cela est nécessaire, de corriger les errements que l'on a pu parfois constater ». *Enfin M. Pandraud ajoute que, dans l'affaire de Montgeron — qui pourrait mettre en cause une dizaine de fonctionnaires du commissariat et plusieurs policiers de la région,* — « les habitants de cette commune seront tenus informés des suites judiciaires et administratives de cette affaire ».***

## La déontologie, toujours

L'après-16 mars réserve parfois des surprises. C'est sur l'un des terrains de prédilection de la gauche en matière policière — la *« probité »* et la déontologie — que M. Pandraud aura été amené à prendre sa première position publique. Ce rappel très ferme — *« je serai impitoyable »* — est le bienvenu. Il surprendra les adversaires du nouveau ministre délégué chargé de la sécurité, que précède une vilaine rumeur l'associant à divers « coups tordus » et manipulations policières de l'avant-1981. Le glissement verbal de M. Jacques Chirac — qui assurait, le 21 mars, au lendemain de l'attentat des Champs-Elysées, que *« le gouvernement est bien décidé (...) à couvrir* [la police] *si par malheur un accident arrivait »* — est ainsi réparé.

Ce rappel à l'ordre destiné aux forces de police survient alors que quelques voyants rouges se sont allumés. S'il est faux et injuste de prétendre que le changement politique aurait libéré les « instincts » répressifs de certains policiers, il n'en reste pas moins vrai que plusieurs incidents se sont succédé ces deux dernières semaines en région parisienne.

### Réforme de l'Inspection : une vieille affaire

Dans les commissariats du douzième et du dix-huitième arrondissements de Paris, deux cas, sinon de « bavures », du moins de violences contre des personnes interpellées, ont été signalés. S'y ajoute l'affaire du commissariat de Montgeron (Essonne) où semblent se mêler toutes les dérives, malversations, vols, destruction de preuves et jusqu'à un cas de passage à tabac.

Ces dérapages relèvent de situations anciennes — M. Pandraud peut à bon droit souligner l'absence de commissaire à Montgeron depuis... deux ans — mais il était bon que le nouveau pouvoir, comme l'ancien, dise nettement sa réprobation. D'autant plus qu'à cette occasion, l'insuffisance des mécanismes de contrôle internes à la police nationale a été mise en évidence. Une inspection de l'IGPN avait, en effet, été menée par M. Marcel Leclerc au commissariat de Montgeron, avant que n'éclate cette affaire de vols à la fourrière révélée par un automobiliste. Or cette enquête n'avait, semble-t-il, pas souligné l'ampleur de la dégradation au sein de la police locale.

La réforme des corps d'inspection de la police est une vieille affaire. Le rapport Belorgey sur les réformes de la police (janvier 1982) avait insisté sur ce point, mettant notamment en cause le fonctionnement de l'Inspection générale des services (IGS) de la préfecture de police de Paris. M. Pierre Joxe avait, un temps, eu le projet de renforcer le rôle de contrôle sur les pratiques policières de l'Inspection générale de l'administration (IGA), moins liée à la hiérarchie policière. M. Pandraud, sans dévoiler ses intentions, remet la question à l'ordre du jour.

Cependant la gauche, rentrée dans l'opposition, ne se contentera pas de ces engagements. Elle attend le *« ministre de la police »* sur un test précis : le code de déontologie de la police nationale édicté le 19 mars, qui fut le dernier acte du ministère Joxe et dont l'on veut espérer qu'il ne sera pas remis en cause et aura désormais force de loi.

E. P.

# Communication

### DÉCÈS DE JACQUES LANDRY

On apprend le décès, vendredi 4 avril, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce (Paris), de Jacques Landry, directeur de l'information et des programmes de RFO, chargé de l'action internationale. Il était âgé de cinquante et un ans.

La cérémonie religieuse aura lieu mardi 8 avril à 8 h 30, en l'église du Val-de-Grâce, avant l'inhumation dans le caveau familial, en Charente.

[Né le 24 mai 1935 à Jarnac (Charente), *Jacques Landry commence sa* carrière en 1958 comme reporter-photographe à l'AFP, pour laquelle il couvre notamment, la guerre d'Algérie. Six ans plus tard, il devient reporter-cameraman pour Gaumont-Actualités. En 1970, il entre à l'ORTF, où il est chargé, jusqu'en 1975, d'assurer les reportages des voyages présidentiels. Il devient ensuite correspondant de TF 1 à Londres de 1976 à 1977, puis aux Etats-Unis, jusqu'en 1981. Il est alors nommé directeur régional à RFO-Réunion, où il contribue à la création de la deuxième chaîne locale.

En 1983, il revient à Paris pour occuper les fonctions de directeur de l'information et des programmes, chargé de l'action internationale. Chevalier de l'ordre national du Mérite, Jacques Landry était aussi, depuis le début de l'année, délégué du président de RFO pour le développement des techniques de la communication].

● *M. Jacques Abergel reste directeur général d'Europe 1.* — Le conseil d'administration d'Europe 1 communication, réuni le 28 mars à Monaco, a confirmé les pouvoirs de *M. Jacques Abergel comme directeur général* du groupe. Il exercera ses fonctions en tandem avec M. Jacques Lehn, qui vient d'être nommé lui aussi directeur général. M. Abergel était entré dans le groupe en 1962 comme secrétaire général de Régie n° 1.

● *Démission du rédacteur en chef du* Progrès. — M. Maurice Morin-Marty, rédacteur en chef du *Progrès* de Lyon depuis septembre 1982, vient de démissionner en invoquant la clause de cession, consécutive à la prise de contrôle du quotidien lyonnais par M. Robert Hersant. Cette clause dont le bénéfice est ouvert jusqu'au 30 juin prochain, a déjà été invoquée par une dizaine de journalistes.

# Défense

### L'ESPAGNE COMMANDE DIX-HUIT HÉLICOPTÈRES FRANÇAIS

L'Aérospatiale a signé, vendredi 4 avril à Madrid, un contrat portant sur la fourniture à l'Espagne de dix-huit hélicoptères Super-Puma. Cette commande d'appareils, destinés au transport tactique de troupes de l'armée de terre, fait suite à l'achat, en 1981, de douze hélicoptères de même type par l'armée de l'air espagnole.

*Ces Super-Puma* seront assemblés dans l'usine que l'Aérospatiale possède à Marignane, près de Marseille. Toutefois, le contrat signé vendredi *prévoit* que certains composants seront fournis par l'industrie espagnole. A ce titre, des accords de coopération ont été passés avec une série d'entreprises : Constructions aeronauticas Sa (Casa), Aeronautica industrial Sa (Aisa), Marconi espanola, Inisel, Sener, Berner, Gutmar, Ceta et Evec.

## Hold-up électroniques

Le parquet du tribunal de Paris a ouvert, vendredi 4 avril, une information judiciaire contre X..., fondée sur la plainte déposée par le Groupement d'intérêt économique des cartes bancaires, après les *« hold-up électroniques »* commis pendant le week-end pascal dans de nombreux distributeurs de billets de banque de la capitale et du sud-est de la France *(le Monde* du 3 avril).

Les *« billetteries »* ont distribué plus de 1 million de francs en trois jours à des malfaiteurs dont certains *sont manifestement des techniciens* en informatique disposant d'un matériel permettant de *« lire »* et de copier des codes magnétiques.

### Cartes humoristiques

Ils ont notamment reproduit, en de nombreux exemplaires, les informations portées sur la piste magnétique d'une carte bancaire délivrée par une agence BNP de Nice à un mystérieux *client* qui s'était *fait* ouvrir un compte en présentant de fausses pièces d'identité.

Les bandes magnétiques portant des codes interprétables par les distributeurs avaient tout simplement été collées sur des cartes plastiques humoristiques de même format que les cartes bancaires, couramment *vendues moins de 10 F pièce dans* les papeteries fantaisie, et également sur une *« carte porno »* supposée permettre l'accès à un club...

Les *employés* de *certains réseaux* équipés de télé-surveillance ont *été* alertés par le nombre élevé de retraits effectués sur un même numéro de compte, malgré le plafonnement imposé et ont aussitôt bloqué une partie des distributeurs jusqu'à l'ouverture des banques, limitant ainsi le préjudice.

L'information judiciaire ouverte pour *« faux documents administratifs et usage, escroqueries, contrefaçons de cartes bancaires et usage »* a été confiée à M. Philippe Labregère, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, qui a délivré une commission rogatoire au *quatrième* cabinet de délégation judiciaire.

MARC PORTEY.

● *Inculpations en Normandie pour fraude sur la qualité du veau.* — Un technicien d'une entreprise spécialisée dans la fabrication d'aliments pour bétail de Bapeaume-lès-Rouen (Seine-Maritime) vient d'être inculpé d'infraction sur les hormones destinées à l'alimentation des veaux, et placé sous contrôle judiciaire. L'inculpation de Jean-Jacques Craquelin, trente-neuf ans, employé à la société normande Denkavit, fait suite à celle de Michel Lefebvre, PDG de la Société de façonnage de Normandie (SFN), libéré jeudi 3 avril sous contrôle judiciaire, après une mois de détention préventive. L'enquête sur l'utilisation d'une hormone interdite en France, la nandralone, commencée dès 1984 après une plainte de la Direction nationale de la répression des fraudes avait démontré, lors d'un contrôle à la SFN, un déséquilibre entre les entrées et les sorties de cette hormone dans les comptes de la société.

● *Avalanche en Savoie : quatre morts.* — Une voiture dans laquelle avaient pris place un couple originaire de l'Essonne et ses deux enfants a *été* ensevelie, vendredi 4 avril, par une avalanche de neige, mêlée à de la terre et à d'énormes blocs de rochers qui s'est abattue sur la route reliant Bourg-Saint-Maurice (Savoie) aux stations de Val-d'Isère et de Tignes. Les quatre *passagers ont été tués.*

La route, construite à cet endroit en encorbellement au-dessus de l'Isère, a été emportée sur une quarantaine de mètres. Ce *samedi* matin 5 avril, la circulation avait été partiellement rétablie vers 6 h 30. On indiquait toutefois à la sous-préfecture d'Alberville que le trafic pourrait être à nouveau interrompu dans la journée en fonction des conditions météorologiques.

● *Fausse monnaie dans l'Essonne : trois inculpations.* — Après la saisie par la gendarmerie de Corbeil-Essonnes de faux billets de 50 et 100 francs pour un montant de 1 120 000 francs *(le Monde* du 5 avril), la police judiciaire d'Evry a interpellé, vendredi 4 avril, le fournisseur de fausses coupures. Il s'agit de Daniel Lefeuvre, trente-neuf ans. Il a été inculpé de trafic de fausse monnaie en compagnie de deux « convoyeurs », Antoine Lenfant, trente-trois ans, et André Périer, trente-quatre ans. Ils ont été écroués à Fleury-Mérogis.









# France / société

## LE DOCUMENT DE LA CONGRÉGATION ROMAINE POUR LA DOCTRINE DE LA FOI

# « L'Évangile est un message de liberté et de libération »

Dans son *« Instruction sur la liberté chrétienne et la libération »*, publiée samedi 5 avril, la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi déclare notamment : *« La conscience de la liberté et de la dignité de l'homme, jointe à l'affirmation des droits inaliénables de la personne et des peuples, est une des caractéristiques majeures de notre temps. Or la liberté exige des conditions d'ordre économique, social, politique et culturel qui rendent possible son plein exercice. La vive perception des obstacles qui l'empêchent de se déployer et qui offensent la dignité humaine est à l'origine des puissantes aspirations à la libération qui travaillent notre monde.*

*» L'Eglise du Christ fait siennes ces aspirations, tout en exerçant son discernement à la lumière de l'Evangile qui est par sa nature même message de liberté et de libération. En effet, ces aspirations revêtent parfois, au plan théorique et pratique, des expressions qui ne sont pas toujours conformes à la vérité de l'homme telle qu'elle se manifeste à la lumière de sa création et de sa rédemption. C'est pourquoi la Congrégation pour la doctrine de la foi a jugé nécessaire* (dans un précédent document) *d'attirer l'attention sur « des déviations ou risques de déviation ruineux pour la foi et pour la vie chrétienne ». Loin d'être dépassés, ces avertissements apparaissent toujours plus opportuns et pertinents. »*

*« Entre les deux documents*, est-il précisé, *il existe un rapport organique. Ils doivent être lus à la lumière l'un de l'autre. Sur leur thème, qui est au cœur du message évangélique, le magistère de l'Eglise s'est prononcé à de nombreuses occasions. Le document actuel se limite à en indiquer les principaux aspects* théoriques et pratiques. *Quant aux applications concernant les diverses situations locales, il revient aux Eglises particulières, en communion entre elles et avec le Siège de Pierre, d'y pourvoir directement. »*

La Congrégation romaine affirme plus loin : *« Qu'il s'agisse de la conquête de la nature, de la vie sociale et politique ou de la maîtrise de l'homme sur lui-même, au plan individuel et collectif, chacun peut constater que non seulement les progrès réalisés sont loin de correspondre aux ambitions initiales, mais encore que de nouvelles menaces, de nouvelles servitudes et de nouvelles terreurs ont surgi en même temps que s'amplifiait le mouvement moderne de libération. C'est là le signe que de graves ambiguïtés sur le sens même de la liberté ont dès son origine parasité ce mouvement de l'intérieur (...).*

*» Quand l'homme veut se libérer de la loi morale et devenir indépendant de Dieu, loin de conquérir sa liberté, il la détruit. Echappant à la mesure de la vérité, il devient la proie de l'arbitraire ; entre les hommes, les rapports fraternels sont abolis pour faire place à la terreur, à la haine et à la peur (...).*

*» Loin de s'accomplir dans une totale autarcie du moi et dans l'absence de relations, la liberté n'existe vraiment que là où des liens réciproques, réglés par la vérité et la justice, unissent les personnes. Mais pour que de tels liens soient possibles, chacun personnellement doit être vrai. La liberté n'est pas liberté de faire n'importe quoi, elle est liberté pour le Bien, en qui seul réside le Bonheur. (...).*

### Aucun chrétien ne peut avoir la conscience tranquille

*» Ce n'est donc pas la libération qui, par elle-même, produit la liberté de l'homme. Le sens commun, confirmé par le sens chrétien, sait que, même soumise à des conditionnements, la liberté n'en est pas pour autant complètement détruite. Des hommes qui subissent de terribles contraintes réussissent à manifester leur liberté et à se mettre en marche pour leur libération. Un processus de libération achevé peut seulement créer des conditions meilleures pour l'exercice effectif de la liberté. Aussi bien, une libération qui ne tient pas compte de la liberté personnelle de ceux qui combattent pour elle est-elle par avance condamnée à l'échec. »*

Après ces considérations sur la liberté et la libération, le document romain analyse la mission de l'Eglise en affirmant notamment : *« L'amour évangélique et la vocation de fils de Dieu, à laquelle tous les hommes sont appelés, ont pour conséquence l'exigence directe et impérative du respect de chaque être humain dans ses droits à la vie et à la dignité. Il n'y a pas de distance entre l'amour du prochain et la volonté de justice. C'est dénaturer à la fois l'amour et la justice que de les opposer. Bien plus, le sens de la miséricorde complète celui de la justice en l'empêchant de s'enfermer dans le cercle de la vengeance.*

*» Les inégalités et les oppressions de toute sorte qui frappent aujourd'hui des millions d'hommes et de femmes sont en contradiction ouverte avec l'Evangile du Christ et ne peuvent laisser tranquille la conscience d'aucun chrétien (...).*

*» L'Eglise a la ferme volonté de répondre à l'inquiétude de l'homme contemporain subissant de dures oppressions et soucieux de liberté. La gestion politique et économique de la société n'entre pas directement dans sa mission. Mais le Seigneur Jésus lui a confié la parole de vérité capable d'illuminer les consciences. L'amour divin, qui est sa vie, la presse de se rendre réellement solidaire de tout homme qui souffre. Si ses membres demeurent fidèles à cette mission, l'Esprit Saint, source de liberté, habitera en eux, et ils produiront des fruits de justice et de paix dans leur milieu familial, professionnel et social (...).*

*» L'Eglise veut le bien de l'homme selon toutes ses dimensions, d'abord comme membre de le cité de Dieu, ensuite comme membre de la cité terrestre.*

*» Quand donc elle se prononce sur la promotion de la justice dans les sociétés humaines ou qu'elle engage les fidèles laïcs à y travailler selon leur vocation propre, l'Eglise ne sort pas de sa mission. Elle est cependant soucieuse que cette mission ne soit pas absorbée par les préoccupations concernant l'ordre temporel ou réduite à celles-ci. C'est pourquoi elle a grand soin de maintenir clairement et fermement à la fois l'unité et la distinction entre évangélisation et promotion humaine : l'unité, parce qu'elle recherche le bien de l'homme tout entier ; la distinction, parce que ces deux tâches entrent à des titres divers dans sa mission.*

*» C'est donc en poursuivant sa propre finalité que l'Eglise répand la lumière de l'Evangile sur les réalités terrestres, en sorte que la personne humaine soit guérie de ses misères et élevée dans sa dignité. La cohésion de la société selon la justice et la paix est par là promue et renforcée. Aussi l'Eglise est-elle fidèle à sa mission quand elle dénonce les déviations, les servitudes et les oppressions dont les hommes sont victimes. Elle est fidèle à sa mission lorsqu'elle s'oppose aux tentatives d'instaurer une forme de vie sociale d'où Dieu est absent, soit par une opposition consciente, soit par une négligence coupable. Elle est fidèle enfin à sa mission quand elle exerce son jugement à l'égard des mouvements politiques qui entendent lutter contre la misère et l'oppression selon des théories et des méthodes d'action contraires à l'Evangile et opposées à l'homme lui-même. »*

### Une préférence pour les pauvres

Cette mission de libération s'adresse d'abord aux pauvres. A ce thème sont consacrés quelques-uns des passages les plus forts de cette Instruction romaine. Dès le début, celle-ci note que les pauvres se sentent particulièrement *« aimés de Dieu »*. En outre, ce sont eux qui *« comprennent le mieux, et comme d'instinct, que la libération la plus radicale, qui est libération du péché et de la mort, est celle qui est accomplie par la mort et la résurrection du Christ »*.

Venu renouveler l'alliance de Dieu avec son peuple, le Christ a choisi de vivre *« dans un état de pauvreté et de dénuement »* : c'est en se faisant pauvre que le Christ a *« libéré »* l'homme. A sa suite, l'Eglise doit avoir *« un amour de préférence pour les pauvres »*. Ainsi témoigne-t-elle de la dignité de l'homme : *« Elle témoigne que l'homme vaut plus par ce qu'il est que par ce qu'il possède et (...) que sa dignité ne peut être détruite, quelle que soit la situation de misère, de mépris, de rejet, d'impuissance à laquelle un être humain a été réduit. »*

L'instruction réaffirme *« l'option privilégiée pour les pauvres »* que l'épiscopat latino-américain lors de sa conférence de Medellin, dès 1968, avait définie, mais *« cette option est sans exclusive »*. On retrouve le ton de mise en garde du premier texte de la Congrégation pour la doctrine de la foi quand elle écrit que *« cette option ne peut pas être exprimée à l'aide de catégories sociologiques et idéologiques réductrices qui feraient de cette préférence un choix partisan et de nature conflictuelle »*. De même, si les communautés ecclésiales de base sont encouragées, elles sont rappelées à la *« fidélité »* : elle doivent avoir *« le souci d'éduquer leurs membres à l'intégralité de la foi chrétienne »*, respecter l'enseignement du magistère et l'ordre hiérarchique de l'Eglise.

### Résistance passive

La dernière partie de ce document romain est consacrée au rappel des options traditionnelles de la doctrine sociale de l'Eglise, proposée comme *« praxis chrétienne de libération »*. La priorité de la personne humaine sur les structures est réaffirmée, mais, ajoute le texte, *« il est pleinement légitime que ceux qui souffrent de l'oppression de la part des détenteurs de la richesse ou du pouvoir politique agissent* (...) *pour obtenir des structures et des institutions dans lesquelles leurs droits soient vraiment respectés »*.

Le recours à la violence, le *« mythe de la révolution »*, la lutte des classes comme moyen d'obtenir *« l'élimination de l'adversaire »* sont des solutions systématiquement rejetées. La torture, le terrorisme, les représailles sur des populations sont également condamnés. Comme Paul VI l'avait dit dans *Populorum progressio* (1967), le soulèvement armé contre une tyrannie est à considérer comme *« un ultime recours »*. On lui oppose la *« résistance passive »*, qui ouvre une voie *« plus conforme aux principes moraux et non moins prometteuse de succès »*.

En affirmant la priorité du travail sur le capital, l'Instruction du cardinal Ratzinger s'inspire de l'encyclique de Jean-Paul II sur le travail *(Laborem exercens)* : *« Il faut considérer le bien des travailleurs avant l'augmentation des profits. »* Le travail étant en outre *« la clé de toute question sociale »*, la lutte contre le chômage est *« une tâche primordiale qui s'impose aux individus et à l'initiative privée, mais aussi à l'Etat »*.

Les principaux droits de l'homme sont rappelés : éducation, culture et surtout participation. Car, dans aucun système social et politique, dit le document, *« il n'y a d'authentique liberté sans participation de tous »*. Les régimes *« collectivistes »* et ceux qui, en Amérique latine, s'appuient sur la doctrine de *« sécurité nationale »* sont renvoyés dos à dos : *« De la participation à la vie sociale et politique, personne ne peut être exclu pour motif de sexe, de race, de couleur, de condition sociale, de langue ou de religion. Le maintien du peuple en marge de la vie culturelle, sociale et politique constitue dans beaucoup de nations une des injustices les plus criantes de notre temps. Quand les autorités politiques règlent l'exercice des libertés, elles ne sauraient prendre prétexte des exigences de l'ordre public et de la sécurité pour limiter systématiquement ces libertés. »*

Le document romain inclut sous le nom de *« violence systématique »* à la fois celle qui est exercée par les possédants contre les pauvres, l'arbitraire policier, et toute forme de *« violence établie en système de gouvernement »*.

## POUR LA PREMIÈRE FOIS

# Un médicament à base de marijuana est commercialisé aux Etats-Unis

L'administration américaine de lutte contre les stupéfiants (DEA) vient d'autoriser la commercialisation du Marinol, une pilule de marijuana synthétique, qui permet aux malades cancéreux traités par chimiothérapie de lutter contre les nausées et les vomissements très fréquents au cours de ce genre de traitement. Ce produit sera commercialisé dès la fin du mois par une firme du New-Jersey, Unimed Inc. Il se présente sous la forme d'une capsule contenant du tetra-hydrocannabinol (THC) de synthèse, la substance active légèrement psychotrope contenue dans la plante de cannabis.

En dépit d'un conflit qui, depuis quatorze mois, opposait l'administration américaine à l'Organisation nationale pour la réforme de la loi sur la marijuana (NORML), cet extrait de cannabis n'était jusqu'à présent considéré par le DEA que comme une drogue, au même titre que l'héroïne et le LSD. Dès 1981, Unimed Inc. avait demandé à la Food and Drug Administration (FDA) l'autorisation de commercialiser le Marinol, mais la FDA ne devait donner son accord qu'au mois de juin dernier.

### Effets indésirables

Les propriétés médicinales du cannabis ont été décrites il y a près de cinq mille ans par l'empereur chinois Shen Nung, qui avait l'habitude d'utiliser cette plante pour traiter les migraines et les affections respiratoires. Des médications au cannabis ont fait partie de la pharmacopée française jusqu'en 1946, à des doses il est vrai très faibles, de l'ordre de 10 à 20 milligrammes. Puis, à mesure qu'apparaissaient de nouveaux médicaments, les extraits de cannabis disparurent progressivement. On s'y intéressa de nouveau à partir de 1967, lorsque Méchoulam découvrit le principe actif de cette plante, le trans-delta-9-tetra-hydrocannabinol.

Il s'agit, écrit le professeur Gabriel Nahas *« d'une drogue aux propriétés pharmacologiques puissantes puisqu'elle peut dilater les bronches, faire baisser la tension artérielle, diminuer la pression intra-oculaire et arrêter les vomissements »* (1). Hélas, le THC a également des effets indésirables qui affectent essentiellement le système cardiovasculaire (tachycardie, hypotension), la muqueuse bronchique (œdème) et le système nerveux central (désorientation, somnolence, anxiété, altération des perceptions, manque de coordination). Chez les personnes âgées, le THC peut être également responsable de l'apparition d'un syndrome paranoïaque avec hallucinations visuelles.

C'est pourquoi les spécialistes ne retiennent aujourd'hui que deux indications : le traitement du glaucome et celui des vomissements associés à la chimiothérapie anti-cancéreuse. Encore que, pour le glaucome, le THC n'ait jusqu'à présent été utilisé qu'à titre expérimental, uniquement par voie orale. Employé localement sous forme de collyre, il a des effets caustiques et irritants pour l'œil. Sans compter que d'autres médicaments ont, dans le traitement de cette maladie, une efficacité semblable et une bien meilleure tolérance.

En fin de compte, le THC ne trouve donc sa véritable indication que dans le traitement des vomissements ou des nausées incoercibles associés à la chimiothérapie. Administré par voie orale, il était d'ailleurs utilisé par de nombreux cancérologues américains, essentiellement lorsque les anti-vomitifs classiques s'avéraient inefficaces.

FRANCK NOUCHI.

(1) Dans un article intitulé « Les applications thérapeutiques des dérivés du cannabis » publié par *la Nouvelle presse médicale* (numéro du 30 mai 1981).

## Championnat de France de football

### NANTES SE RAPPROCHE DE PARIS-SG

La trente-cinquième journée, disputée vendredi 4 avril, a relancé l'intérêt du championnat. Battu 1 à 0 à Strasbourg, Paris Saint-Germain n'a plus que trois points d'avance au classement sur Nantes, vainqueur de Sochaux (3-2). Par son succès sur Laval (2-1), Bordeaux a assuré sa troisième place tandis que Toulouse a pris une option sur la dernière place qualificative pour la Coupe de l'UEFA en battant Auxerre (2-0), tandis que Lens était battu à Rennes (2-0).

RÉSULTATS

*Strasbourg b. Paris-SG .......... 1-0
*Nantes b. Sochaux .......... 3-2
*Bordeaux b. Laval .......... 2-1
*Toulouse b. Auxerre .......... 2-0
*Rennes b. Lens .......... 2-0
*Metz b. Brest .......... 3-1
*Monaco et Nancy .......... 1-1
Nice b. *Bastia .......... 1-0
*Lille et Marseille .......... 0-0
*Toulon b. Le Havre .......... 1-0

Classement. – 1. Paris-SG, 51 pts ; 2. Nantes, 48 ; 3. Bordeaux, 45 ; 4. Toulouse, 39 ; 5. Metz, Lens, Auxerre, 37 ; 8. Monaco, Nice, 36 ; 10. Lille, 33 ; 11. Nancy, Laval, 32 ; 13. Marseille, Le Havre, Toulon, Rennes, Brest, 31 ; 18. Sochaux, 30 ; 19. Strasbourg, 25 ; 20. Bastia, 19.

● BASKET-BALL : *Pierre Dao, nouveau directeur technique national.* – L'actuel entraîneur de Limoges, Pierre Dao, quarante-trois ans, a été nommé directeur technique national en remplacement d'André Ostric, dont le départ était prévu depuis un an. Ancien entraîneur de l'équipe de France de 1975 à 1983, Pierre Dao aura notamment la charge d'accompagner *« la révolution de l'élite vers le professionnalisme »*, annoncée vendredi 4 avril par René David, président de la Fédération française de basket-ball.

● BOXE : *Joly conserve son titre.* – Le champion de France des poids moyens Pierre Joly a conservé son titre, vendredi 4 avril à Tarbes, en battant nettement aux points José Rosemain.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4198

HORIZONTALEMENT

I. Pouvait arriver avec un billet et repartir avec une pièce. – II. Se soustrait au règlement. Entrer en relation. – III. Repassé. A le front. A donc reçu une solide formation. – IV. Une personne qui peut nous laisser totalement insensible. Symbole. – V. Note. Rude ou tendre. Axe. – VI. Geste routinier ou mouvement de révolte. N'est pas privée de désert. – VII. « Voilier » des côtes scandinaves. Pic. Signes de paix. – VIII. Agit donc avec une grande précision – IX. Spécialiste. Degré. Mûr mais pas du tout raisonnable. – X. Se fait en brossant. Préposition. Cordons littoraux. – XI. Au bout du couloir à droite. Le mot pour rire. Solides formations manuelles. Haut de gamme. – XII. Solution de remplacement. Agent narcotique. – XIII. Ne manque pas de poils à gratter. Spécialité de « taupe ». Le mot de la fin. – XIV. Ne manque donc pas de bois. N'est pas dépourvu d'esprit. – XV. Personnel. Dans un certain sens, est très pauvre. Grosses tranches.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | | | | ■ | |
| II | | | | | | | | ■ | ■ | | | | | | |
| III | | | | | ■ | | | | | | ■ | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | | | ■ | | |
| V | | | ■ | ■ | | | | | ■ | ■ | | | ■ | ■ | |
| VI | | | | | ■ | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | ■ | | | | ■ | | ■ | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | | | | ■ | |
| IX | | ■ | ■ | | | ■ | | | ■ | | | | | | ■ |
| X | ■ | | | | | | ■ | | | ■ | | | | | |
| XI | | ■ | | | ■ | | | ■ | | | | | ■ | | |
| XII | | | | | | | ■ | | | | | | | | ■ |
| XIII | | | | | | ■ | | | | | ■ | | | | |
| XIV | | | | | | ■ | | | | | | | | | |
| XV | ■ | | | ■ | | | | | | | ■ | | | | |

VERTICALEMENT

1. Ne travaille jamais sans filet. Le bien pour le bien. – 2. Permet un rafraîchissement local. L'enfant de l'amour. – 3. Est crachée par la bouche. Produit pour les pieds. Ne fait donc que passer. – 4. Sont au paradis ou au septième ciel. Favorise le retour à la terre. – 5. Jeu d'adulte. Agent de réceptions. Ennuie fort. Connaît la viduité. – 6. Font partie des « gros ». Consommation courante. – 7. Revenus, mais ne sont pas encore rentrés. Pas brillant du tout. – 8. Grande consommation d'énergie. Versé, ou qui ne peut pas verser. – 9. Négation. Fait partie des proches de Saint-Martin. L'un a de l'alcool, l'autre de la colle. – 10. La « Reine Morte » pour Montherlant. Département anglais (abréviation). Expert en la matière. – 11. Possessif. Transporte sans enthousiasme. – 12. Elément d'une haie. Permis en d'autres termes. – 13. Se placent dans le râtelier avant d'être mangés. Il est facile de s'en défaire lorsqu'il est lâche. Très triste ou très gai. – 14. Manière d'être. Sont visibles avec des étoiles. Femme de chambre. – 15. Un homme qui peut être à la base de fausses rumeurs. Abréviation d'élu. Ferrures.

**Solution du problème n° 4197**

*Horizontalement*

I. Candidat. – II. Amie. Adam. – III. Roc. Adiré. – IV. Rutabaga. – V. Orage. Eut. – VI. Il. Do. – VII. Seille. En. – VIII. Etoile. Us. – IX. Ronge. Tsu. – X. In. Auer. – XI. Versa.

*Verticalement*

1. Carrosserie. – 2. Amour. Eton. – 3. Nictation. – 4. De. Ag. Ligue. – 5. Abeille. – 6. Dada. Lee. As. – 7. Adige. Tua. – 8. Taraudeuse. – 9. Me. Tonsure.

GUY BROUTY.

# Carnet

## Décès

– M. et Mme Jean Bloch,
leurs enfants,
Et toute la famille,

font part du décès de

**Mme Evelyne, Rose ASSA,**
née Dessegno,

dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques ont eu lieu le 27 mars 1986.

– Mme Pierre Landry,
sa mère,
Emmanuel Landry,
son fils,
Marie-Pierre et Brigitte Landry,
ses sœurs,
Ses neveux,

ont la douleur de faire part du décès de

**Jacques LANDRY,**
directeur de l'information
et des programmes
de Radio-France d'outre-mer,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse aura lieu à 8 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, à Paris, le mardi 8 avril, et l'inhumation à 17 heures, au cimetière de Royan.

*(Lire page 7.)*

– M. et Mme Paul Baillot,
M. et Mme Jacques Marnette,
Le docteur et Mme Jacques Lescut,
Le professeur et Mme Henri Petit,
Me et Mme Bernard Delattre,
M. et Mme Jacques le Jeune d'Allegeershecque,
ses enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ses frères et sœurs, beau-frère, belle-sœur,
Et toute la famille,

invitent à partager leur tristesse et leur espérance à l'occasion du décès de

**Mme Firmin PETIT,**
née Maria Vanderlinden,

survenu le 30 mars 1986, jour de Pâques, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Saulve, le jeudi 3 avril.

1, rue Emile-Zola,
59880 Saint-Saulve.

## Anniversaires

– Pour le quatrième anniversaire du décès de

**Jacques HÉLIE,**

une pensée est demandée.

## Messes anniversaires

– En commémoration du décès de

**M. Joseph HARFOUCHE,**
ambassadeur du Liban,
grand officier de l'ordre du Cèdre,
grand officier de la Légion d'honneur,

une messe sera célébrée par Mgr Harfouche, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, à Paris-5e, le dimanche 6 avril 1986, à 11 heures.

CINÉMA

## L'AVANT-GARDE AMÉRICAINE AUJOURD'HUI

# Naissance et vie d'un nouvel art

Pour la quatrième année consécutive, le FIAG (Festival international de l'avant-garde) a présenté dans une salle parisienne, l'Olympic, un choix de films expérimentaux français et étrangers, anciens ou récents. La manifestation se poursuit brièvement à la cinémathèque de Beaubourg avec sept programmes réservés exclusivement aux Américains. Deux volumes, tous deux parus en 1985, l'un en anglais, *The Legend of Maya Deren*, l'autre en français, *Une renaissance du cinéma*, de Dominique Noguez, font l'historique de cette aventure aux Etats-Unis.

L'ouvrage de Dominique Noguez est à la fois une thèse de doctorat d'Etat, résultat de quinze ans de travail, et l'histoire d'une passion pour ce cinéma appelé « underground ». On en suit l'évolution, depuis les origines, la crise d'Hollywood, jusqu'à la naissance des coopératives de distribution pour les films indépendants. Curieusement, ce cinéma marginal ne trouve son épanouissement que dans une Amérique riche, sans préjugés, capable de fournir l'infrastructure minimale indispensable au succès de l'entreprise. Ses chefs de file, Stan Brakhage, Kenneth Anger, James Broughton, Hollis Frampton (mort il y a quelques années), Paul Sharits, Ernie Gehr, entre autres, obtiendront un commencement d'autonomie, d'une part grâce à la possibilité d'enseigner dans les universités, d'autre part avec la création des circuits parallèles.

L'époque décrite par Dominique Noguez, qui va de 1962 à 1969, est celle d'une double contestation : sociale, avec Hollywood pratiquement mort au début des années 60 et la naissance de cet « underground » (cinéma souterrain) qui rejette le film traditionnel, *« narratif, représentatif, industriel »*, selon une jolie terminologie inventée par des Français ; politique aussi, avec la guerre du Vietnam et l'agitation sur les campus. Le miracle du travail de Dominique Noguez, c'est de rendre ce bilan attractif, personnel, subjectif au possible. On lit *Une renaissance du cinéma* comme un roman.

*The Legend of Maya Deren*, première partie d'un immense travail d'analyse de la personnalité et de l'œuvre de la *« jeune prêtresse du cinéma expérimental américain »*, morte en 1961 à l'âge de quarante-quatre ans, est publié par *Film Culture*, la revue de Jonas Mekas, celui par qui tout arriva. Son premier film, *Meshes of the Afternoon* (les pièges de l'après-midi, 1943), était inclus dans le premier programme de la cinémathèque, ainsi que deux œuvres d'autres cinéastes de la même époque : *Fireworks*, de Kenneth Anger à ses débuts (1947), et *Mother's Day*, de James Broughton (1948). Trois films d'introspection, de libre interprétation de l'« égo créateur », avec, dans les deux premiers, le (la) cinéaste jouant lui-même (elle-même) son propre fantasme. Maya Deren et Kenneth Anger incarnent la beauté absolue, elle en quête de sa féminité, lui assumant de façon éclatante son homosexualité. Ces trois cinéastes doivent beaucoup à Jean Cocteau.

Il est difficile aujourd'hui, en 1986, d'imaginer que jusqu'en 1968 le mouvement underground est resté presque inconnu en Europe, donc en France. Il ne recouvre pas toute l'avant-garde américaine, comme le prouve sans agressivité, sans esprit de chapelle, Stephen Dwoskin, New-Yorkais installé en Angleterre depuis 1964, dont l'Olympic a présenté le dernier film, *Ballet Black*. Dwoskin se refuse à le séparer d'un ensemble plus vaste, le nouveau cinéma américain – avec notamment Shirley Clarke et John Cassavetes.

Les années 80 ont encore à prouver que cet art, essentiellement visuel et sonore, libéré des impératifs économiques (relativement, car il suppose des subventions, privées ou publiques), a aujourd'hui sa place auprès des disciplines consacrées.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Une renaissance du cinéma* (le cinéma « underground » américain, histoire, économie, esthétique), 430 pages, illustré, édition Klincksieck, 165 francs.

★ *The Legend of Maya Deren*, première partie, 514 pages, illustré, Anthology Film Archives/Film Culture, New-York.

★ L'Underground américain à la cinémathèque Beaubourg, jusqu'au 7 avril.

# « DES FILLES DISPARAISSENT » de Douglas Sirk

Un maniaque sexuel envoie à Scotland Yard des lettres inspirées de Baudelaire, annonçant la mort de jolies filles. Lucy Barnard, une taxi-girl, disparaît après un rendez-vous avec un homme qu'elle avait connu par les petites annonces. Sa collègue Sandra Carpenter accepte de travailler pour Scotland Yard en répondant à des annonces du même genre. Son enquête, dangereuse, va la mener vers une double découverte, vers deux réseaux, en somme, de disparitions.

Le scénario de *Pièges*, que tourna Robert Siodmak en France en 1939, est fidèlement reproduit. Mais, de Paris, l'action s'est déplacée à Londres. Les costumes sont à la mode des années 40, et pourtant, on se croirait à l'époque victorienne, par les décors, l'atmosphère de brouillard et de pavés luisants, un je-ne-sais-quoi de rococo dans l'épisode du couturier fou où, succédant au Stroheim fétichiste de la version française, Boris Karloff apparaît plus proche de Jack l'éventreur. *Pièges* était une étude de mœurs un peu morbide. *Des filles disparaissent (1946) est un mélodrame européen* transposé à Hollywood. Dans le genre, la griffe de Douglas Sirk est déjà haute couture, comme pour les deux films précédents, eux aussi mal connus en France : *l'Aveu* (d'après Tchekhov) et *A scandal in Paris* (ironique histoire de Vidocq). Lucille Ball a moins de classe et de charme que Marie Déa dans *Pièges* mais un dynamisme très américain et des toilettes insensées façon star. Elle est, en principe, le personnage principal. Pourtant, on peut dire que Douglas Sirk achevait ici sa trilogie avec George Sanders. Dans le rôle d'un patron de boîtes de nuit (chic), Sanders est un dandy extrêmement raffiné, un séducteur tout en finesse, qui trouve son double louche et décadent – son Mr Hyde peut-être – en Sir Cedric Hardwicke. Le point faible de *Pièges*, c'était Maurice Chevalier, son côté populo. Sanders dépasse le réalisme vulgaire, aristocratise le mélo, apporte une touche mythique à l'intrigue criminelle. Curieux comme avec lui le monde de Douglas Sirk s'affine dans l'ambivalence !

JACQUES SICLIER.

■ L'espace Eldorado présente pour la première fois à Paris une saison de théâtre en langue allemande. Les spectacles donnés une seule fois n'ont pas les ambitions de ceux de Peter Stein Grüber ou Peymann. La pièce d'ouverture est la comédie *Der Mann, der sich nicht traut* (L'homme qui n'ose se marier), de l'auteur berlinois Curt Flatow, par la compagnie du Bernhard Theater de Zurich avec le comédien autrichien Gunther Philipp.

L'ensemble de Zurich présentera également le 15 mai *Momo*, d'après Michael Ende, avec Ute Schönfelder. Le 5 juin, la vedette autrichienne, Margot Werner, donne un *tour de chant*.

Pour l'automne sont déjà prévus plusieurs spectacles, dont un classique : *Nathan le Sage*, de Lessing.

■ RECTIFICATIF. – L'affaire Léonide Zorine et la VAAP (agence de l'URSS pour les droits d'auteur) contre le Lucernaire, centre national d'art et d'essai (*le Monde* des 28 et 29 mars 1986), avait été longuement évoquée par *le Monde* du 21 décembre 1983 et non du 23.

TÉLÉVISION

## SIX CONTES SUR TF 1

# L'ami Maupassant

***Pendant six semaines, chaque mercredi, à partir du 9 avril, TF 1 diffuse un conte de Maupassant, auteur cher à Claude Santelli, qui a mis au point le projet, adapté et réalisé les contes, avec Jacques Tréboutat et Hervé Basle.***

## Le troisième œil du cinéaste

Ecrivain charnel par excellence, Maupassant s'exprime avec ses tripes. Qu'il s'agisse de la Normandie (où ses paysans ne se distinguent guère de la terre ou des bêtes), de la Seine ou des femmes (les thèmes de l'eau et de la sexualité s'entremêlent ; l'écrivain fonde avec des amis une « Société de canotiers férocement obscènes » et déclare qu'« *une femme, c'est indispensable dans un canot* »), l'œuvre de Maupassant colle à sa vie.

Une vie charnelle, et même animale. *« Je sens frémir en moi quelque chose de toutes les espèces d'animaux, de tous les instincts, de tous les désirs confus des créatures inférieures*, écrit-il. *J'aime la terre comme elles, et non comme les hommes. J'aime d'un amour bestial et profond, méprisable et sacré... »*

C'est pourquoi les films qui ont le mieux traduit l'œuvre – *le Plaisir*, de Max Ophuls (1952) et surtout *Une partie de campagne*, de Jean Renoir (1936), – réussissent à trouver un langage visuel « impressionniste » pour traduire en images cet enfouissement dans la matière. La série de six films adaptés des contes et nouvelles de Maupassant, présentée par Claude Santelli et diffusée sur TF 1 tous les mercredis à partir du 9 avril, doit sa réussite avant tout à cette complicité, cette connivence entre texte et image.

Les six contes sélectionnés ont pour fil conducteur l'enfant. Ce misogyne – qualifié par Flaubert de *« jeune lubrique »* – pensait que le sexe et l'enfant sont deux réalités distinctes entre lesquelles il faut choisir. Pour lui l'enfant était le trouble-fête, celui qui rappelle la dure réalité. Ainsi, le bonheur des jeunes mariés, Jacques et Berthe, est compromis dès leur nuit de noces par l'accouchement d'Emilie, dernière maîtresse de Jacques. Dans *Hautot, père et fils*, un gentilhomme normand, en mourant, lègue à son fils son secret honteux : une maîtresse et son petit garçon. L'enfant de trop dans *Berthe* est une fillette de quinze ans, débile mentale et la honte de ses parents. Et ainsi de suite...

Pour rendre ce pessimisme, ce paganisme foncier – *« Je compris que Dieu est méchant »*, s'écria Maupassant, – il fallait un regard sans complaisance, une caméra prête à traquer la bêtise, la laideur, la médiocrité des gens. Pas de romantisme ou de recherche esthétique, mais un réalisme à la *Tom Jones* de Richardson qui révèle toute la cruauté de la condition humaine.

Les réalisateurs de cette série, Claude Santelli, Jacques Trefouel et Hervé Basle, ont pris le parti de s'effacer derrière une œuvre dont la force réside en la recherche des détails, l'exactitude des descriptions, le quotidien minutieusement reconstitué. La réalité est plus étrange que la fiction, en vérité, et l'ironie éclate spontanément des situations produites par le hasard.

Il ne s'agit pas de nier l'aspect visionnaire, fou ou poétique de Maupassant, mais de comprendre qu'il n'avait pas besoin de faire appel au merveilleux pour trouver son inspiration.

ALAIN WOODROW.

★ *L'Ami Maupassant*, six films dirigés par Claude Santelli et diffusés sur TF1, tous les mercredis à partir du 9 avril à 20 h 30.



Maupassant à l'âge de sept ans.

## RENCONTRE AVEC CLAUDE SANTELLI

# Le fantastique humain

*« Maupassant est un auteur qui me poursuit depuis toujours »*, avoue Claude Santelli. *On s'en serait douté : il vient de* terminer sa douzième adaptation d'une œuvre de l'écrivain. Il l'a découvert à l'âge de dix ans, et c'est son côté fantastique qui l'a d'abord séduit. Les histoires de fantômes, les récits de peur nocturne, les hallucinations... Plus tard, à la Sorbonne, on lui explique gravement que Maupassant était un naturaliste dans la mouvance de Zola.

Mais sa véritable révélation de l'auteur de *Mouche* ce fut quand, pour les besoins de la télévision, il a *exploré le pays cauchois* et le triangle Dieppe-Fécamp-Yvetot.

*« On comprend immédiatement le monde de Maupassant en parcourant cette campagne gorgée d'eau, toujours proche de la mer où les fermes isolées sont dissimulées derrière des rideaux de hêtres géants. La force de Maupassant lui vient de s'être arc-boutée sur un pays, un paysage et ses habitants. »*

Une humanité sournoise – du hobereau au paysan – courbant le dos devant un destin qui les dépasse tous. Grêle ou maladie, adultère, guerre ou paternité, chacun est pris à un piège auquel il ne peut échapper. La femme à celui du mariage ou de l'enfant ; l'homme à celui de sa pulsion sexuelle. Et tous au piège de la mort. *« Contrairement à ce qu'on m'a rabâché pendant toute la durée de mes études, Maupassant n'a rien à voir avec le réalisme. C'est un visionnaire. La seule chose qui l'intéresse, c'est le fantastique humain. Cela transparaît dans sa manière d'écrire. Il a horreur de développer. La longueur l'assomme. Il excelle dans la litote. Certaines de ses nouvelles ne font pas plus de trois ou quatre pages. Il aime les situations, pas l'anecdote. »*

Des thèmes, toujours les mêmes, qui courent à travers tous ses récits : la peur de l'inceste, l'enfant naturel qui revient comme un remords, le viol, le mariage comme révélateur de toutes les vilenies de la société, et surtout cette croyance, freudienne avant la lettre, que c'est la part cachée des hommes qui les pousse à agir. Malgré eux.

Pour Claude Santelli, il est préférable de porter à l'écran ses nouvelles plutôt qu'un roman : *« La trame narrative est trop contraignante. Un conte, c'est comme un synopsis. On doit lire entre les lignes. Il faut le compléter. Donner de l'épaisseur aux personnages souvent à peine esquissés. Et, pour éviter de le trahir, trouver des correspondances dans le reste de son œuvre. Si l'on connaît bien l'œuvre de Maupassant, ce n'est pas difficile puisqu'on retrouve à travers ses quatre cents nouvelles les mêmes êtres et les mêmes situations sous des éclairages différents. »*

Paysans obtus ou madrés, servantes engrossées, nobliaux coureurs de dot, employés pusillanimes, médecins désabusés, prêtres maniaques (*« Mon oncle curé m'avait appris à lire sur les plaques de cimetière »*, une phrase que l'on retrouve plusieurs fois presque mot pour mot dans différents récits). *« La seule chose que je me permette d'aiguiser, c'est le tranchant de sa critique sociale*, reconnaît Claude Santelli. *Car Maupassant énonce, mais prend rarement parti. »*

Son souci : la vitesse. *« Les coupes de la société, brossées en un paragraphe par Maupassant, c'est en quelques plans qu'on doit les traduire, ou en un décor. La durée – cinquante-cinq minutes – que la télévision m'a imposée est finalement une bonne chose. J'ai dû resserrer mon travail, un travail passionnant, parce qu'adapter une nouvelle de Maupassant, c'est comme un fil qu'on tire. Toute l'œuvre vient avec. »*

EMMANUEL DE ROUX.

## Se passer du petit écran

Pourriez-vous aujourd'hui vous passer de la télévision ? A l'occasion de l'expérience menée volontairement par des habitants de Créteil, qu'on pourra suivre lundi soir sur Antenne 2, tout le monde s'interroge.

Selon un sondage Louis Harris-*Télérama* effectué en janvier dernier sur un échantillon de mille personnes, une personne sur deux serait d'accord pour supprimer la télévision un soir.

Plus surprenant, peut-être, quand on sait que les Français passent en moyenne vingt heures par semaine devant le petit écran, 37 % déclarent qu'ils pourraient se passer de la télé *« tout le temps »*, contre 27 % entre sept et trente jours, 11 % entre un et douze mois ; 11 % seulement avouent cependant qu'ils ne pourraient pas s'en passer du tout. Surprise encore quand on leur demande ce qui leur manquerait le plus : 36 % répondent que ce serait le journal télévisé, 28 % les films, mais 4 % à 5 % seulement, les jeux, les feuilletons et les téléfilms, scores sans rapport avec les taux d'écoute réels observés.

Selon un autre sondage SOFRES-*le Pèlerin Magazine*, à la question : « Que feriez-vous sans la télévision ? », 56 % répondent qu'ils vont lire ou écouter de la musique ; 46 %, écouter la radio ; 27 %, bavarder en famille, jouer à des jeux de société ; 24 %, ...travailler ; 20 %, voir des amis ; 14 %, aller au cinéma ; 5 % avouent simplement qu'ils vont « *déprimer* ».

C.H.







# théâtre

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

IL ÉTAIT UNE FOIS UN CHEVAL MAGIQUE, Essaïon (42-78-46-42), sam. 20 h 30.

D AND J MEMORIES, Point-Virgule (42-78-67-03), sam. 18 h 30.

COMPAGNIE, Œuvre (48-74-42-52), sam. 18 h 30.

MA DEA, Poche Montparnasse (45-48-92-97), sam. 20 h, dim. 15 h.

## *Les salles subventionnées*

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam. 19 h 30 : l'Heure espagnole, de Ravel ; Gianni Schicchi, de Puccini.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) sam. 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; dim. 20 h 30 : le Menteur ; dim. 14 h 30 : la Tragédie de Macbeth.

ODÉON (43-25-70-32), sam. 20 h 30, dim., 15 h : les Justes, d'A. Camus.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) sam., dim. à 18 h 30 : Quel amour, de M. Bondon.

BEAUBOURG (42-77-12-33) débats/rencontres : Autriche, itinéraire politique et social : dim. à 10 h 30 : M. Cullin « Les années 30 : le déclin d'une République » ; U. Weber « Stratégies contre le chômage entre les deux guerres mondiales » ; P. Pasteur « Die Unzufriedene : Un journal féminin pas comme les autres » ; à 14 h 30 : I. Etzersdorfer « Février 34. Dissolution des structures démocratiques en Autriche » ; R. Thieberger « Le Burgtheater de ma jeunesse, 1924-1934. Souvenirs nostalgiques et critiques » ; C. Itzigson « Science et scientifiques autrichiens au tournant du siècle » ; Cinéma-vidéo : vidéo-information : sam., dim. à 13 h, Swamiji, un voyage intérieur, de R. Chagnard ; à 16 h, Flamenco at 5 h 15, de C. Scott ; Angelita Vargas à Paris, de J. Liédo ; à 19 h, La décentralisation, de P. de Lara ; Le neuvième plan, de S. Newmann ; Vidéo-musiques : sam., dim. à 13 h, Idomeneo, de Mozart ; à 16 h, Les hauteurs du Machu-Picchu, de R. Sepulveda ; à 19 h, Don Quichotte, de L. Minkus ; Le cinéma italien 1905-1945 : sam. 17 h 30 : Zaza, de R. Castellani ; dim. 14 h 30 : San Giovanni, decollato, de A. Palermi ; 17 h 30 : Via delle Cinque Lune ; Vienne et le cinéma 1911-1938 : à 20 h 30, pour la programmation se renseigner à la salle Garance : tél : 42-78-37-29) ; Soirées théâtrales : sam., dim. à 18 h 30 : Tango viennois, de P. Turrini ; sam. 20 h 30, dim. 16 h, Cie Tanztheater Wien.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Danse : sam. 20 h 45 : troupe Sankai Juku ; (Buto/Japon ; chor. : Ushio Amagatsu).

## *Les autres salles*

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30, 21 h : le Sexe faible.

ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visite.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Hot House.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), Dim., 16 h : Cycle entier du Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h, 20 h : Pas deux comme elle ; 17 h 30, 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Cassandre.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h, dim. 16 h : Rififoin dans les labours ; sam. 22 h, dim. 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (48-08-39-74), sam. 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Passions.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 18 h, 20 h 30, dim. 15 h 30 : Richard Wagner ; sam. 22 h, dim. 17 h : Intervioure.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 20 h, dim. 16 h : les Bonnes.

DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 17 h 30, 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47), sam. 21 h, dim. 16 h : Un amour inconnu (dern.).

EDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

ESPACE CARDIN (42-66-17-61), sam. 20 h 30, dim., 15 h : Class Enemy.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Stratégie des papillons.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : Camping sauvage.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 17 h, 20 h 30 et dim., 17 h : Il était une fois un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40), sam., 16 h 30, 20 h 30 : les Vieilles Dames.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 20 h 45, dim. 15 h : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; 21 h : Chrysalide.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h : Largo Desolato.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. sam. 19 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – II. sam. 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 21 h, dim., 15 h : Comme de mal entendu.

MAISON HEINRICH HEINE (45-89-53-93), sam. 20 h 30 : mat., dim., 17 h : Un rapport pour une académie.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53), sam. 21 h, dim. 17 h : «Le Spleen de Paris», de Baudelaire, textes dits par J.-L. Philippe ; au piano : A. Kremski (Liszt, Wagner).

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Souvenirs de soleil.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15, 18 h 30 : Napoléon.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45, 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30, 21 h, dim. 16 h : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Petite Salle sam. 18 h 30, 21 h, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire ; sam. 20 h 45, mat., dim., 15 h 30 : le Veilleur de nuit.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 30, mat., dim. 15 h 30 : la Panthère repentie.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier ; 18 h 30 : Compagnie.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 22 h 15, dim. 18 h 15 : Etranger dans la nuit.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), sam. 21 h : Finalement quoi (dern.)

POTINIÈRE (42-61-44-16), dim. 15 h, sam. 18 h, 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h, 21 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h, sam. 20 h 30 : les Chaises.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle sam. 20 h 30, mat., dim, 15 h : le Cid. – Petite Salle sam., dim. 18 h 30 : Jacques le Fataliste.

THÉÂTRE ÉCOLE MARCEAU (42-06-18-01), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Intelligence à louer.

THÉÂTRE FORTUNE (43-56-76-34), 21 h : la Dame de Monsieur.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47), sam., 21 h : Les carottes sont cuites.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Gringoire (dern.) ; 20 h 30 : Agatha (dern.) ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime (dern.).

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

## *Le music-hall*

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h + 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 18 h 30 : M. Allin.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam., dim.21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. 20 h : L. Lesha.

OLYMPIA (47-42-25-49), sam. 21 h 30 : Gato Barbieri.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) sam. 17 h 30, 21 h, dim 14 h 15, 17 h 30 : Holyday on Ice.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), sam. 22 h : Claude Maurane.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), sam. 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario, sam., 22 h 30 : T. Bozzo, P. Diliscia.

## *La danse*

ESPACE MARAIS (47-71-10-19), sam. 21 h : Danza Teatro de Argentina.

## *Opérettes*
## *Comédies musicales*

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h et 20 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

## *Les chansonniers*

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 : la France au clair de l'urne.

## *Les concerts*

SAMEDI 5 AVRIL

Radio-France (Grand Auditorium), 18 h : Musique au présent, « Autour de la Méditerranée », D. Pateau, T. Marco, L. Pfaff (dir.).

Pleyel, 20 h 30 : C. Zacharias (piano) (Scarlatti, Mozart, Schumann, Chopin).

18 Théâtre, 16 h 30 : Duo Picavet (Beethoven, Schubert, Brahms).



## *Samedi 5 - Dimanche 6 avril*

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ensemble De Musica, M. Barral (dir.) (Vivaldi, Bach, Elgar).

La Table Verte, 22 h : P. Soler (piano) (Schubert, Granados, Debussy).

DIMANCHE 6 AVRIL

Eglise de la Madeleine, 16 h : Ensemble de trompettes de Paris, N. Pilet-Wiener (orgue) (Langlais, Bach, Purcell, Scheidt).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Parke Ensemble, J. Kavan (dir.) (Mozart, Debussy, Ravel, Lancaster).

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : Nash Ensemble de Londres (Beethoven, Mozart).

Basilique du Sacré-Cœur, 17 h : N. Hakim (orgue) (Bach, Franck, Hakim).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h : K. Luederz (orgue) (Danjou, Benoist, Franck).

## *Jazz, pop, rock, folk*

BAISER SALÉ (42-33-37-71), sam., dim. 23 h : Monica Passos Quartet (dern.).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), dim. 21 h 30 : M. Attenoux Jazz Group.

DUNOIS (45-84-72-00), sam. 20 h 30 : Night Club Pascal.

GIBUS (47-00-78-88), sam. 22 h : Cérémonies. Eric Blakely and the Blame.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), dim. 22 h : Claude Bolling Big Band.

MONTANA (45-48-93-08), sam. 21 h : Quartet Joël Lacroix (dern.).

MONTGOLFIER (45-54-95-00), dim. 22 h : S. Gérault.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30, sam. : Certains l'aiment chaud.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30, sam. : Orphéon Celesta.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), sam., dim. 23 h : Gordon Beck, S. Salzmann, D. Green, A. Romano (dern.).

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : dim. Grand Orchestre Rido de Bayonne ; sam. Black Diamonds.

LA PINTE (43-26-26-15), sam. 21 h : Chimes.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam. 21 h 30 : M. Attenoux Jazz Group (dern.).

SUNSET (42-61-46-60), sam. 23 h : Yochk'O Seffer et Siegfried Kessler (dern.).

# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## *La Cinémathèque*

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 5 AVRIL

Panorama du cinéma hollandais : 17 h, Tiro, de J. Bijl (v.o., s.-t.f.) ; 19 h 15, Carte blanche à R. Chazal : la Cérémonie, de N. Oshima (v.o., s.-t.f.) ; 21 h 30, Hommage à R. Lester : Superman II (v.o., s.-t.f.).

DIMANCHE 6 AVRIL

Cycle : Les grandes restaurations de la cinémathèque française : 15 h, Mandrin, de H. Fescourt ; 17 h 15, Dorothée cherche l'amour, d'E.T. Greville ; Carte blanche à R. Chazal : 19 h, l'Histoire d'Adèle H., de F. Truffaut ; 21 h, Le Christ s'est arrêté à Eboli, de F. Rosi (v.o., s.-t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 5 AVRIL

17 h 15 et 19 h, FIAG 1986 : Une histoire du cinéma expérimental américain 1939-1972 ; 21 h, Rétrospective W. Bros 1950-1985 : Shining, de S. Kubrick (v.o., s.-t.f.).

DIMANCHE 6 AVRIL

15 h, Rétrospective W. Bros 1950-1985 : Tom Horn, de W. Wiard (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, Vendredi 13, de S.S. Cunningham (v.o., s.-t.f.) ; 17 h 15 et 19 h, FIAG 1986 : Une histoire du cinéma expérimental américain 1939-1972.

## *Les exclusivités*

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-59-52-43).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-72-71) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : Forum, Orient Express 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88).

BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.), Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-20-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

DOUCE FRANCE (Franco-all.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ENEMY (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Boite à films, 17e (46-22-44-21).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

HEARTBREAKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (32-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LINK (*) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le city Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) (H. sp.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

NATTY GANN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27), h. sp.

L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), h. sp.

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuilles, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-34-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Cinéma, 18e (45-22-46-01).

RE-ANIMATOR (A.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

REMO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

RÉVOLUTION (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – (V.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.o., V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-34-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).

ROMANCE CRUELLE (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (45-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SANS ISSUE (A.) (*) : V.o. : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – (V.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (43-36-10-96).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46). – (V.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-36-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOUKI BOUKI (Sénégalais, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-52-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

TURTLE DIARY (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

VAUDEVILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

## LES FILMS NOUVEAUX

L'AME SŒUR, film suisse de Fredi M. Murer, Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60.

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.), film américain de Lewis Teague, Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DREAM LOVER (*) (v.o.), film américain de Alan J. Pakula, Ciné Beaubourg, 3e (52-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EXIT EXIL, film français de Luc Moheim, Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

JACQUES ET NOVEMBRE, film canadien de Jean Beaudry-François Bouvier, Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

JUSTICE DE FLIC (*), film français de Michel Gérard, Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94).

A STRANGE LOVE AFFAIR (v.o.), film hollandais de Eric de Kuyper-Paul Verstraten, 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Olympic Marilyn, 14e (45-43-99-41).



# RADIO-TÉLÉVISION

## Samedi 5 avril

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**20 h 40 Série : Julien Fontanes, magistrat.**
De J. Cosmos, réal. : J.-P. Decourt. Avec J. Morel, F. Cluzet. (Redif.)
*Julien Fontanes est pris en otage par un inculpé, alors qu'il se rendait au palais de justice...*

**22 h 15 Droit de réponse : Ne nous dérangez pas.**
Emission de Michel Polac.
*Les internements abusifs. Avec le professeur A. Bourguignon, psychiatre, le docteur Nathalie Leblanc, psychiatre, MM. Félix Guattari, psychanalyste, le docteur S. Bornstein, expert psychiatre.*

**0 h Journal.**

**0 h 15 Ouvert la nuit.** Série : les Incorruptibles. (Redif.)

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 35 Variétés : Champs-Elysées**
De M. Drucker.
*Eddy Mitchell, Serge Gainsbourg, Douchka, Bronski Beat, Didier Lockwood, Anne Sylvestre...*

**21 h 55 Alfred Hitchcock présente :**
— « Erreur d'aiguillage », de I. Freedman.
*Un gangster blessé cherche un médecin désespérément.*

**22 h 25 Magazine : Les enfants du rock** (et à 23 h 50).
*Au sommaire :* Rock'n' roll graffiti *(les grands moments de la période « yé-yé » des années 60 ; extraits des émissions de TV du début des années sixties en Angleterre).*

**23 h 30 Journal.**



### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 05 Disney Channel.**
*Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».*

**21 h 55 Journal.**

**22 h 20 Feuilleton : Dynastie.**
*Les déchirements de la célèbre famille américaine.*

**23 h 05 Musiclub.**
*Spécial anniversaire : improvisation de C. Katsaris, piano, et P. Dupond, danseur ; sketch de Danny Kaye ; ouverture de « la Chauve souris » de R. Strauss.*

### FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Fraggle Rock ; 18 h, Paris kiosque ; 18 h 55, Croq'Soleil ; 19 h 50, Les recettes de Gil et Julie ; 20 h 5, Winnie l'Ourson.

### CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : Crime judiciaire ; 22 h 45, Série : Mike Hammer ; 0 h, The Devil in Miss Jones, film de H. Pachard ; 1 h 15, la Nuit porte jarretelles, film de V. Thévenet ; 2 h 35, le Masque du démon, film de M. Bava ; 4 h, Making subway ; 4 h 45, Nightkill, film de T. Post.

### LA « 5 »

**20 h 30 Variétés : Cherchez la femme.**
**22 h 30 Le grand-show du sport.**
**23 h 30 l'Homme de l'Atlantide.**
**0 h 30** Rediff. de **Cherchez la femme** et du **Grand Show du sport.**

### TV 6

**19 h et 23 h NRJ 6 ; 21 h, 6 Tonic**

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30** « Faut pas mettre le petit doigt », de Georges Michel, avec C. Piéplu, M. Robin, V. Silver...
**22 h 10** Démarches avec... Emmanuel Carrère.
**22 h 30** Musique : Gavin Bryars et ses étudiants (concert donné le 10 octobre 1985 au Conservatoire de Strasbourg).
**0 h 05** Clair de nuit.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30** Concert (en direct de la salle Pleyel) : « Quatre Sonates », de Scarlatti ; « Sonate K 333 », de Mozart ; « Scène d'enfants », de Schumann ; « Scherzos », de Chopin, par C. Zacharias, piano.
**23 h 00** Les soirées de France-Musique : archives (Dvorak, Virisek) ; à 1 h, Champ d'étoiles : voyage à travers la chanson.

## Dimanche 6 avril

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**20 h 35 Cinéma : Rio Lobo.**
Film américain de H. Hawks (1970). Avec J. Wayne, J. Rivero, J. O' Neil, C. Mitchum.
*Après la guerre de sécession, deux officiers qui ont combattu dans les camps adverses font alliance pour retrouver et punir un traître. Le dernier film de Hawks célèbre l'aventure et l'amitié virile. Un western chaleureux.*

**22 h 25 Sports dimanche soir.**
**23 h 25 Journal.**
**23 h 40 C'est à lire.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Mon ami Maigret.**
D'après G. Simenon, réal. F. Villers, avec J. Richard, J. Luccioni, G. Depardieu... (Redif.)
*Un homme a été tué de trois balles de revolver, tirées à bout portant, sur la petite île de Porquerolles.*

**22 h 05 Musiques au cœur : Salomé, le plaisir et le péché.**
Magazine d'Eve Ruggieri.
*Le plaisir s'appelle Edda Moser, un des plus beaux timbres de soprano, la superbe voix d'Anna, dans le* Don Giovanni *de Losey. Le péché, c'est Salomé, la petite princesse juive qui dansa devant son oncle Hérode Antipas la danse des sept voiles et demanda, pour enlever le dernier, la tête de saint Jean-Baptiste. Le personnage est devenu mythe. Il a fasciné les écrivains, les peintres, les compositeurs (Jorge Lavelli a demandé à Edda Moser d'être Salomé à l'Opéra de Paris).*

**23 h 05 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Portrait : Madeleine Castaing.**
De R. Rocksavage.
*« C'est la personne,* dit Françoise Sagan, *qui a révolutionné la décoration actuelle. Elle en est devenue l'impératrice et, depuis quarante ans, l'a imposée à tout le monde, à l'Europe, à l'Amérique, au Japon. » Autoportrait d'une femme « égoïste » — qui a aujourd'hui quatre-vingt-dix ans, — qui a connu Soutine, Picasso, Satie, Cocteau, Derain, etc.*

**21 h 30 Festival du film policier de Cognac.**
**22 h 00 Journal.**
**22 h 35 Cinéma de minuit : Three Strangers.**
Film américain de Jean Negulesco (1946).
Avec S. Greenstreet, C. Fitzgerald, P. Lorre (v.o. sous-titrée. N.).
*A Londres, trois personnes qui ne se connaissent pas espèrent gagner au tirage du Grand National. Sur un scénario de John Huston, un surprenant film noir — inédit — rappelant, par son atmosphère de crime et de fatalité,* le Faucon Maltais. *L'apport de Negulesco est important.*

**0 h 15 Prélude à la nuit.**
*« Le Grisby » de Jean Wiener, par C. Garden, harmonica.*

### CANAL PLUS

6 h 55, Sur les chemins de l'aventure : P.D. Gaisseau ; 7 h 45, Cabou Cadin (et à 12 h 35) ; 8 h 35, Ce plaisir qu'on dit charnel, film de M. Nichols ; 10 h 10, la Vengeance du serpent à plumes, film de G. Oury ; 12 h, Dessins animés ; 12 h 5, Canaille plus ; 13 h 5, Deux secondes pour un livre ; 13 h 10, Top 20 ; 14 h, Téléfilm : pavillons lointains ; 15 h 45, Série : Comics ; 16 h 15, Basket américain ; 17 h 55, Besoin d'amour, film de J. Schatzberg ; 19 h 35, CA Cartoon ; 20 h 30, Hammett, film de W. Wenders ; 22 h 10, la Vie de château, film de J.-P. Rappeneau ; 23 h 40, le Couloir de la mort, film de G. Trikonis ; 1 h 5, Répétition d'un meurtre.

### LA « 5 »

**20 h 30 Les dimanches du cinéma : Une langouste au petit déjeuner,** film français de G. Capitani, avec Cl. Brasseur, Cl. Auger.
*Un homme faible et maladroit, une ravissante hôtesse de l'air, un coureur de jupons et deux épouses autoritaires. Vaudeville.*

**22 h 30 La 5 en concert :** l'Orchestre Philharmonique du théâtre de la Scala interprète la « Symphonie en ré mineur », de C. Franck, dir. : C.M. Giulini.

**23 h 30 C'est arrivé à Naples,** film (1960) de Melville Shavelson. **1 h 00** Redif. de : **Une langouste au petit déjeuner ; 2 h 30 L'homme de l'Atlantide,** série américaine de science-fiction.

### TV 6

De 14 h à 24 h, programme musical.

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30** Atelier de création radiophonique : « Le lecteur et sa mouche », de J.-L. Scheffer et R. Farabet.
**22 h 30** Musique : Reinette l'Oranaise au Théâtre de la Bastille.
**0 h** Clair de nuit.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 05** Saison lyrique : (20e anniversaire du NOP, concert donné au Théâtre des Champs-Elysées le 2/2/1986) : « la Tétralogie » (« la Walkyrie »), de Wagner, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, chef de chant G. Haempel, sol. T. Zylis-Gara, U. Vinzing, J. King, D. McIntyre, W. Meier, M. Hoelle, A. Habereder...
**0 h 05** Ex libris : Quatuors à cordes du XXe siècle (œuvres de Beethoven, Stravinski, Bartok, Berg, Carter, Chostakovitch...)

### LES SOIRÉES DE LUNDI

| | |
|---|---|
| TF1 | 20 h 35, *Entre onze heures et minuit,* film de H. Decoin; 22 h 10, Etoiles et toiles; 23 h 10, Journal; 23 h 25, C'est à lire; 23 h 40, RFE. |
| A2 | 20 h 35, Les cinq dernières minutes : *Rouge marine;* 22 h, Série documentaire : Touche pas à mon poste; 23 h, Journal. |
| FR3 | 20 h 35, *la Horse,* film de P. Granier-Deferre; 21 h 55, Journal; 22 h 20, Boîte aux lettres; 23 h 15, Prélude à la nuit; 23 h 40, Espace 3. |
| CANAL PLUS | 20 h 35, *le Masque du démon,* film de M. Bava; 22 h 05, Etoiles et buts; 22 h 20, Boxe; 23 h 20, Basket américain; 0 h 50, *The Devil in Miss Jones* (no 2), film de H. Pachard; 2 h 10, Série : Mike Hammer. |
| LA « 5 » | 20 h 35, *Driver,* film de W. Hill (et à 23 h 30), 22 h 30, Série : *la Cinquième dimension* (et à 1 h 30). |

## TRIBUNES ET DÉBATS

### DIMANCHE 6 AVRIL

— *M. André Lajoinie,* président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum » de RMC, à 13 heures.

— *M. Pierre Messmer,* président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, est l'invité du « Grand jury RTL-*le Monde* » sur RTL, à 18 h 15.

— *M. Pierre Joxe,* ancien ministre de l'intérieur, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

### LUNDI 7 AVRIL

— *M. Jean Lecanuet,* président de l'UDF, est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h 15.

## A ÉCOUTER

### ÉCRIVAINS SUR LA SELLETTE

Un brin brouillon encore la nouvelle émission de France-Inter programmée le dimanche soir et consacrée aux livres. Un tantinet tâtonnante et un peu déroutante. Pas encore un rendez-vous car il lui manque un style. Mais l'idée est excellente et la formule se rode. On y retrouve la décontraction bonhomme d'« Apostrophes », l'insolence de « Droit de réponse », l'ironie de « Boîte aux lettres ». Un feu croisé de questions dans la bonne tradition du « Club de la presse ».

Un auteur confronté à plusieurs journalistes de France-Inter, du magazine *Lire* et de la presse écrite. Son portrait est d'abord esquissé, et le débat s'amorce, sur un livre d'abord — le dernier publié par l'auteur — puis sur sa carrière, ses choix, son avenir.

Le 23 mars, Michel Tournier était mis dans l'arène et n'en revenait pas de se faire égratigner, lui qui exige de sa maison d'édition qu'elle ne lui communique que les articles louangeurs écrits sur ses ouvrages.

*« Page 34, une phrase m'inquiète un peu sur votre style »,* osait Philippe Caloni avec un ton de professeur : *« La musique, s'exaspérait, montait d'instant en instant, communiquait une fièvre intenable aux corps immobiles des spectateurs. »* Si vous aviez écrit cela dans une dissertation à l'âge de dix-huit ans, vous auriez eu combien ?

Silence de Tournier qui hésita, troublé : *« Je ne sais pas. Vous trouvez cela mauvais ? »*

— *Oh, je ne trouve pas cela mauvais, je trouve cela plat... »,* continua Caloni.

Et l'auteur de s'incliner : *« Vous êtes les lecteurs... Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? »*

La semaine passée ce fut à Jean Dutourd de monter sur la sellette et d'être la cible des journalistes... mais le bougre avait suffisamment d'aplomb, d'audace et d'humour pour esquiver les pièges et faire rire l'auditoire. Et à ceux qui lui demandaient si cinquante livres, tout de même, ce n'était pas de trop, il cita d'abord Jouhandeau qui, pour la même remarque, lui déclara un jour : *« Tu sais, je suis comme les vieilles poules, j'ai tellement pondu que je ne sens plus passer les œufs. »* Mais il conclut tout de même en évoquant Voltaire. *« La littérature est une loterie dont le gros lot est d'être là trente ans après qu'on est mort. Il faut prendre le plus de billets possibles en espérant que l'un deux gagnera... Eh bien, c'est ce que je fais. »* Ce sera dimanche 6 avril, au tour de Jean-Jacques Servan-Schreiber de parer aux traits de Philippe Caloni.

ANNICK COJEAN.

★ *Inter Lire,* chaque dimanche, 19 h 30, France-Inter.

## PARIS EN VISITES

### DIMANCHE 6 AVRIL

« Chantilly » (en autocar), 13 heures, place de la Concorde, côté Tuileries, et « La maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis », 15 heures, portail Basilique (Paris et son histoire).

« La peinture espagnole, de Gréco à Goya », 10 h 30, Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« Promenade de Maubert à Mouffetard », 15 heures, sortie métro Maubert devant le 68 boulevard Saint-Germain (M. Hager).

« La Banque de France », 10 h 15, 2, rue de Radziwill (I. Hauller).

« Les salons du ministère des finances », 10 h 30 ou 15 heures, 93, rue de Rivoli.

« Pédestre en forêt de Fontainebleau », s'inscrire au 42-73-28-30.

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30 et 17 heures, grille Carnavalet (C.-A. Messer).

« La basilique Saint-Denis et ses dernières fouilles », 15 heures, hall station Saint-Denis-Basilique (M. Banassat).

« Cours et passages au faubourg Saint-Antoine », 15 heures, sortie métro Faidherbe-Chaligny (G. Botteau).

« Gravures et eaux-fortes de Rembrandt », 10 h 30, hall d'entrée Petit Palais (M. Ragueneau).

« La rue Montorgueil et l'ancienne cour des miracles », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, *métro* Abbesses (les Flâneries).

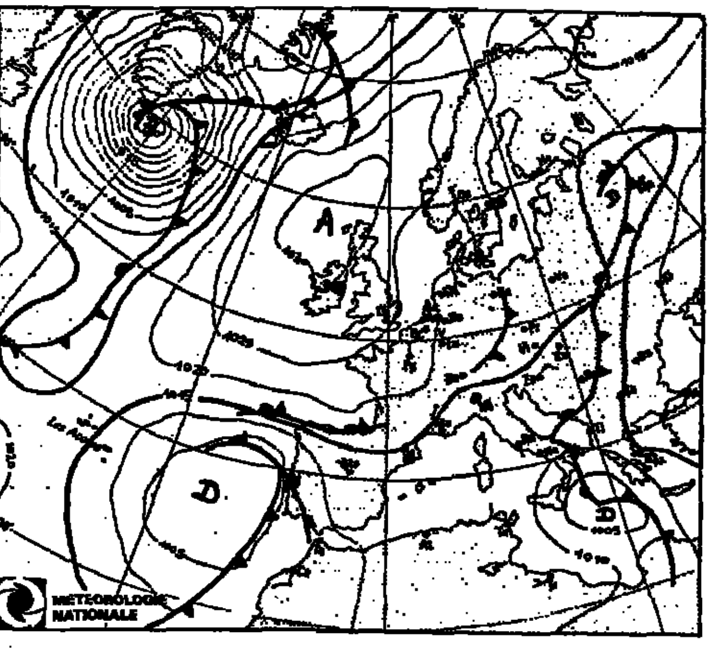
« Le Sénat, palais du Luxembourg », 15 heures, tél. 42-60-71-62 ; après 18 h 30 : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Montmartre », 15 heures, 2, rue du Mont-Cenis (Paris passion).

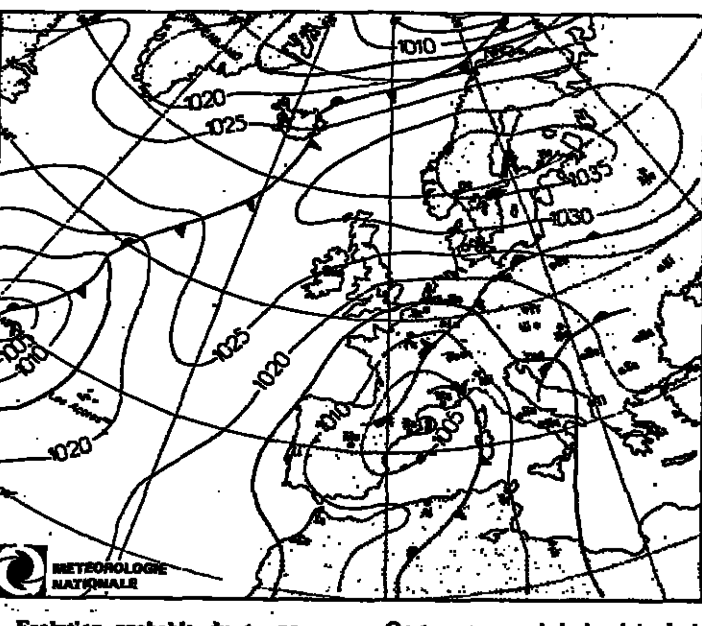
« De la petite robe noire classique à la somptueuse tenue du grand soir : cent des plus ravissantes créations de Pierre Balmain », 10 h 30 et 14 h 30, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (M. Hadda).

# MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 AVRIL 1986 A 0 h GMT




PRÉVISIONS POUR LE 7 AVRIL A 0 h GMT




**Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 avril à 0 heure GMT et le dimanche 6 avril à minuit.**

De l'air chaud venant du sud-ouest va repousser l'air froid et instable encore prédominant ce samedi. Ce conflit va entraîner de la pluie sur la majeure partie des régions.

De la Bretagne à la Normandie et au Nord, les giboulées vont persister. Il y aura peut-être un peu de soleil, mais on craindra de fréquentes averses, donnant ici ou là de la neige. L'après-midi, le vent de nord-est sera soutenu.

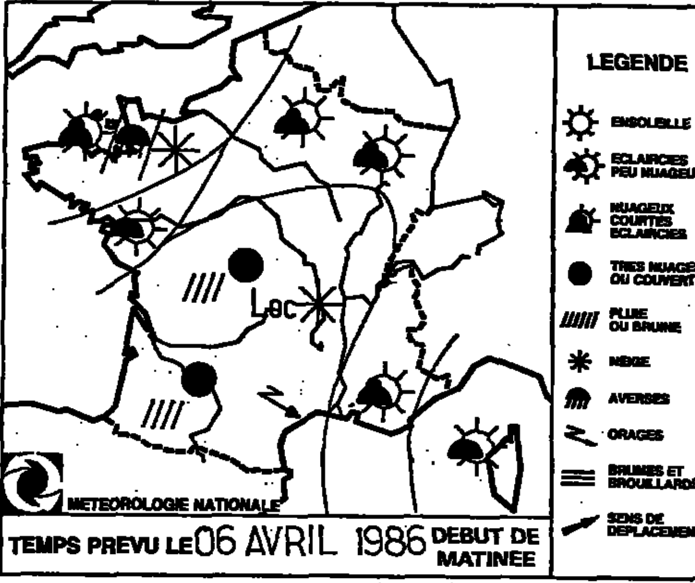
La température sur ces régions montera de 3 à 4 degrés au lever du jour, jusqu'à 9 à 11 degrés l'après-midi.

Il pleuvra dimanche matin de l'Aquitaine et des Pyrénées au Massif Central et aux Charentes. Près du relief, les pluies seront parfois orageuses.

On trouvera aussi de la pluie de la Touraine à la Bourgogne et à la Franche-Comté avec, ici ou là, un peu de neige qui ne tiendra pas.

Du Bassin parisien à la Lorraine et à l'Alsace, ainsi que des Alpes à la Côte d'Azur, les nuages seront très nombreux dès le matin. Dans la journée les pluies gagneront aussi ces régions. Au sud du 45e parallèle des orages éclateront. Au nord du 45e parallèle les pluies seront faibles en général. Sur les Ardennes et près des frontières du Nord, les précipitations pourront être neigeuses.

Les températures seront un peu inférieures aux normes saisonnières : il fera 1 à 2 degrés au minimum sur les régions du Nord-Est, 3 à 5 degrés dans le Centre, 6 à 8 dans le Midi. L'après-midi, on atteindra 14 à 16 degrés sur les régions méridionales, 10 à 14 ailleurs.




*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

**TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé**

| FRANCE | max | min | temps |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 17 | 5 | S |
| BIARRITZ | 10 | 4 | P |
| BORDEAUX | 11 | 2 | N |
| BOURGES | 8 | -1 | S |
| BREST | 8 | 0 | N |
| CAEN | 7 | 1 | A |
| CHERBOURG | 6 | 3 | N |
| CLERMONT-FERR. | 10 | 1 | N |
| DIJON | 9 | -1 | N |
| GRENOBLE St-M-H | 11 | 3 | N |
| GRENOBLE St-Geo. | 10 | 2 | C |
| LILLE | 6 | 0 | S |
| LYON | 10 | 3 | C |
| MARSEILLE-MAR. | 16 | 5 | N |
| NANCY | 7 | -1 | P |
| NANTES | 10 | 1 | S |
| NICE | 16 | 9 | N |
| PARIS-MONTS. | 9 | 2 | C |
| PARIS-ORLY | 8 | 2 | C |
| PAU | 11 | 3 | P |
| PERPIGNAN | 18 | 9 | C |
| RENNES | 9 | -2 | S |
| STRASBOURG | 6 | -2 | N |
| TOURS | 7 | 0 | S |
| TOULOUSE | 13 | 4 | P |
| POINTE-A-PITRE | 30 | 24 | N |

| ÉTRANGER | max | min | temps |
|---|---|---|---|
| ALGER | 20 | 9 | S |
| AMSTERDAM | 8 | -1 | S |
| ATHÈNES | 19 | 14 | C |
| BANGKOK | 34 | 24 | N |
| BARCELONE | 14 | 12 | N |
| BELGRADE | 26 | 11 | N |
| BERLIN | 9 | 5 | P |
| BRUXELLES | 6 | 1 | S |
| LE CAIRE | 27 | 15 | S |
| CANARIES | – | – | – |
| COPENHAGUE | 11 | 0 | S |
| DAKAR | 27 | 21 | C |
| DJERBA | 20 | 12 | S |
| GENÈVE | 10 | 4 | C |
| HONGKONG | 26 | 20 | P |
| ISTANBUL | 12 | 6 | S |
| JÉRUSALEM | 21 | 13 | S |
| LISBONNE | 17 | 11 | P |
| LONDRES | 9 | 0 | S |
| LOS ANGELES | 21 | 10 | N |
| LUXEMBOURG | 5 | -1 | N |
| MADRID | 15 | 5 | S |
| MEXICO | 29 | 12 | B |
| MILAN | 14 | 10 | C |
| MONTRÉAL | 11 | 2 | S |
| MOSCOU | 8 | 4 | P |
| NAIROBI | 27 | 16 | C |
| NEW-DELHI | 30 | 16 | S |
| NEW-YORK | 16 | 8 | P |
| OSLO | 8 | -1 | S |
| PALMA-DE-MAL. | 17 | 7 | N |
| PÉKIN | 20 | 9 | S |
| RIO-DE-JANEIRO | 30 | 26 | S |
| ROME | 19 | 9 | S |
| SINGAPOUR | 30 | 25 | C |
| STOCKHOLM | 6 | -3 | N |
| SYDNEY | 31 | 25 | C |
| TOKYO | 16 | 10 | C |
| TUNIS | 21 | 10 | S |
| VARSOVIE | 11 | 3 | C |
| VENISE | 17 | 8 | C |
| VIENNE | 11 | 6 | N |

| A | B | C | N | O | P | S | T | • |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | couvert | nuageux | orage | pluie | soleil | tempête | neige |

# Économie

## La majorité et la dévaluation du franc

*(Suite de la première page.)*

Avec un nouveau réajustement, c'est entre un quart et un tiers de sa valeur que la monnaie française aurait perdu encore par rapport à celle de l'Allemagne fédérale depuis mai 1981.

C'est un fait que, depuis mars 1983, la tenue du franc s'est considérablement améliorée, mais on ne répétera jamais assez que la solidité d'une monnaie doit se mesurer à l'aune non pas d'une seule mais de deux variables : la première est évidemment le taux de change, la seconde est presque aussi importante : le niveau du taux d'intérêt. Un taux élevé est immanquablement l'indice d'une faiblesse cachée. Cela vaut pour tous les pays, y compris pour l'orgueilleux dollar de la première présidence de M. Reagan, quand cette devise ne cessait de se revaloriser. Disons pour simplifier que le taux d'intérêt reflète la qualité moyenne du crédit dont jouissent les emprunteurs d'un pays donné.

Le gouvernement Chirac, s'il veut être à la hauteur de ses promesses, doit engager une triple action, impossible à mener à bien sans une dévaluation préalable. Cela ne veut évidemment pas dire que celle-ci sera nécessairement bien utilisée.

La première action est une opération de remise en ordre, à la faveur d'une libération des prix et notamment des prix des services, que l'on doit espérer aussi rapide et totale que possible. Il est difficile de savoir si, dans le climat actuel de désinflation, une telle politique se traduira nécessairement par une élévation significative (supérieure à un point de l'indice) du niveau général des prix. La réponse est probablement négative, mais il faut tenir compte d'un autre facteur.

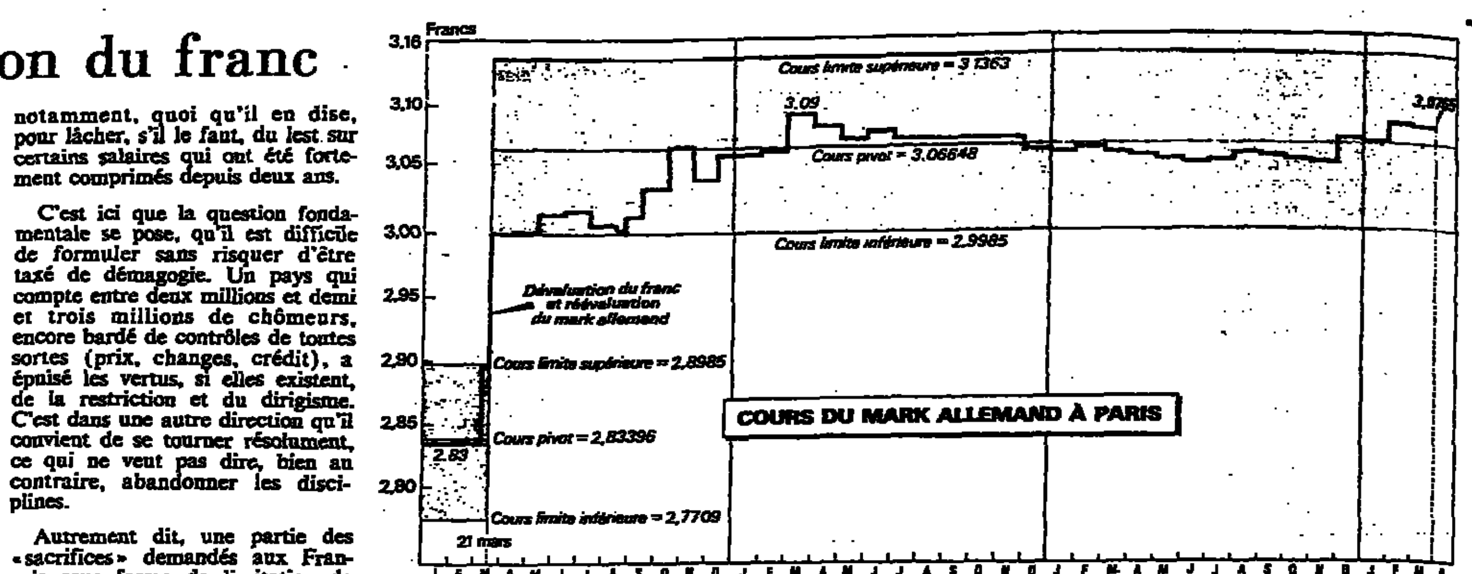
Le gouvernement précédent a laissé le déficit budgétaire monter dans des proportions inquiétantes mais masquées par la formulation d'un objectif dont la signification profonde échappe à une analyse rigoureuse : les fameux 3 % du PIB. La vérité est qu'il convient, si l'on veut diminuer les impôts qui pèsent indiscutablement sur l'effort productif, de diminuer simultanément un certain nombre de dépenses. La seule méthode rationnelle pour obtenir ce résultat est de réduire les dépenses dites d'intervention.

Le gouvernement Fabius soutenait qu'un gros effort avait déjà été fait pour diminuer les subventions. Cependant, les entreprises nationales, dont l'effort d'investissement s'est ralenti (notamment parce que les grands programmes nucléaires et de télécommunications ont déjà été réalisés), continuent à s'endetter. C'est le signe presque infaillible d'une insuffisance de leurs recettes. Si demain on doit augmenter certains tarifs, il convient que le gouvernement dispose d'une marge de manœuvre, notamment, quoi qu'il en dise, pour lâcher, s'il le faut, du lest sur certains salaires qui ont été fortement comprimés depuis deux ans.

C'est ici que la question fondamentale se pose, qu'il est difficile de formuler sans risquer d'être taxé de démagogie. Un pays qui compte entre deux millions et demi et trois millions de chômeurs, encore bardé de contrôles de toutes sortes (prix, changes, crédit), a épuisé les vertus, si elles existent, de la restriction et du dirigisme. C'est dans une autre direction qu'il convient de se tourner résolument, ce qui ne veut pas dire, bien au contraire, abandonner les disciplines.

Autrement dit, une partie des « sacrifices » demandés aux Français sous forme de limitation de leur pouvoir d'achat ou de chômage est due aux nécessités de l'assainissement, mais une autre, qui n'est certainement pas négligeable, a son origine dans l'organisation défectueuse de l'économie française, qui, à son tour, appelle, pour être dirigée, des instruments d'intervention, tels les contrôles dont il vient d'être question, qu'on peut qualifier de grossiers (malgré la sophistication des méthodes employées) dans la mesure où, pour être sûr qu'ils obtiennent l'effet recherché, il convient de frapper fort, ce qui veut dire aussi à côté. Par exemple, pour lutter contre l'inflation, on en arrive à limiter la marge de liberté des chefs d'entreprise par des restrictions qui n'ont, en définitive, rien à voir avec le problème à résoudre. Au contraire, une lutte rationnelle contre l'inflation exigerait qu'on agisse, et qu'on agisse seulement, au double niveau de la monnaie (réglage de l'émission) et de la concurrence entre les producteurs. Une authentique politique de stabilisation a ceci de remarquable que les moyens employés, loin d'être par leur nature des freins à la croissance, sont des stimulants à l'activité. En réglant l'émission de monnaie par un meilleur fonctionnement du marché monétaire – ce que les réformes de M. Pierre Bérégovoy pourraient rendre possible, – on encourage indirectement la formation de l'épargne ; en favorisant la concurrence, on ouvre les voies à l'expansion. C'est pourquoi la révision des statuts de la Banque de France, si elle est menée à bien, la refonte de la législation (héritée des fameuses ordonnances de 1945 relatives aux prix) sur les monopoles et les ententes, que prépare M. Edouard Balladur, sont, parmi quelques autres, les véritables tests sur lesquels on pourra juger l'action du gouvernement.

PAUL FABRA.




**En moyenne mensuelle, le franc s'est maintenu autour du cours pivot établi le 21 mars 1983, en raison notamment de taux d'intérêt élevés. Mais l'écart d'inflation entre la France et l'Allemagne a été de 11,5 points entre mars 1981 et mars 1983, les coûts salariaux unitaires accusant dans le même temps eux aussi un écart significatif, au détriment de la France. Ces deux paramètres expliquent la recherche d'un réajustement monétaire.**

## Un coup de pouce momentané pour les prix agricoles

Une bouffée d'oxygène pour le poumon agricole : telle peut être la conséquence immédiate de la dévaluation du franc. Mais les inconvénients inhérents à tout changement de parité demeureront plus longtemps.

Depuis leur création, en 1969, les montants compensatoires monétaires (MCM) ont empoisonné la politique agricole commune. Ces MCM sont des taxes à l'importation et à l'exportation qui, lorsqu'une monnaie change de parité par rapport à une autre, permettent aux prix agricoles théoriquement communs de rester communs. Concrètement, le pays qui dévalue voit ses exportations frappées d'une taxe (MCM négatifs) et celui qui réévalue dispose, pour les siennes, d'une subvention (MCM positifs). On voit le cercle vicieux du système : le pays à monnaie faible est pénalisé, le pays à monnaie forte récompensé. A ce jeu, l'Allemagne fédérale joue gagnante. Elle est devenue une grande puissance agricole.

On peut éviter les MCM : en relevant les prix agricoles en monnaie nationale d'un montant équivalent à celui de la dévaluation ; en baissant les prix en monnaie nationale d'un montant égal à la réévaluation. Politiquement, relever les prix sera bien accueilli, vouloir les baisser est irréaliste.

Avec la dévaluation du franc, la France devrait dans un premier temps subir à nouveau des MCM négatifs. Puis, dit-on dans l'entourage de M. Guillaume, elle devrait demander à ses partenaires de la Communauté leur accord pour le démantèlement de ces MCM accompagné d'une hausse des prix agricoles en francs. On assure, en effet, rue de Varenne, que le ministre de l'agriculture aura l'appui du premier ministre et du ministre des finances pour cette opération. Les dirigeants de l'agriculture avaient d'ailleurs pris les devants, en réclamant cette hausse de prix en cas de dévaluation, et ni M. Chirac ni M. Guillaume ne peuvent se permettre de les décevoir sur ce point.

Mais la dévaluation du franc arrive un peu trop tôt. Si elle avait eu lieu après la fixation des prix agricoles, son bénéfice en termes de prix se serait ajouté à ce que la France aurait pu arracher à la Commission et à ses partenaires européens. L'addition d'une faible augmentation obtenue à Bruxelles et d'une hausse nationale aurait peut-être permis d'approcher les 4,7 % que l'ancien président de la FNSEA comme le nouveau estiment nécessaires. Avec quelques points de hausse déjà en poche, la marge de manœuvre du ministre de l'agriculture se trouve réduite pour en obtenir d'autres autour du tapis vert.

La dévaluation a aussi pour effet de renchérir les produits importés : engrais, phytosanitaires, pétrole, machines. Certes, la baisse du prix de l'énergie rend le moment plus favorable, mais les coûts de production seront, comparativement, plus élevés en France.

L'Allemagne fédérale, à l'inverse, verra son pouvoir d'achat renforcé. Comme il est peu vraisemblable que le ministre allemand de l'agriculture accepte une baisse des prix, on devrait assister à une augmentation des MCM positifs en RFA, entraînant dans leur sillage un accroissement des MCM aux Pays-Bas, l'autre grand concurrent de l'agriculture française (1). Fort de cet avantage, M. Kiechle, ministre ouest-allemand de l'agriculture, pourrait faciliter le compromis à Bruxelles et se contenter d'une faible hausse sur les prix, voire d'un taux zéro, comme le souhaite la Commission. Ce qui n'arrangerait pas du tout les Français.

JACQUES GRALL.

(1) Actuellement les MCM sont nuls pour la France, l'Irlande, la Belgique, le Luxembourg et le Danemark. Ils sont négatifs pour l'Italie (–4 %, sauf le vin 0 %), le Royaume-Uni (–9,5 %), la Grèce (–35,3 % et –31,7 % pour le vin). Ils sont positifs pour l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas (+2,9 % pour le lait, 1,8 % pour la viande bovine et le beurre, 2,4 % sur les autres produits).

## Un système de change cohérent

Le système monétaire européen (SME) a été officiellement créé le 5 septembre 1978 à Bruxelles et est entré en vigueur le 13 mars 1979 avec pour objectif l'établissement d'un système de change cohérent grâce à des rapports stables entre les monnaies sur la base des parités ajustables. Il succédait au « serpent monétaire », élaboré en avril 1972 comme une première réaction collective des Européens aux fluctuations du dollar après la *« suspension »* le 15 août 1971, par le président Nixon, de la libre convertibilité du dollar en or. Dans ce système, la France, l'Allemagne fédérale, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas étaient convenus de limiter à 2,25 % les marges de fluctuation de leurs monnaies l'une par rapport à l'autre.

Les mécanismes du système monétaire européen, qui vient de fêter sa septième année d'existence, s'appliquent à huit monnaies : le franc français, le mark allemand, le florin néerlandais, la lire italienne, le franc belge et le franc luxembourgeois, la livre irlandaise et la couronne danoise. La Grande-Bretagne, si elle a adhéré à l'accord de création du système, ne participe pas à l'une de ses principales dispositions de régulation : le mécanisme d'intervention sur les marchés des changes.

De leur côté, la Grèce, l'Espagne et le Portugal n'ont pas encore adhéré au SME, mais la drachme grecque entre, comme la livre, dans la composition de l'ECU, et ces pays suivent attentivement les mouvements du système. C'est ainsi que le marché des changes a été fermé à Lisbonne le 4 avril comme dans les autres pays européens adhérents au SME et que l'Espagne, dont la France est le premier partenaire commercial, envisage de *« suivre le franc »*. Enfin, l'Italie continue à bénéficier de certaines dispositions spécifiques sur les limites maximales de fluctuation autorisées au sein du SME.

Le système monétaire européen fonctionne autour de deux axes :

● *L'ECU* (European Currency Unit) est une unité monétaire établie à partir d'un panier de devises et en contrepartie d'un dépôt effectué par les banques centrales de 20 % de leurs avoirs en or et en dollars auprès du Fonds européen de coopération monétaire (FECOM). La valeur de l'ECU est calculée chaque jour à partir de la somme des cours de huit devises du SME, de la livre sterling et de la drachme, établis sur leur marché national et pondéré pour tenir compte du poids relatif des économies nationales dans l'ensemble européen. Cette unité de compte est de plus en plus utilisée. C'est ainsi qu'en 1985 les émissions d'emprunts libellés en ECU sur le marché international des capitaux ont totalisé le montant record de 8,99 milliards d'ECU, soit près de trois fois plus qu'en 1984. Le 3 avril, la valeur de l'ECU était de 6,69637 F et de 2,17619 DM ;

● *Le mécanisme de change*, l'aspect le plus marquant du SME, repose sur la définition de cours pivots qui peuvent être révisés en cas de réajustement monétaire par accord mutuel entre les pays adhérents au SME et la Commission européenne. Sur la base de ces cours pivots est établie une grille qui comprend, pour chaque monnaie, un cours central calculé par rapport aux autres devises et des cours planchers et plafonds dont le franchissement déclenche des mécanismes d'intervention obligatoires (mais ces mécanismes n'ont pas joué les 3 et 4 avril, la Banque de France ayant, en concertation avec les autres banques centrales, décidé de ne pas intervenir). Les fluctuations maximales des cours autorisées de part et d'autre des cours centraux sont limitées à plus ou moins 2,25 % (sauf pour la lire italienne, qui bénéficie d'une marge pouvant atteindre 6 %) et les banques centrales sont tenues d'intervenir sur le marché afin de maintenir leurs monnaies à l'intérieur de ces limites.

*« Si l'on n'a pas respecté ce principe d'intervention, c'est pour éviter que la spéculation ne se déchaîne. Le 3 et le 4 avril, on a donc laissé les spéculateurs jouer entre eux un jeu à somme nulle »*, dit-on à Paris.

Pour faciliter les interventions des banques centrales, pourtant, trois mécanismes de crédit, créés en 1970 et en 1972, ont été renforcés lors de la création du SME. Ceux-ci permettent l'ouverture d'un crédit d'un montant illimité et d'une durée de soixante-quinze jours (renouvelable une fois sous certaines conditions pour trois mois) entre les banques centrales dans leurs monnaies ou encore l'obtention d'un crédit mutuel pour trois mois à partir d'une caisse commune ; enfin, un recours possible à un crédit à moyen terme de deux à cinq ans que peuvent se consentir les pays de la Communauté sur une enveloppe de plus de 10 milliards d'ECU.

## DANS LES COULOIRS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

### *Silence, on réajuste*

Seul le silence est grand, c'est une affaire entendue. Surtout quand le spectre de la dévaluation se profile à l'horizon. Et surtout pour ceux qui, tel M. Lionel Jospin, se veulent avant tout *« citoyen de ce pays et responsable politique, je dis bien responsable »*. Tout aussi civique, M. Michel Rocard, interrogé, s'enfuit sans un mot.

Mais il est des silences qui vous brûlent la bouche comme une pomme de terre chaude. M. Pierre Bérégovoy, à l'évidence, se consume. Il ne dit mot, M. Bérégovoy, mais ce n'est pas faute d'en avoir gros sur le cœur. D'aucuns, sur les bancs de l'hémicycle, l'ont même vu rédiger avec le plus grand soin son communiqué d'après-dévaluation. On l'a même aperçu, aussitôt après, bavardant avec M. Raymond Barre, cousin en mutisme douloureux. Mais chut ! M. Bérégovoy, pour l'instant, garde sa réprobation sous le coude et pendant le week-end, loin du front, il sera injoignable : *« J'assiste à la communion d'une nièce. »*

Il ne suffit pas de se taire. Encore faut-il le faire savoir. Dans le registre du silence ostensible, M. Giscard d'Estaing est imbattable. Il arrive. Bousculade habituelle des caméras et des micros. *« Tout le monde est prêt ? »* On s'étripe, stylos suspendus. Mais patatras pour le scoop : *« ancien ministre des finances »*, M. Giscard d'Estaing sait qu'*« en de telles circonstances rien ne doit être fait qui complique la tâche du gouvernement »*. D'autant plus que le premier ministre *« m'a informé de ses intentions »*. Rompez les rangs. La suite peut-être demain à Chamalières. En d'autres termes, M. Dominique Strauss-Kahn (PS, Haute-Savoie) ne dit pas autre chose : *« Une dévaluation, c'est comme une jolie femme. Il ne faut jamais en parler avant, car on n'est pas sûr de l'avoir après. »*

M. Laurent Fabius, lui, n'y tient plus. Réticent en début d'après-midi, le voilà dans la soirée tout à fait prêt à condamner *« une politique de petite facilité et de fuite en avant »*. Quitte à s'y reprendre à deux fois, les batteries de la télévision étant tombées à plat au milieu de sa déclaration. Entre-temps, il est vrai, la quasi-totalité des socialistes, peu sensibles à la majesté d'une réprobation silencieuse, ont condamné la probable dévaluation. *« Dévaluer le franc, c'est dévaluer la France »*, lance, superbe, M. Christian Goux. *« C'est la première dette payée au patronat »*, renchérit M. Jean Poperen. Plus nuancé, M. Jean Le Garrec se demande *« si les Allemands ont accepté de faire une partie du chemin en réévaluant le mark »*.

#### Rien pour l'asperge

*« Depuis trois semaines, on a un gouvernement qui organise lui-même la spéculation contre la monnaie dont il a la charge »*, analyse M. Henri Emmanuelli, député des Landes et ancien secrétaire d'Etat au budget. M. Emmanuelli est d'autant plus hostile à cette dévaluation qu'elle ne donnera même pas un coup de pouce aux exportations d'asperges landaises *« qui sont toutes vendues d'avance »*.

Même si l'asperge landaise n'en profite pas, les paysans, eux, apprécieront : *« C'est le premier cadeau de Chirac au corporatisme agricole et au corporatisme industriel archaïque »*, analyse M. Michel Sapin, député rocardien des Hauts-de-Seine. *« Tout de même*, s'indigne M. Jean-Pierre Destrade (Pyrénées-Atlantiques), *la réévaluation du revenu agricole n'était pas la priorité des priorités. »* Quant à M. Jack Lang, c'est bien simple, quand on lui a annoncé cette nouvelle, *« il a cru à un canular ou à un bobard »*.

Dans la majorité, pas une tête ne dépasse. *« C'est une bonne opération pour répartir »*, lance seulement M. Claude Labbé, tandis que M. Gabriel Kaspereit explique qu'*« il y avait une remise en ordre à faire. Depuis la dernière dévaluation, on a perdu 12 % par rapport à l'Allemagne »*. Tout juste M. Jacques Barrot estime-t-il qu'*« on aurait dû le faire le week-end précédent »*, et que surtout *« il ne faut pas s'en servir comme d'un outil de politique conjoncturelle »*.

Hum ! Hum ! Ce réajustement-là, hautement bénéfique aux agriculteurs de M. François Guillaume, ne passerait-il pas pour *« conjoncturel »*, donc haïssable, aux yeux de M. Barre ? Leur chef muet, les barristes se ferment comme des coffres-forts. M. Philippe Mestre n'a rien à dire et M. Edmond Alphandéry avait prévu de n'ouvrir la bouche que lorsque tout serait officiel. *« Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse. »*

DANIEL SCHNEIDERMANN.

## Faire plaisir aux uns sans mécontenter les autres

De notre envoyé spécial

Ootmarsum. – Convoquée initialement pour permettre aux ministres des finances de la CEE d'harmoniser leurs points de vue avant plusieurs échéances internationales importantes, comme le sommet des pays industrialisés de Tokyo, la réunion informelle d'Ootmarsum sera essentiellement consacrée à la demande française de réaménagement des parités au sein du système monétaire européen. Les promenades touristiques prévues pour les ministres et leurs experts seront donc transformées en « marathons » nocturnes et en discussions serrées. La région, dans le sud-est des Pays-Bas, à quelques kilomètres de la frontière allemande, avait pourtant de quoi charmer, sa situation convenant d'ailleurs beaucoup mieux à un rassemblement de cyclotouristes – Ootmarsum est située sur une des rares collines des Pays-Bas – qu'à une réunion des grands argentiers de la Communauté européenne.

Dès leur arrivée, vendredi 4 avril en fin d'après-midi, les délégations se sont séparées. Pendant que les ministres dînaient, les membres du comité monétaire – directeurs généraux des finances et numéros deux des banques centrales – entamaient une première négociation sur l'ampleur des aménagements à apporter aux parités des monnaies du SME. Point d'ancrage de la négociation : la différence souhaitable entre les parités du deutschemark et du franc français. De combien la monnaie allemande devait-elle être réévaluée et le franc dévalué ? Les responsables des autres pays ont, bien entendu, leur mot à dire dans cette traditionnelle partie de bras de fer entre Bonn et Paris.

Ainsi, les Néerlandais sont condamnés – zone mark oblige – à suivre le mark à la hausse. Les Italiens, eux, doivent en revanche accompagner la dévaluation du franc français, mais Rome ne souhaiterait pas, pour des raisons politiques, que la lire descende plus bas que le franc. La livre irlandaise, quant à elle, pourrait être dévaluée d'un montant plus élevé. Le franc belge pose un problème aigu : d'un côté, le marché joue contre cette monnaie, qui se trouve au plancher du SME depuis plusieurs mois ; de l'autre, la Belgique, très liée commercialement à l'Allemagne et aux Pays-Bas, ne souhaiterait pas un décrochage trop important par rapport au florin et au mark. *« Il n'y a pas de raisons techniques pour que le franc belge soit dévalué »*, a annoncé le ministre belge, M. Mark Eyskens, avant de partir pour les Pays-Bas.

Samedi matin, le comité monétaire a remis ses conclusions aux ministres des finances, qui devraient tenter, c'est la loi du genre, de faire plaisir aux uns sans mécontenter les autres.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

## REPÈRES

### Commerce international : réponse européenne aux menaces américaines

Graines de tournesol, pruneaux, jus de fruit, viande de cheval et miel figurent dans la vingtaine de produits sur lesquels la CEE pourrait prendre des mesures de représailles contre les Etats-Unis, indiquait-on vendredi 4 avril à la Commission européenne. Les dix-sept commissaires européens fixeront, mercredi 9 avril, la liste des produits, qui sera ensuite soumise aux Etats membres. Ils devront aussi décider si ces mesures seront appliquées au moment où les Etats-Unis mettront les leurs en œuvre, ou si la CEE doit auparavant solliciter le point de vue du GATT.

Les Américains menacent d'imposer à partir du mois prochain des quotas sur les vins blancs, les jus de fruit et les eaux minérales importées de la CEE s'ils n'obtiennent pas de compensation pour les pertes qu'ils estiment subir du fait de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE.

### Chômage : légère baisse dans les pays occidentaux

En mars, le nombre de chômeurs a diminué aux Etats-Unis et au Canada. Aux Etats-Unis, selon le département du travail, le nombre de chômeurs est revenu, en données brutes, à 8,42 millions, soit 108 000 de moins qu'en février, mais encore 80 000 de plus qu'en janvier, ce qui amène le taux de chômage à 7,2 % au lieu de 7,3 % en février. Cette évolution tient essentiellement à la création de 170 000 emplois dans l'agriculture. En données corrigées des variations saisonnières, le taux de chômage est pratiquement inchangé. Au Canada, selon Statistique Canada, le nombre de chômeurs, en données brutes, est passé de 1 341 000 en février à 1 380 000. Mais, en données corrigées, il a baissé de 1 261 000 à 1 238 000), ce qui ramène le taux de chômage à 9,6 % (contre 9,8 % en février), soit le plus bas niveau atteint depuis mars 1982 (9,3 %).

En février, dans les pays de la Communauté européenne moins la Grèce, l'Espagne et le Portugal, selon Eurostat, le nombre de chômeurs est redescendu à 16,7 millions (contre 16,8 millions en janvier). Cette baisse de 0,6 % ramène le taux de chômage de 11,9 % à 11,8 %. La baisse a touché particulièrement les femmes (– 0,2 point) et les moins de 25 ans (– 0,3 point).

LA CGT FACE AU NOUVEAU POUVOIR

# M. Krasucki : l'action syndicale ne dépend pas de la couleur du gouvernement

La CGT demeure face au nouveau gouvernement dans une apparente expectative, pour ne pas parler d'inertie. Lors d'une conférence de presse, le vendredi 4 avril, à l'issue d'une commission exécutive de deux jours, M. Henri Krasucki a évité toute déclaration « va-t-en-guerre », sans pour autant faire la moindre ouverture. Le secrétaire général de la CGT s'est même gardé de parler de « *retour du conservatisme et de la réaction* » (selon une formule employée le 1er novembre 1984 dans *le Monde*) à propos de la victoire éventuelle de la droite.

« *Vis-à-vis du gouvernement*, s'est-il contenté de dire, *nous savons à quoi nous en tenir. La CGT sera présente pour défendre les intérêts des travailleurs. Avons-nous la capacité de défendre efficacement nos intérêts ? La réponse de la CGT est oui. (...) Nous ne lèverons pas le pied de l'action syndicale au quotidien. L'action syndicale dépend non pas de la couleur du gouvernement, mais de la capacité à mobiliser les travailleurs.* » Tout en affirmant son opposition « *aux mesures envisagées* », – sans entrer dans le détail – M. Krasucki n'a annoncé aucune initiative d'action et... n'a formulé aucune proposition : « *Un programme, cela peut se commenter. Ce sont les actes qui appellent des actes. Nous réagirons en fonction des circonstances, de l'état d'esprit des travailleurs et des possibilités réelles.* »

Pour autant, il est clair que pour M. Krasucki la victoire de la droite ne traduit pas véritablement une rupture avec la politique de la majorité socialiste. Il y a une certaine continuité. « *La CGT*, a-t-il souligné, *mesure le sérieux et les conséquences* » du changement de majorité. « *Cela n'était pas inévitable. Cinq ans d'un tel pouvoir s'appuyant au départ sur un tel espoir pour s'achever sur un tel échec !* », s'est-il exclamé. « *Ce pouvoir*, a-t-il souligné à propos de la majorité battue, *n'a pas voulu faire le choix de s'attaquer au capital.* » Et il a ajouté, selon une formule significative : « *Poursuivre ce qui s'est fait serait déjà aggraver. En rajouter serait pire* ». La CGT observera donc la même attitude face à tout gouvernement « *quel qu'il soit* » dès lors qu'il « *pratique, avec des variantes, une gestion de la crise* ».

### 170 000 à 270 000 adhérents de moins

Invité à commenter les scores respectifs des partis aux élections, M. Krasucki s'est d'abord retranché derrière l'indépendance de son organisation avant de lâcher : « *Globalement, le total des voix recueillies par les diverses formations qui constituent la gauche est un des plus bas depuis longtemps. C'est un vrai problème. Le recul du Parti communiste, ce ne sont pas seulement les communistes mais beaucoup de gens dans la gauche et à la CGT qui considèrent que ce n'est pas une bonne chose.* » Au passage, il a estimé que la CGT n'avait « *aucune responsabilité* » dans ce qui s'était produit depuis cinq ans. S'il a reconnu que son organisation avait « *subi des coups* », il a affirmé que « *les forces existent et personne ne peut se permettre n'importe quoi* ».

Touché par le débat en cours au sein du PC, la CGT apparaît dans l'immédiat préoccupée par son propre recul, mis en lumière par le rapport de M. Michel Warcholak, secrétaire de la CGT, sur la syndicalisation (*le Monde* du 20 mars). Ce rapport déjà discuté en mars a donné lieu à un nouveau débat – « *extrêmement riche, positif, diversifié dans les approches, très ouvert* », selon M. Warcholak – lors du premier jour de la commission exécutive d'avril. La CGT observe certes, et à juste titre, « *une remontée électorale qui se confirme* » (notamment dans la métallurgie). Mais la perte d'adhérents est officiellement confirmée : selon une estimation encore provisoire donnée par M. Warcholak, la CGT comptait en 1985 entre 1 100 000 et 1 200 000 adhérents auxquels s'ajoutent 250 000 retraités contre 1 362 942 actifs et 259 133 retraités en 1983. Sur deux ans elle aurait donc perdu entre 170 000 et 270 000 syndiqués.

M. Warcholak a souligné que le débat entamé sur la syndicalisation n'avait rien d'éphémère. « *A l'inverse du repliement sur soi* », a-t-il affirmé, c'est un « *approfondissement de la réflexion* » destiné, sans négliger l'autocritique, à « *imprimer un mode de vie offensif, dynamique, à toute la CGT* » pour répondre au « *besoin d'une CGT forte* ». D'ici au 15 juin, les membres du bureau confédéral animeront des débats avec les syndiqués dans cent soixant-cinq unions locales, les secrétaires généraux de fédérations d'industries faisant de même dans cent autres unions, les responsables d'unions départementales étant également mis à contribution pour couvrir le champ des mille unions locales.

### La marginalisation des socialistes

Un autre problème qui se pose pour la CGT est celui de la place de plus en plus marginale qu'elle laisse à ses responsables socialistes. Les deux socialistes du bureau confédéral, M. Gérard Gaumé, membre du comité directeur du PS, et M. André Deluchat, avaient voté, le 18 mars, contre la déclaration du bureau confédéral commentant les élections législatives. Le 3 avril, M. Deluchat est intervenu à la commission exécutive pour souligner qu'il n'y avait pas continuité entre la nouvelle et l'ancienne majorité mais mise en œuvre d'une « *autre politique* », reprenant les projets du patronat. Les immigrés, aurait-il indiqué comme exemple, savent déjà faire la différence...

M. Gaumé est intervenu pour sa part dans le débat sur la syndicalisation. Plaidant pour « *une pratique démocratique de masse* », il a affirmé qu'il fallait passer d'un syndicalisme de militants à un syndicalisme de syndiqués, pour « *revaloriser* » ces derniers et se « *démultiplier* ». Il a demandé – sans succès – un grand débat public sur plusieurs mois avec l'ensemble des salariés. Se référant en partie à la CGIL italienne, il s'est prononcé pour « *une adaptation résolue et continue de la CGT* » qui, au lieu d'être crispée ou défensive, ne devrait pas craindre de se transformer et d'approfondir ses positions sur sa culture syndicale, le salariat, l'Europe et l'unité d'action.

Pour M. Gaumé, qui reste fidèle au 40e congrès de la CGT de 1978, celui de l'« *ouverture* », la centrale doit s'ouvrir davantage et affirmer son autonomie « *pour garder ou gagner des adhérents et des responsables* ». Au passage, il a dénoncé les « *conséquences graves* » du comportement « *antisocialiste* » de la CGT ces derniers mois et l'absence de critique contre « *le programme réactionnaire de la droite* ».

La commission exécutive, qui vient de se dérouler – et le comité confédéral national des 23 et 24 avril dont M. Viannet sera le rapporteur devrait le confirmer – montre que la CGT n'entend pas changer de stratégie. L'avis des minoritaires, socialistes ou non, n'a donc aucun poids, aucune influence. Une telle situation pose à court terme la question de la présence des socialistes au sein du bureau confédéral. S'ils se taisent, ils « cautionnent » cette ligne. S'ils la critiquent, ils risquent de faire figure de dissidents officiels. Ni l'une ni l'autre attitude n'est longtemps « tenable ». Dans ces conditions, pourront-ils rester encore longtemps ? Dans une large mesure, la réponse dépend de la direction du PS. Qu'attend-elle de la CGT pour la cohabitation et pour après...?

MICHEL NOBLECOURT.

LES EXCÉDENTS COMMERCIAUX DU JAPON

# Une commission prône la « transformation historique » des structures et des mentalités nippones

Le Japon prend ses marques à la veille de la visite à Washington du premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, et des grands rendez-vous économiques du printemps entre nations industrielles. Pour tenter une fois de plus de désamorcer les critiques les plus menaçantes de ses partenaires commerciaux, le gouvernement avait demandé à une commission d'experts, dirigée par l'ancien gouverneur de la Banque centrale, M. Haruo Maekawa, comment fonder plus largement la croissance sur la demande interne. Les conclusions de cinq mois de travaux, dévoilés dans le quotidien *Asahi* le 3 avril, se veulent radicales.

Estimant « *critique* » pour l'économie nippone, comme pour les grands équilibres mondiaux, la persistance d'un excédent commercial qui représentait l'an dernier 3,6 % du produit national brut, le document mis au point par la commission prône simplement une « *transformation historique* » des structures de l'économie et des mentalités de cent vingt et un millions de Japonais. Les objectifs nationaux définis sont à la hauteur de cette ambition. Selon les auteurs du rapport, il est nécessaire de promouvoir la demande interne, sans pour autant faillir à la rigueur budgétaire, ouvrir franchement les frontières aux produits importés, même agricoles, et libéraliser les marchés financiers.

Pour mieux fonder l'expansion sur la demande intérieure, la commission préconise une amélioration de l'habitat et de l'urbanisme par le biais d'incitations fiscales au secteur privé, ainsi qu'une diminution – non chiffrée – des impôts comme du temps de travail. Un développement de la consommation qui implique une profonde réforme fiscale afin de ne pas gonfler à nouveau le déficit budgétaire. En ce domaine, le document fait état de la nécessité d'effectuer une « *révision fondamentale* » des exemptions fiscales, et notamment de revoir la non-taxation de l'épargne des ménages.

### Un plan de relance prévu

L'autre grand volet du rapport, la transformation de la structure du commerce extérieur, est plus vague. Si les membres de la commission estiment qu'il est temps d'abandonner une part des protections dont bénéficie l'agriculture japonaise et de laisser les « *lois du marché s'appliquer* » à un secteur particulièrement sensible politiquement, une exception est faite pour les « *produits agricoles de base* », qui ne sont pas spécifiés. Quant à un meilleur accès des produits manufacturés étrangers, il se réalisera petit à petit, grâce à l'application des mesures de libéralisation annoncées ces derniers mois par le gouvernement, grâce aussi à des campagnes de promotion des produits venus d'ailleurs et à une meilleure information sur la façon de s'implanter au Japon. Partisan d'un aménagement du système des changes flottants grâce à des interventions concertées sur le plan international, le rapport prône enfin un développement des transactions des non-résidents et des facilités pour les capitaux étrangers.

Ce texte, qui sera discuté une dernière fois le 7 avril avec M. Nakasone, devrait être approuvé le lendemain. Sa crédibilité pourrait être renforcée par l'annonce d'un plan de relance le 8 avril. Reste à savoir si les Etats-Unis, dont le déficit commercial avec le Japon a frôlé les 50 milliardds de dollars en 1985, et la CEE, dont le solde a dépassé 11 milliards de dollars, seront convaincus par des déclarations de bonne volonté alors que chacun s'impatiente. Les entretiens de M. Nakasone avec M. Reagan prévus lors du voyage que doit effectuer du 12 au 14 avril le premier ministre nippon constitueront un premier et sérieux test.

### PRÊT IMPORTANT DE LA BANQUE MONDIALE A L'ARGENTINE

L'Argentine va obtenir un prêt de 350 millions de dollars de la Banque mondiale. Ce prêt sera utilisé pour réformer profondément le système fiscal agricole, réforme qui devrait permettre au pays de développer considérablement ses exportations animales et végétales. On estime en effet qu'actuellement l'Argentine consacre la moitié des recettes tirées de l'exportation au remboursement de ses dettes extérieures. Le vice-président de la Banque mondiale, M. David Knox, estime que ce pourcentage pourrait être ramené à 30 % d'ici trois ou quatre ans.

M. Knox a fait savoir que l'Argentine recevrait un milliard de dollars de prêt d'ici un an, le Mexique 500 millions, et le Brésil bénéficierait lui aussi de deux prêts. Les idées émises par M. Baker en octobre, à l'Assemblée du FMI et de la Banque mondiale, ont accéléré les décisions sur des dossiers qui étaient à l'étude depuis des mois, a reconnu M. Knox.

Un léger réajustement du taux de change de l'austral ainsi qu'un train de hausses des tarifs et des salaires devraient d'autre part être annoncés à la fin de cette semaine par le gouvernement argentin.

LE RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD MULTIFIBRE

# Les négociations auront lieu dans les couloirs

De notre correspondante

Genève. – Les négociations du Comité des textiles du GATT (accord sur les tarifs douaniers et le commerce sur le renouvellement de l'Accord multifibre (AMF), qui devaient se tenir durant deux jours à huis clos, sous la présidence de M. Arthur Dunkel, directeur général du GATT, ont pris fin dès jeudi 3 avril, après moins de trois heures d'exposés sans affrontement. Les participants, qui s'étaient engagés à aboutir à une politique acceptable par tous d'ici fin juillet, date de l'expiration de l'actuel AMF – accord instituant un protectionnisme textile provisoire, – se sont montrés plutôt satisfaits.

Dans sa déclaration prononcée au nom de le CEE, M. Leng a rappelé que, depuis le 11 mars, la Communauté avait mandat pour négocier le renouvellement de l'AMF, et était disposée à adopter une politique plus souple sur le plan tant bilatéral que multilatéral.

Il a également confirmé que l'objectif final devait demeurer l'application des règles du GATT au commerce des textiles aussi bien dans le cadre de l'AMF que sur le plan bilatéral.

Dans les négociations à venir, la Communauté a jugé qu'un traitement préférentiel devait être reconnu aux pays exportateurs les plus démunis, aux exportateurs de faible envergure, aux nouveaux venus et aux pays producteurs de coton. L'application de ces dispositions par la CEE devrait, selon celle-ci, être accompagnée d'un effort parallèle d'ouverture des marchés des autres pays participant à l'AMF, en fonction de leur niveau de développement et de leurs possibilités économiques. La Communauté souhaite, d'autre part, que des mesures contre les fraudes et les contrefaçons soient prévues dans les arrangements futurs.

### Front uni

Pour leur part, les pays dits en développement semblent avoir mis en sourdine les divergences qui étaient apparues entre eux lors des négociations précédentes. Leur porte-parole, l'ambassadeur Jaramillo (Colombie), a apporté des précisions sur les conclusions de la réunion qu'ils ont tenue à Pékin du 4 au 8 mars, selon lesquelles, au moment où se prépare une nouvelle libéralisation du commerce mondial, les échanges intéressant le secteur du textile et des vêtements devraient être facilités en leur faveur, alors que, jusqu'à présent, ils étaient pénalisés par l'AMF.

Selon M. Jaramillò, les difficultés qui ont provoqué des mesures restrictives dans ce secteur de la part des pays importateurs ont été largement aplanies. Par conséquent, les pays exportateurs ne trouvent pas, à son avis, de justification valable à ce qu'elles soient poursuivies et expriment leur détermination à former un front uni lors de négociations à venir, en faveur de l'abolition de l'accord.

On attendait, non sans inquiétude, la prise de position des Etats-Unis. Elle se fit attendre : l'ambassadeur Carlisle a affirmé que, de septembre 1985 à février 1986, les importations américaines de coton, de laine et de textiles tissés à la main avaient progressé de 28 %. Il est donc nécessaire, d'après lui, « *de mettre de l'ordre dans la croissance des importations et d'endiguer les augmentations dans leur volume qui seraient déstabilisantes* ». Ce qui impliquerait un renforcement des dispositions de l'AMF actuellement en vigueur. Les Etats-Unis estiment également que les pays exportateurs de textile doivent supprimer les subventions à l'exportation et toutes autres mesures préjudiciables à une saine concurrence.

D'autres négociateurs, notamment ceux du Canada et ceux des pays nordiques ont adopté une position plus proche de celle des Etats-Unis que de celle de la CEE. Cependant, les contacts bilatéraux officieux qui ont pu se nouer en marge de la réunion ont été considérés comme très importants et se poursuivront durant toute la journée du 4 avril, toujours au siège du GATT à Genève. La prochaine réunion du comité des textiles du GATT est prévue pour les 5 et 6 juin, toujours au siège de l'organisation internationale, à Genève.

ISABELLE VICHNIAC.

L'AVENIR DE LA SIDÉRURGIE

# Quelle mission pour M. Gandois ?

M. Jean Gandois a été chargé, le 4 avril, par le premier ministre d'une mission d'expertise et de propositions sur la sidérurgie. L'ancien PDG de Rhône-Poulenc, qui avait démissionné avec fracas en 1982, après la nationalisation de son groupe, alors même que la gauche l'avait maintenu à son poste, connaît bien cette industrie. Il fut directeur général de Sacilor, avant d'entrer chez Rhône-Poulenc. Après 1982, il a été chargé par les gouvernements luxembourgeois puis belge de missions semblables à celle que vient de lui confier M. Chirac.

Ce choix ne constitue donc pas une surprise, même si la date et l'origine de l'annonce de cette nomination – par le premier ministre et non par le ministre de l'industrie – étonne, y compris, semble-t-il, jusque dans l'entourage de M. Madelin lui-même... Ce dernier avait reçu M. Dollé, PDG de Sacilor, la veille, mais il ne devrait rencontrer M. Loubert, PDG d'Usinor, que lundi. Pourquoi l'Hôtel Matignon n'at-il pas attendu que le ministre de l'industrie ait fait le tour complet des deux groupes ?

Quoi qu'il en soit, une question est posée : quel peut être le rôle exact de M. Gandois ? Est-il destiné à remplacer l'un ou l'autre des PDG ou les deux, s'il juge qu'il faut fusionner Usinor et Sacilor ?

Deux problèmes sont à examiner.

Le premier concerne le diagnostic financier de ce secteur, qui, en théorie, a reçu toutes les aides publiques (20 milliards de francs sur 1986 et 1987) nécessaires pour retrouver son équilibre dans le courant du dernir semestre de l'an prochain. En théorie seulement car, en fait, ces sommes ont été avancées par le Fonds d'intervention sidérurgique (FIS), organisme public qu'il faudra bien rembourser,. en puisant dans le budget de l'Etat. Le gouvernement va-t-il revenir sur ce dispositif, accepté par la Commission européenne, afin de réduire ses dépenses ?

Le second concerne l'aval que l'Etat, actionnaire de Sacilor, doit donner à la reprise de l'entreprise ouest-allemande Arbed-Saarstahl. Cette opération devrait être neutre d'un point de vue financier, mais, sous l'angle industriel, elle remet en cause la fusion ou le rapprochement de Sacilor avec Usinor, souhaité par une partie des sidérurgistes. M. Gandois a été chargé précisément de réfléchir sur les structures de la branche. Il devra dire s'il préconise une fusion (sous une société holding) des produits plats des deux groupes, le reste (produits longs et spéciaux) ayant été déjà regroupé par M. Fabius.

Les réponses seront délicates, tant vis-à-vis de Bruxelles que des sidérurgistes lorrains, inquiets d'un rapprochement avec Usinor. Est-il vraiment nécessaire de remettre une fois de plus en chantier un plan acier ? Il n'est pas sûr que ce soit ni électoralement ni économiquement payant.

ÉRIC LE BOUCHER.

● **Pétrole : redressement des cours.** – Les cours à terme du pétrole brut ont progressé à New-York le 4 avril, les livraisons pour mai du West Texas Intermediate étant cotées à 12,74 dollars le baril et celles pour décembre à 13,89 dollars. Des menaces de grève en mer du Nord norvégienne et le sentiment des opérateurs que Washington aimerait voir une stabilisation des cours autour de 15 dollars le baril expliquent un mouvement qui a aussi été sensible en Europe où le brent a gagné 1 dollar à 11,70 dollars le baril pour livraison en mai.

● **Faible hausse des prix aux Pays-Bas.** – Les prix de détail ont augmenté de 0,1 % en mars aux Pays-Bas. La hausse en un an est de 0,7 % (mi-mars 1986 comparé à mi-mars 1985).

● **RATP : la CGT dit « non » à l'augmentation des tarifs.** – L'union syndicale CGT de la RATP estime que la demande d'augmentation de 8 % des tarifs de la RATP pour l'année 1986, formulée par M. Claude Quin, président du conseil d'administration de la Régie, est « *injuste et dangereuse* ». La CGT dénonce « *la volonté de faire payer les usagers, la dégradation du pouvoir d'achat, des conditions de travail et les suppressions d'effectifs* ». Elle s'oppose « *à l'objectif du ministre de l'équipement, M. Pierre Méhaignerie, et du vice-président du conseil régional, M. Jean-Pierre Fourcade, de faire payer 50 % du prix du transport par l'usager en poursuivant et amplifiant les orientations du gouvernement précédent* ».

# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

**Semaine du 1er au 4 avril**

### Une liesse monétaire

QUO non ascendet (où ne montera-t-il pas) ? C'est la question lancinante, qui s'est, de nouveau, posée cette semaine rue Vivienne, une semaine encore réduite à quatre séances par le chômage du lundi de Pâques. Elle n'a toujours pas trouvé de réponse. La Bourse de Paris, dont on attendait, pour le moins, qu'elle se calme un peu et prenne un bon repos, après huit séances consécutives de hausse menée tambour battant (+ 14 %), a carrément tourné le dos à la consolidation, s'offrant au passage le luxe d'arrondir son score en y ajoutant un nouveau gain de 3,5 %. Sa progression dépasse 16 % depuis le 18 mars dernier, atteint 45 % si l'on prend le début de l'année comme point de référence et 76 % en remontant au début de la reprise enregistrée le 5 octobre dernier. Dans tous les cas de figure, il n'y a qu'un mot : stupéfiant, d'autant que ces derniers jours il n'y eut qu'une seule fausse note. Mercredi, la baisse tant attendue se produisait (– 2,13 %) enfin. Survenant après la nouvelle étape de hausse franchie la veille (+ 1,64 %) et marquée d'une pierre blanche par le passage historique à 3 000 F de l'action Michelin, ce recul assez brutal avait pris l'allure d'une véritable réaction technique. Il en avait le goût et la couleur, mais ce n'en était pas une.

Ce jour-là, les professionnels du marché furent à peu près les seuls à prendre leurs bénéfices... sous l'œil goguenard des opérateurs étrangers. Et ce qui devait arriver, arriva. Le lendemain, ces investisseurs venus d'ailleurs *« qui n'avaient jamais vraiment levé le pied »*, disait-on, bousculèrent à nouveau les petites françaises effaçant toutes les traces de la baisse précédente. A la veille du week-end, la Bourse s'embrasa (+ 2,4 %). Tandis que les roulements de hausse faisaient vibrer le « parquet », le marché obligataire, lui, était au bord de la crise d'apoplexie. Un étage plus haut à 10 h 30 du matin, il avait même fallu interrompre le fonctionnement du MATIF (marché à terme des instruments financiers).

Une demi-heure après l'ouverture des cotations, le seuil fatidique des 2 % de hausse avait en effet été atteint. A 12 h 30, l'activité y reprenait encore plus fiévreuse. Tard dans l'après-midi, la Bourse refermait ses portes mais des bruissements de hausse se faufilaient encore derrière les grilles. Interrogés les derniers professionnels sortis clamaient : *« Vous n'avez encore rien vu. » « La semaine prochaine sera chaude, très chaude »*, affirmait l'un d'entre eux, *« non, démente ! »*, rétorquait son collègue. Rien en l'état actuel des choses ne semble en mesure de freiner l'irrésistible ascension du marché. Tout concourt au contraire à amplifier le phénomène. Cette semaine les résultats des entreprises pour 1985 sont tombés en rafales. Ils sont tous meilleurs les uns que les autres, parfois même étonnants, s'agissant par exemple de Chargeurs (+ 52 %) ou d'Arjomari (+ 139 %). Mais la Bourse salive pour moins que cela. L'augmentation de 14,6 % du bénéfice de Roussel-Uclaf a fait bouillir l'action de la firme du Boulevard des Invalides tandis que le score de 18,5 % annoncé par la Générale des Eaux avec un dividende majoré de 14,5 % ramenait la clientèle.

Les rumeurs d'OPA, qui enflent sous les lambris, ont contribué, elles aussi, à entretenir une atmosphère volcanique. Des listes de noms circulent. Après Valeo et Generale Biscuit, on parle de BSN, de Presses de la Cité, de Chargeurs, d'Imétal. Les esprits s'enflamment. Dans le concept anglo-saxon tous les coups sont permis et comme la capitalisation de certains groupes cotés est relativement faible par rapport à la valeur de leurs actifs, les boursiers ont vite fait de trouver chaussure au pied des « raiders » potentiels, après avoir constaté que le contrôle des susdits groupes, n'était pas toujours aussi bien verrouillé qu'on le pensait. Enfin l'on a beaucoup échafaudé sur le problème de la succession chez Moulinex avec la démission de M. Alain Saint-Martin, le directeur général, et les ennuis de santé de M. Jean Mantelet, le président.

Autres facteurs d'entraînement : les places étrangères ont, elles aussi, brûlé les planches et on murmurait à mi-voix que les Etats-Unis étaient peut-être à la veille de connaître un nouvel et prodigieux essor économique. Enfin, au moment où quelques inquiétudes ont quand même percé sur les effets pervers du contre-choc pétrolier, avec un baril à moins de 10 dollars, la Maison Blanche est sortie de sa passivité, a insisté sur la nécessité de stabiliser le marché et envoyé un émissaire dans le Golfe, chargé de jouer les bons offices. Tout s'en mêle et jusqu'aux monnaies. Paris en plus a reçu, et ce fut même là le grand événement de la semaine, le prompt renfort d'une promesse de rajustement monétaire.

Dès vendredi matin, après la sortie de la France du SME et la suspension des cotations sur tous les marchés des changes européens, il était pratiquement acquis que l'opération chirurgicale aurait lieu durant le week-end et se traduirait par une sensible dépréciation du franc contre le deutschemark. D'où la liesse observée le 4 avril autour de la corbeille, dont les effets ont encore été amplifiés par la perspective d'une baisse à la clé des taux d'intérêt.

Les investisseurs se sont, comme des fous, mis à jouer la reprise des exportations, les étrangers en tête, qui ont l'avantage sur les opérateurs domestiques de payer les valeurs françaises moins cher, le règlements des achats ne devant se faire que le 22 avril prochain, c'est-à-dire bien après le réaménagement monétaire. A la veille du week-end, les boursiers étaient catégoriques : *« Nous n'avons eu qu'un avant-goût des effets explosifs de cette cuisine monétaire. »* Quelques uns se disaient tout de même préoccupés. Personne ne connaît, en effet, la situation exacte de la Bourse de Paris. Avec l'avalanche des ordres et les « couacs » à répétition de l'ordinateur, la chambre syndicale n'a pas publié de position de place depuis trois mois. A combien s'élève le montant des achats à découvert ? Mystère. Quelques-uns le chiffrent à deux ou trois séances de Bourse, au plus. Mais beaucoup le disent « astronomique » et craignent les retours de bâton.

Avec beaucoup de philosophie, un professionnel harassé de travail, qui n'arrivait plus à rencontrer sa femme et ses enfants, assurait en soupirant : *« L'argent ne fait pas le bonheur. Notre profession est physiquement sinistrée. »* L'informatique du Palais Brongniart n'est pas mieux lotie.

ANDRÉ DESSOT.

### Valeurs à revenu fixe ou indexé

| | 4-4-86 | Diff. |
|---|---|---|
| 4 1/2 % 1973 | 1 525 | + 30 |
| 7 % 1973 | 7 638 | + 193 |
| 10,30 % 1975 | 103,20 | + 0,35 |
| PME 10,6 % 1976 | 104,50 | + 0,85 |
| 8,80 % 1977 | 125 | – 0,85 |
| 10 % 1978 | 107,60 | + 2,80 |
| 9,80 % 1978 | 106,30 | + 2,30 |
| 8,80 % 1978 | 100,62 | + 0,34 |
| 9 % 1979 | 104,50 | + 2,75 |
| 10,80 % 1979 | 110 | + 2,80 |
| 13,80 1980 | 108,60 | + 0,85 |
| 16,75 % 1981 | 111,90 | + 0,84 |
| 16,20 % 1982 | 126,70 | + 2,45 |
| 16 % 1982 | 128,30 | + 2,90 |
| 15,75 % 1982 | 123,17 | + 2,17 |
| CNE 3 % | 4 110 | + 200 |
| CNB bq. 5 000 F | 104 | + 1,10 |
| CNB Paribas 5 000 F | 105,50 | + 0,50 |
| CNB Suez 5 000 F | 103,80 | – 1,20 |
| CNI 5 000 F | 104 | + 0,80 |

### Mines, caoutchouc, outre-mer

| | 4-4-86 | Diff. |
|---|---|---|
| Charter | 30,65 | + 4,25 |
| Géophysique | 460 | + 43 |
| Imétal | 115,50 | + 17,50 |
| INCO | 119,20 | + 1,20 |
| Michelin | 3 265 | + 295 |
| Min. Penarroya | 67 | + 4,50 |
| RTZ | 85,80 | + 8,50 |
| Zambia | 1,56 | + 0,02 |

### Bâtiment, travaux publics

| | 4-4-86 | Diff. |
|---|---|---|
| Auxil. d'entreprises | 1 155 | + 5 |
| Bouygues | 1 039 | – 70 |
| Ciments Français | 829 | – 2 |
| Dumez | 1 140 | – 46 |
| GTM | 367,60 | + 17,60 |
| J. Lefebvre | 700 | + 12 |
| Lafarge | 1 440 | + 125 |
| Maisons Phénix | 309 | – 8 |
| Poliet et Chausson | 1 208 | – 47 |
| SCREG | 134 | + 15 |
| SGE-SB | 70,80 | – 3,90 |

### Mines d'or, diamants

| | 4-4-86 | Diff. |
|---|---|---|
| Anglo-American | 107 | + 3,50 |
| Amgold | 559 | + 7 |
| Buf. Gold M. | 178 | – 5,50 |
| De Beers | 57,90 | + 1,90 |
| Drief. Cons. | 130,90 | + 4,90 |
| Gencor | 100,90 | + 3,40 |
| Gold Field | 55,50 | + 1,10 |
| Harmony | 88,50 | – 0,70 |
| Randfontein | 670 | + 25 |
| Saint-Helena | 91 | – 0,85 |
| Western Deep | 272 | – 3 |

### Pétroles

| | 4-4-86 | Diff. |
|---|---|---|
| Elf-Aquitaine | 238 | + 4 |
| Esso | 423 | + 3 |
| Exxon | 430 | + 7 |
| Francarep | 295 | + 1,20 |
| Petrofina | 1 101 | + 19 |
| Pétroles B.P. | 108 | + 6 |
| Primagaz | 473 | + 2 |
| Raffinage | 108 | – 8,60 |
| Royal Dutch | 549 | + 11 |
| Sogerap | 527 | + 2 |
| Total | 333 | – 4 |

### Banques, assurances sociétés d'investissement

| | 4-4-86 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Équipement | 499,90 | + 19,90 |
| Bancaire (Cie) | 1 239 | – 11 |
| Cetelem | 1 765 | + 210 |
| Chargeurs SA | 1 400 | + 140 |
| CFF | 1 800 | + 60 |
| CFI | 628 | + 38 |
| Eurafrance | 3 160 | + 60 |
| Hénin (La) | 740 | + 15 |
| Imm. Pl.-Monceau | 955 | + 40 |
| Locafrance | 734 | + 36 |
| Locindus | 1 020 | + 44 |
| Midi | 6 310 | + 230 |
| Midland Bank | 470 | – 19 |
| O F P | 1 610 | + 90 |
| Parisienne de réesc | 2 145 | + 115 |
| Prétabail | 1 600 | – 10 |
| Schneider | 617 | + 24 |
| UCB | 721 | + 21 |

### Produits chimiques

| | 4-4-86 | Diff. |
|---|---|---|
| BASF | 1 050 | inch. |
| Bayer | 1 130 | + 21 |
| Hoechst | 1 044 | – 1 |
| Imp. Chemical | 108,70 | – 2,30 |
| Institut Mérieux | 4 497 | – 23 |
| Laboratoire Bellon | 1 410 | – 89 |
| Norsk Hydro | 139,50 | + 3,50 |
| Roussel-Uclaf | 1 710 | + 145 |

### Valeurs diverses

| | 4-4-86 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 449,20 | – 0,30 |
| Agence Havas | 1 815 | + 185 |
| Arjomari | 1 665 | + 160 |
| Bic | 672 | + 27 |
| Bis | 1 115 | + 112 |
| CGIP | 1 205 | + 95 |
| Club Méditerranée | 615 | + 10 |
| Essilor | 2 700 | + 241 |
| Europe 1 | 1 224 | + 79 |
| Hachette | 2 750 | + 400 |
| L'Air Liquide | 759 | + 80 |
| L'Oréal | 3 620 | + 230 |
| Navigation Mixte | 930 | + 10 |
| Nord-Est | 210 | + 2 |
| Presses de la Cité | 2 465 | + 315 |
| Sanofi | 750 | + 30 |
| Skis Rossignol | 1 460 | + 85 |

### Filatures, textiles, magasins

| | 4-4-86 | Diff. |
|---|---|---|
| André Roudière | 235,10 | + 4,10 |
| Agache Willot | 750 | + 25 |
| BHV | 579 | + 4 |
| CFAO | 1 820 | + 45 |
| Damart-Serviposte | 2 525 | + 405 |
| Darty | 2 810 | – 85 |
| DMC | 534 | + 7 |
| Galeries Lafayette | 1 520 | + 370 |
| La Redoute | 2 600 | + 110 |
| Nouvelles Galeries | 500 | + 13 |
| Printemps | 646 | – 23 |
| SCOA | 122 | – 0,50 |

### Métallurgie construction mécanique

| | 4-4-86 | Diff. |
|---|---|---|
| Alspi | 415 | + 19 |
| Avions Dassault-B. | 1 250 | + 85 |
| Chiers-Châtillon | 72,40 | + 2,40 |
| FACOM | 1 600 | + 51 |
| Fives-Lille | 505 | – 9 |
| Fonderie (Générale) | 160 | – 5 |
| Marine Wendel | 483 | + 67 |
| Penhoët | 1 350 | – 50 |
| Peugeot SA | 1 139 | + 24 |
| Poclain | 113 | + 6 |
| Sagem | 2 990 | + 120 |
| Vallourec | 199 | – 15,50 |

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| Michelin (1) | 118 726 | 361 490 655 |
| Martell | 203 648 | 349 711 428 |
| Moët (1) | 112 342 | 287 028 844 |
| Lafarge (1) | 213 825 | 282 215 851 |
| BSN (1) | 49 904 | 202 341 822 |
| L'Air liquide (1) | 223 246 | 159 875 561 |
| Peugeot (1) | 117 642 | 130 767 520 |
| Midi | 20 015 | 123 373 920 |
| CSF (1) | 99 256 | 117 644 955 |
| Générale Biscuit (1) | 47 426 | 116 139 255 |
| Chargeurs | 80 470 | 112 218 089 |
| Perrier | 140 314 | 95 068 548 |

(*) Séances du 26 mars au 3 avril inclus.
(1) Séance du 4 avril comprise.

### Matériel électrique services publics

| | 4-4-86 | Diff. |
|---|---|---|
| Alsthom-Atlantique | 475 | + 7 |
| CIT-Alcatel | 2 490 | + 185 |
| Crouzet | 319 | + 17 |
| Générale des Eaux | 1 415 | + 45 |
| IBM | 1 140 | + 40 |
| Intertechnique | 2 299 | + 79 |
| ITT | 342 | – 7 |
| Legrand | 3 900 | + 110 |
| Lyonnaise des Eaux | 1 312 | + 2 |
| Matra | 2 030 | + 120 |
| Merlin-Gérin | 3 399 | – 221 |
| Moteurs Leroy-Somer | 849 | – 2 |
| Moulinex | 108,90 | + 20,90 |
| Philips | 187,80 | + 3,50 |
| PM Labinal | 821 | + 71 |
| Radiotechnique | 885 | + 20 |
| SEB | 623 | + 115 |
| Siemens (1) | 2 288 | + 48 |
| Schlumberger | 247,90 | + 13,90 |
| Signaux | 585 | – 63 |
| Télémécanique Electrique | 3 760 | + 200 |
| Thomson-CSF | 1 235 | + 96 |

### Alimentation

| | 4-4-86 | Diff. |
|---|---|---|
| Béghin-Say | 502 | + 12 |
| Bongrain | 1 980 | + 21 |
| BSN G.-Danone | 4 060 | – 50 |
| Carrefour | 3 560 | + 180 |
| Casino | 1 578 | + 9 |
| Cédis | 840 | – 35 |
| Euromarché | 2 140 | + 225 |
| Guyenne et Gasc. | 705 | + 39 |
| Lesieur | 1 150 | + 40 |
| Martell | 1 830 | + 151 |
| Moët-Hennessy | 2 635 | + 400 |
| Nestlé | 35 050 | + 800 |
| Occidentale (Gle) | 975 | + 50 |
| Olida-Caby | 290 | + 51 |
| Pernod-Ricard | 1 145 | + 45 |
| Promodès | 1 299 | + 49 |
| St-Louis-Bouchon | 780 | + 200 |
| C.S. Saupiquet | 585 | + 6 |
| Source Perrier | 690 | – 29 |
| Veuve Clicquot | 3 795 | + 115 |

### LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

| Valeurs | Hausse % | Valeurs | Baisse % |
|---|---|---|---|
| Saint-Louis | + 34,5 | Signaux | – 9,7 |
| Gal. Lafay. | + 32,2 | Bail Invest. | – 9 |
| Moulinex | + 23,8 | Raff. Distrib. | – 7,4 |
| SEB | + 22,6 | Vallourec | – 7,2 |
| UFB | + 22,5 | Bouygues | – 6,3 |
| Olida | + 21,3 | Merlin Gérin | – 6,1 |
| Damart | + 19,1 | Bellon | – 5,9 |
| Imétal | + 17,9 | SGE | – 5,9 |
| Moët | + 17,9 | ECCO | – 5,8 |
| Hachette | + 17 | Comptoir Ent. | – 5,1 |
| Marine Wend. | + 16,1 | Luchaire | – 5 |
| OPFI | + 15,7 | TRT | – 4,3 |

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | Cours 27 mars | Cours 4 avril |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 79 600 | 81 200 |
| – (kilo en lingot) | 79 800 | 80 950 |
| Pièce française (20 fr.) | 553 | 550 |
| Pièce française (10 fr.) | 475 | 480 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 520 | 535 |
| Pièce latine (20 fr.) | 485 | 482 |
| Pièce tunisienne (20 fr.) | 455 | 450 |
| Souverain | 599 | 625 |
| Souverain Elizabeth II | 585 | 596 |
| Demi-souverain | 355 | 341 |
| Pièce de 20 dollars | 3 340 | 3 305 |
| – 10 dollars | 1 680 | 1 600 |
| – 5 dollars | 1 175 | 1 080 |
| – 50 pesos | 3 100 | 3 195 |
| – 20 marks | 600 | 585 |
| – 10 florins | 500 | 505 |
| – 5 roubles | 380 | 385 |

## Le groupe Mimran détient 10 % de Saint-Louis Bouchon

A peine le groupe Mimran a-t-il achevé la prise de contrôle de la société Olida-Caby, numéro un français de la charcuterie-salaison (l'opération a été officiellement terminée fin 1985) que ce conglomérat agro-alimentaire, pratiquement inconnu en France mais qui dispose d'une très forte implantation en Afrique francophone, jetait son dévolu sur un autre grand de la profession : Saint-Louis Bouchon et ses 5 milliards de francs de chiffre d'affaires.

A l'issue d'une série d'achats de titres effectués en Bourse (là où le cours de l'action a grimpé de 90 % depuis le début de l'année et de 34 % cette semaine!), ce groupe familial, présidé par M. Jean-Claude Mimran, a mis la main sur 10 % de Saint-Louis dont le reste du capital est détenu en partie par le groupe privé Worms (environ 20 %), dans une moindre mesure par la Banexi, la banque d'affaires de la BNP, et par Lesieur, et, bien sûr, par le public (40 à 50 %). Cette semaine, le cours de l'action s'est encore emballé; à tel point que la cotation a dû être «réservée à la hausse» le 3 avril sous l'effet des achats, Saint-Louis Bouchon clôturant la séance de vendredi à 788 francs.

Quatrième producteur européen sur le marché du sucre, cette société-holding coiffant un groupe composé de sociétés sucrières, intéresse certainement Mimran, considéré comme le premier groupe agro-alimentaire français d'Afrique de l'Ouest et qui dispose, avec la Compagnie sucrière sénégalaise, d'un outil fait de diverses sucreries intégrées allant de la plantation à la production. Fondé avant la dernière guerre mondiale par Jacques Mimran, ce groupe, qui dispose à présent d'une quinzaine d'unités industrielles modernes et emploie dix mille personnes, réalise un chiffre d'affaires d'environ 6 milliards de francs. Outre les sucreries, il possède également de positions fortes dans les domaines des minoteries avec les Grands Moulins de Dakar et les Grands Moulins d'Abidjan. Ses activités s'étendent à la biscuiterie, la confiserie, les pâtes alimentaires, l'alimentation pour le bétail, le commerce international du bois, des céréales et la fabrication de tubes.

Depuis cinq ans, Mimran pratique une politique prudente de renforcement de ses positions aux Etats-Unis, mais surtout en Europe, et notamment en France où le groupe veut devenir l'un des grands noms du secteur agro-alimentaire. Le rachat d'Olida-Caby procède de cette démarche, et l'entrée significative dans Saint-Louis Bouchon conforte sa position alors que l'on prête déjà à d'autres sociétés (BSN, notamment) une partie des achats enregistrés en Bourse sur les titres de la Compagnie sucrière française.

SERGE MARTI.

## MATIF

**Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 mars**

| COURS | ÉCHÉANCES | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Avril 86 | Juin 86 | Sept. 86 | Déc. 86 |
| Premier | 112,80 | 112 | 113 | 113,20 |
| + haut | 113,90 | 114 | 114 | 114,20 |
| + bas | 112,80 | 112 | 113 | 113,20 |
| Dernier | 113,15 | 113,30 | 113,30 | 113,35 |
| Cours comp. | 113,15 | 113,25 | 113,30 | 113,40 |

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 31 mars | 1er avril | 2 avril | 3 avril | 4 avril |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | – | 1 680 124 | 1 426 595 | 1 994 354 | 2 138 021 |
| Comptant | | | | | |
| R. et obl. | – | 7 249 027 | 7 904 354 | 6 508 424 | 7 721 882 |
| Actions | – | 74 381 | 569 705 | 374 043 | 447 547 |
| Total | – | 9 003 532 | 9 900 654 | 8 876 821 | 10 307 450 |
| **INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)** | | | | | |
| Françaises | – | 138,3 | 136,3 | 138,3 | – |
| Étrangères | – | 112,1 | 112,7 | 113,9 | – |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)** | | | | | |
| Tendance | – | 142,4 | 139,2 | 141,7 | 145,4 |
| **(base 100, 31 décembre 1981)** | | | | | |
| Indice gén. | – | – | – | 364,6 (1) | 372,1 |

(1) Premier indice CAC calculé depuis fin mars : 359,3 le 27 mars.



## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

**Déboussolé**

Wall Street a perdu le nord ces derniers jours. Après avoir battu un nouveau record le lundi de Pâques, le marché a été victime d'un premier accès de faiblesse, dont il allait se remettre rapidement mais brièvement. Jeudi et vendredi, les cours plongeaient à toute allure et l'indice des industrielles reperdait près de 56 points au cours de ces quarante-huit heures pour s'inscrire à 1 739,22 (contre 1 821,71 le 27 mars).

Pour tout dire, la Bourse américaine a été complètement déboussolée. Redoutant un effondrement des cours du pétrole avec la menace de krach bancaire qu'il comporte et ses effets désastreux sur l'industrie pétrolière domestique, elle a blêmi quand le prix du baril est repassé au-dessus de 10 dollars. Comprenne qui veut. Les taux d'intérêt, il est vrai, étaient remontés dans l'intervalle, et le chômage aussi. Mais les pronostics sur une reprise de la croissance se multiplient. Encore une autre contradiction, que renforce la perspective d'un assouplissement des conditions de crédit. En fait, le marché a surtout réagi à des considérations d'ordre technique. Piqués par l'on ne sait quelle mouche, les opérateurs travaillant sur les indices boursiers à terme se sont délestés à toute allure des valeurs entrant dans lesdits indices pour prendre leurs bénéfices. Cette précipitation a renforcé la conviction que cette purge, salutaire, serait de courte durée.

| | Cours 27 mars | Cours 4 avril |
|---|---|---|
| Alcoa | 43 1/4 | 41 1/4 |
| ATT | 22 1/4 | 21 7/8 |
| Boeing | 57 1/4 | 54 |
| Chase Man. Bank | 46 7/8 | 44 1/2 |
| Du Pont de Nemours | 75 | 71 3/4 |
| Eastman Kodak | 63 1/8 | 58 3/8 |
| Exxon | 56 1/4 | 55 1/8 |
| Ford | 83 1/4 | 80 1/4 |
| General Electric | 78 | 73 7/8 |
| General Motors | 88 3/8 | 88 |
| Goodyear | 36 1/2 | 33 3/4 |
| IBM | 149 1/8 | 148 1/2 |
| ITT | 47 1/2 | 44 1/8 |
| Mobil Oil | 29 | 29 1/2 |
| Pfizer | 60 3/4 | 56 1/4 |
| Schlumberger | 32 1/4 | 31 1/2 |
| Texaco | 30 1/8 | 29 1/2 |
| UAL Inc. | 57 3/4 | 53 3/8 |
| Union Carbide | 22 1/8 | 20 3/4 |
| US Steel | 22 3/4 | 21 1/8 |
| Westinghouse | 53 5/8 | 53 3/4 |
| Xerox Corp | 68 | 64 |

### LONDRES

**Une belle allure**

Le marché londonien a retrouvé cette semaine la vigueur que lui avait récemment fait perdre l'alerte sur le front pétrolier et qui lui avait fait battre tous ses records d'altitude. La fièvre des OPA a été le principal élément moteur de la reprise. En fin de semaine, on apprenait que la Lloyds Bank se proposait d'acquérir la Standard and Chartered au prix de 750 pence. Tout le secteur bancaire s'est enflammé. Les bonnes nouvelles économiques ont également dopé les énergies. Le marché a peu réagi au plongeon de Wall Street et l'annonce d'un réaménagement monétaire dans le SME l'a laissé de marbre.

Indices « F.T. » du 4 avril : industrielles, 1 420,9 (après un record à 1 425,9, jeudi) contre 1 390 ; mines d'or, 290,2 (contre 286,9) ; fonds d'Etat, 95,97 (contre 95,50).

| | Cours 27 mars. | Cours 4 avr. |
|---|---|---|
| Beecham | 361 | 386 |
| Bowater | 330 | 330 |
| Brit. Petroleum | 558 | 563 |
| Charter | 253 | 280 |
| Courtaulds | 294 | 313 |
| De Beers (*) | 753 | 740 |
| Free State Ged. (*) | 11 5/8 | 11 1/8 |
| Glaxo | 10 19/64 | 10 1/4 |
| Gt. Univ. Stores | 13 | 14 1/2 |
| Imp. Chemical | 951 | 942 |
| Shell | 783 | 768 |
| Unilever | 15 13/32 | 15 45/64 |
| Vickers | 483 | 540 |
| War Loan | 40 | 40 1/4 |

(*) En dollars.

### FRANCFORT

**La hausse reprend**

Interrompu à la veille de Pâques, la hausse a repris, lentement mais sûrement, s'accélérant en fin de semaine dans la perspective d'une réévaluation du deutschemark.

Indice de la Commerzbank du 4 avril : 2 136,5 (contre 2 085,5).

| | Cours 27 mars | Cours 4 avril |
|---|---|---|
| AEG | 332 | 330 |
| BASF | 320 | 318 |
| Bayer | 339,50 | 342 |
| Commerzbank | 322,20 | 328,50 |
| Deutschebank | 826 | 863 |
| Hoechst | 316 | 312 |
| Karstadt | 401 | 393 |
| Mannesman | 273,50 | 289 |
| Siemens | 690,50 | 708,50 |
| Volkswagen | 583 | 599,30 |

### TOKYO

**Chaud-froid**

Le chaud et le froid ont tour à tour soufflé sur le marché, favorisant, l'un la montée sur de nouvelles cimes, l'autre, un plongeon. En dénonçant la spéculation et en menaçant en même temps d'interdire les prêts destinés à l'alimenter, le gouverneur de la Banque de Tokyo a donné de fortes émotions aux opérateurs. Mais le calme est revenu, et samedi matin, la tendance se raffermissait.

Indices du 5 avril : Nikkeï, 15 124,33 (contre 15 590,90) ; indice général, 1 210,59 (contre 1 240,08).

## L'euromarché

# Un réalignement bien accueilli

Le réajustement si longtemps attendu des parités au sein du SME ne devrait pas trop affecter le marché de l'ECU, pas plus que celui de l'eurofranc français. L'euromarché s'attendait vendredi que le franc français et la lire italienne se déprécient de 4 % à 6 % vis-à-vis du deutschemark, le franc belge et la couronne danoise n'abandonnant que de 2 % à 3 % par rapport à la devise allemande, et le florin hollandais demeurant inchangé.

L'ECU va donc se déprécier légèrement vis-à-vis du deutschemark et du florin et se revaloriser par rapport aux devises plus faibles. Mais le poids du deutschemark étant plus fort au sein du panier composant la devise de la CEE, l'ECU risque d'être un peu moins fort vis-à-vis du dollar si le cours DM/dollar reste inchangé à 2,38. En revanche, tout réaffermissement du deutschemark par rapport au dollar sera bénéfique à l'ECU.

Cette seconde perspective a des chances de se vérifier parce que la devise américaine s'est un peu trop renforcée vis-à-vis de l'allemande au cours des dernières semaines.

L'effet le plus favorable pour les marchés de l'ECU et de l'eurofranc français devrait provenir de la baisse des taux d'intérêt attendue dans la foulée du réajustement. Cette détente devant intervenir sur les taux d'intérêt français, belges et italiens, elle sera bénéfique non seulement à l'ECU, mais également aux marchés de l'eurofranc, à celui, encore dans les balbutiements de l'enfance, de l'eurolire et à l'énorme marché belge des capitaux.

Dès qu'il sut vendredi matin que le processus de réajustement était enfin entamé, le marché de l'eurofranc français, qui était déjà très ferme, est passé au stade de l'euphorie. Sur le marché secondaire en partie ferme, certaines euro-émissions ne faisant plus l'objet d'offres se trouvaient uniquement recherchées. C'était le cas de l'euro-emprunt 8,625 % 1991 de Trust House Forte. Lancé la semaine précédente à un prix de 99,75, il était vendredi après-midi recherché à 100,75. Plus spectaculaire encore était la hausse des warrants Rhône-Poulenc donnant accès à des euro-obligations à dix ans dotées d'un coupon de 9,375 %. Offerts il y a un mois à un prix unitaire de 300 francs français, ils se traitaient à la veille du week-end à 435-465 francs. Le comble est qu'il n'ont même pas encore été émis et qu'ils ne sont libérables que le 17 avril prochain.

La première euro-émission en franc français d'un calendrier d'avril fixé à quatre, voire éventuellement cinq opérations, dont les durées pourront maintenant s'étendre à quinze ans, a également bénéficié de la perspective de taux d'intérêt plus bas. La Caisse nationale des télécommunications (CNT) était venue offrir lundi soir 600 milions d'euro-obligations en francs français dans le cadre d'une structure originale : l'emprunt à un taux variable pourra s'échanger jusqu'au 29 avril 1987 contre du papier à taux d'intérêt fixe. Le CCF, qui la dirige, s'est, avec cette transaction, mis particulièrement en vedette. C'est, en effet, la première fois qu'une opération de ce genre est offerte dans le secteur. Elle est une preuve additionnelle de la rapidité du mouvement de déré-gulation et d'internationalisation qui secoue présentement le marché français des capitaux.

D'une durée de dix ans, les euro-obligations CNT initiales seront émises à un prix de 100,875 % et porteront un intérêt annuel qui sera l'addition d'une marge de 0,10 % à l'indice moyen des rendements des emprunts de trois à sept ans de l'Etat français. Cet indice étant de 8,46 % au moment du lancement, l'intérêt versé au cours des douze premiers mois sera donc de 8,56 %. Les porteurs auront la possibilité d'échanger leur papier à taux flottant contre des euro-obligations de même durée, mais dont le coupon annuel sera un immuable 8,125 %. Extrêmement bien reçue, la proposition du CNT, qui bénéficie de la garantie de République française, était recherchée vendredi sur le marché gris avec une prime de 0.70 %. L'option d'échange permet aux investisseurs de jouer la baisse des taux d'intérêt tout en étant protégés contre des retours de flamme éventuels par la présence des euro-obligations à taux flottant. L'avantage pour la CNT est de se mettre en position d'obtenir des capitaux à 8,125 % l'an seulement, alors qu'il lui aurait fallu offrir un coupon de l'ordre de 8,50 % si elle avait choisi le jour du lancement de venir solliciter l'euromarché au travers d'une émission à taux fixe traditionnelle. En outre, elle va bénéficier de la prime de 0,875 % que lui procurera l'émission à un prix de 100,875 des euro-obligations originelles.

La banque Paribas a également innové dans le secteur libellé dans la devise de la CEE en lançant pour son propre compte la première euro-émission en ECU à libération partiellement différée. Tout d'abord, l'emprunt est « à robinet ouvert ». Cela veut dire que, sur un montant global de 200 millions d'ECU, 150 millions seront immédiatement émis, le solde pouvant l'être, au gré de l'émetteur et sur la base de conditions différentes, dans les six mois à venir. La première et plus importante tranche est d'une durée de sept ans et dix mois. Elle a été offerte à un prix de 100,625 avec un coupon annuel de 7,25 %, l'emprunteur s'interdisant de la rembourser par anticipation. Pour compenser le niveau du coupon qui était plus bas que celui en vigueur sur le marché primaire le jour du lancement, Paribas demande aux investisseurs de ne libérer que 10,625 % du montant le 28 avril prochain, le solde ne devant être acquitté que le 28 octobre 1986. En différant 90 % du payement, Paribas offre aux spéculateurs la possibilité de jouer sur la baisse anticipée des taux d'intérêt et, ce faisant, des coupons des émissions libellées en ECU. Le concept, déjà bien perçu lors du lancement de l'euro-emprunt Paribas, s'est avéré encore plus prophétique après que la décision de réaligner les parités au sein du SME a ouvert la voie à une baisse des taux d'intérêt en ECU.

La nouvelle et formidable envolée à New-York des cours des emprunts du gouvernement américain fausse les traditionnelles règles du jeu. Le rendement de l'emprunt américain à trente ans est passé cette semaine bien en dessous de la barre des 7,50 % et le temps n'est plus loin où le niveau des 7,25 % sera atteint, tout cela sous l'effet de massifs achats japonais. Si, toutefois, les Nippons se jettent goulument sur les émissions du Trésor des Etats-Unis, cela ne signifie pas que leur boulimie s'étende à tous les autres types de papier. En conséquence, le marché américain des capitaux et son euro-homologue sont tirés vers le haut par la progression ininterrompue des emprunts du gouvernement américain, mais ni l'un ni l'autre ne bénéficient malheureusement de la manne d'achats qui, seule, comble les émissions de l'Oncle Sam.

Cette situation a un autre effet perturbateur parce que les rendements des emprunts du Trésor des Etats-Unis servent de base de référence tant aux émissions domestiques américaines qu'à celles en dollars du marché international : la marge séparant les premières des dernières a fortement augmenté. Au début de l'année, une agence étatique française pouvait aisément, sous la garantie de la République française, euro-emprunter à partir d'un coupon de l'ordre de 30 points de base supérieurs au rendement de l'émission à même échéance du gouvernement américain. Aujourd'hui, il lui faut acquitter de 70 à 100 points de plus. Un exemple : l'emprunt 9 3/4 % 1996 de la BFCE, qui avait vu le jour sur la base d'un rendement de 30 points de base supérieurs au papier de même durée du Trésor d'outre-Atlantique, se traite maintenant à un cours qui lui est supérieur de 93 points.

Tout cela crée une grande confusion dans le marché libellé en dollars, sous l'apparence trompeuse d'un euromarché nageant dans l'allégresse. Mais vogue la galère : tout un chacun s'attend à une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Pendant ce temps, il faut se tourner vers d'autres devises que l'américaine pour trouver des secteurs où la billebaude ne règne pas en maître.

CHRISTOPHER HUGHES.

## Les devises et l'or

# Dans l'attente d'un réaménagement monétaire : hausse du dollar

Les rumeurs de rajustement monétaires à l'intérieur du SME, et le syndrome du week-end marqué par des opérations spéculatives rapides n'ont pas, cette semaine, attendu le dernier moment pour faire leur réapparition sur les marchés des changes internationaux. Pour tout dire, ils ont constitué l'événement hebdomadaire majeur éclipsant le dollar du devant de la scène, dont pourtant le redressement, le premier assez musclé depuis des mois, avait initialement retenu l'attention.

Réaménagera, réaménagera pas ? Les commentaires allaient bon train sur le sujet. Dès mercredi, les monnaies candidates à la dévaluation recommençaient à être passablement chahutées, à savoir le franc français et le franc belge, qui s'affaiblissaient derechef assez sérieusement vis-à-vis du deutschemark, appelé, lui, à la réévaluation. Le deutschemark repassait ainsi sans coup férir la barre des 3,07 F (3,0706 F contre 3,0678 F). Pour déjouer la spéculation, les autorités monétaires françaises et belges décidèrent immédiatemment de relever massivement les taux d'intérêt à vingt-quatre heures sur l'euromarché, qui passaient de 14 1/2 % à 30 % sur le franc français et de 10 1/2 % à 40 % sur le franc belge. Bien inutilement. Jeudi les devises des deux pays s'alourdissaient encore sensiblement et, objectivement, le franc français sortait du système monétaire dès lors que la Banque de France cessait d'intervenir. Vendredi, en prévision des négociations, qui devaient s'ouvrir durant le week-end aux Pays-Bas entre les ministres des finances des Douze en vue de préparer les grandes manœuvres monétaires de Washington, les banques centrales européennes décidaient de suspendre toutes les cotations sur les changes jusqu'au 7 avril et de faire le mort.

Une telle procédure étant sans précédent, des deux côtés du Rhin, les cambistes se dirent immédiatement persuadés que *« cette fois était la bonne »* et que le rajustement aurait lieu durant le week-end. Les autorités monétaires ne démentirent pas. En attendant, dans la matinée du 4 avril, avec un franc français abandonné à son sort, le deutschemark bondissait à Paris et s'échangeait entre banques de 3,15 F à 3,20 F (contre 3,0770 F). Tous ces remous ont naturellement donné des ailes au dollar, qui n'en demandait pas tant.

Pour la première fois depuis des mois, le sentiment a en effet changé ces derniers jours sur le billet vert. S'il n'est pas encore vraiment haussier, au moins n'est-il plus baissier. Confirmant l'impression générale, la devise américaine, qui, avant les fêtes pascales, avait déjà poussé une petite pointe s'est rapidement remise en selle après un petit passage à vide le 31 mars sur le marché new-yorkais, sans grande signification il est vrai avec la fermeture en ce lundi de Pâques de presque toutes les grandes places financières internationales.

De fait le lendemain le dollar avait déjà bien plus fière allure. Mercredi, il s'approchait des 7,30 F à Paris et franchissait la barre des 2,35 DM à Francfort.

A la veille du week-end, les banques françaises s'échangeaient le dollar entre 7,50 F et 7,55 F et, à Francfort, un cours de 2,39 DM pour 1 dollar était inscrit (contre 2,3175 le 27 mars).

Bref, en l'espace de quatre jours le billet vert a monté de 5,3 % par rapport au franc français et de 3,1 %, vis-à-vis du DM, le décalage provenant des hypothèses sur une réévaluation de la monnaie allemande.

Cependant la cuisine monétaire à laquelle les banques centrales européennes pourraient se livrer durant le week-end et dont le dollar a tiré un sérieux parti pour prendre de la vigueur n'explique pas tout. La Banque du Japon a été en quelque sorte l'artisan du revirement observé sur la devise américaine. Pour éviter une nouvelle glissade du dollar, retombé au voisinage de 177 yens en début de semaine, elle avait décidé d'intervenir, oh ! bien discrètement. Mardi ses achats s'étaient montés à 10 millions de dollars. Le geste était symbolique mais il avait valeur d'avertissement, la banque centrale nippone entendant ainsi faire savoir qu'elle était prête, si le besoin s'en faisait sentir, à mettre tout en œuvre pour casser toute nouvelle velléité de baisse. Ce que M. Satoshi Sumita, gouverneur de ladite banque, devait rapidement confirmer. Mais les marchés l'avaient bien entendu ainsi et différentes informations, faisant état d'un accord informel conclu entre Washington et Tokyo pour maintenir le dollar aux alentours de 180 yens, les avaient déjà renforcés dans cette conviction.

La deuxième raison avancée pour expliquer le redressement du dollar est d'origine économique. *« Nous sommes peut-être à l'aube d'une période d'expansion, qui pourrait durer jusqu'à la fin de la décennie »*, avait récemment déclaré M. Paul MacCracken, ancien conseiller économique du président Nixon. L'annonce, à la veille du précédent week-end, d'une hausse inattendue de l'indicateur avancé de l'activité économique aux Etats-Unis (+ 0,7 %) et d'une réduction de 24 % du déficit commercial américain pour le même mois ont soudain redonné du relief à ces propos jugés prophétiques.

Mais le dollar a également trouvé un sérieux appui sur le front du pétrole. Considérée comme un facteur de relance économique, la chute des prix du brut avait été jusqu'ici bien accueillie. Mais l'accélération du processus, avec un baril revenu en début de semaine à moins de 10 dollars, a soudain très vivement inquiété. Le phénomène a des effets pervers et menace de perturber gravement les circuits financiers (plusieurs petites banques américaines sont déjà en difficulté), de causer aussi de sérieux préjudices à l'industrie pétrolière américaine et, au-delà, de remettre en question l'indépendance énergétique du pays. En mettant l'accent sur la nécessité de stabiliser le marché pétrolier, M. George Bush, vice-président des Etats-Unis, à la veille d'une tournée dans les pays du Golfe, provoquait une remontée des prix du pétrole au-dessus de la barre des 10 dollars et ramenait le calme. La mise au point faite peu après par l'administration américaine sur l'objet exact de sa mission contribuait également à rasséréner. M. Bush se bornera à jouer les bons offices pour que les pays producteurs trouvent un terrain d'entente. Les marchés en ont retenu que la Maison Blanche n'était plus disposée à rester passive, mais qu'elle n'entendait pas non plus faire de l'interventionnisme. Ce changement d'attitude a fait bonne impression. Et maintenant ? La rentrée un peu inopinée de l'URSS sur le marché pétrolier après trois mois d'absence a quelque peu modifié le paysage. Mais pour l'instant le dollar a le vent en poupe. Jeudi, les experts n'écartaient pas l'idée de le voir prochainement remonter jusqu'à 2,50 DM. A la veille du week-end, la prudence était néanmoins de règle : les cambistes attendent de connaître les nouvelles parités au sein du SME pour se faire une religion.

ANDRÉ DESSOT.

## Marché monétaire et obligataire

# L'optimisme

En l'absence d'informations spécifiques provenant de la scène internationale (exception faite des déclarations de M. Henry Kaufman, le « gourou », un peu « dévalué » en ce moment, de Salomon Brothers, selon lesquelles le Fed pourrait assouplir sa politique monétaire et le taux d'escompte américain baisser à brève échéance), l'attention des professionnels s'est naturellement portée sur la modeste bourgade d'Ootmarsum située dans l'est des Pays-Bas. C'est là que se tient, au cours du week-end, la réunion des ministres des finances de la CEE appelés à se prononcer sur les réajustements monétaires à opérer au sein du SME. L'imminence de ces décisions, qui concernent au premier chef le franc français, a donné un coup de fouet au marché obligataire national en fin de semaine.

*« Le risque de change sur le franc français prend un tour favorable si la dévaluation de notre monnaie est effectivement décidée, ce qui offrirait alors de très bonnes perspectives pour le marché obligataire »*, explique un professionnel. Depuis quatre ou cinq mois, dans un contexte de baisse réelle des taux sur le long terme, le fait d'avoir un taux de l'eurofranc à 13 % (il a grimpé à près de 40 % le 3 avril) a partiellement inhibé les achats d'obligations et la nouvelle donne monétaire va relancer l'intérêt, indique-t-on.

De fait, vendredi, les obligations se sont envolées avec des hausses de 1 % à 2 % – des pourcentages importants pour ce type de marché – et les taux de rendement moyen des emprunts obligataires étaient vivement tirés en arrière. Selon la grille Paribas, ils ressortaient à 7,73 % pour les fonds d'État à plus de sept ans, en baisse de 33 centimes sur la veille (contre 8,40 % la semaine précédente) et à un taux identique pour les émissions de deux à sept ans, en recul de 27 centimes (contre 8,77 %). De même, les taux du secteur public étaient ramenés à 9,01 % brut et 7,84 % net tandis que le privé ressortait à 10,17 % brut et 8,95 % net vendredi soir.

Sur le MATIF, le fameux marché à terme d'instruments financiers qui a vu le jour le 20 février dernier, c'était l'euphorie. L'activité a été telle vendredi qu'il a fallu interrompre les échanges une heure après le début des cotations (elles démarrent à 10 heures) jusqu'à 12 h 30. Mais dès la reprise, c'était de nouveau la ruée et l'essentiel du marché s'est fait en une demi-heure après avoir atteint une « limit up » de 114,20 précédemment sur l'échéance décembre 1986, dernier cours. Ce cours équivalait à la hausse limite de 2 % autorisée et aller au-delà aurait menacé la solvabilité des vendeurs à découvert, cette « limit up » constituant une protection, via le « deposit » ou dépôt de garantie.

Pour poursuivre les transactions et calmer le marché, la chambre de compensation des instruments financiers de Paris a décidé d'obliger les intervenants à verser une somme supplémentaire de 10000 F par contrat sur chaque vente, majorant ainsi de 50 % le « deposit », actuellement fixé à 20000 F, pour le porter à 30000 F par contrat. Cette mesure d'exception témoigne de l'animation qui a régné au premier étage du palais de la Bourse sur le MATIF et le dernier cours coté, 113,40 sur décembre 1986 après un plus-haut de 114,20 en séance, dans un volume d'affaires permet d'escompter un taux de 115 ou 115,50 à la réouverture du marché lundi 7 avril, estime M. Alain Giraud, de chez Peter. Les emprunts du « gisement » qui servent de base de référence au contrat « notionnel » coté sur le MATIF devraient continuer à avoir le vent en poupe, à commencer par les OAT (obligations assimilables du Trésor) 9,90 % septembre 1994 qui ont fait l'objet d'une vente aux enchères.

Cette adjudication « à la hollandaise » (les établissements dont les soumissions sont retenues sont servis aux prix qu'ils ont proposés et pour les montants demandés) s'est déroulée le 3 avril et elle a porté sur 12,8 milliards de francs. Les soumissions ont été servies à hauteur de 32 % des demandes, avec un prix limite retenu de 109,40. Rappelons que l'OAT a pour principales caractéristiques de comporter une facilité d'assimilation, c'est-à-dire la possibilité d'un rattachement à d'autres emprunts ayant la même rubrique de cotation. Depuis le début de l'année, compte tenu de cette émission, l'État aura levé 69,8 milliards de francs sous forme obligataire pour financer le déficit budgétaire (*le Monde* du 5 avril).

Sur le marché monétaire où le taux au jour le jour contre effets privés se situait encore à 8 3/4 % en fin de semaine, les spécialistes escomptent pour la semaine prochaine une baisse du taux d'intervention de la Banque de France, lequel pourrait être ramené à « au moins » 8 % contre 8 1/4 % actuellement, une décision qui devrait donner le coup d'envoi à une baisse des taux courts en France de façon à mettre fin à l'actuel déséquilibre entre *« des taux plus bas sur le long terme et plus chers sur le jour le jour »*.

SERGE MARTI.

## Les matières premières

# Hausse du zinc - Baisse de l'étain

Remous monétaires, nouvelle chute des prix du pétrole, atténuée ensuite, fluctuations désordonnées sur les cours des métaux précieux, ont constitué les facteurs dominants de la semaine sur les places commerciales.

MÉTAUX. – *En Malaisie, les cours de l'étain ont poursuivi leur mouvement de baisse revenant à leurs niveaux les plus bas depuis la reprise de l'activité sur le marché de Kuala-Lumpur depuis le 3 février dernier. Ils sont désormais inférieurs de plus de moitié aux prix pratiqués avant la crise de l'étain, c'est-à-dire depuis la suspension des transactions sur le marché de Londres le 24 octobre 1985.*

*D'autre part, sur le marché libre, on est revenu en dessous de 3500 livres la tonne, niveau fort éloigné de l'ancien prix plancher de 8500 livres la tonne et du dernier cours pratiqué à Londres (8140 livres la tonne). Incidence de la crise, le contrôle sur les crédits accordés aux négociants va être renforcé et accordé de façon sans doute moins libérale.*

*En dépit d'une diminution persistante des stocks britanniques de métal (– 4 500 tonnes cette semaine), les cours du cuivre ont légèrement fléchi au Metal Exchange de Londres.*

*Le zinc a évolué franchement à contre-courant enregistrant une sensible progression à Londres. Les utilisateurs, redoutant une raréfaction momentanée des disponibilités, ont accru leurs achats de couverture.*

*En corrélation avec la chute des prix du pétrole, les cours des métaux précieux ont sensiblement fléchi, surtout ceux de l'argent. Le platine, à l'inverse des semaines précédentes, a suivi le mouvement.*

DENRÉES. – *Après une courte pause, les cours du café ont repris le chemin de la baisse avec une plus grande abondance de marchandise disponible. La Colombie, second exportateur mondial, compte bien se substituer au Brésil pour certaines livraisons à effectuer dans le cadre de l'accord international. Le Brésil aura une récolte inférieure aux dernières prévisions, à cause de la sécheresse. La Colombie a profité de la situation pour augmenter de 15 cents par livre le prix de son café arabica.*

*Le sucre a consolidé facilement sa hausse récente. Des reports de livraison de la part du Brésil et de Cuba, fournisseur privilégié de l'URSS, la perspective d'achats relativement importants pour le compte de ce dernier pays et de l'Inde, la perspective d'un déficit mondial de production d'au moins 4 millions de tonnes pour la première fois depuis plusieurs années pour la saison 1986-1987 sont à l'origine de la flambée soudaine des cours.*

*Nouvelle baisse des cours du cacao.*

### LES COURS DU 3 AVRIL 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

**MÉTAUX.** – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 972 (985) ; à trois mois, 995 (1 003) ; plomb, 251,50 (249,50) ; zinc, 444 (410) ; aluminium, 793,50 (807,50) ; nickel, 2 730 (2 710) ; argent (en pence par once troy), 358 (373). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,15 (67,20) ; argent (en dollars par once), 5,15 (5,56) ; platine (en dollars par once), 407,2 (426). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo) 14,50 (15,70).

**TEXTILES.** – **New-York** (en cents par livre) : coton, mai, 64,05 (65,56) ; juil., 64,51 (65,99). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, mai, inch. (620). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mai, inch. (42,50).

**CAOUTCHOUC.** – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 190,50 (193,50).

**DENRÉES.** – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 1 833 (1 883) ; juil., 1 886 (1 993) ; sucre, mai, 8,99 (8,75) ; juil., 8,56 (8,86) ; café, mai, 232,20 (245,01) ; juil., 237,30 (252,32). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mai, 195,80 (196) ; août, 195,60 (197,60) ; café, mai, 2 346 (2 442) ; juil., 2 398 (2 305) ; cacao, mai, 1 395 (1 419) ; juil., 1 432 (1 452). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 475 (1 505) ; sept., 1 530 (1 521) ; café, mai, 2 540 (2 580) ; sept., 2 690 (2 700) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 685 (1 571) ; août, 1 711 (1 615). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mai, 152,90 (155,50) ; juil., 153,50 (155,40). – **Londres** (en livres par tonne), juin, 130,8 (131,50) ; août, 126,8 (125,2).

**CÉRÉALES.** – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mai, 305,25 (303,50) ; juil., 250,25 (251,75) ; maïs, mai, 234 (233) ; juil., 229 (228,75).

**INDICES.** – Moody's, 950,10 (961,50) ; Reuter, 1 828,70 (1 812,50).

Le Monde

APRÈS L'ARRESTATION D'ANDRÉ OLIVIER A LYON

# Le groupe terroriste Action directe perd un de ses principaux responsables

**La prise est grosse, sans équivalent de longue date. Pour pouvoir l'exploiter en toute tranquillité, en tirer tous les fils loin de la rumeur médiatique, magistrats et enquêteurs lyonnais en ont, ces derniers jours, minimisé l'importance. Mais maintenant qu'ils sont bien sûrs de leur fait, ils laissent filtrer la vérité : André Olivier, arrêté le 28 mars à Lyon, serait l'un des chefs, sinon le principal responsable, de la branche nationale d'Action directe.**

C'est le vendredi soir 28 mars, vers 19 h 30, en plein centre de Lyon, que plusieurs dizaines de policiers, mêlant des équipes des renseignements généraux (RG) venues de Paris à des renforts lyonnais associant la police judiciaire et la DST, entourent une voiture et interpellent, sans que soit tiré un seul coup de feu, ses deux occupants. L'un ne voudra pas décliner son identité. Un temps, les policiers croient tenir Georges Cipriani, considéré comme l'un des militants « durs » d'Action directe. En fait, il s'agit de Bernard Blanc, vingt-six ans, sans passé politique avéré, mais connu de la police pour divers trafics. C'est ainsi que le 1er août 1985 il avait été arrêté, puis condamné, pour avoir maquillé des véhicules volés. Le 29 janvier dernier il était sorti de prison et se trouvait en liberté conditionnelle (*le Monde* daté 30-31 mars).

La personnalité du second occupant, qui ne fait aucune difficulté pour reconnaître son identité et assure aux enquêteurs ne pas renier ses engagements passés, suscite bien plus l'intérêt des policiers. Né le 16 mars 1943, à Sainte-Colombe (Rhône), âgé donc de quarante-trois ans, André Olivier fut, dans les années 70, un militant maoïste, notamment au Secours rouge et au comité d'action des prisonniers. Selon les policiers, il aurait participé à des réunions clandestines de la Gauche prolétarienne, après sa dissolution, et à la naissance de l'éphémère NRP (Nouvelle Résistance populaire). Résidant à Lyon jusqu'en 1979, il est alors de toutes les causes gauchistes, mais avec une prédilection pour l'ultra-gauche, participant ainsi au comité de soutien aux prisonniers politiques de la Fraction armée rouge ouest-allemande (la RAF ou « bande à Baader »).

En 1979, il vient s'installer à Paris ; on le retrouve dans la mouvance autonome mais, selon les renseignements généraux, il participe à la création, cette année-là, d'Action directe. Il aurait joué, pour cela, l'intermédiaire entre les anciens des GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationaliste), parmi lesquels Jean-Marc Rouillan, et ceux des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), parmi lesquels Frédéric Oriach. A l'époque, les policiers pensent qu'il n'est pas étranger aux premiers attentats d'Action directe — essentiellement des mitraillages de façades de bâtiments administratifs — mais n'en ont pas la preuve. Ils n'iront pas plus loin : la trace d'André Olivier se perd à partir de la même année 1979. Une seule certitude policière alors : son pseudonyme ou surnom, « Raymond la science », référence à l'intellectuel artificier de la bande à Bonnot au début de ce siècle.

Voilà donc qu'il réapparaît, sept ans plus tard. L'arrestation et les perquisitions qu'elle entraîne permettent de saisir un matériel impressionnant : dix pistolets automatiques, un fusil à canon scié, un pistolet mitrailleur UZI de fabrication israélienne, des perruques et des vêtements pour se déguiser, une demi-douzaine de faux papiers d'identité, des plaques de voiture maquillées et, surtout, près de 100 kilos de documents divers.

## Quatorze mois d'enquête

Minutieuse, l'exploitation commence. Une équipe, triée sur le volet, de policiers de la PJ, de la DST et des RG y participe, sous le contrôle direct du préfet de police de Lyon et sous l'impulsion de M. François Le Mouël, chef de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), qui se rend, jeudi dernier, à Lyon. L'examen des documents confirme les soupçons policiers : André Olivier a été associé aux nombreux attentats à la bombe perpétrés par Action directe entre 1982 et 1985 et fut au cœur du dispositif clandestin du groupe terroriste dans l'Hexagone.

Une confirmation parce que les policiers ne sont pas tombés sur André Olivier par hasard. Ils savaient déjà à qui ils avaient affaire, mais avec cette incertitude classique en police judiciaire : un soupçon n'est pas une preuve. C'est la face cachée de l'enquête : elle a commencé il y a quatorze mois, début 1985, lors de la radicalisation d'Action directe, sanctionnée par l'assassinat de l'ingénieur général René Audran et la proclamation d'une fusion avec la Fraction armée rouge renaissante.

A cette époque, les policiers sont dans le flou. Une vague d'arrestations, en décembre 1984, a eu pour conséquence paradoxale de tirer trop de fils et de mettre hors circuit certaines personnes discrètement prises en filature. La police n'a plus, comme par le passé, d'infiltrés au sein du groupe qui semble s'être professionnalisé et fonctionner de façon très cloisonnée.

C'est dans ce climat que la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), sa section « recherches » et les services lyonnais des RG tentent de localiser André Olivier. Ils partent du principe qu'il faut tout recommencer à zéro en retrouvant les anciens d'Action directe, les fondateurs et le noyau dur originel. Pas à pas, en repérant la fille d'Olivier, âgée de seize ans, ils remontent jusqu'à lui. Le résultat est là : un bond dans la connaissance du fonctionnement du terrorisme français.

André Olivier s'était en effet séparé de Jean-Marc Rouillan et avait fondé son propre groupe opérationnel. Sans choisir la voie de l'alliance avec d'autres groupes européens, il ne se contentait pas d'utiliser le sigle Action directe. Pour les enquêteurs lyonnais, c'est *« la première fois que la documentation totale d'un groupe terroriste est saisie »*. Le groupe en question se limitait à quatre personnes, selon eux : outre Olivier, Bernard Blanc, qui n'était pas un petit truand comme on l'a cru au départ, la compagne d'Olivier, Joëlle Crépet, elle aussi arrêtée et inculpée, et enfin un quatrième comparse, en fuite, Max Frérot.

Ainsi la mouvance terroriste française fonctionnerait désormais de façon éclatée, composée de très petits groupes n'utilisant jamais le téléphone et n'ayant pas — ou très exceptionnellement — de contacts entre eux. Ce qui explique les difficultés rencontrées par la traque policière, dont faisait état, en décembre 1985, un rapport de M. Le Mouël à M. Pierre Joxe. Entraves qui n'empêchent pas le succès, un succès qui, par le hasard des dates, profitera à la nouvelle équipe gouvernementale, mais qui doit tout, pourtant, au travail des directions et des responsables mis en place par l'ancienne majorité...

EDWY PLENEL.

# Polémique franco-américaine à propos d'« accords secrets » contre le terrorisme

Un porte-parole du Quai d'Orsay a catégoriquement démenti, vendredi 4 avril, des informations publiées le même jour par le *Los Angeles Times*, et selon lesquelles la France ainsi que l'Italie auraient passé dans les années 70 des accords secrets avec la Libye et l'OLP autorisant le libre passage de terroristes sur leur territoire en échange d'une immunité contre les attentats. *« Nous n'accordons aucun crédit à des allégations de source anonyme et les rejetons catégoriquement »*, a-t-il ajouté.

Auparavant, un porte-parole de l'ambassade de France à Washington, cité par le quotidien américain, s'était refusé à tout commentaire, prédisant néanmoins : *« Si quelque chose comme cela a existé, cela a été fait il y quelque temps, et secrètement. »* A Rome, le cabinet de M. Craxi a rejeté ces rumeurs comme *« dénuées de tout fondement »*.

Le *Los Angeles Times* rappelait notamment le cas d'Abou Daoud, organisateur présumé de l'attentat de Munich en 1972, arrêté en 1977 à Paris avant d'être relâché quelques jours plus tard, et citait les propos suivants d'un responsable non identifié du département d'Etat : *« La France avait un accord avec la Libye et un autre avec l'OLP. En résultat, les Français voyaient passer dans leurs aéroports un terroriste connu et ne levaient pas le petit doigt. »* Toujours selon le journal américain, ces accords auraient été sabotés par les terroristes eux-mêmes, notamment avec les récents attentats de Paris et de Rome.

Un autre responsable américain, clairement identifié celui-là, M. Robert Oakley, directeur du bureau du contre-terrorisme au département d'Etat, a, pour sa part, déclaré à la National Public Radio américaine à propos des Européens de l'Ouest : *« Ils admettent en privé que ces arrangements qu'ils ont eus leur ont littéralement explosé au visage, dans les aéroports et les cafés. Vous avez un* gentleman's agreement *avec des terroristes, mais vous découvrez qu'ils ne sont pas des gentlemens. »*

Interrogé sur l'article du *Los Angeles Times*, le porte-parole officiel du département d'Etat, M. Bernard Kalb, a minimisé ces informations, admettant qu'il y *« avait eu dans le passé des indications selon lesquelles des responsables de certains pays auraient tenté de conclure des arrangements avec des terroristes »*, mais ajoutant qu'*« actuellement, tous les pays européens ont un degré élevé de préparation en matière de sécurité »*. Les efforts de l'Italie, a-t-il ajouté notamment, *« sont exemplaires et sa coopération* [avec les Etats-Unis sur ce point] *est un modèle pour d'autres pays »*.

## Une mise au point de l'Elysée sur le sommet de Tokyo

A Paris, d'autre part, l'Elysée a diffusé une mise au point à la suite des informations selon lesquelles la France avait changé d'attitude à propos de la discussion du problème du terrorisme au prochain sommet de Tokyo (*le Monde* du 5 avril).

Sans démentir ces informations, un communiqué de la présidence de la République rappelle que la France *« a toujours été favorable à ce que les questions politiques d'actualité soient évoquées, notamment lors des dîners (...) mais elle souhaite que ces sommets conservent leur caractère informel et principalement économique. Elle se détermine donc sur les projets de déclarations en fonction de leur contenu »*. « L'Elysée ajoute : *« La France continue de s'opposer à ce que ces sommets des Sept deviennent un directoire politique du monde. Elle veut garder l'indépendance de sa politique étrangère. Il ne faut pas que, sous prétexte de lutter contre le terrorisme, sa politique étrangère soit liée par des décisions d'autres instances. »*

## Soupçonnés de préparer des attentats

### QUATRE PERSONNES DONT DEUX DIPLOMATES LIBYENS SONT EXPULSÉES DE FRANCE

Selon le *Washington Post* du samedi 5 avril, la France a récemment expulsé quatre personnes soupçonnées de préparer un attentat contre un service consulaire américain à Paris. La France aurait expulsé un Algérien, un Tunisien et deux Libyens, selon une source gouvernementale américaine non identifiée, citée par le quotidien. Cette information est confirmée et précisée de source policière française.

Au ministère de l'intérieur, on confirmait en effet, ce samedi, que, dans le cadre de deux affaires distinctes, quatre personnes susceptibles de commettre des attentats terroristes contre des objectifs américains en Europe ont été interpellées, puis interrogées — notamment par la DST — et devaient quitter le territoire français dans la journée.

Il s'agit, d'une part, de deux Libyens ayant statut diplomatique, et d'autre part d'un Algérien et d'un Tunisien. Les premiers ont été, selon les usages, « invités à quitter le territoire », les seconds ont été expulsés. Ces mesures préventives s'inscrivent dans le cadre de la riposte aux menaces du colonel Kadhafi après l'affrontement militaire avec la VIe flotte américaine. On ne confirme pas cependant que les personnes concernées préparaient un attentat précis dont l'objectif aurait été connu.

## En Grande-Bretagne

### UN « CADEAU » INATTENDU DE M. MURDOCH AUX SYNDICATS DU LIVRE

M. Robert Murdoch, patron du groupe de presse News International (*Times, Sunday Times, Sun* et *News of the World*), a fait, vendredi 4 avril, une proposition inattendue aux syndicats du Livre britanniques, avec lesquels il est en conflit depuis plus de dix semaines : il leur offre gratuitement ses anciens locaux du *Times* et du *Sunday Times*. Valeur : 60 millions de livres sterling. (environ 660 millions de francs).

Selon le magnat de la presse, les deux vastes immeubles qui abritaient les rédactions et l'imprimerie du *Times* et du *Sunday Times* — un peu à l'écart de Fleet Street, le quartier de la presse à Londres — pourraient être utilisés pour créer le quotidien de gauche que le mouvement syndical et le Parti travailliste voulaient fonder en 1984, mais auquel ils avaient dû renoncer faute de moyens financiers. Toujours, selon M. Murdoch, ce quotidien pourrait employer une partie, ou la totalité, des quelque cinq mille cinq cents ouvriers du Livre qu'il a licenciés sans indemnité.

Ce « cadeau » ne semble pas combler les vœux des syndicats. En effet, Mme Brenda Dean, responsable de SOGAT 82 (une des deux organisations syndicales du Livre), a estimé que la proposition de M. Murdoch ne pouvait être considérée, à elle seule, comme la solution au conflit.

Chacun semble donc camper sur ses positions. Encore que M. Murdoch ait laissé entendre qu'il était ouvert à toute négociation sur les *« problèmes d'argent »*, allusion à d'éventuelles indemnités de licenciement.

AU PROCÈS DE PALERME

# *Tommaso Buscetta mafioso repenti et témoin vedette*

Palerme (*Reuter*). — Dans une déposition au procès de quelque quatre cent soixante-dix mafiosi, qui se tient à Palerme, le « parrain » repenti, Tommaso Buscetta, a fait, vendredi 4 avril, le récit d'une sanglante guerre des gangs menée au début des années 80 en Sicile.

Témoin vedette de ce procès ouvert il y a deux mois, Buscetta a fait sa deuxième déposition sous la protection de six carabiniers, qui s'appliquaient à dissimuler son visage, l'interdiction de le filmer ou de le prendre en photo ayant été violée la veille par un photographe de presse.

« Don Masino » a raconté comment le clan des Corleone, maîtres de la Mafia sicilienne, s'était assuré, après avoir liquidé tous ses rivaux, le contrôle de Palerme et du commerce de la drogue avec les Etats-Unis. Ces règlements de comptes en série ont fait deux cents morts au cours de chacune des trois premières années de la décennie.

Buscetta a révélé que les seuls gros importateurs de morphine-base du Moyen-Orient en Sicile étaient trois parrains, tous accusés au procès, mais que tous les mafiosi participaient à l'exportation d'héroïne raffinée vers les Etats-Unis.

Il a également indiqué que, durant sa période de cavale, en 1980, il avait séjourné dans une villa sicilienne appartenant à Nino et Ignazio Salvo, deux riches cousins contrôlant la collecte des impôts dans l'île. Nino est mort cette année, mais Ignazio comparaît au procès de Palerme.

## NOUVELLES BRÈVES

● *M. Guy Penne se rend en Côte-d'Ivoire, au Sénégal et au Togo.* — Le conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches devait quitter Paris, samedi 5 avril, pour effectuer une tournée en Afrique occidentale, se rendant successivement à Abidjan, Dakar et Lomé.

● *Le ministre des affaires étrangères tunisien à Paris.* — M. Beji Caïd Essebsi, ministre tunisien des affaires étrangères, qui effectue une visite privée en France, a été reçu, vendredi 4 avril, par son homologue français, M. Jean-Bernard Raimond. On souligne, au Quai d'Orsay, que M. Essebsi est le premier ministre des affaires étrangères d'un pays arabe à être reçu par M. Raimond depuis que celui-ci a pris ses fonctions, et que cette circonstance est significative de l'étroitesse des liens et de la concertation entre la France et la Tunisie.

Le numéro du « Monde » daté 5 avril 1986 a été tiré à 499 211 exemplaires

## ATTENTAT A BERLIN-OUEST DANS UNE DISCOTHÈQUE FRÉQUENTÉE PAR LES AMÉRICAINS

### Deux morts, cent dix-huit blessés

Berlin-Ouest. — Une grande discothèque de Berlin-Ouest, fréquentée par des soldats américains, a été ravagée par un attentat à la bombe qui a fait au moins deux morts et cent dix-huit blessés samedi 5 avril vers 1 h 50. Parmi les blessés, vingt à trente sont grièvement touchés, et les recherches se poursuivent activement samedi matin dans les décombres. L'un des morts est un soldat noir américain, l'autre une femme blanche qui n'a pas été identifiée. Plus de 35 soldats américains figurent parmi les blessés.

D'après les premières constatations, l'engin contenait de 3 à 5 kilos d'explosif. La déflagration a soufflé des cloisons intérieures de la discothèque, située au rez-de-chaussée d'un immeuble de six étages, dans le quartier de Friedenau, près de Schœneberg, où se trouve le Sénat de la ville. La violence de l'explosion a lézardé les murs extérieurs de la discothèque.

Selon la police, la plupart des 500 personnes qui se trouvaient dans l'établissement au moment de l'attentat ont réussi à quitter les lieux après l'explosion, échappant à l'incendie. A Londres, un correspondant anonyme a revendiqué l'attentat du « commando Holger Meins » proche de la Fraction armée rouge.

La police militaire américaine s'est rendue immédiatement sur les lieux, la discothèque La Belle étant un lieu de rendez-vous des soldats américains à Berlin-Ouest.

L'attentat de la discothèque de Berlin-Ouest est le premier de grande envergure perpétré depuis le début de l'année en RFA. La semaine passée, des attentats avaient été commis contre cinq banques à Berlin-Ouest et contre la Société germano-arabe de Berlin, faisant sept blessés. Dans ce dernier cas, selon la police, plusieurs kilos d'explosif avaient été déposés devant la porte de l'association, qui travaille au rapprochement germano-arabe. — (*AFP, Reuter.*)





A B C D E F G

Le Monde
AUJOURD'HUI




Supplément au nº 12811. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 6 Lundi 7 avril 1986.

# COURRIER

## UNE CERTAINE LETTRE DE MICHEL SEURAT

Au début de 1976, j'ai reçu une lettre de Michel Seurat que je ne connaissais pas encore. J'étais à Paris et lui à Damas. Sur le moment, je n'ai pas prêté attention au transfert de nos deux « positionnements » culturels. Mais après son assassinat si.

Dans sa lettre, Michel Seurat me demandait un rendez-vous pour parler de l'écrivain palestinien Gassan Kanafani sur lequel portait ma thèse de doctorat, dans le cadre de la préparation d'une émission de radio consacrée au martyr palestinien. Il me disait qu'il serait à Paris vers le mois de juin. Là aussi, je n'avais pas su réaliser la portée de la conscience « professionnelle » de Seurat, son esprit méticuleux, et son souci de bien organiser son temps comme s'il le sentait lui échapper pour le perdre totalement un jour à Beyrouth... arche du temps éclaté !

Nous nous sommes rencontrés au début de l'été comme il l'avait souhaité, chez une amie à lui, non loin de la place Clichy. Il n'avait pas de pied-à-terre à Paris. Chez lui, c'était Damas. Dans sa douceur, il y avait quelque chose de triste. Du moins est-ce l'image que je garde de lui, « maintenant », à travers mes souvenirs.

Par son infinie gentillesse, il a su vaincre ma crainte du magnétophone. Avec la même attention, il se comportait avec l'œuvre de Kanafani comme s'il cherchait à la protéger contre ses propres interrogations.

Il me manifesta son amitié à travers celle qui le liait à Kanafani comme s'il pressentait que cette même amitié serait un jour la cause de son assassinat et il me prit comme témoin.

Puis il m'a parlé de son projet de traduire les œuvres de Kanafani, en me demandant de lui indiquer les meilleures.

Nous aimions tous deux le roman *Oum Saad* mais nous préférions *Ce qui vous reste*. Quant au roman *Des hommes dans le soleil*, Michel me confessa que s'il avait été palestinien et romancier, il l'aurait écrit lui-même ou avec Kanafani. Michel voulait « se regarder » dans le miroir de la cause palestinienne. Là non plus, je n'avais pas compris que ce « jeune » arabisant, dans cet appartement étroit de la place Clichy, sous un soleil d'été parisien, avait « bousculé » l'orientation classique en empruntant le long chemin arabe douloureux et semé d'embûches, d'une démarche ferme et saine.

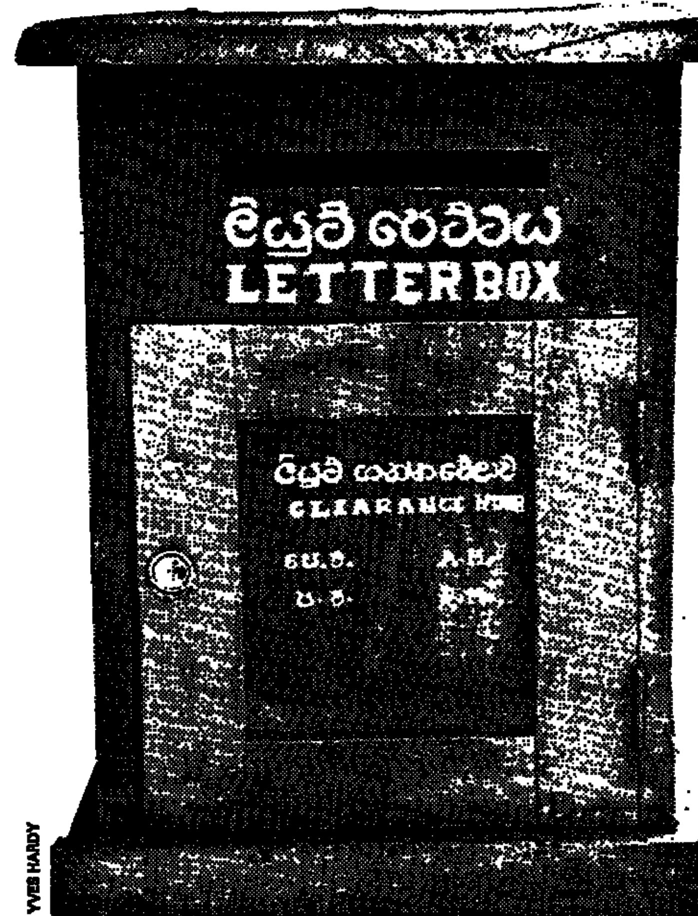
Puis nous avons discuté de choses et d'autres, notamment du poète syrien Adonis, du temps où il écrivait dans l'organe officiel syrien *Tichrin*, de l'orientaliste André Miquel, qui s'était rendu, à l'époque, à Damas où on le prit pour un nouveau conquérant, du poète palestinien Mahmoud Darwiche, à l'époque où sa poésie cherchait sa voie entre le romantisme révolutionnaire symbolisé par son poème *Rita*, sa bien-aimée juive et le réalisme épique symbolisé par son poème sur Tall-al-Zaatar, Beyrouth. Notre conversation s'est achevée sur Beyrouth, comme s'il pressentait que cette ville allait le tuer, comme elle avait tué Kanafani avant lui, réalisant ainsi l'osmose impossible entre le chercheur et l'objet de sa recherche qu'Edward Saïd renie dans sa position sur l'orientalisme.

J'ai quitté Michel et je n'ai plus eu l'occasion de le rencontrer qu'à travers ses écrits. Il avait traduit Kanafani et entrepris des recherches sur la société syrienne et libanaise. Ainsi les assassins du Djihad islamique ont fait de l'osmose impossible l'affaire de l'orientalisme, rendant aux éternels critères du fanatisme et de la barbarie tous les apparats. Ils ont compromis notre cause, la reléguant à l'époque de l'obscurantisme alors qu'elle a été enfantée dans la lutte et la douleur de notre siècle. Cette cause est devenue « bestiale » — selon les propos récents de Jacques Chirac, nouveau premier ministre de la France !

Il est impossible de distinguer les ennemis de notre cause : ses ennemis sont devenus ses partisans et ses partisans sont tous des terroristes ! Michel Seurat est-il effectivement mort ? Damas, dont il avait fait sa demeure, l'a-t-elle assassiné ? Beyrouth, qu'il avait aimée plus que Paris, l'a-t-elle achevé ?

Il restera captif de son amour et Beyrouth demeurera captive des assassins... Jusqu'à ce que Michel Seurat, Gassan Kanafani, Alexis Odeh Fadl al Dhani, et tous les autres ressuscitent dans les pulsions de notre cœur, les méandres de notre esprit, l'énergie de nos bras.

AFNAN EL QASEM,
*écrivain palestinien, auteur de* l'Adresse *(Ed. Papyrus), maître de conférences à l'Institut de sciences politiques.*



Boîte aux lettres d'un village près de Kamdy, au Sri-Lanka (1985).

YVES HARDY

## TAXIS DE JOUR, DE NUIT... ET D'HIPPODROMES

Le Préfet de Paris vient d'accepter que les taxis de Paris avancent le *tarif de nuit* (tarif B à Paris, et tarif C en banlieue), de 21 heures à 20 heures. Cette mesure apparemment anodine n'est que la troisième étape d'un processus de concessions au syndicat des taxis, puisqu'il y a dix ans le tarif de nuit était à 23 heures.

Ce n'est pas la seule concession : maintien du *numerus clausus*, majoration de la prise en charge dans les gares, taxation des bagages à partir du second, détaxation du carburant, et, tout récemment, institution d'une surtaxe pour le quatrième passager, qu'au reste le chauffeur continuera d'accepter ou non, à sa seule discrétion, et surtout en fonction de l'intérêt de la course demandée.

On s'étonnera après que le nombre de touristes ou de congressistes s'accroisse moins à Paris qu'à Rome ou à Londres par exemple. De plus, en violation de tous les règlements, et au vu et au su des brigades spéciales d'agents de police, l'impunité reste acquise à la cinquantaine de chauffeurs qui pratiquent, à la sortie des hippodromes, un forfait « à la voiture » très supérieur aux tarifs réglementaires.

La chambre syndicale protestera que ces chauffeurs ont dû attendre plusieurs heures le client, omettant soigneusement d'ajouter que la plupart de ces chauffeurs sont des turfistes acharnés, qui se rattrapent sur le dos du client novice, à Longchamp surtout, du manque à gagner subi par le chauffeur-flambeur... Va-t-on enfin créer 2 000 licences supplémentaires, le Grand-Paris ayant doublé de population depuis 1930 ? Que la corporation ne crie pas trop misère, la « plaque » se revendant 60 000 francs à 80 000 francs, pour avoir le simple droit d'être agréé comme successeur.

JEAN-ARTHUR DUPONT.
*(Neuilly-sur-Seine.)*

## CATHOLIQUES ET PEINE DE MORT

L'affrontement de la thèse de Françoise Ferrand contre la peine de mort et de l'antithèse de G. Coutière pour la peine de mort mériterait bien une sorte de synthèse, catégoriquement en faveur de la première.

La psychanalyse ayant montré que l'homme est habité par le langage (ce que tout le monde savait depuis longtemps) et que le *sujet* lui-même est un effet du langage, la peine de mort, qui porte atteinte au *corps* vivant de l'homme, est définitivement proscrite, notamment au regard de l'Eglise des temps imminents. Le corps de l'homme appartient directement à Dieu et ne saurait — en aucun cas — supporter une peine quelconque ; qui ne peut s'adresser — et être imputée — qu'au sujet. Voilà pourquoi on ne pourra jamais plus revenir sur l'abolition de la peine de mort, qui reste une prérogative résiduelle — et tout à fait temporaire — des pays culturellement sous-développés.

L'Eglise ne pourra que tirer — et même à très court terme désormais — les conséquences des développements philosophiques de sa propre doctrine de toujours. Supporter la peine de mort, c'est devenu aujourd'hui l'exhibition d'un matérialisme absolu, auquel l'Eglise ne peut évidemment souscrire.

Dr STÉPHANE DI VITTORIO,
*analyste, membre de l'École de la Cause freudienne.*

## LA GÉNÉALOGIE DE L'INTERPRÈTE

Dans votre article sur le beau livre de l'ambassadeur Aboussouan consacré à l'architecture libanaise (*le Monde* daté 23-24 mars) vous donnez l'arabe *targama* (traduction) comme origine du français *drogman* (interprète au Proche-Orient).

Le dictionnaire Hachette de la langue française donne, lui, comme étymologie, le grec byzantin *dragoumanos* (interprète).

L'arabe n'aurait-il pas emprunté au grec ?

L. DUPERRET.
*(Paris.)*

**[Drogman, comme truchement, semble bien venir de l'arabe *targama* ou plus précisément de *turgoman* (interprète), la langue du Coran ayant peut-être tiré ce mot du grec ou, plus vraisemblablement, du syriaque (ou araméen, idiome parlé par le Christ), qui le tenait sans doute lui-même de l'akkadien (ou assyro-babylonien) *turgumanu* (interprète). J.-P. P.-H.]**

## ET SI L'ON TUAIT L'AVANT-HIER ?

Problèmes de droite ou de gauche ? Il est difficile, sauf déformation volontaire, de les classer ainsi : le chômage, le terrorisme et les otages, la compétitivité des entreprises, la culture, la sécurité, le progrès technique, la pauvreté, la communication, l'équilibre des forces dans le monde, la raison d'Etat..., à qui appartiennent-ils ?

Idéologies de droite ou de gauche ? C'est dans un vieux passé que les vieux chênes vont les chercher pour les faire passer de force. Les valeurs de liberté, égalité, fraternité, travail, solidarité, progrès et même famille et patrie, ne peuvent-elles être accrochées à beaucoup de phrases des déclarations, de passages de programmes et d'actions ou de décisions des uns ou des autres sans qu'ils en rougissent. Saint-Just, Marx, Maurras, Pétain sont morts depuis longtemps...

Solutions de droite ou de gauche ? Le doute est permis sur leur existence et leur valeur si l'on regarde le passé récent ou plus lointain.

Est-on sûr que ce manichéisme absurde aide à trouver des solutions valables aux problèmes de notre temps. Je crois le contraire. La passion n'est jamais une bonne conseillère.

Et si l'on tuait l'avant-hier en rejetant les idoles droite-gauche qui nous empêchent de penser avec raison ?

BERNARD SAUVAIRE.
*(Boulogne.)*

## « TOUT EST POSSIBLE »

Fidèle lectrice du *Monde*, dont j'apprécie l'objectivité, je relève dans votre numéro de dimanche 16-lundi 17 mars, page III, une citation erronée dans l'article de Georges Mamy.

Mon père, Marceau Pivert, n'a pas écrit *« Tout est permis »*, mais *« Tout est possible »*, ce qui est plus qu'une nuance — ne confondons pas 1968 et 1936.

JACQUELINE OUTIN.
*(Paris.)*

Chronique

# GROSSE COLÈRE

par Bruno Frappat

QU'IL se dénonce ! Qu'il ait le courage de venir sur le devant de la scène, d'affronter nos lourds regards et nos huées ! Où se cache-t-il, le technocrate honni, l'homme de l'ombre qui, chaque année, au printemps revenu, nous fait tous basculer dans l'heure d'été ? Peut-être boit-il sa honte dans quelque exil mérité et ensoleillé. A moins qu'il ne nous nargue depuis le pôle et ses jours qui ne finissent pas.

Le scandale de cette heure baladeuse, incertaine, tour à tour ajoutée et retranchée, n'a que trop duré. La légitimité qui fonda cette réforme temporelle se perd dans la nuit de l'oubli. On a gardé le vague souvenir d'une cause économique, d'un prétexte d'économies. Economie de bouts de chandelle, de bouts de soleil. On parlait, à l'époque (quand ?), de permettre à la France — tout en s'alignant sur ses voisins — de dépenser moins en dollars en achetant moins de pétrole. L'heure d'été était un truc, un gadget national, une petite bonne idée pour épargnants étroits. On allait gagner trois sous dans l'affaire, l'équivalent d'un ou deux pétroliers, goutte de mazout dans la mer du pétrole. Elle allait nous rapporter quoi, cette heure volée au temps, ces soixante minutes transformées en tonnes-équivalent pétrole ?

Vaste tromperie. Manipulation sacrilège, chahut chronobiologique aux conséquences qu'on se lasse de répéter. Veaux, vaches, cochons, couvées : le trouble est général, le décalage patent. A la prime aube, redevenue fin de nuit, il faut secouer les enfants plus fort qu'à l'ordinaire. La sonnerie du réveil se fait plus cruelle encore — si c'est possible — que d'habitude. Le jour se passe, dans un brouillard qui n'est pas de saison, à vivre « à côté de ses pompes », à côté de sa montre. Quand vient le soir — avec son pas de sénateur, ses hésitations, ses remords, — c'est juillet en avril. Illusion d'optique ! Incitation anticipée à la flânerie. Mais déjà les enfants — ventre affamé n'a pas de montre — s'inquiètent du repos qui ne vient plus à son heure, et s'indignent justement de devoir se coucher si tôt.

Les nerveux sont fatigués. Les cycliques sont perturbés. Les vieux ronchonnent. Les paysans font comme si de rien n'était, sillonnant leurs champs quand bon leur chante. On dit que quelques clochers inciviques poussent la protestation jusqu'à marquer encore l'heure ancienne et qu'ils s'y tiendront jusqu'à la prochaine heure d'hiver.

On sait toutes les bonnes raisons techniques, européennes, modernes, de ce jeu de bascule qui fait flotter la société dans le temps comme les marées le font dans l'espace pour les océans. On observera pourtant que, dans le catalogue de ces bons prétextes, il n'en figure aucun se souciant d'abord et uniquement de l'homme, de sa santé, de son équilibre. Ils seraient bien en peine, nos manipulateurs du temps, nos amputeurs d'horaires, de trouver un seul avantage à cette réforme absurde.

L'heure, c'est l'heure. On le serine aux enfants, aux employés tardifs. Jusqu'au jour où l'heure n'est plus tout à fait l'heure. Le soleil, qui règle le temps, se moque bien de nos décrets. Nous avons tous intégré, depuis notre naissance, ses rythmes, ses cycles qui font le temps. La contrainte biannuelle qu'on nous impose n'a de valeur que mercantile. Elle est vaine et brutale. A quand le temps retrouvé ?

⁂

Le 1er avril au matin, on eut un choc. Une radio annonçait que le chef de l'Etat avait — dans sa sagesse — décidé qu'on en reviendrait, dès le 1er mai, à l'heure solaire. On ne se tint plus de joie. Pour un peu, on allait poster une carte de remerciements à destination de l'Elysée en demandant aux enfants d'y dessiner un beau et joyeux soleil ! Las ! C'était le 1er avril, jour des poissons du même nom.

Fausses nouvelles, drôles de nouvelles. La tradition des farces journalistiques du premier jour d'avril est solidement installée. Dire qu'elle est toujours drôle et de bon goût serait excessif. C'est affaire d'appréciation personnelle. Le plus amusant, ce sont parfois les réactions, involontairement comiques. La palme revient, pour cette année, à ce syndicat (dont on ne citera pas le sigle, pour ne pas lui faire perdre plus d'adhérents) qui a élevé une solennelle protestation après l'annonce faite, sur France-Inter, que Fiat avait repris 50 % du capital de Renault. L'emploi, disait en substance le sourcilleux syndicat, n'est point chose risible, et l'on ne plaisante pas avec Billancourt. La farce était bébête, la réaction fut franchement stupide : le plus drôle fut celui qui se crut le plus sérieux.

⁂

Les poissons d'avril sont un bon test du niveau de l'humour français. Quel est, aujourd'hui, le plus grand humoriste français ? Philippe Bouvard, hélas ! Petit par la taille, mais grand par l'audience. Ce Napoléon le Petit, empereur de l'esprit français, sévit par mille canaux : journaux, radio, télévision. Sa verve est partout. La gauche, qu'il brocarda sans cesse, n'interrompit jamais son babil. La droite, revenue, se gardera de le chasser : il n'est pas sorcière, ni socialiste en péril. Il est drôle, ma chère.

Si drôle, parfois ! C'était lundi dernier, lundi de Pâques, sur Antenne 2. Les théâtreux de Bouvard défilaient sur l'écran autour d'une idée simple, et si rigolote ! Il s'agissait de variations sur les mille et une manières de se moucher : les timides, les exhibitionnistes, les méticuleux, les distraits, les pressés, les Suisses, les propres, les sales... De tout ce qui pouvait s'extraire des appendices nasaux, rien ne nous fut épargné. Humour, au sens propre, appuyé. Qu'on n'ose pas dire de corps de garde, par égard pour l'armée. Humour dégoulinant, humour crotté qu'il ne faut pas qualifier de vulgaire par égard, cette fois, pour le peuple. Humour méprisant plutôt, plus bas que le dessous de la ceinture. Français ? Il se trouvera bien quelques défenseurs de Bouvard pour expliquer qu'au second degré c'était fameux, subtil, et qu'il fallait être primaire pour ne pas goûter cette dégoutation.

⁂

Il y a comme cela des jours où on se mettrait en colère pour un rien. Le Théâtre de Bouvard transformé en panthéon des excréments oto-rhino-laryngologiques : y a-t-il de quoi fouetter un chat ? La colère est un mystère. Mercredi, à Lyon, rue de la Ré, il faisait un temps somptueux. Le soleil se répandait, généreux, de Bellecour à la Croix-Rousse. Les badauds badaient. C'était l'heure molle du milieu du jour où le travail n'a pas encore repris. Aux terrasses, on sirotait des cafés, tièdes comme le temps.

Soudain, des cris. Deux corps s'agitent au milieu de la rue. On croit d'abord à un jeu de grands gamins dans une cour de récréation. A y regarder mieux, on comprend qu'il s'agit d'un vrai combat de coqs. Parmi une bande éparse de jeunes gens de toutes les couleurs, deux fureurs s'affrontent. Genoux, pieds, poings : tout fait choc. On tombe, on se relève. Lourde haine presque muette. Parfois, seulement un cri : *« Cent mille balles ! »* L'argent divise. Les passants cessent de passer. Les deux corps roulent dans la ville muette, plus gênée que craintive. Qui s'en mêlerait ? Pas même les amis de l'un ou de l'autre qui, comme ils l'ont vu faire dans les westerns, laissent le compte se régler à la régulière.

*« Appelons la police »*, dit quelqu'un. A quoi bon ? Ils ne se tueront pas, à mains nues. Il faut bien que colère se passe. Après de longues minutes, le terrible combat cessera sans qu'on comprenne bien les attendus de l'armistice. L'un partira vers le sud, l'autre vers le nord, échangeant encore, par-dessus les passants revenus à la vie, des gestes de menace et des regards de haine. Blêmes tous deux, et frémissant encore sous l'effet de cette drogue dure : la haine. Ceux-là non plus n'étaient pas drôles. ■

# 20 ANS EN 86



LUC PERENOM/VIVA-RUSH

## JEUNE, MAIS A TEMPS PARTIEL

par Michel Noblecourt

« *QUOI de plus triste que de laisser ces jeunes en jachère* », avait lancé M. François Mitterrand, le 14 novembre 1983, à l'occasion d'une rencontre nationale sur le thème « *un métier pour réussir* », en faisant allusion à la situation des jeunes chômeurs.

Les chiffres sont en effet tristement éloquents. A la fin février 1986, on comptait 874 494 demandeurs d'emplois de moins de vingt-cinq ans (11,5 % de moins qu'un an plus tôt), dont 52,5 % de femmes, soit 34,8 % des chômeurs inscrits à l'ANPE. Cinq ans avant, ils n'étaient que 677 000 chômeurs de moins de vingt-cinq ans, soit 40,6 % des demandeurs d'emplois. Mais en cinq ans leur durée d'inscription à l'ANPE s'est allongée : en février 1981, 12,4 % étaient au chômage depuis un an et plus ; 17,5 % depuis six mois et plus. En février 1986, ces proportions étaient respectivement de 18,7 % et de 21,5 %...

L'insertion professionnelle des jeunes reste un problème majeur auquel tous les gouvernements se sont attaqués, en particulier depuis 1976, sans qu'aucun ne réussisse à voir le bout du tunnel. En mars 1983, dans son enquête emploi, l'INSEE observait que sur les 3 377 087 actifs de moins de vingt-cinq ans, 21 % étaient chômeurs, tandis qu'un autre quart occupait « *un emploi à statut précaire* ». Ainsi, selon cette enquête, près d'un actif de moins de vingt-cinq ans sur deux découvre le monde du travail soit en étant privé d'emploi, soit par une succession de « *petits boulots* » précaires et peu qualifiés.

La France n'est pas pour autant un cas particulier. L'OCDE a prévu qu'en 1986 près de 23 % des jeunes seront au chômage dans les quatre grands pays européens (Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, France, Italie).

Devancés de peu par les Italiens (37 %), près d'un jeune Français sur trois devrait connaître cette année le chômage : 31 % en 1986 contre 29 % en 1985 et 26,1 % en 1984. Rien d'étonnant donc à ce que le gouvernement de M. Chirac ait inscrit, parmi ses priorités, un dispositif pour l'emploi des jeunes, afin de tenter de briser ce mécanisme infernal de l'exclusion qui guette tout jeune à la sortie du système scolaire.

### La gauche en alerte

Ni le gouvernement de M. Mauroy ni celui de M. Fabius ne sont restés inertes. Loin de là. Le premier chef de gouvernement de la gauche, après 1981, avait toutefois été bien imprudent en assurant, le 28 novembre 1983, que 850 000 jeunes allaient bénéficier de stages en un an. Il dut réviser son objectif à la baisse. Mais, avec le concours de ses ministres – communistes – de l'emploi et de la formation professionnelle, MM. Jack Ralite et Marcel Rigout, il a mis en œuvre un dispositif aussi complexe qu'ambitieux de stages de formation pour les jeunes : contrats emploi-formation, emploi-orientation, emploi-adaptation, stages pour les jeunes de seize à dix-huit ans et de dix-huit à vingt et un ans.

Un des mérites de la législature qui vient de s'achever aura été de mettre sur les rails la formation en alternance pour les jeunes. Non sans mal. Le 26 octobre 1983, le patronat signait sur ce thème un accord national avec FO, la CFDT, la CFTC et la CGC. Mais le gouvernement se fit tirer l'oreille pour traduire dans la législation les innovations contractuelles.

La « loi Rigout » se garda de tout reprendre, et il fallut une vive pression des partenaires sociaux pour que des circulaires ajustent le dispositif (stages d'initiation à la vie professionnelle de trois à six mois ; contrats de qualification de six mois à deux ans ; contrats d'adaptation d'un an maximum).

Le CNPF s'était engagé à faire bénéficier – au 31 mars 1986 – 300 000 jeunes de la formation en alternance. Le pari ne sera pas intégralement tenu puisque, à cette date, le nombre de bénéficiaires devrait osciller entre 260 000 et 280 000, le patronat faisant porter la responsabilité de ce retard à l'administration.

### Travail ou passe-temps

Le gouvernement de M. Fabius a continué dans la même voie et a créé, en septembre 1984, les travaux d'utilité collective (TUC) qui, à défaut d'être formateurs, permettaient fin février à 190 000 jeunes d'être occupés. Mais pas plus qu'au moment des pactes pour l'emploi des jeunes, quand M. Barre était premier ministre, les stages de formation ne garantissent aux jeunes une véritable insertion débouchant sur un emploi. Une enquête du Centre français d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) avait constaté que, un an et demi après leur entrée en « stage Rigout » – mis en place en 1982 pour les seize-dix-huit ans, – « *un jeune sur cinq est encore en stage, 20,8 % ont un emploi, 44,5 % sont inscrits au chômage et 9,3 % sont classés comme inactifs* ». L'attente est d'autant plus longue pour les jeunes que la grande majorité de ceux qui sont inscrits à l'ANPE n'ont qu'une faible formation ou pas de formation du tout.

### Pas de miracle à droite

Nul ne peut jouer au faiseur de miracles pour résoudre le problème du chômage des jeunes. La nouvelle majorité en est consciente. Pour « *encourager* » l'emploi des jeunes, la plate-forme RPR-UDF prévoit que « *les entreprises offriront des contrats à temps partiel et à durée déterminée, combinant formation et emploi, et dépassant les TUC* ».

« *La rémunération des jeunes, à la charge des entreprises,* précise-t-elle, *sera établie en fonction du caractère spécifique de leurs conditions d'emploi et les cotisations sociales correspondantes seront allégées.* » Il n'y a donc pas d'innovation fondamentale à attendre : l'idée d'un SMIC-jeunes, inférieur au SMIC actuel, et offert à des jeunes lors de la période suivant leur première embauche, semble bien abandonnée.

On en restera à des formules déjà pratiquées pour les stages en alternance – et *a fortiori* pour les TUC – avec des rémunérations inférieures au SMIC, les entreprises devant toutefois être exonérées pour ces jeunes stagiaires des cotisations d'allocations familiales.

Les mesures sur l'emploi des jeunes seront prises pour l'essentiel au moment du vote, fin avril, du collectif budgétaire. Leur effet sur le chômage des moins de vingt-cinq ans ne pourra pas être perçu avant l'automne 1986... ■



T. ORBAN/SYGMA

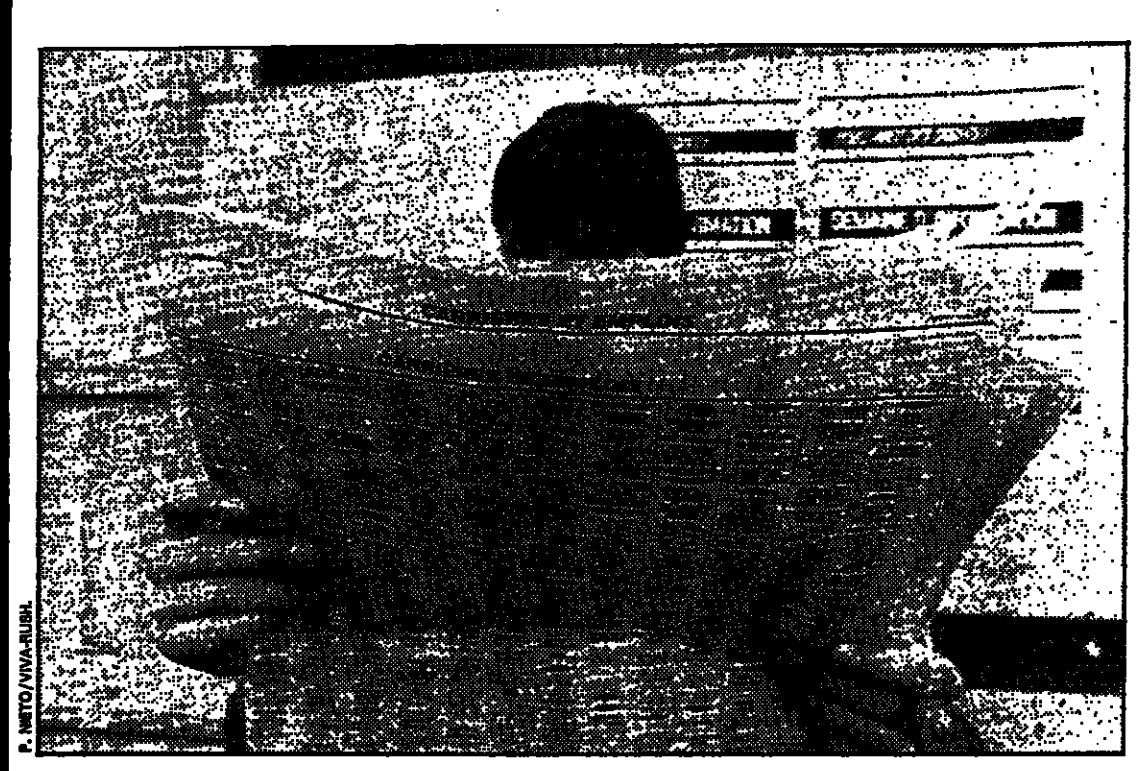
François Mitterrand et la chanteuse du groupe rock Rita Mitsouko aux « Journées des jeunes créateurs » organisées par la revue *Autrement*, en octobre 1984.

*Derrière les chiffres et leur lancinant cortège de négations, derrière les statistiques et le peu d'espoir qu'elles laissent entrevoir pour les années à venir, il y a des garçons et des filles qui ont voulu prendre leur destin en main.*

*Le monde du travail se méfie d'eux : ils s'imposent ou guettent la porte étroite par laquelle ils pourront y entrer. La société fait mine de les ignorer : ils lui donnent des leçons de courage.*

*Les jeunes que nous avons rencontrés, les expériences qu'ils racontent, l'ardeur qui les anime, montrent suffisamment qu'avoir vingt ans en 1986 est un dur métier.*

# LE TUC AU MORAL D'ACIER



P. NIETO/VIVA-RUBH.

***Il a un petit boulot de coursier dans un journal de Nancy. Ancien TUC, il guette l'arrivée de son premier vrai travail. En ironie, mais avec un gros moral.***

« *DÈS que j'ai eu quatorze – quinze ans, j'ai voulu faire du dessin. Ça se voyait, je crayonnais partout dans mes cahiers. C'était pour moi comme une petite lumière que je voyais de loin.* » Bruno Moutaux continue : « *Alors on m'a dirigé vers un BEP d'électro-technique, car pour faire du dessin il fallait être fort en maths, aller jusqu'au bac et tenter ensuite les Beaux-Arts* ».

Une politique de la carotte, un peu trop sage, qui n'entre pas dans la façon de penser de ce garçon. Lunettes de fer cerclées de noir, habillement banal, baskets jaunes, histoire de laisser transparaître son individualité d'artiste. A vingt-deux ans, Bruno sort d'un TUC. Il a un petit boulot de coursier dans un journal. Il garde un moral d'acier. Après son fameux BEP, il est parti faire son service militaire à Metz, à une quarantaine de kilomètres de Custines où il habite. « *J'ai fini sergent-instructeur de tir* », se rappelle-t-il dans un sourire, en expliquant qu'il avait tout pour être versé dans la photographie. Car, fidèle à ses goûts, Bruno a découvert les possibilités du 24 × 36 noir et blanc.

« *Lorsque j'ai été m'inscrire à l'ANPE, je n'ai pas fait mention de ma qualification d'électro-technicien. J'ai simplement inscrit : photographe.* » Une hérésie quand on parle de crise et que beaucoup de jeunes cherchent un emploi sûr et rassurant ? « *Non, je ne pense pas que la photo constitue mon unique avenir, mais j'ai plein d'idées et je suis prêt à toutes les essayer. Tant qu'il y aura des gens pour acheter et que je pourrai produire quelque chose de mes mains, je ne m'en ferai pas...* ».

La preuve : c'est parce qu'il a fait état de cette qualification de photographe que Bruno a obtenu son TUC. Ou plutôt un job de photographe au Musée de fer de Jarville, dans la banlieue de Nancy. « *J'ai été chargé de photographier toutes les pièces entreposées au musée, de les mettre en fiches et de constituer un catalogue.* » Un travail fastidieux, mais qui lui a appris à parcourir sa technique et à faire montre de son esprit d'organisation. « *En plus j'ai découvert la galvanoplastie dans un des laboratoires de recherche du musée.* »

Cette technique permet de recouvrir de métal n'importe quel support. « *Je suis en train de mettre au point la fabrication de boucles d'oreilles et de pendentifs. J'ai fait des essais en recouvrant de cuivre des noisettes et des cacahuètes.* » Pas de secrets de fabrication, mais toujours la volonté de concrétiser ses idées. « *Le seul truc, c'est pour la vente, il y a toujours des interdits, des barrages officiels. On ne sait pas comment exploiter ses projets. On risque de nous tomber dessus avec des taxes et des patentes. On est jeune et mal informé.* »

C'est ce qui freine principalement Bruno : les mailles trop étroites des législations en tout genre qui recouvrent toute tentative de création d'entreprise. « *Pendant des semaines j'ai été à l'ANPE presque tous les jours. Je n'ai rien su de plus en ce domaine. Je ne crois plus aux diplômes ou aux formations en six mois. J'ai pris le TUC parce que j'avais besoin moralement de travailler, je ne pouvais plus rester à rien foutre.* »

De fait, le TUC lui rapporte 1 700 F par mois. Mais, pour y aller, il doit faire une quarantaine de kilomètres quotidiennement en voiture et manger sur place. « *La voiture, c'est une vieille Datsun que mon père m'a trouvée et que nous réparions au moins une fois par semaine. Maintenant, elle est hors d'état. L'un dans l'autre, sur les 1 700 F, que je gagnais vraiment 300 à 400 F.* » Le piège, pour lui, c'est qu'actuellement il n'y a à nouveau plus rien. Sinon ce petit boulot de coursier où son sens du système D fait merveille.

Et les parents dans tout cela ? « *Ils sont sympas mais j'ai vingt-deux ans et je suis toujours chez eux. Ils attendent ce que j'attends aussi et sont aussi anxieux que moi de mon avenir.* »

Est-il plus dur d'avoir vingt ans dans les années 80 qu'il y a une dizaine d'années ? « *Je crois quand même que oui. C'est la crise, il y a trop et pas assez de formations et d'informations pour les jeunes. On ne sait pas comment faire dès qu'on sort des chemins traditionnels. On n'a aucune assurance du lendemain. Je crois qu'il faut simplement garder la foi et le moral.* » En attendant le vrai boulot, celui qui lui permettra enfin d'envisager un avenir, Bruno trie, plie des journaux, fait des photos à l'occasion, range, laisse traîner une oreille pour savoir si une piste de travail ne s'ébauche pas, et garde l'ironie douce-amère, couleur de sa génération. ■

# JUNIOR PATRON

***En voilà un qui n'a pas les deux pieds dans le même sabot. Il a su profiter de l'opportunité que lui offrait la « junior entreprise » de son école et avant même d'avoir terminé ses études, il est son propre patron.***

LES mardi et mercredi, vous trouverez Mathias Pellan à Lyon. Le reste de la semaine, ses activités le conduisent à Paris. Soixante à soixante-dix heures de travail hebdomadaire, entrecoupées de deux séances de jogging et d'une partie de squash ou de tennis : histoire de rester « efficace », en dépit du surmenage. De temps en temps, ses fonctions l'obligent à quelques déplacements internationaux...

Célèbre homme d'affaires, Mathias Pellan ? Pas le moins du monde. Tout simplement étudiant en cinquième et dernière année de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA), option informatique. Mais aussi, à vingt-deux ans... créateur d'entreprises dont la première, CIS Télématique, fonctionne depuis un an. Un pur produit, comme il le déclare lui-même, du « *boom médiatique né dans la mouvance du phénomène Tapie* ».

« *J'ai toujours aimé la compétition* ». A l'INSA, il a pu donner libre cours à son dynamisme naturel. « *A vingt ans, j'avais envie de faire l'expérience de l'entreprise, sans courir les risques du dirigeant. J'ai eu cette opportunité grâce à la « junior-entreprise »* (1) *de mon école.* » A son actif, plusieurs études : informatisation d'un cabinet d'architecture, automatisation d'un atelier de gravure sur étain... « *Pour mieux appréhender la réalité, j'ai ensuite souhaité devenir président de la JE* », puis, en 1985-1986, vice-président de leur confédération nationale (2), chargé de la communication.

Entre-temps, l'idée de fonder une entreprise avait germé dans son esprit. « *Mes parents ne m'y ont pas poussé. Disons que, alors que mon père, sculpteur, créait à partir des formes, moi, j'imaginais réaliser quelque chose grâce à ma formation d'ingénieur informaticien.* »

L'idée faisait son chemin. « *Je pensais que la télématique était un secteur porteur. Je voulais donc observer les systèmes télématiques étrangers, pour permettre aux entreprises possédant une filiale ou désireuses d'en implanter une de connaître et de maîtriser les banques de données, les outils locaux de communication. Mais aussi établir, par mes études, des comparaisons avec le système français Vidéotex, de façon à en souligner les points forts et à promouvoir ainsi la technologie française.* » Au terme d'une longue maturation, CIS Télématique – Créativité, Investissement, Succès – vit le jour, début 1985.

« *J'ai choisi la forme d'une société en nom personnel parce que cela ne me demandait aucun apport financier initial. En plus, cela offre une grande souplesse : je ne suis pas salarié mais rémunéré à la mission.* » Le tout était de trouver des partenaires intéressés par l'étude à venir. Après maintes démarches échelonnées sur plusieurs mois, grâce à un réseau de relations établies par le biais de l'INSA et de la CNJE, notre élève-ingénieur réussit à décrocher une mission de quatre mois outre-Atlantique.



D. DAILLOUX/RAPHO.

## Amérique, le voici !

De juillet à octobre 1985, il se rendit donc aux Etats-Unis, au Canada et au Brésil. Le direction générale des télécommunications lui alloua à ce titre 40 000 F. Ce à quoi vinrent s'ajouter une bourse du ministère de l'éducation nationale et quelques apports plus modiques d'entreprises comme IBM ou de supports de presse comme *Vidéotex Magazine*. Notre globe-trotteur parvint même à séduire avec son projet le PDG de Nouvelles Frontières, qui, intéressé par les retombées possibles, lui offrit quelques voyages gratuits.

Résultat de l'opération : sur l'enveloppe globale de 66 000 F, un bénéfice de 35 000 F, au prix d'une gestion budgétaire des plus strictes. A peine revenu du Nouveau Monde, les précieuses informations engrangées, Mathias Pellan se mit en devoir de trouver un nouveau partenaire pour subventionner le tour d'Europe programmé. C'est par l'intermédiaire d'IBM qu'il réalise depuis, jonglant avec son emploi du temps, quelques séjours studieux en France, mais aussi en Grande-Bretagne et en Allemagne.

« *Mon prochain objectif est le Japon, où je vais partir cinq mois, en juillet prochain.* » Le budget prévisionnel est déjà établi. Au poste des recettes : la bagatelle de 120 000 F, apport constitué par une société de recherches « Intégration », une dizaine d'entreprises de la région Rhône-Alpes (Rhône-Poulenc, BSN, SEB, Majorette...), mais aussi grâce à une bourse attribuée par la ville de Lyon et au prix d'un concours que Mathias Pellan a gagné dans le cadre du Salon Studexpo. « *Je pense dégager un bénéfice de 60 000 F.* »

Notre étudiant ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Dès la rentrée prochaine, après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur, il se consacrera entièrement à son activité. « *La première phase d'études par pays à la base de mon projet sera achevée. Je m'occuperai de la mise à jour régulière des informations que j'aurai recueillies.* »

A vingt-deux ans, Mathias Pellan est un fonceur, « *qui ne fonce pas tête baissée* », précise-t-il. De créateur, il envisage même de devenir repreneur d'entreprises... et de racheter, avec un ami ingénieur, les parts d'une SARL récemment fondée par des étudiants de l'INSA.

L'année prochaine, pourtant, Mathias Pellan ne verra pas le temps passer. Outre son entreprise spécialisée dans la télématique, il a créé, avec deux compères de l'INSA, une société en participation : un réseau de distribution de... caleçons, fabriqués en France, peints en Côte d'Ivoire par des artistes et distribués dans de petites boutiques à New-York. Les deux mille premiers exemplaires sont en cours de distribution. « *La couture française, la culture africaine : ça devrait marcher aux USA...* »

Pour l'instant, notre chef d'entreprise junior ne roule pas sur l'or : il mise sur l'avenir. Ses missions rémunérées lui permettent de financer ses études, ses projets. Sans plus : le prix de l'indépendance. Mais son sens du contact, son dynamisme lui attirent des sympathies. « *Je pourrais, avec ma formation, entrer dans une grande entreprise style IBM. Mais, à mon âge, on peut bien avoir l'audace d'aimer l'aventure.* » ■

(1) Junior-entreprise : association prestataire de services se développant au sein d'une grande école ou d'une université, gérée par les étudiants eux-mêmes, qui réalisent pour le compte d'entreprises, des études rémunérées.

(2) 20, rue du 4-Septembre, Paris.

**20 ANS EN 86**

# PREMIÈRES ÉPREUVES

*Le voilà photographe professionnel et assez fier d'accrocher son ouvrage aux cimaises de sa première exposition. Le chômage, assure-t-il, ne lui fait plus peur.*



STEVE MUREZ/RAPHO

PHILIPPE LAFAIX est heureux. Son bonheur se lit sur son visage. La première exposition de ses photos « Venise : Carnaval imaginé » arrive au bon moment. Il sait maintenant où il va.

La photographie, pour lui, ce n'est pas à proprement parler une vocation : *« J'y suis venu un peu par hasard ; j'étais un lycéen plutôt « mauvais » ; mes études ne me passionnaient pas. En terminale, il y a trois ans, je préférais aller au théâtre ou au cinéma... J'ai raté mon bac... »* Un échec ? Non. Cette année, il repasse l'examen en suivant des cours par correspondance pour préparer son entrée dans une école de cinéma. Entre-temps, il aura fait ses premiers reportages, appris la photographie et tâté de l'audiovisuel.

Sa grande chance ? Avoir vécu sa jeune enfance, aux côtés de sa famille, en Afrique : *« Si je fais de la photo aujourd'hui, cela vient de ce séjour : il m'a donné le goût du rêve, pas de l'exotisme. Et puis ma famille est un peu artiste ; mon père fait des aquarelles, ma mère pratique le chant... »* Une présence familiale qu'il n'est pas amené à contester : *« J'aime bien vivre actuellement chez mes parents, même si, parfois, je voudrais être seul. Mais les parents — les miens en tout cas — savent qu'ils sont nécessaires pour aider leurs enfants à faire des études. Se séparer de ses parents trop tôt est mauvais. Ma famille n'est pas un carcan qui pèse. Je suis libre... Sans eux, je ne pourrais pas faire ce que je fais actuellement. Mais je n'hésiterai pas à partir à l'étranger, s'il le faut. »*

Le chômage n'est plus un horizon qui lui fait peur. Hier, sans doute... *« La crise, j'avais le sentiment de la vivre. A quinze ans, j'étais « désillusionné » ; je trouvais que le monde n'offrait pas d'issue, que tout était bouché. J'étais un faux punk... Depuis que j'ai décidé de faire de la photographie, je ne m'inquiète plus. Mais je crois que le chômage est terrible pour ceux qui n'ont pas de formation.*

*» Il faudrait revoir l'éducation des jeunes, tenter plus d'expériences dans l'enseignement. Je suis certain que n'importe quel métier est bon s'il est choisi, s'il est passionnant. Mais autour de moi, il y a beaucoup de jeunes que leur métier n'intéresse pas, ou qui ont été mal orientés. Il faudrait changer ça.*

*» Un lycée qui ne marche pas,* ajoute-t-il sans hausser le ton, *c'est le pays qui ne marche pas. »*

## Gauche-droite, c'est dépassé

Que faire ? Tout bouleverser de haut en bas ? *« Oh non ! l'état d'esprit révolutionnaires des années 70, c'est dépassé... Tout casser pour tout refaire, je n'y crois pas. Trop souvent, on casse, mais on ne reconstruit rien. Je pense que le dialogue est primordial. Je trouve que les hommes politiques ne voient pas, sur ce point, plus loin que le bout de leur nez — c'est peut-être excessif... Mais je crois, par exemple, que si l'on veut aider les jeunes à trouver un emploi, il faut certainement appliquer des mesures au coup par coup, mais aussi à long terme. Il faudrait agir de gouvernement en gouvernement, qu'ils soient de droite ou de gauche. Gauche-droite, pour moi, c'est une opposition dépassée, même si je me sens plutôt de gauche... »*

Choisir entre les grands systèmes politiques, les projets de société, n'est pas primordial pour Philippe Lafaix. *« Il faut prendre ce qui est bon dans chaque société pour construire la nôtre. Le libéralisme, pour moi, c'est simplement la possibilité d'avoir un capital quand on a des idées. Le capitalisme à outrance, comme aux Etats-Unis, ne serait pas bon pour la France. Je trouve grave, personnellement, que la plupart des gens fassent passer leur intérêt personnel avant l'intérêt général... Quand je vois un clochard dans la rue, je ressens vraiment quelque chose, je me sens concerné.*

*» D'ailleurs, je suis persuadé que sur tous les grands problèmes, l'avenir, ce doit être l'Europe, un projet malheureusement freiné par la bureaucratie. L'Europe, pour moi, est un bon pays. C'est notre histoire, et ça me fascine beaucoup plus que les Etats-Unis... »*

Heureux en France ? Oui, parce que c'est un pays qui, malgré ses difficultés, est riche, et dont le destin est moins menacé comme celui des pays du tiers-monde : *« L'endettement des pays du tiers-monde me fait peur. Je vois que les hommes politiques s'y intéressent peu. Qui en a vraiment parlé pendant la campagne électorale ? On donne une petite aide et on oublie. Il faudrait que les pays riches décident d'avoir une vraie politique. La jeunesse pourrait peut-être faire quelque chose de ce côté-là... »*

Politisé ? Pas vraiment. Dépolitisé ? Non plus. Confondre sa démarche quotidienne avec ses idées est sa « politique », certainement : *« Si je fais de la photo, c'est par amour des arts en général, mais aussi sûrement par désir de communiquer avec autrui. C'est le plus important. Aujourd'hui, j'ai le sentiment que le problème de fond, c'est l'« incommunicabilité ». Le cinéaste italien Antonioni l'avait déjà perçu, il y a longtemps. La solitude des gens génère l'individualisme. C'est un moyen de se protéger. Les jeunes que je connais autour de moi rêvent d'amour ; ils sont sensibles. L'individualisme, c'est la tristesse ; les gens y sont poussés par la société... Dans mon exposition sur Venise, j'ai essayé de montrer la beauté, la joie, l'amour ; pour moi, c'est le contraire de l'individualisme.*

*» Pour moi, en tout cas, l'important est d'avoir une vie intérieure. Dans notre société, il devrait y avoir beaucoup plus d'artistes. Ce n'est pas seulement une affaire de don. L'art s'apprend aussi. C'est important pour notre liberté. Les gens aujourd'hui sont trop seuls. »* ■

# LIBRAIRE EN ATTENDANT LE DIPLOME

*Comment travailler sans cesser d'étudier ? Passionnée par ses recherches personnelles sur l'ethnologie et les sciences humaines, la voilà bientôt libraire. Dans l'occasion...*

ALAIN DAGBERT/VIVA

A vingt ans, Anne tente sa première expérience de libraire dans le dix-huitième arrondissement, *« spécialisée dans le livre d'occasion d'ethnologie et de sciences humaines »*. Un gros risque financier pour une jeune fille sans relations qui n'a pas encore terminé ses études et qui, de plus, dispose de maigres ressources — 2 500 F par mois et un petit appartement que lui ont donné ses parents.

« Comment t'est venue cette idée ?

— *Au départ, je savais que je m'engageais dans des études longues et coûteuses, sans avenir immédiat et surtout difficilement conciliables avec un job en dehors. Ce qui m'a séduite dans cette entreprise, ce n'est pas l'idée d'être mon propre patron, mais de pouvoir concilier mes propres recherches en ethno, socio, psycho, religion, histoire de l'art, avec un métier qui me plaise et qui me laisse le champ libre d'affiner mes goûts et ma compétence sur la matière, sans me couper du milieu universitaire. A force de fouiller pour moi-même un peu partout, j'ai commencé à constituer un fonds. Comme je n'avais pas les moyens de m'acheter des livres neufs, j'ai cherché de l'occasion. Par exemple, j'ai fait une recherche pour ma maîtrise pendant un an sur la conversion à l'islam en Occident et je me suis aperçue que beaucoup de Français convertis étaient attirés par le sophisme et recherchaient plus particulièrement les ouvrages de René Guénon, un auteur « à cheval » entre l'ethno et la socio. A partir de là, j'ai remonté la chaîne et j'ai essayé de constituer un fonds d'ouvrages sur la religion, qui traitent à la fois le sujet d'une façon rigoureusement scientifique, destinés aux chercheurs, et d'autres ouvrages, toujours sur le même thème, mais dans un créneau plus large, en socio ou en histoire de l'art par exemple, susceptibles d'intéresser une clientèle moins spécialisée.*

— De combien a été la mise de fonds ?

— *Je disposais de 10 000 F d'économies et j'ai emprunté au mois de janvier 15 000 F à ma banque pour un prêt d'études qui a servi à acheter le fonds de librairie, qui n'est qu'un local vide pour l'instant. Plus 2 000 F grignotés à droite à gauche.*

— Tes parents t'ont-ils aidée ?

— *Non, dans le sens où ils ne savent pas encore ce que je fais réellement. Je leur en ai juste parlé comme ça, sans donner beaucoup de précisions. Je crois qu'ils seraient contents mais ça leur ferait un peu peur s'ils savaient que je me suis endettée. Eux, ils me voient prof d'anglais ou quelque chose comme ça. C'est plus sécurisant. Mais je crois qu'ils m'aideront plus tard.*

— Comment procèdes-tu pour réunir ce fonds ?

— *De la même façon que pour mes recherches personnelles. Je chine toute la journée, j'ai des adresses, des rendez-vous. Un travail classique de libraire. Quelquefois j'en trouve vingt dans la journée, d'autres fois un ou deux, c'est très long, d'autant plus qu'il s'agit de livres d'occasion et qu'ils sont généralement chers. Mais je cherche surtout à me faire connaître, pour être sur des coups intéressants.*

— Dans combien de temps penses-tu ouvrir ?

— *Dès que j'aurai un stock suffisant. Dans un mois environ. Dans ce quartier, ça ne va pas être évident. Il faudra bien compter trois, quatre mois avant que ça roule. Mais je mise surtout sur le contact. J'essaierai de diversifier autant que possible les genres en fonction de la demande, tout en restant proche de mes centres d'intérêt. »* ■

**20 ANS EN 86**

# LES HORIZONS D'UN CINÉASTE

*L'enfer était avec lui. Il est sorti du Cambodge avec en tête des scènes de violences à faire frémir. Aujourd'hui, il espère de la France qu'elle lui permette de s'exprimer, de raconter, de témoigner.*

« *KURT WALDHEIM était en visite. On nous a emmenés en camion dans des camps protégés par l'ONU... On nous a fait passer des tests. Le choix était entre l'Australie, les Etats-Unis ou la France. Comme quatre de nos frères étaient déjà partis en Europe avant la chute de Phnom-Penh, on nous a dirigés vers Grenoble.* » Rithy Panh, Cambodgien, vingt et un ans, élève en première année de l'IDHEC (Institut des hautes études cinématographiques), est arrivé dans notre pays en septembre 1979.

Après un passage éclair dans un foyer Sonacotra, il est inscrit dans une de ces classes de transition où des élèves médiocres attendent leurs seize ans et le temps de l'apprentissage. Rithy Panh, lui aussi, veut passer un CAP « *afin de trouver du boulot tout de suite. Je n'en pouvais plus. Je faisais quelques progrès en français. Je rêvais d'écrire. N'y arrivant pas, je dessinais sur un carnet. J'essayais de lire* l'Etranger, *de Camus, en déchiffrant mot à mot avec un dictionnaire khméro-cambodgien. Ça donnait un résultat bizarre, encore plus absurde que le livre, car dans notre langue il n'y a pas de verbes.*

» *A Noël, le prof de dessin m'a offert une boîte de peinture, m'a demandé ce que je voulais faire. Son attention a été une chance de plus.* » (Il sourit.) Alors il s'est créé une espèce de solidarité autour de ce jeune Cambodgien. (Il rit.) « *La secrétaire de mairie de Corenc* [c'est le nom de cette banlieue] *m'a donné des cours de français chaque jour après son travail, durant sept mois. J'ai pu reprendre le cycle normal d'études en seconde. On a trouvé que j'étais doué pour les maths. Un prof de littérature m'a remis sur la voie et indiqué ce que je devais lire.* »

Le même peintre qui lui avait donné la boîte de couleurs lui offre une caméra super-8 et trois boîtes de cartouches. « *Pendant des semaines je n'ai pas osé y toucher, puis j'ai compris. Je me sentais incapable d'écrire, de trouver le langage imagé de ce Le Clézio que j'adorais et que j'aime toujours... Il me manquait 50 % du vocabulaire, alors je dirai avec l'image les 50 % restants. Tout le monde m'a aidé, le fils du prof de maths, un autre enseignant qui avait fait la guerre d'Algérie et du coup m'aimait bien parce qu'il me trouvait plus vieux que mon âge, la fille de la secrétaire de mairie, en me passant sa guitare.*

» *A cette époque je faisais encore des cauchemars, je réentendais le bruit des crânes des morts qu'on jetait dans les fosses, mais même à mon frère qui me posait des questions, je ne disais rien. Maintenant, au contraire, je ferai tout pour recueillir des témoignages, essayer de comprendre, et que l'on n'oublie pas. De même qu'il ne faut pas oublier Hitler, le génocide des juifs.*

» *Le Cambodge, ça a été plus fort encore : un autogénocide où des Cambodgiens Khmers rouges ont tué des Cambodgiens tout court. Mon point de vue sera fonction de mon passé.* »


BERNARD DESCAMPS/VU

Rithy Panh voudrait le plus vite possible interviewer en les filmant ses compatriotes réfugiés en France ou aux Etats-Unis, dont certains sont déjà très vieux. Il estime qu'il faudrait de 500 000 F à 600 000 F pour rassembler sur une pellicule les témoignages de ceux qu'il a soigneusement repérés.

A elle seule, la biographie de Rithy Panh, même réduite à un enchaînement de faits, constitue la trame hallucinante d'un film encore à imaginer : la mort de ses parents quand il avait treize ans, un camp de travail, des tâches éprouvantes dans un hôpital, la fuite, la faim, l'exil.

## Jongler avec des images

« *C'est cette année seulement,* dit-il, *que je peux commencer à en parler. J'évite en général de jouer à l'errant héroïque. En fait, j'ai eu de la chance – bien des chances – depuis le premier camp de rééducation où l'on m'a expédié.*

» *Mon avenir ? J'évite ce mot. Si j'y réfléchis, je ne fais pas du cinéma pour être un intellectuel ou un artiste, mais pour jongler avec des images, comme je le ferais au cirque. L'avenir, je ne l'envisage pas : puisque je suis mort une fois, il me faut rendre cette nouvelle vie intéressante – celle qui a commencé en 1979. Si vous faites toujours quelque chose d'intéressant, arrive un certain moment où vous devenez indispensable.*

» *Alors je lis énormément des Que sais-je ?, en quantité. J'ai envie de voyager, de voir le plus possible. J'ai visité bien des endroits en France. Certains que j'ai détestés, comme Nice et Cannes, d'autres magnifiques, comme l'Aveyron. Je me sens bien avec les paysans. J'aime cette France-là. Les jeunes d'ici partent au bout du monde, mais je ne suis pas sûr qu'ils voyagent en réalité. Ils vont dans le flou. J'en ai vu un qui revenait de Grèce déçu parce qu'il n'y avait* « rien à voir que des colonnes de pierre. » *Il faut savoir vers quoi l'on se déplace, apprendre un peu avant...*

» *J'en croise pas mal des comme ça, qui errent sans but. A la fac, où je suis resté deux mois en arts plastiques, c'était le chaos. Sinon, au contraire, il y a une marge de jeunes très élitistes et, à mon avis, qui perdent le contact avec l'époque. A l'IDHEC, c'est le cas de certains. On sent comme un manque d'écoute. Des personnalités très fortes ; mais ils se croient plus forts qu'ils ne sont, tout comme les loubards s'imaginent plus battus et malheureux qu'ils ne sont. J'ai peu d'amis, sinon d'anciens soixante-huitards. Les enfants de ceux-là vont peut-être apporter des choses drôles, qui sait : ils vont avoir dix-huit ans bientôt !*

» *Si je ressens une hostilité, ou un racisme à mon égard ? Non. Plutôt quelques incompréhensions. Il y a envers nous bien moins de violence qu'envers les Arabes : les Arabes, on les déteste parce qu'ils sont chômeurs : les Chinois (façon de dire les Asiatiques !), on leur en veut parce qu'ils travaillent trop ! Un dimanche où je faisais des livraisons, on m'a ainsi versé de l'eau sur la tête parce que c'était férié, pas un jour où bosser.*

» *Mais je me prends à devenir de plus en plus français, non seulement je ne pense plus guère dans ma langue (ici les mots sont plus exacts), mais j'apprends qu'il faut seulement dire du bien des gens. Autrefois j'étais plus franc dans mes propos, c'était mal accepté. La plupart des gens que l'on côtoie préfèrent entendre du bien d'eux, c'est la règle.* »

Voilà. Rithy Panh, qui pour ses études à l'IDHEC dispose d'une bourse de 1500 francs par mois, loge – si vous voulez savoir – à Maisons-Alfort : un cousin – une autre chance – lui prête une chambre gratuitement. Cet été, il trouvera un petit boulot dans le cinéma. Il ne se voit pas porter des cafés mais, par exemple, planifier un tournage.

## Un choix irréversible

Le cinéma ? Ça le panique, mais, dit-il : « *C'est un choix irréversible déjà. C'est très fragile le cinéma. Un projecteur que l'on bouge, et la lumière que l'on était arrivé à sculpter change. Les chefs-opérateurs, les techniciens même, sont très fragiles. Mais j'aime ça aussi.* »

En attendant, il prend des photos, écrit des mots pour accompagner ces photos, des poèmes. Imagine des scénarios, histoires dont il sait qu'elles ne verront probablement pas le jour, qu'importe. Il faut faire. « *Je construis étape par étape mon Lego personnel. Je travaille, je me sens moins bête après.* » Il ajoute : « *Si j'arrive à quelque chose, je crains que l'on ne me dise que c'est en raison des épreuves que j'ai traversées ; déjà, certains me répètent que c'est une veine d'avoir vécu ces expériences. Ils n'ont pas raison. Tout le monde doit pouvoir trouver sa place.* »

Et si une amie lui reproche de ne pas « vivre sa vie », de travailler trop, il lui répond : « *Pas du tout, tu vois, par exemple, j'adore l'alcool de prune, c'est beau une prune de temps en temps, ça te fait retrouver des moments, ça te brûle. On revoit des images comme autant de secrets. Vas-tu m'en vouloir d'être attaché à ces images-là ?* »

Il doit lui rétorquer cela avec le même détachement apparent qu'il a en rappelant que « *si l'on entassait les cadavres des deux millions et demi de morts cambodgiens, cela irait plus haut que la tour Montparnasse.* » Dans son pays il y avait, avant, sept millions d'habitants. ■

# 200 F PAR-CI, 600 F PAR-LA

*Sans illusions sur les avantages que pourra lui apporter une licence d'anglais, elle collectionne les emplois à la petite semaine.*

TROUVER du boulot à vingt-deux ans ? Emmanuelle n'y songe pas encore sérieusement. Elle se consacre à ses études d'anglais et sait d'avance qu'il y a peu de débouchés.

« *Faire un petit boulot comme ça de temps en temps, ça va. Je peux accepter n'importe quoi, même si ce n'est pas très bien payé. Mais être au SMIC toute l'année, non merci, je préfère rester en fac.* » Même si elle est convaincue que sa licence « *ne la mènera nulle part* », elle s'accroche à l'idée de trouver du travail dans sa branche. « *Quand j'ai quitté le lycée de Beauvais, je voulais partir en Angleterre. Mes parents s'y sont opposés. Ils me trouvaient trop jeune.* »

A la rentrée 83, « *ne sachant pas trop quoi faire* », elle s'inscrit successivement dans une école de commerce, puis aux Langues O pour apprendre le russe, mais abandonne l'un et l'autre assez rapidement. « *Ça ne me plaisait pas,* dit-elle, *et le russe c'était trop dur.* »

Pour Emmanuelle, fraîchement débarquée à Paris et soucieuse d'indépendance, c'est l'impasse : pour rester dans la capitale, il faut gagner de l'argent, ne serait-ce que pour « *s'offrir des vacances* ».

Installée dans un studio d'un vieil immeuble parisien chez son copain, elle ne paie pas de loyer, reçoit régulièrement de l'argent de ses parents (2 000 F par mois) et se débrouille pour trouver des jobs d'étudiant par l'intermédiaire de ses amis ou en répondant aux petites annonces. « *Jusque-là, j'ai eu de la chance,* affirme-t-elle, *ça a toujours marché du premier coup.* »

Un peu découragée par ses premières expériences professionnelles – d'abord employée six mois à mi-temps dans un magasin de chaussures, puis, au pied levé, mannequin, hôtesse, dame-vestiaire dans un restaurant et, en dernier lieu, affectée au dépouillement des sondages, – elle estime qu'elles ne lui ont rien apporté sur le plan personnel, « *sauf dans le marketing* », souligne-t-elle non sans malice, où elle a appris que « *les Africains étaient de gros consommateurs de bouillon-cube* ». Aussi préfère-t-elle de loin « *continuer ses études et vivre aux crochets de ses parents, même si c'est une solution de facilité quelquefois gênante* ».


S. FERRY/GAMMA

Contrairement à certains de ses amis du même âge, l'emploi n'est pas, encore, une priorité dans sa vie. « *Rien ni personne ne me pousse à travailler* », précise-t-elle, et elle se considère comme une privilégiée, « *parce que je n'ai pas de gros soucis d'argent* ». Pourtant, elle se déclare volontiers révoltée par les injustices sociales et l'exploitation des jeunes et cite le cas d'un de ses amis : « *Sélectionné sur un test d'informatique, il s'est retrouvé en stage à décharger des camions pour 2 000 F par mois.* »

Consciente de sa vie facile et choyée, Emmanuelle quitte par moment son air d'adolescente dorlotée pour rentrer, un instant, dans le vif du sujet. « *Gagner 600 F par-ci, 200 F par-là, ça n'a rien de très satisfaisant,* admet-elle, *je ne pourrais pas toujours continuer comme ça. Il faudra bien tôt ou tard que je prenne une décision. Le problème, c'est que je ne sais pas où m'adresser.* » Une chose dont elle est certaine en tout cas, avec conviction, c'est qu'elle n'ira pas s'inscrire à l'ANPE. ■

# LA BOSSE DE LA PUB

***Entre les agences de publicité qui cherchent des mannequins parmi les teenagers et les adolescents en mal d'argent de poche, deux jeunes filles ont réussi un « coup » et récolté des contrats.***



GRIFFITHS/MAGNUM

CHEF d'entreprise à vingt et un ans, pourquoi pas ? Agnès Haurie et Béatrice Marchand, après des études à l'Ecole supérieure de publicité, n'ont pas hésité à faire le saut. Les stages en entreprise faits au cours de leur scolarité les avaient convaincues d'une chose : *« Il était hors de question d'aller travailler chez les autres. »*

Dans le milieu de la publicité, disent-elles, *« tout le monde se tape dessus. Il y a beaucoup de frime et l'on devient très vite prisonnier du système. »* Une seule solution pour y échapper : créer sa propre entreprise.

*« Notre première idée a été de fonder une agence de mannequins, puis on s'est rendu compte que c'était un rêve de petites filles. »* A Paris, selon la chambre de commerce, trois agences déposent leur bilan chaque semaine. Un tel projet supposait des fonds, et nos deux jeunes filles, si elles ont du dynamisme à revendre, n'avaient pas le premier centime.

Un de leurs anciens professeurs leur conseille de se spécialiser dans la recherche de mannequins âgés. *« Cette perspective ne nous enthousiasmait guère ; cela nous a donné l'idée de nous lancer, au contraire, sur le créneau des jeunes de treize à dix-neuf ans. »*

Agnès et Béatrice créent en septembre dernier Teen Image. Leur premier mailing à destination des publicitaires est direct : *« Ne faites plus la sortie des lycées ! Teen Image, la première agence spécialiste du look des treize-dix-neuf ans, déniché pour vous n'importe où, n'importe quand, les teen-modèles dont vous avez besoin. Petite rousse, grand brun, bouille de clown, trompettiste à roulettes ou sage écolière... N'hésitez pas à nous consulter : la jeunesse, c'est notre affaire. »*

Quelques annonces sur une radio libre (ça ne coûte pas trop cher) pour trouver des modèles et l'affaire était lancée. *« La première semaine, on a fait sauter le standard, nous avons eu plus de cinq cents appels de jeunes qui nous proposaient leurs services. Ils nous envoyaient d'horribles photos d'identité ou des photos de famille sur lesquelles ils indiquaient leur présence par une grande flèche. »* C'est pourtant à partir de cette documentation sommaire que nos deux jeunes « chasseurs de têtes » ont constitué leur premier fichier.

Evidemment, le premier publicitaire à leur confier un budget exigeait un petit noir de onze ans... A défaut d'un voyage en Afrique, elles s'adressent au coursier africain qui, dans la journée, leur amène tous ses petits cousins : *« Nous n'avions plus que l'embarras du choix. »* Très vite, Agnès et Béatrice se font connaître et obtiennent des budgets plus importants : campagne antidrogue à la télévision, recherche d'un petit gros introuvable pour une publicité sur un produit contre l'acné... Plus de trente budgets en six mois.

Il est encore un peu tôt pour parler de réussite, le taux de mortalité des jeunes entreprises étant élevé. Mais Agnès et Béatrice ont veillé à ne prendre qu'un minimum de risques : pratiquement pas d'apport financier au départ, un investissement limité à la location d'un bureau et à l'installation de deux lignes téléphoniques, et surtout pas de salariés. Les jeunes modèles sont payés par les agences de publicité et ne toucheront l'argent qu'à leur majorité. Elles-mêmes reçoivent une commission sur les contrats souscrits.

## Primes intouchables

En revanche, c'est avec amertume qu'elles racontent toutes les difficultés que rencontre un jeune créateur d'entreprise. *« Heureusement, les problèmes sont venus un par un et nous les avons réglés au fur et à mesure, car si l'on nous en avait dressé la liste jamais nous n'aurions fait le pari de créer une entreprise »*, avouent-elles aujourd'hui. *« Quand vous consultez l'abondante documentation sur la création d'entreprise, il n'y est question que de primes et avantages divers. Nous avons donc frappé aux portes, mais à chaque fois il manquait une condition : nous n'étions pas au chômage, il ne fallait pas être inscrit au registre du commerce... bref, tout était bon pour nous refuser des primes qui, pourtant, nous auraient bien aidées. »*

*« Si vous ne pouvez pas obtenir les primes, les administrations, elles, ne vous oublient pas quand il s'agit de payer des cotisations vieillesse, maladie, ou les impôts, alors que vous ne gagnez pas encore un sou et que vous vivez de vos maigres économies »*, précisent-elles. Mais Béatrice et Agnès ne regrettent pas de s'être lancées, et elles ont déjà d'autres projets : *« Pourquoi ne pas créer notre propre agence de publicité, spécialisée dans des budgets jeunes ? »* ■

# L'INFORMATIQUE, MAUVAIS CHEVAL ?

***L'informatique allait-elle n'être qu'un mirage ? Son BTS qu'un diplôme fantôme ? Il a attendu jusqu'à ce que l'angoisse le gagne et qu'un soir le téléphone sonne.***

A Quimper, un soir de juin. Jacques a le cœur léger. Son BTS en informatique en poche, il songe aux quelques semaines qui lui restent pour trouver du boulot. La filière qu'il a choisie est la bonne, on le lui a assez répété.

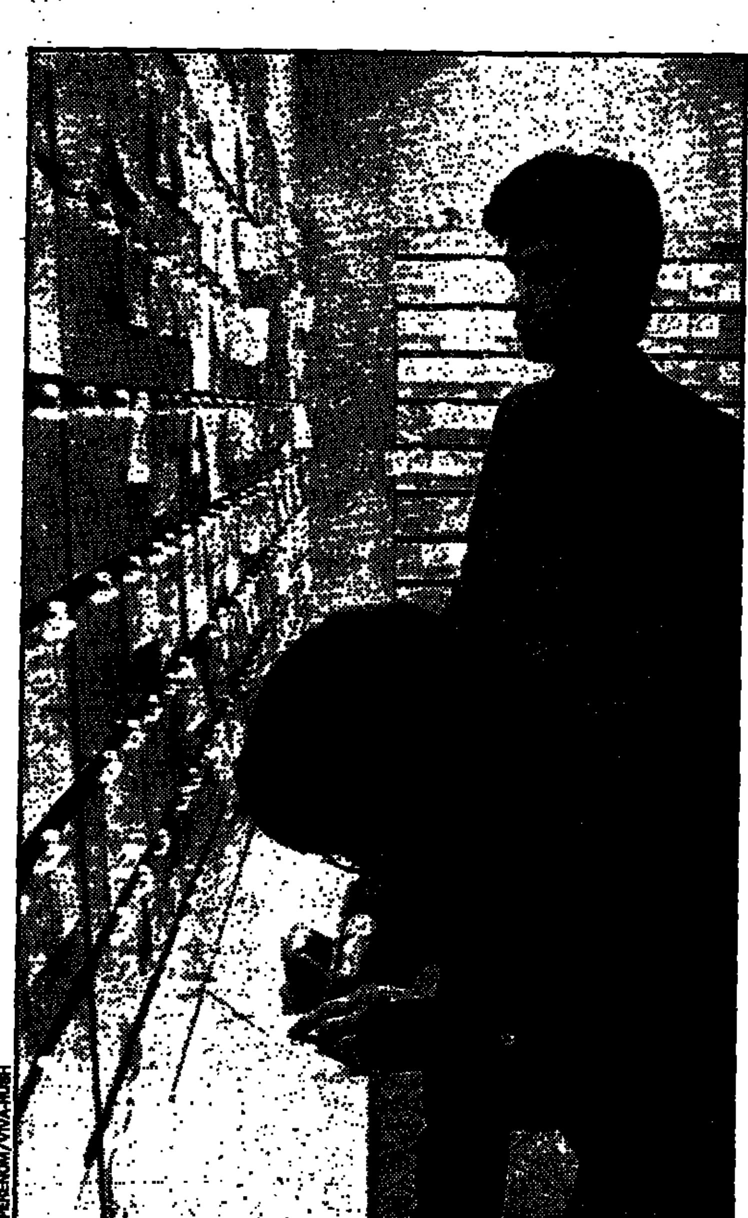
Pour l'heure, il dispose d'un engagement saisonnier de deux mois, l'un au conseil général, l'autre à la Caisse d'épargne. Il se sent moins le cœur d'un écureuil que l'âme d'une cigale... Quand la bise fut venue, Jacques commença à répondre tranquillement aux premières annonces repérées dans *01 Informatique* en prenant bien soin de sélectionner celles qui se trouvaient au plus proche de son domicile. *« Un peu sans trop savoir pourquoi*, dit-il, *je me suis inscrit à l'ANPE, histoire d'être quelque part. Je pensais qu'au pis, dans quatre mois, si je n'avais rien trouvé, je toucherais au moins une indemnité. »* Les jours ont commencé à passer. Rien ne venait. De temps à autre, il était convoqué pour un entretien. Cela semblait toujours marcher. Le recruteur se montrait optimiste, et Jacques rentrait chez lui confiant dans la réponse qui n'allait pas tarder à arriver.

Ces interviews ont été recueillies par Alix Aramendia, Jean-Louis Bemer, Annick Colonna-Césari, François Danchaud, Bernard Lefort, Evelyne Pujol et François Simon.

Et la réponse tombait : négative. *« Ils ne se rendent pas compte. Quand on rentre chez soi, on ne fait qu'y penser ; on attend la réponse, tout est suspendu à ça. Et chaque fois on tombe de haut. C'est toujours plus dur au fur et à mesure »*.

Il nie avoir connu l'angoisse. Mais il ne cache pas que l'inquiétude le rongeait petit à petit, d'autant qu'il s'était organisé dans la perspective d'une embauche rapide, allant jusqu'à faire reporter d'un an son appel sous les drapeaux. *« Je voyais mon année s'égrener pour rien, ça devenait idiot »*, dit-il. Il enverra une centaine de lettres, répondra à de multiples convocations, se rendant sept ou huit fois à Paris.

Là, un sourire : « Voyage payé et frais d'hébergement. » Il calcule : *« J'avais droit à cent quatre-vingts francs. Il y avait forcément cent à cent dix francs pour l'hôtel, quarante francs pour les repas. Comme je voulais quand même en profiter pour aller au théâtre ou visiter une exposition, j'en étais toujours de ma poche. Mais je ne regrette pas. »* La cigale toujours ? Une façon de masquer son désarroi et le doute qui l'envahit.



L. PERENOM/VIVA-RUSH

*« Quand on va de refus en refus, on se dit qu'on n'est peut-être pas aussi bon qu'on le croyait, on doute de ses capacités. Même les boîtes d'intérim nous découragent. Elles nous disent que ce n'est pas la peine, qu'il y en a dix comme nous qui attendent. Je pensais qu'il fallait que je fasse autre chose — avant je voulais être prof de gym — suivre une année de fac en plus. Mais avec les moyens dont je disposais je ne pouvais pas aller bien loin. »*

Les moyens se résument, passés quatre mois, à l'indemnité de 1 200 francs versée par l'UNEDIC et aux avantages de la vie en commun « avec une copine ». Une copine qui va rester dans sa vie, bien entendu. Que faisait-il de ses journées ? *« Je m'imposais un rythme*, répond-il, *je me levais assez tôt, vers 9 heures — c'est tôt pour un oisif*, s'empresse-t-il de souligner, — *et je passais la matinée à dépouiller les journaux et à découper les petites annonces. L'après-midi, je lisais ou je faisais un peu de sport. Parfois c'est la journée entière que je consacrais à la recherche d'un emploi. J'avais peu de monde à voir. »*

Et malgré son souci de montrer qu'il a traversé cette mauvaise passe sans trop « flipper », il a cet aveu : *« Les copains qui trouvent du boulot quand on est encore à chercher, ça fait mal. »* En voulait-il à la société ? *« Non, pas à la société, mais au système éducatif. On se dit qu'on a été mal formé, ou mal informé. Si j'avais su qu'un BTS, ça ouvrait si peu de portes, j'aurais fait une maîtrise d'informatique appliquée à la gestion des entreprises. »* Il rêve, mais il cherche aussi à s'en sortir, persuadé que si ça ne marche pas, ça ne peut être qu'à cause de lui. *« J'ai pensé que c'était de ma faute, que je ne savais pas me présenter. J'ai refait mon* curriculum vitae. *Mais comme je suis timide de nature, je restais coincé, et ça se ressentait aux entretiens. Surtout que l'informatique, il y a une aura autour, on croit que c'est un truc inabordable. »*

Et puis un jour... Au moment où il ne voyait plus le bout de son cauchemar, tout s'est décidé. Une amorce des plus classiques, pour lui du moins : un *curriculum vitae* — encore un — lancé dans une boîte aux lettres comme une bouteille à la mer ; une analyse graphologique ensuite, pourquoi pas ; et l'inévitable entretien, impressionnant comme toujours, avec ses deux directeurs qui vous interrogent sans sourire. Mais cette fois il y eut un second entretien, et un soir le coup de téléphone de l'agence de recrutement (*« Je crois que ça y est. »*), suivi d'un télégramme qui confirmait que ça devrait se faire.

*« J'ai sauté au plafond. J'ai fait une fête d'enfer le soir. J'étais quelqu'un. »* ■

NOUVELLE

# LA FLEUR COUPÉE

par Pierre-Robert Leclercq

GASTON, dès qu'il sut parler, à l'imbécile question : *« Qu'est-ce que tu feras quand tu seras grand ? »*, répondit : *« Des fleurs ! »* Habitués à pompier, gendarme et aviateur, les déjà grands étaient surpris. Quelques-uns : *« C'est un poète ! »* Quelques autres : *« C'est curieux. »* Tous : *« Il a le temps de changer ! »*

Gaston ne changea pas. Aujourd'hui, il pense : *« J'ai fait des fleurs, chez Decourt, à Voisins-le-Bretonneux, pendant trente-neuf ans ! »* et ce trente-neuf l'attriste ; il aurait préféré quarante parce que plus rond. Il aurait surtout préféré n'avoir jamais à faire ce compte. Il y a six mois, Georges Decourt, le fils de Marcel, qui l'avait embauché, lui a dit : *« C'est foutu, Gaston ! Il y a trop de concurrence... Les Allemands, les Hollandais... On ferme. »* Il a dit la même chose à Jean et à Robert.

Pour le vieux Jean, ce n'était pas trop grave ; pour Robert, le gamin qui n'aimait pas le métier, c'était sans importance ; pour Gaston, c'était une catastrophe. Depuis l'âge de seize ans, il faisait des fleurs chez Decourt ; il tutoyait le père et le fils ; il régnait sur la maison autant qu'eux. C'était fini. A cinquante-cinq ans, on n'est plus embauchable.

Ayant vécu de peu et garni, petit dépôt par petit dépôt, le livret A, Gaston pouvait voir venir, mais il se posait tout de même la question de sa survie. Etait-elle possible sans la chaleur des serres, les gels-surprises qui assassinent les plants, les engueulades qui font les bons compagnonnages, la féerie de cinq mille gloxinias alignés, prêts au départ pour les Halles naguère et Rungis aujourd'hui, les dix-huit heures de boulot à Noël, Pâques, la Fête des mères, la Toussaint ?

En deux semaines, Gaston avait eu son visage de vieillard, et il se cloîtra. Au Roi-Soleil, où il avait son rond de serviette, il ne se montra plus. Debout dès l'aube, il allait de son lit à sa table, et les journées avaient mille heures. Il ne s'occupait même plus des plantes de son appartement, si nombreuses ; pour beaucoup, si fragiles. Gaston sentait que son heure arrivait, et ce n'était pas réjouissant. Il était bâti pour vivre cent un ans, comme sa grand-mère, mais à l'idée que cela mettait devant lui quarante-six années de retraite, la mort lui parut sinon tout à fait désirable, du moins la bienvenue.

Un soir qu'il n'avait rien à manger – il pensait aux achats après l'heure de fermeture des magasins, – il sortit de derrière la pile de draps une bouteille de marc ; depuis dix ans, elle attendait la grande occasion qui ne se présentait jamais. Il la caressa, la déboucha et lui dit qu'elle était arrivée, la grande occasion. Le goulot entre les dents, il lui fit un sort. Une bonne cuite, s'endormir, ne plus se réveiller... la belle mort ! Dans deux-trois jours, Jean, Robert, tous les Decourt, Mme Léone et quelques habitués du Roi-Soleil couvriraient son cercueil de fleurs... cent sortes et mille couleurs.

Pour lui faire plaisir, Marcel le taquinerait en disant au-dessus du trou : *« Ben toi et ton latin ! On dirait un curé ! »*, parce que Gaston, qui aimait les fleurs et en faisait, savait sur elles bien des choses... ce qu'est une corolle et un calice, comme tout le monde, mais aussi ce qu'est un gynophore, un involucelle, une ligule... androcée, adelphie, heptandre, lui étaient des mots familiers trouvés dans tant de livres qui tapissaient sa chambre... il savait que l'immortelle s'appelle *Helichrysum*, la différence entre *Dianthus*, *Tagetes* et *Dianthus barbatus*... il savait aussi leur langage et qu'il faut l'iris pour dire bonne nouvelle, l'œillet pour caprice, la pervenche pour doux souvenir...

Toute cette science lui coulait dans la tête comme le marc sur la moustache. L'arrivée de l'ivresse était bonne. Toutefois, point homme à se tromper lui-même, Gaston savait que sa carcasse ne se laisserait pas détruire par soixante-quinze centilitres de marc. Les rares fois qu'il avait bu plus que de raison, le même scénario s'était déroulé... la sensation de planer au-dessus du sol et un long monologue qu'une brusque chute dans le sommeil interrompait. Il se remettrait de cette bouteille comme des autres. En consolation, il se dit que c'était toujours cela de gagné sur les quarante-six ans à venir – sans compter qu'en renouvelant l'expérience il pouvait espérer un sérieux raccourcissement du bail. *« Je vais devenir alcoolique, tiens ! »* Il répéta trois fois la bonne résolution et s'assit, coudes sur genoux.

Il ne s'attendait pas à l'arrivée de la famille. Il fit face. Un testament ! Il demandera à Georges de le lui écrire. Un tel document, il le voulait joli à voir, et sa grosse patte n'était pas le bon outil pour une belle écriture.

∴

Ceci est mon testament. J'ai pas grand-chose, mais je veux qu'on partage comme je veux et je compte sur Arsène pour qu'on fasse comme je veux. On s'est pas vus souvent avec Arsène depuis qu'il a épousé Lucie et que Léon a fait la connerie d'aller à la légion étrangère où il est encore s'il est pas mort. Fernand, il veut plus voir personne sous prétexte que lui maintenant il est dans les affaires et pas nous. Mais la vie c'est la vie. Je veux pas revenir sur le passé. Le passé c'est le passé. Je vous aime bien tous. Vous êtes mes frères même Fernand et même ses enfants que je connais pas. Pierrot et Marie les enfants d'Arsène m'ont des fois envoyé une carte pour la Bonne Année.

Maintenant ils le font plus et je leur envoyais un billet mais c'est vrai que maintenant ils sont grands. Je veux que mes livres – c'est rien que des livres de fleurs – on les donne à Marie et à Pierrot. S'ils aiment pas ça je veux quand même pas qu'ils les vendent. En souvenir de moi leur oncle. Si j'avais étudié j'aurais été un monsieur comme Fernand. Des fois j'ai parlé à des gens qui ont été dans les écoles et qu'ils ont bien vu que dans mon boulot j'en connais un rayon. Même des fois des trucs qu'eux ils savaient pas. Et même une fois un ingénieur agronome. Mais je pouvais pas étudier. C'est pour ça que je suis rentré chez Decourt à seize ans et que j'étais bien content. Et je dis à Marie et à Pierrot faut bien travailler à l'école. Et même si Marcel se foutait de moi quand je disais aux fleurs leur nom en latin. Il se foutait de moi gentiment et même il était des fois fier devant les clients quand je parlais comme ça.

Si on travaille bien à l'école on est comme ceux qui y ont été pourvu qu'on soit pas trop con et moi j'étais pas un con surtout pour les fleurs. Ouais, j'aurais dû me marier. Quand on arrive à mon âge et qu'en plus on est chômeur et ça je l'aurais jamais cru on s'aperçoit qu'une femme c'est pas rien dans une maison. J'ai jamais pu me marier même quand je pouvais. C'est pas maintenant que je suis chômeur que je vais y penser et puis y a mon âge. A Fernand je donne mes paires de draps de la grand-mère qu'elle a brodés elle-même et qu'on peut dormir dedans encore cent ans parce que dans ce temps-là on savait travailler. Chômeur ça c'est ce que j'aurais jamais cru. Même s'ils disent retraité c'est pas vrai c'est chômeur. Ou alors retraite avancée mais si on est avancé comme un vieux calendo c'est pas la peine de vivre et pourtant j'en ai encore pour quarante-six ans j'ai compté.

Le fauteuil du cousin Auguste c'est pour Arsène. Auguste il l'avait eu du père de la belle-fille à André. C'est dire s'il est vieux. Grand-mère elle me disait souvent faut te marier. C'est sûr mais avec qui je lui répondais. Germaine Dubas elle aurait bien voulu mais elle me plaisait pas. Alors je dis à Pierrot attention. Les filles il peut courir après comme moi j'ai fait parce que c'est la nature et j'en ai fait je peux le dire mais il suffit pas de courir il faut s'en accrocher une. Sans quoi le soir quand tu rentres c'est toi qui dois faire toi-même ta popote et puis le ménage et puis la lessive et tout. Et plus tu vieillis plus tu t'aperçois que c'est emmerdant. T'as plus goût à rien surtout si t'es chômeur. A Mme Hélène je donne le vase rose que j'ai gagné à la fête.

Georges quand il m'a dit on ferme parce que son père osait pas me le dire il pleurait et moi aussi. C'est dommage qu'il aime pas les noms latins. J'ai essayé même avec les arbres quand il était môme. J'ai même plus envie de faire mes commissions. C'est sûr faut se marier. Je vais plus au Roi-Soleil. Une femme c'est bien pour tout et puis t'es pas tout seul quand tu rentres et puis même si ça dit des fois des conneries une femme ça parle. Et puis on aura beau dire un caleçon lavé par une femme c'est toujours mieux lavé que par un homme. C'est comme ça et y a pas à sortir de là c'est la nature. Comme la vaisselle elles savent mieux faire que nous.

Et puis je donne les albums de photos à Marie ma nièce. Sûr, j'aurais bien marié Angèle Sédoux. J'ai trop attendu et c'est pas maintenant qu'elle est veuve. Et je crois pas qu'il y a beaucoup de femmes qui voudraient d'un chômeur. Si vous balancez les photos faudra regarder avant. Celles de la famille ça se jette pas surtout de papa et maman forcément. Je me suis pas marié parce que je voyais pas le temps passer. A force de pas faire attention aux choses c'est trop tard. C'est dommage qu'on se voie plus la famille. Trappes et Rambouillet c'est quand même pas le bout du monde. Mon tableau du cheval je le donne à Arsène avec le crucifix de maman.

Les fleurs chez Decourt ça a toujours été de la bonne qualité. A Rungis y a qu'à en parler on vous le dira. Les gars de chez Renault ils gueulent on les écoute. Pas nous. Pourtant une fleur c'est plus beau qu'une bagnole. Ma mobylette je la donne à Georges. Si le gouvernement voulait on ferait des fleurs en France aussi belles qu'en Hollande et même mieux. Mes habits surtout ma casquette...

Dernière séquence du scénario, il chut brusquement dans le sommeil. Gaston tomba la tête en avant comme une fleur coupée.

∴

D'abord il eut honte d'être allongé sur le linoléum. Debout, station digne, il se frotta les yeux, la moustache et le front. Il se souvint d'avoir dicté son testament. Il dit : *« Quel con ! »* et se fit un café. Deux bols. Puis il regarda ses plantes et ses fleurs, certaines défuntes, d'autres qui entraient en agonie ; quelques-unes insistaient pour vivre. Il se souvint qu'il avait souhaité mourir et dit : *« Quel con ! »* en s'adressant à ses amies délaissées.

Il eut faim d'un pot-au-feu avec beaucoup de poireaux. Après, il prendra un roquefort. Mais il fallait enterrer les mortes et soigner les moribondes. Il connaissait les remèdes. Les mots aussi. Il leur parla de leur santé, les encouragea.

Lavé, rasé, il mit son habit des dimanches et le trouva plus beau d'être sur lui un mercredi.

Dans sa boîte aux lettres, une grande enveloppe. Elle disait : *« Vous avez gagné 40 millions. Ouvrez vite. »* Il en recevait une par semaine. Il dit : *« Quels cons ! »*, jeta l'enveloppe dans un égout et alla rue Royale, où il savait un restaurant célèbre pour ses pot-au-feu.

∴

Il aimait surtout le parc en automne et c'était l'automne. Il pensa descendre le Tapis Vert et revenir par Trianon mais se limita au Bosquet de la Reine. Il fut heureux du spectacle. Il connaissait tous les arbres. Quand Georges était petit, il l'emmenait : *« Celui-là, Geogeo, c'est* Juglans nigra... *le cèdre, là c'est* Juniperus virginiana... *regarde, là,* Sequoia sempervirens. *En Californie, il fait cent mètres de haut et vingt mètres de tour ! »* Geogeo disait : *« Ah ? »* et préférait appeler chêne un *Quercus pubescens*, marronnier un *Aesculus rubicunda*.

Le crépuscule bien installé, Gaston revint vers la statue de Pallas en vigie près d'un *Larix europea* somptueux. Il prit la direction des Cent-Marches, les descendit en trouvant que la vie a du beau et que le latin, pour les fleurs et les arbres, c'est plus joli que le français. Puis il fut rue du Vieux-Versailles.

Mme Hélène, heureuse de le revoir, dit : *« On vous croyait mort ! »* mais d'une façon qui voulait dire qu'on ne l'avait jamais cru. Elle lui demanda de jeter un œil sur son caoutchouc qui devait avoir la maladie. Il parla aux grandes feuilles, diagnostiqua, rédigea une ordonnance. Puis il la complimenta pour le bouquet de fleurs, derrière le comptoir. D'un ton qu'elle trouva curieux, il dit : *« Une fleur coupée, ça meurt pas tout de suite »*, et il demanda le menu.

Au Roi-Soleil, ce soir-là, il y avait du pot-au-feu. Il en prit, avec beaucoup de poireaux. Et après, du roquefort. ■


AGNÈS LÉVY

# HISTOIRES FRANCO-BELGES

par Jacques Meunier

*Les histoires belges ne cessent de se multiplier. Elles ont même fait des progrès dans l'odieux. Tout se passe comme si les Français, désespérant de redevenir le modèle qu'ils ont été, dressaient devant eux le contre-modèle de la stupidité...*

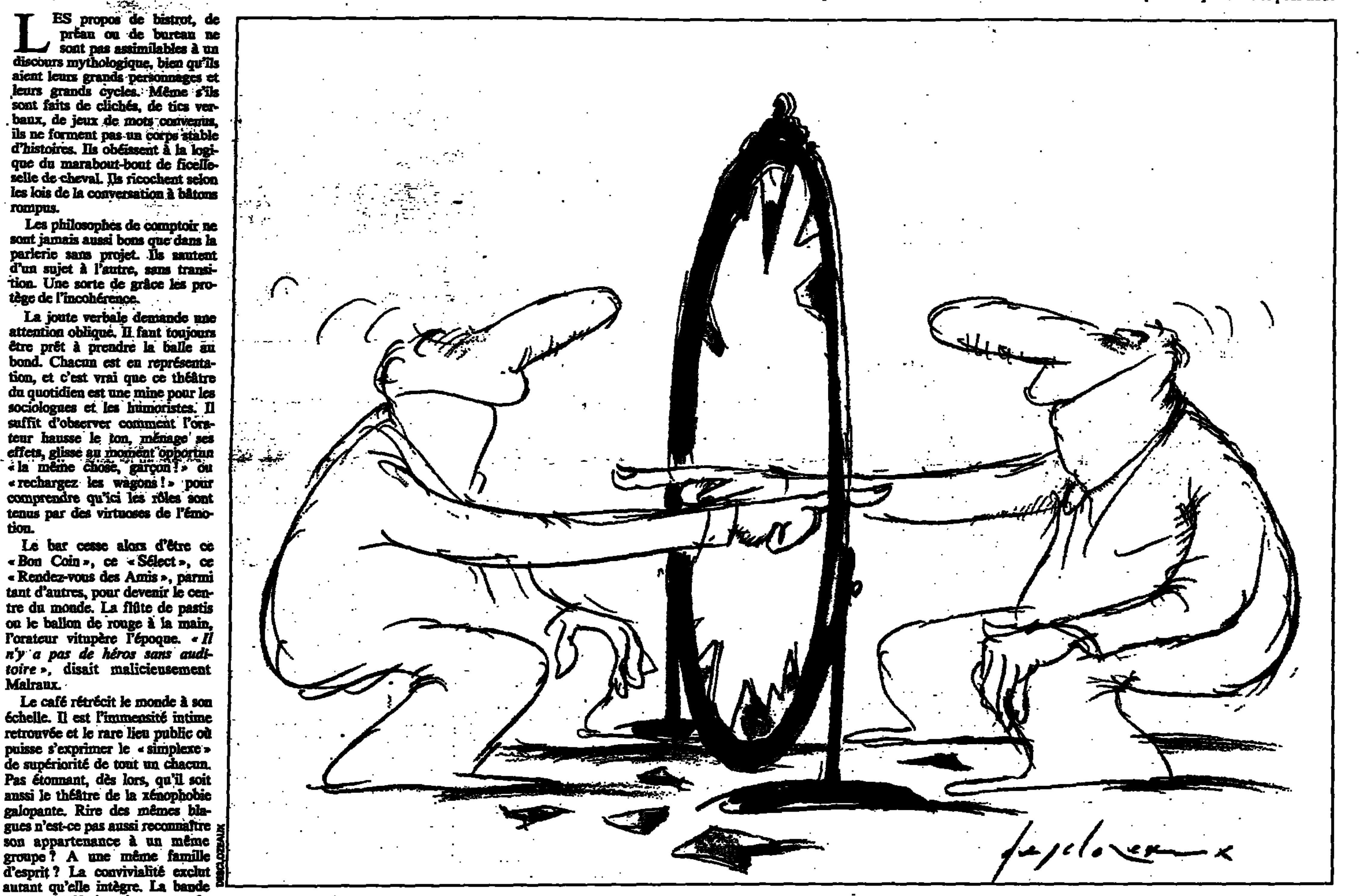
LES propos de bistrot, de préau ou de bureau ne sont pas assimilables à un discours mythologique, bien qu'ils aient leurs grands personnages et leurs grands cycles. Même s'ils sont faits de clichés, de tics verbaux, de jeux de mots convenus, ils ne forment pas un corps stable d'histoires. Ils obéissent à la logique du marabout-bout de ficelle-selle de cheval. Ils ricochent selon les lois de la conversation à bâtons rompus.

Les philosophes de comptoir ne sont jamais aussi bons que dans la parlerie sans projet. Ils sautent d'un sujet à l'autre, sans transition. Une sorte de grâce les protège de l'incohérence.

La joute verbale demande une attention oblique. Il faut toujours être prêt à prendre la balle au bond. Chacun est en représentation, et c'est vrai que ce théâtre du quotidien est une mine pour les sociologues et les humoristes. Il suffit d'observer comment l'orateur hausse le ton, ménage ses effets, glisse au moment opportun « la même chose, garçon ! » ou « rechargez les wagons ! » pour comprendre qu'ici les rôles sont tenus par des virtuoses de l'émotion.

Le bar cesse alors d'être ce « Bon Coin », ce « Sélect », ce « Rendez-vous des Amis », parmi tant d'autres, pour devenir le centre du monde. La flûte de pastis ou le ballon de rouge à la main, l'orateur vitupère l'époque. *« Il n'y a pas de héros sans auditoire »*, disait malicieusement Malraux.

Le café rétrécit le monde à son échelle. Il est l'immensité intime retrouvée et le rare lieu public où puisse s'exprimer le « simplexe » de supériorité de tout un chacun. Pas étonnant, dès lors, qu'il soit aussi le théâtre de la xénophobie galopante. Rire des mêmes blagues n'est-ce pas aussi reconnaître son appartenance à un même groupe ? A une même famille d'esprit ? La convivialité exclut autant qu'elle intègre. La bande de l'apéritif fonctionne sur le mode « je me moque, donc je suis » et c'est ainsi qu'au hasard des époques elle choisit ses boucs émissaires.



DESCLOZEAUX

## Voisin et victime

Après le Breton, l'Auvergnat, l'Alsacien, le Corse, ce sera le Belge. Ce choix n'est pas innocent et il désigne les victimes parmi les voisins visibles et vulnérables : ce sont toujours les autres qui ont un accent. Il exprime la supériorité culturelle et la frustration sociale de ceux qui rigolent. D'ailleurs, le paradigme du Belge borné est transparent : il a les défauts inverses de nos qualités.

Il n'est pas confortable de tenir le rôle de l'idiot de service. Les Belges ont raison de protester. Encore qu'il s'agit dans ces histoires d'un Belge fictif, archétypal, d'une figure générique de la comédie humaine, comme Arlequin, Harpagon ou Candide. Ce n'est qu'un exemple de la bêtise gullivérisée. Pareillement : toutes les têtes de Turc ne sont pas turques, et tous les Sioux ne sont pas rusés.

Au demeurant, il est peu probable que les bébés belges aient des frites en peluche dans leur berceau ou que les chiens belges aient le museau aplati à force de courir après les voitures arrêtées. Il est fort improbable que les épargnants en Belgique mettent l'argent liquide en bouteille ou qu'ils se brossent les dents au savon de Marseille pour avoir l'accent du Midi. Ils n'enterrent pas non plus les taupes vivantes pour s'en débarrasser ni ne mettent le feu à leur voiture pour avoir les vitres fumées. Ils ne pêchent pas la nuit avec des vers luisants et, lorqu'ils vont acheter des chaussures, ne ressortent pas du magasin avec des cartons aux pieds. Et s'ils ajoutent de l'antigel dans leur crème à bronzer ou s'ils tiennent les marteaux à deux mains, pour ne pas se taper sur les doigts, c'est qu'ils ne sont pas dépourvus d'un certain sens pratique.

Il ne convient pas ici de raconter les deux mille blagues qui courent sur eux, sous prétexte de les dénoncer. Le fameux : *« Un Belge avait un examen d'urine. Il a échoué »* et autres sommets de la gaudriole gauloise ne méritent pas une anthologie. Au reste, les mêmes histoires que l'on attribue aux Belges sont attribuées aux Polonais en Amérique du Nord, aux « gringos » en Amérique du Sud, aux Portugais au Brésil, aux Maures au Sénégal, aux Norvégiens en Suède...

L'histoire belge fonctionne comme un miroir ethnique. Les ethnologues, d'ailleurs, disposent d'une expression pour désigner cette forme de familiarité privilégiée où s'affrontent des frères ennemis : ce sont « les relations à plaisanteries ».

Des chercheurs aussi sérieux que Marcel Mauss, Paul Radin ou Maurice Leenhardt ont montré comment s'établissent entre les gens des liens de moquerie et d'agression ritualisés. L'ironie n'est pas pire que l'indifférence et, à y bien regarder, elle ne signifie pas le mépris. Les pourvoyeurs d'histoires belges ne s'y trompent pas : ils feignent de parler des Belges pour dénoncer l'idiot de l'intérieur. Le Belge n'est peut-être, après tout, que le substitut habile de leur contremaître, de leur patron ou de toute bêtise, hiérarchiquement supérieure, qui les menace.

Il n'empêche que le racisme n'est pas « pasteurisé » par le rire. Qu'ils servent ou non de paravent ou de porte-parole, les Belges – les vrais – ne sont pas obligés d'apprécier la plaisanterie. Trop, c'est trop. Ne parlons pas des Belges homosexuels de confession juive qui, eux, essuient toutes les injures. Sans vouloir se faire le censeur de ces petites revanches sans gloire où affleurent le ressentiment et l'esprit cocardier, nous devrions avoir honte d'en rire.

Le roi des Belges aurait, en son temps, adressé une protestation émue à Valéry Giscard d'Estaing. Cette lettre est-elle une légende et, au cas où elle a bien existé, qu'elle en a été la réponse ? Le président a-t-il invoqué la tradition de Jean le Sot ou de Jean l'Idiot, personnage des contes du Moyen Age ? A-t-il invité à la patience, en suggérant que tout cela passerait avec le temps, ou a-t-il contre-attaqué en se plaignant des blagues antifrançaises ? Je ne sais pas.

Toujours est-il que, après l'article de Pierre Viansson-Ponté dans *le Monde* (1), les histoires belges n'ont cessé de se multiplier. Elles ont même fait des progrès dans l'odieux en obéissant aux lois de la surenchère. Tout se passe comme si les Français, désespérant de redevenir le modèle qu'ils ont été, dressaient devant eux le contre-modèle de la stupidité...

La stupidité ? *« Elle est en nous une pesanteur d'esprit qui accompagne nos actions et nos discours »*, disait élégamment La Bruyère. La balourdise et l'incompréhension caractérisent les histoires belges, comme l'avarice les histoires juives ou écossaises, la paresse les histoires corses ou la lenteur les histoires suisses. D'un trait de caractère – individuel par définition, – on fait un trait de personnalité, une dimension de l'esprit national. Les mécanismes du préjugé se ressemblent partout dans le monde, et dès lors, il n'est pas étonnant que les Belges de nos histoires soient souvent interchangeables avec les Polonais des blagues américaines.

Bien sûr, l'accent et les frites disparaissent, mais les Polonais comme les Belges nagent à reculons pour ne pas avoir d'eau dans les yeux ou arrivent, essoufflés, au commissariat, pour déclarer qu'on leur a volé leur voiture, mais que, heureusement, ils ont eu le temps de relever le numéro ! La morphologie du gag est la même.

Est-ce un Belge ou un Polonais qui s'est ruiné à Las Vegas dans un distributeur de timbres-poste ? Peu importe. Il suffit que le préjugé soit unanime pour que ce genre d'anecdotes passe-partout déclenche l'hilarité. Une sorte d'inaptitude à la vie moderne et de provincialisme frappe les victimes et amuse à leurs dépens. Ils ont toujours un métro de retard. Principe comique par excellence que vous retrouverez dans *Ignace* ou *le Spountz* avec Fernandel, dans les films de Pierre Richard ou ceux de Peter Sellers, sans parler de Laurel et Hardy ou de Gaston Lagaffe, pour la bande dessinée.

## Chauvinisme en chaîne

Dans le genre policier, où fleurit l'inspecteur Columbo, les bouquins burlesques de Donald Westlake mettent en scène un gang de maladroits qui ratent systématiquement les coups les plus ringards. Les aventures de Dortmunder et de ses amis – Kelp, Murch, Greenwood et Chefwick – sont des « histoires belges » de série noire, bien qu'il n'y soit jamais question de Belges, ni de bières, ni de moules, ni de frites. Ceux-là, comme l'anti-héros de nos histoires, sont très capables de faire figurer le produit d'un hold-up dans leur déclaration d'impôt...

Exotisme douloureux de l'Europe. C'est au moment même de la formation du Marché commun que les histoires belges prennent la place de celles de Marius et Olive (les Marseillais), de Ouin-Ouin (le petit Suisse) et de Dominique (le Corse). Le système de la paille dans l'œil du voisin semble être une donnée générale de l'imaginaire social et provoque une sorte de réflexe culturel face au danger de la différence. Difficile de suivre les réactions en chaîne du chauvinisme : les Français se moquent des Wallons de Bruxelles, qui se moquent des Flamands, qui se moquent des Hollandais...

A l'étranger, les Français sont célèbres pour leur prétention et leur saleté. Les Italiens ont des expressions peu amènes pour nous désigner : il paraît que nous avons de l'excrément sous le nez. Les Anglais ne sont pas en reste et les Belges, avec un peu de retard, emboîtent le pas. La plus célèbre réplique à notre morgue anti-belge ressemble comme deux gouttes d'eau à nos saillies : *« Pourquoi les Français aiment-ils les histoires belges ? Parce qu'elles sont faciles à comprendre. »* Voilà l'arroseur arrosé.

Il est dommage que nous manquions de détails historiques. La veine patriotique des deux guerres a dû raviver des antagonismes très anciens. La création de l'Europe agricole a favorisé l'intégration de l'« idiot de l'intérieur », sans toutefois annuler l'esprit de clocher. Coluche et Collaro ont pris le relais.

La tradition orale laisse peu d'archives et l'ethnologie des histoires belges reste à faire. Une tâche urgente et salutaire attend les anthropologues du monde moderne. Mais il leur faudra manipuler avec doigté cette manière toujours changeante et toujours explosive, tant il est vrai que la bêtise est contagieuse. ■

(1) *Le Monde* daté 10-11 octobre 1976, dans « Au fil de la semaine ».

## PHOTOGRAPHIE

# DU TIRAGE DANS LES TIRAGES

un entretien avec Pierre de Fenoyl

*Pierre de Fenoyl est une des figures-phares de la photographie en France. Excessif, lunaire et claustrophobe, du fond du Tarn, où il vit retiré, il jette aujourd'hui un pavé révélateur dans la mare paisible de l'édition.*



PIERRE DE FENOYL

**Castelnau-de-Montmiral, Tarn. Octobre 1985.**

*L'ITINÉRAIRE de Pierre de Fenoyl se confond avec celui de la photographie en France ces vingt dernières années. Archiviste d'Henri Cartier-Bresson puis de l'agence Magnum de 1966 à 1969, il fonde avec Charles Henri Favrod, en 1970, la galerie Rencontre et l'agence Vu, d'où sortira Viva.*

*Correspondant new-yorkais du magazine* Photo, *puis responsable chez Publicis, on le retrouve en 1975 à la Fondation nationale de la photographie de Lyon, où, sur l'initiative de Michel Guy, il gère le premier budget consacré en France à la photographie : 300 000 F. Enfin, de 1977 à 1980, il est chargé de mission pour la photographie au Centre Georges-Pompidou.*

*Etabli depuis deux ans dans le Tarn, il vient de créer La Multiplication photographique* (1), *dont le but est d'éditer à bon marché la création photographique européenne contemporaine en portfolios tirés à cinquante exemplaires.*

*Dans le même temps, Pierre de Fenoyl expose dans les nouveaux locaux un peu déconcertants mais très chics, couleur saumon, de la Bibliothèque nationale* (2), *trente-trois tirages noir et blanc, d'une extrême finesse, presque suaves, qu'il définit comme étant un voyage à l'intérieur de ses propres voyages. C'est l'occasion de vérifier que, en dehors de ses talents de promoteur et de ferrailleur du duplicata, Pierre de Fenoyl est avant tout un excellent photographe.*

∴

**« Comment vous qui vous êtes battu pour la reconnaissance de l'identité de la photographie en êtes-vous arrivé à créer La Multiplication photographique ? C'est une provocation ?**

– Ce n'est pas une provocation mais un acte de survie. C'est très différent. Simplement, il faut reconnaître que la politique d'exposition menée en France depuis dix ans est un échec. Le marché de la photographie n'existe pas. Il existe un marché des galeries et des institutions entre elles, mais ce marché ne vit pas de son public. Il y a en France des collectionneurs privés mais ils ne font pas vivre les photographes. Si après dix ans, malgré les 7 milliards de centimes investis, rien n'a changé, il faut savoir tirer les conséquences.

» L'échec vient du fait que l'on n'a pas tenu compte de l'identité réelle de la photographie. La notion d'œuvre unique vient des arts plastiques. Pour sortir de l'impasse, il faut donc envisager des solutions proprement photographiques.

**– En quoi la mise en vente de portfolios bon marché constitue-t-elle une solution ?**

– Lorsqu'on étudie l'histoire de la photographie, on s'aperçoit que son invention n'est que l'épiphénomène d'un projet beaucoup plus vaste qui est la reproduction. L'identité de la photographie peut fort bien se comparer à celle de la monnaie. Il y a le tirage original, qui est la matrice. On admet qu'il y ait un cabinet des médailles mais on ne comprendrait pas qu'il n'y ait pas reproduction de cette monnaie. C'est la même chose en photo, si ce n'est qu'on a trop glorifié la matrice – l'original – sans penser à la reproduction. Au fond, privilégier seulement la matrice, c'est comme écrire des scénarios sans produire de films.

» Un photographe doit comprendre que, pour exister, il doit être montré. Il est impensable que la photographie soit invisible au siècle de l'image. Et cela d'autant plus que la création n'a jamais été aussi forte. Rien n'est plus simple qu'une photographie. Un portfolio est comme un musée transportable qui s'adresse à tout le monde et que l'on peut consulter en permanence.

» Notre but n'est pas de produire un objet luxueux, mais un objet fonctionnel, qui intéresse aussi bien les comités d'entreprise ou les fonds régionaux d'action culturelle. En quatre ans, un musée de province peut acquérir soixante portfolios et se faire une idée de la création européenne contemporaine. J'ajoute que la matière de la phototypie a une qualité de chaud et de froid que n'ont pas les tirages. Pour moi, l'impression sans trame est une épreuve photographique à part entière.

**– Comment concevez-vous qu'un photographe puisse vendre un tirage 5 000 F pièce et en même temps, pour 2 500 F, douze reproductions présentées comme des originaux ?**

– Personnellement, j'ai toujours refusé de vendre mes photos aux institutions. Si je montre cent images d'un voyage en Egypte, je trouve absurde qu'on veuille m'en acheter une seule, alors qu'il s'agit d'un ensemble. Je souhaite qu'on m'achète les cent photos mais en même temps j'estime que chacune ne vaut pas 3 000 francs. Comment une de mes photos pourrait-elle valoir 3 000 ou 4 000 francs quand celles d'Henri Cartier-Bresson en valent 7 000 ? Pour déjouer les lois du marché, un objet photographique de douze photos me paraît aujourd'hui plus intéressant qu'un tirage original.

» Quel plaisir éprouve-t-on à regarder un original inaccessible, exposé derrière une vitre, brouillé par des reflets ? Réduire la photographie à un prix unitaire est totalement absurde. Les tirages originaux sont certainement une des plus grosses erreurs de la photographie contemporaine.

**– Votre intention est d'atteindre un plus large public, mais, en multipliant les exemplaires, vous allez semer la confusion dans l'esprit des acheteurs. Non seulement vous mettez en cause le tirage unique mais vous sciez la seule branche sur laquelle sont assises les galeries.**

– Les galeries ont d'elles-mêmes scié leur branche, puisque le marché n'existe pas. Soyons réalistes ! Que font-elles pour les photographes ? Rien. Les galeries d'art prennent un peintre sous contrat et l'aident à vivre. Quelle galerie de photographie en a fait autant depuis dix ans ? Aucune.

» Je me réjouis que telle galerie présente cinquante photographies, j'ai beaucoup d'admiration pour le travail accompli par certaines d'entre elles mais, entendons-nous, mon point de vue est celui du photographe. Qu'est-ce que cela nous rapporte ? Les photographes ne vivent ni de la rareté ni de la limitation de leur travail. Bien sûr, il y a un problème de reconnaissance historique, mais le problème était le même quand la photographie était assimilée au reportage. Combien de photographes dotés d'un œil exceptionnel n'ont-ils pas dû se réfugier dans la presse pour vivre de leur travail ? Mais, après la disparition dans les années 1965 à 1975 des grands magazines d'information comme *Life*, le public a commencé à découvrir l'histoire de la photographie.

» Jusque-là, la photographie de presse avait complètement occulté l'histoire de la photo. De 1930 à 1965, nombre de photographes comme Robert Doisneau et même Cartier-Bresson n'ont pas vécu leur histoire comme ils la souhaitaient. Ce qui a changé aujourd'hui, c'est que le seul sujet de la photographie est la photographie elle-même, de la même manière qu'il n'y a d'autre sujet en peinture que la peinture.

» Le seul objet véritable d'une commande est d'acheter le temps d'un artiste. Un artiste est à lui seul son propre sujet.

**– Etant donnés votre itinéraire, les fonctions occupées dans diverses institutions, ne peut-on interpréter votre démarche comme l'expression d'un désenchantement ?**

– Non. La photographie n'est pas toute ma vie. J'ai d'autres joies et je ne me suis jamais considéré vraiment comme un professionnel. C'est du phénomène photographique en général dont je suis amoureux. Sur le plan politique, il est exact que je n'ai pas cessé d'essuyer les plâtres et que, sans être prétentieux, j'ai souvent eu l'impression d'être en avance. Ce qu'il y a eu de plus positif depuis dix ans est venu des créateurs. Quant à ce qui se passe sur le plan institutionnel, c'est peut-être satisfaisant pour ceux qui sont en place, mais cela n'a rien à voir avec une véritable dynamique.

» Il y a de bonnes expositions à Paris, mais cela continue de ne satisfaire qu'un milieu trop restreint. En revanche, c'est grâce aux institutions que le climat s'est un peu amélioré, même si, selon moi, une photographie n'est pas une image et n'a rien à faire dans un « palais de l'image ».

» Le milieu photographique est responsable de la situation où il se trouve. Les photographes ne réfléchissent pas assez sur leur identité et demandent trop à être assistés. L'Etat n'a pas à se mêler de tenir des discours ni d'organiser des expositions. Son rôle, c'est la diffusion. Ce qui compte, c'est de passer des commandes et d'aider à diffuser la création.

**– Dans le manifeste manuscrit qui accompagne votre exposition, en parlant de l'histoire de la photographie, vous écrivez : *« Imagine-t-on les peintres découvrant, aujourd'hui, Cézanne ? »* En est-on vraiment là ?**

– Bien sûr. Qui connaît Le Gray ou Marville ? Hors du milieu, tout dialogue photographique est impossible. Les comparaisons avantageuses se font toujours en regard de la peinture. Lorsque quelqu'un apprécie mon travail, il dit : *« Comme c'est beau. On dirait un tableau ! »* La photographie est un art reconnu mais incompris. Son histoire vue par Beaumont. Newhall est mensongère. Elle se résume en un débat entre Américains de la côte ouest et de la côte est alors qu'elle est en réalité totalement européenne. Ni Sander ni Renger-Patzsch ne sont mentionnés dans ce livre qui fait pourtant référence, ce qui prouve à quel point l'histoire de la photographie est encore à venir.

» En littérature, du poème à la nouvelle en passant par le procès-verbal de police, toutes les formes d'écriture ont été depuis longtemps répertoriées, mais, en photographie, malgré d'incompatibles différences, tout le monde est encore rangé dans le même tiroir. Et pourtant, moi, lorsque je vois une belle photo, je ne dis pas « Ce photographe est génial », je dis toujours : « C'est beau la photographie ! »

**– Votre exposition est le récit d'un voyage à l'intérieur d'un voyage. En regardant vos images, on a le sentiment que vous inventez ce que vous voyez. Vous regardez au-dehors, mais il s'agit d'un regard intérieur.**

– Ce que je montre, c'est une façon de regarder ce voyage photographique. Pour moi, il y deux façons très différentes de voyager, qui sont le pèlerinage et l'excursion. L'une touche à la découverte, l'autre à la connaissance. La photo n'est pas ma vie, mais ma façon de décoder la vie passe par la photographie.

» J'ai toujours voulu aller chercher l'origine des choses, répondre à un appel, rencontrer ce qui vous renvoie au-dedans de vous-même. La photographie part de vous et trouve un écho dans la nature, puis elle vous revient. Le plus difficile est de se demander ce que l'on a vu. Il peut s'agir d'un coin de table ou de la tour Eiffel, mais est-ce que je les ai vus ?

» La photographie est essentielle parce que c'est la seule image qui soit d'essence biologique. Nous courons vers des images de plus en plus mécaniques et les foules adoreront un jour de superbes acteurs synthétiques. Aussi dirai-je que ce qui m'intéresse dans le contact avec la nature, c'est de retrouver les traces d'un temps disparu et qui apparaissent aujourd'hui. Les choses disparaissent, et moi, au contact de mes enfants, je retourne vers mon enfance : ce n'est pas la mémoire qui est un problème, mais l'oubli. C'est là-dessus que je travaille.

**– Selon vous, la photographie est la *« représentation du temps qui passe »*. Mais c'est la durée qui vous intéresse, et vos images sont intemporelles. Etes-vous d'accord lorsque l'on dit que le temps et la lumière sont la même chose ?**

– Si on interroge notre société par la photographie sur le problème du temps, on s'aperçoit qu'elle ne répond à aucune question. Le temps est la seule chose qu'on ne voit pas. Tout le monde profite de l'espace, mais le sens de l'espace n'est pas le sens de la vue. Dans un espace vierge, les aveugles vont tout droit comme les autres. Il n'y a pas d'autre espace pour un photographe que celui de son cadre.

» Ce qui me préoccupe, c'est qu'il est dit dans la Genèse que la lumière fut créée le premier jour mais que le soleil n'est venu que trois jours après. Il y a un côté cosmique dans la photographie qui la rend comparable à une étoile morte depuis quatre cent mille ans et dont on percevrait encore la lumière.

» Le temps est certainement la chose au monde la plus émouvante. On vit au siècle du cinéma et de la télévision qui, tous deux, passent par un écran, mais si dans un dictionnaire vous cherchez la définition du mot « écran », vous lirez : *« C'est ce qui empêche de voir et de comprendre. »* Ce qui devait être une fenêtre ouverte sur le monde se révèle dans son usage une césure de la réalité. Il est donquichottien de faire de la photographie aujourd'hui, et sans doute rien n'est-il plus artisanal.

» Quel est le poids du combat du photographe lorsqu'il se retrouve seul dans un paysage face à Berlusconi ? Et pourtant, même s'il ne se voit pas, le temps peut être révélé par la photographie et s'avérer plus fort que Berlusconi. Il suffit de savoir attendre. Capturer le hasard me paraît être ce qu'il y a de plus anti-photographique parce que la photo n'est pas préhension mais réception. Quel homme au monde oserait mourir sans laisser au moins une image de lui ? »

Propos recueillis par
**PATRICK ROEGIERS**

(1) La Multiplication photographique. Portfolios coédités avec le FRAC Midi-Pyrénées, limités à 50 exemplaires, consacrés à Gormezano et Minot, Birsinger, Ceccaroli, Y. Guillot, Della Santa, Sénadji. Castelnau-de-Montmiral, 81140 Tarn.

(2) Pierre de Fenoyl, « Chronophotographies », Galerie Colbert, 2, rue Vivienne, Paris-2e. Jusqu'au 16 avril.

SURRÉALISME



# MARSEILLE ENTRE L'ANGOISSE ET L'EXIL

par Jean-Louis de Rambures

***Marseille, port de l'angoisse, porte de l'exil. De 1940 à 1942 affluent les réfugiés qui espèrent, comme les héros de* Transit, *le roman d'Anna Seghers, un passage pour l'Amérique. Parmi eux, la fine fleur des surréalistes dont l'aventure est illustrée par un beau livre, et par une exposition qui ouvre le 12 avril. A Marseille.***

MARSEILLE, l'« *hiver terrible* » 1940-1941. Des milliers de fugitifs errent de café en café, de consulat en consulat, dans l'attente du « *transit, ce document garni d'un dérisoire ruban* », qui, en les autorisant à « *traverser un pays s'il est bien établi qu'on ne veut pas y rester* », leur permettra d'embarquer vers la liberté. Parmi eux, la romancière allemande Anna Seghers, exilée à Paris depuis 1933 et qui a perdu, dans la tourmente, jusqu'au manuscrit de son dernier roman, *la Septième Croix* (1).

Témoignage hallucinant sur la condition de ces hommes venus des quatre coins de l'Europe – artistes allemands « *dégénérés* », juifs, déserteurs, anciens combattants de la guerre d'Espagne..., – pour se retrouver, acculés à la Méditerranée et aux prises avec une bureaucratie monstrueuse, tandis que s'approche la mort, avec son drapeau à croix gammée, *Transit* se présente sous la forme d'un roman, le plus fascinant sans doute qu'ait écrit Anna Seghers.

Evadé successivement d'un camp de concentration allemand et d'un camp de travail français, le narrateur croit avoir trouvé à Marseille un refuge sûr. Mais il lui faut, dès son arrivée, déchanter. Pour avoir le droit de rester, il faut un certificat de départ. Le voici donc entraîné malgré lui dans la ronde de plus en plus échevelée, à mesure que les échéances approchent. Sur son chemin, comme dans un mauvais rêve, défilent toute une série de personnages, dont les mésaventures semblent autant de variantes du *Procès* de Kafka.

Après avoir franchi, croit-il, toutes les épreuves : visa de sortie, affidavit, certificats de séjour, attestations diverses..., l'un des « transitaires » se voit refuser l'accès à la passerelle du bateau, faute de feuille de libération du camp, dont il a réussi à s'évader à l'arrivée des Allemands ! Un autre, muni de papiers polonais, doit repartir à la case départ, son village natal étant devenu entre-temps lithuanien.

## Rafles et rumeurs

Une femme, surnommée la « Diane chasseresse des consulats », ne se sépare jamais de deux dogues gigantesques qu'elle s'est engagée, en échange de l'affidavit d'un vieux couple américain, à amener sains et saufs par-delà l'océan. Epuisé par cette course sans fin, les premiers papiers obtenus étant chaque fois périmés au moment où l'on réussit à décrocher les derniers, un chef d'orchestre tchécoslovaque, dûment engagé par contrat à diriger une célèbre formation de Caracas, meurt terrassé en apprenant qu'il lui manque encore une ultime photo...

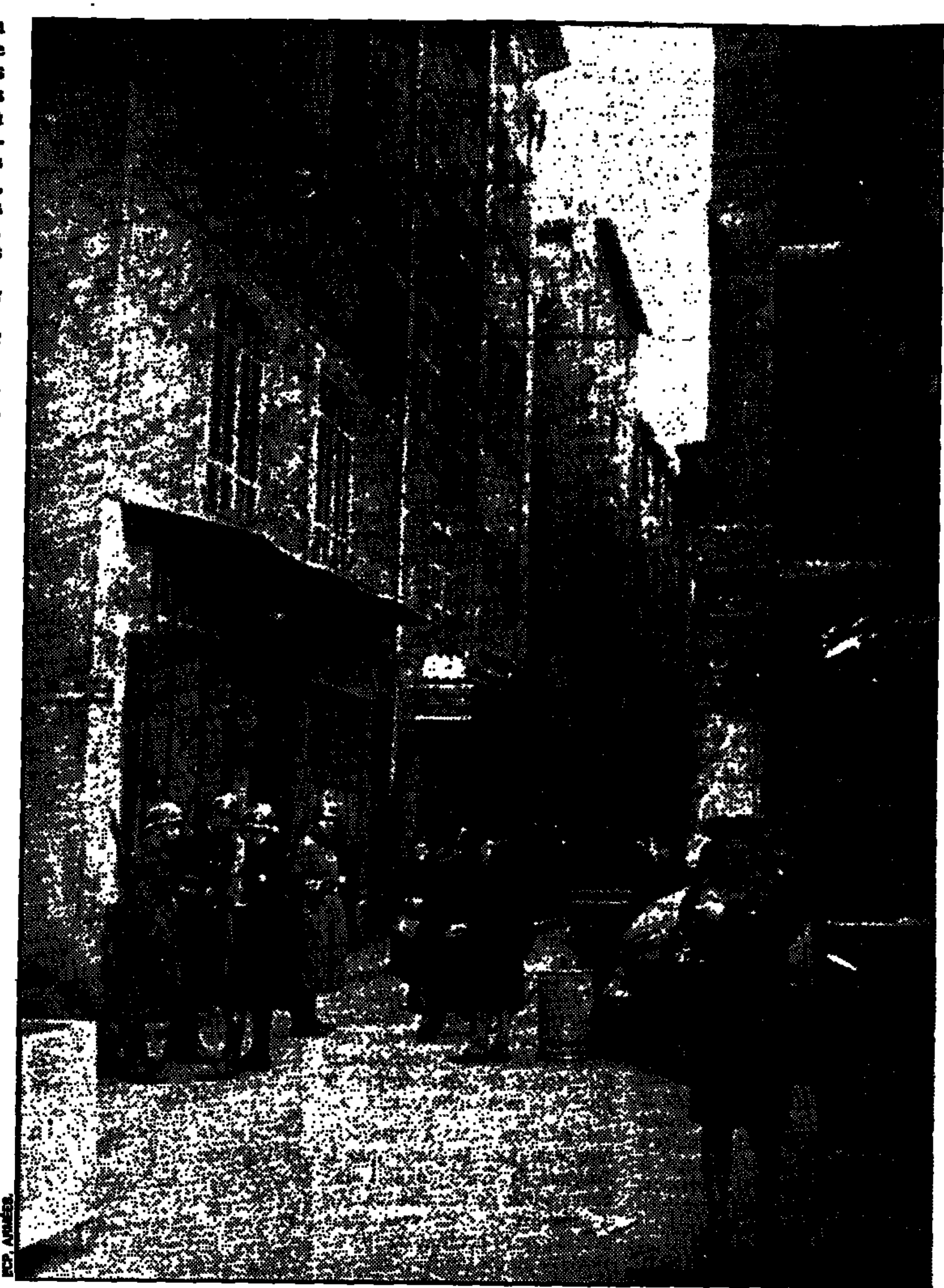
Ce n'est pas le moindre mérite de *Transit* que l'extraordinaire véracité avec laquelle l'auteur a saisi sur le vif toute l'atmosphère d'une époque et d'une ville : rafles nocturnes dans les hôtels borgnes surpeuplés, officines louches où des entremetteurs corses proposent contre espèces sonnantes les combines les plus ahurissantes, rumeurs et conciliabules dans les cafés bourrés de réfugiés aux abois, sous l'œil indifférent des autochtones. « *Vous autres,* s'entend dire le narrateur, *vous êtes bizarres, vous n'attendez jamais que les choses s'arrangent d'elles-mêmes.* »

Mais au-delà du constat, et il y a tout à gager qu'il n'est que trop véridique, le propos de *Transit* est d'être une parabole sur l'absurdité de la condition humaine, faute d'un dessein susceptible de lui donner un sens. « *Tout se prouve par la décision qu'on prend et rien d'autre* », écrit Anna Seghers dans une petite phrase que nos existentialistes auraient sûrement prise à leur compte.

Tel sera l'enseignement que retirera le narrateur au terme de l'épreuve d'un amour impossible, dont l'histoire constitue la trame du roman. Celui-ci restera finalement à Marseille, afin d'« *y partager avec ses copains les jours bons et mauvais, les gîtes et les persécutions* ». Anna Seghers parviendra, quant à elle, à s'embarquer pour le Mexique, étape provisoire sur le chemin qui la ramènera, la guerre finie, à Berlin... de l'autre côté du Mur. ■

(1) Retrouvé grâce à une copie envoyée à temps à New-York, *la Septième Croix*, dont le thème est la poursuite entre sept Allemands, évadés d'un camp de concentration rhénan, et la police lancée à leurs trousses, sera, notamment aux Etats-Unis, l'un des grands succès littéraires de l'après-guerre. Le roman vient d'être réédité dans la collection « Folio ».

● ***Transit*, d'Anna Seghers, (excellente) traduction de Jeanne Stern, revue par Alain Lance et Jacques Kolnikoff, préface de Christa Wolf, éditions Alinéa, 250 pages, 95 francs.**



Bouclage du quartier du Vieux-Port après l'entrée des troupes allemandes dans Marseille.

# BRETON PREND LE LARGE

AU regard de l'histoire littéraire française, les années fortes et décisives de la dernière guerre restent encore dans une certaine clandestinité. Comme s'il s'agissait d'une période trop complexe, contradictoire ou déroutante pour être traitée globalement, objectivement.

Aussi quand un ouvrage – intelligemment centré sur un seul aspect de la question qu'il épuise – paraît, jette-t-il un rai de lumière nette sur ces années noires. Bernard Noël consacre, aujourd'hui, un livre au récit et à l'illustration d'une des figures de la dispersion, l'axe Marseille-New-York, que les principaux surréalistes fréquentèrent, par force et par choix.

Marseille 1940 : « *En ce temps-là, Marseille a deux mille cinq cents ans, un Vieux Port et, par-dessus, le trait de fer d'un pont transbordeur.* » C'est aussi le seul grand port libre, la dernière issue vers le Maroc, les Antilles, le Mexique ou les Etats-Unis. Intellectuels antifascistes, juifs, personnalités politiques, Allemands anti-nazis, tous menacés par la convention d'armistice, affluent vers la cité phocéenne.

Là, recommandés à Jean Ballard, le directeur des *Cahiers du Sud* (1), et à Varian Fry, le représentant du Centre américain de secours, ils attendent, dans le plus grand flottement, visas et bateaux. A la périphérie de la ville, Breton et sa « cour » attendent également. En cet hiver 1940-1941, où la neige et les restrictions aggravent le désarroi, au moins sont-ils bien logés à la villa Air-Bel ; « *pour tromper les angoisses de l'heure* », Breton, Victor Serge, Jacques Hérold, Wifredo Lam, Oscar Dominguez, Victor Brauner, Benjamin Péret, André Masson puis Ernst et Bellmer (qui sortent du camp des Milles, près d'Aix) jouent – collages, devinettes, cadavres exquis, simulacres, – inventent un « *nouveau Jeu de Marseille* », – tarot dont les lames peintes correspondent aux symboles de l'Amour, du Rêve, de la Connaissance et de la Révolution (2).

## Position critique devant Vichy

Ils travaillent : c'est à Air-Bel que Breton écrit *Fata Morgana* et l'*Anthologie de l'humour noir*, tous deux censurés par Vichy. En ville, les surréalistes et leurs amis se retrouvent à la coopérative ouvrière du Croquefruit ou à la terrasse du Brûleur de loups. Souvent, la comtesse Pastré les invite à partager, avec d'autres artistes réfugiés qu'elle héberge, les généreux revenus qu'elle tire de l'apéritif Noilly-Prat...

La visite de Pétain à Marseille, le 4 décembre 1940, provoque l'arrestation préventive et provisoire de quelque vingt mille suspects, dont Serge et Breton : il faut partir. « *S'il est besoin de justifier pour moi,* expliquera Breton (3), *et pour tels d'entre nous les démarches tendant à nous faire chercher asile en pays étranger, je ferai valoir que la position de certains surréalistes devant le régime de Vichy était exceptionnellement critique (...).* » Le 25 mars 1941, le *Capitaine-Paul-Lemerle* embarque, parmi les émigrants et les républicains espagnols, Breton, sa femme, sa fille Aube, Victor Serge et Anna Seghers, Claude Lévi-Strauss.

New-York 1941 : « *la dernière grande ville du monde qui soit dans l'avant-guerre* ». Breton, logé par Tanguy, entretenu par Peggy Guggenheim (on retrouve dans sa fondation, à Venise, toutes les œuvres marquantes de ce temps), reprend peu à peu du poil de la bête ; autour de lui se forme le cercle des intellectuels et des artistes en exil ; tous les jours, Breton parle aux Français sur les ondes de la Voix de l'Amérique ; en juin 1942, il fonde la revue *Triple V*, où sera bientôt reproduit le *Jeu de Marseille* ; la même année, il organise en faveur d'une association d'aide aux prisonniers une exposition qui fit grand bruit, « First Papers of Surrealism ». « *De la place qui m'était assignée par les circonstances,* répondra-t-il à un Tzara inquisiteur, *je me flatte de n'avoir pas trahi l'esprit de la Résistance en France* (3). »

Enfin, à l'heure où les Américains délivrent Marseille, puis Paris, Breton écrit au Canada *Arcane 17* (publié en 1944 à New-York, en 1947 en France) et conclut ainsi cette « *liaison surréaliste* »...

## Exil fatal

Nul doute qu'après les rudes coups portés précédemment au surréalisme par le marxisme ou la guerre civile espagnole, le second conflit mondial n'ait mortellement enrayé le mouvement. Mais la question n'est pas tant de juger l'opportunité, la moralité du retrait de Breton, mais de constater qu'en choisissant ainsi l'exil, il s'écartait, suicidairement, des débats d'après guerre d'où se sont élevés tous les enjeux intellectuels de cette moitié de siècle. Maurice Nadeau l'avait bien vu qui, en 1945, avant même le retour de Breton, signait l'acte de décès du mouvement dans son *Histoire du surréalisme*.

Breton avait alors faiblement rétorqué : « *On n'a jamais vu un biographe plus pressé.* » Que l'on était loin de la violence brève et salutaire du tract que diffusèrent les surréalistes, au lendemain des accords de Munich, en 1938 : « *Ni de votre guerre ni de votre paix !* »

CLAIRE PAULHAN.

(1) C'est dans les locaux que Jean Ballard et les *Cahiers du Sud* ont occupés pendant plus de trente ans qu'André Dimanche, l'éditeur d'*Une liaison*, a installé ses bureaux. André Dimanche dirige aussi les éditions Ryoan-ji.

(2) André Dimanche a publié, en 1983, pour la première fois dans sa forme originale de jeu de cartes, le *Jeu de Marseille*, dessiné par Victor Brauner, André Breton, Oscar Dominguez, Max Ernst, Jacques Hérold, Wifredo Lam, Jacqueline Lamba, André Masson.

(3) André Breton : *Entretiens*. Ed. NRF, « Le point du jour », 1952.

● **Bernard Noël : *Marseille-New-York. 1940-1945 : Une liaison surréaliste*. André Dimanche éditeur (diff. Distique), bilingue, 142 pages, 380 francs. Texte anglais de Jeffrey Arsham.**

● **Bernard Noël publie, par ailleurs, un recueil de courts textes poétiques : *Fables pour ne pas* (Editions Unes, 17, rue Aragon-Trestour, 83490 Le Muy).**

## LA PLANÈTE AFFOLÉE

A Marseille s'ouvre le 12 avril une importante exposition intitulée « La planète affolée. Surréalisme, dispersion et influences 1938-1947 », dates de deux importantes expositions internationales du surréalisme qui se tinrent à Paris.

Elle s'attache notamment à rappeler le rôle de Marseille, où artistes et intellectuels se retrouvent entre 1940 et 1942, dans l'attente de pouvoir embarquer pour les Etats-Unis : ce sont André Breton, Marcel Duchamp, Jacques Herold, Victor Brauner, Matta, André Masson, Max Ernst, Hans Bellmer, Sylvain Itkine – qui mourra jeune et ne partira pas, – et aussi Claude Lévi-Strauss, Victor Serge, Anna Seghers, qui partiront pour l'Amérique sur le même bateau que Breton, *via* la Martinique, où le poète Aimé Césaire accueille les surréalistes.

Située dans le bâtiment de la Vieille Charité, magnifique témoignage de l'architecture hospitalière de la fin du dix-septième siècle réalisé pour l'enfermement des vagabonds de la ville, et devenu aujourd'hui un centre d'histoire de la culture méditerranéenne, l'exposition réunit plus de trois cent cinquante tableaux et dessins ainsi que des documents nombreux. Elle établit un panorama mondial de la diaspora surréaliste, afin d'en dégager les influences et de rappeler l'importance qu'eut alors la « filière marseillaise ».

N. Z.

● **Du 12 avril au 30 juin, 2, rue de la Charité, 13002 Marseille. (Renseignements : 91-54-77-75.) Catalogue-album sous la direction de G. Viatte. Musée de Marseille. Flammarion.**

RENCONTRE

# LARTIGUE OU LA VIE DEVANT SOI

par Monique Nemer

***Les vues stéréoscopiques réalisées par Jacques-Henri Lartigue entre 1902 et 1928 seront exposées au Grand Palais à partir du 15 mai. Dès le 20 avril, l'éditeur Michel Lafon fait paraître le* Journal *de Lartigue de 1932 à 1985. Il nous a permis de publier le portrait qui sert d'avant-propos à ce livre.***

MÊME pour qui a attentivement scruté les quelques milliers de feuillets du *Journal* que Jacques-Henri Lartigue a tenu de 1932 à 1985, la question demeure : qui est-il ? Un mondain qui a croisé tout ce que ce demi-siècle compte de célébrités, plus ou moins fugitivement éclairées par les feux de la rampe ? Un homme en perpétuelle quête du moyen – peinture, photographie – qui le rendrait maître d'un temps dont il éprouve, jusqu'à l'angoisse, la fugacité ? Un éternel enfant aux émerveillements inépuisables ? Un être qui maintient un dialogue ininterrompu avec ce Dieu auquel il remet le soin de le guider ?

Janvier 1986. Opio, un village de l'arrière-pays cannois. Et au détour d'un chemin qui bascule, nez en avant, vers la vallée, la maison ocre-rose qu'ils habitent depuis vingt-cinq ans, avec Florette, sa femme. On entre ; ils sont assis avec des voisins et amis, dans une cuisine ronde et chaude qui sent le gâteau à la cannelle et qui invente aux lents bavardages.

Lui ? Grand, droit, cheveux blancs bouclés, le regard très bleu, juste un peu délavé par le temps, avec une légère brume dont on ne sait s'il faut l'imputer à une imperceptible distance à l'égard des choses de ce monde, ou à cette profondeur de réminiscence dans laquelle il se meut... Elle ? L'efficacité, la vigilance – et un grand rire clair venu d'un corps mince, dense, et qu'on dirait presque « terrien », n'étaient les très longs ongles carmin qui ponctuent des mains également aptes aux gestes familiers du quotidien et – Méditerranée oblige ! – aux envols des conversations enthousiastes.

Qui est Jacques-Henri Lartigue ? Et qui veut-il être ? Un peintre – ce que connaît seulement de lui un certain public, jusqu'en 1963 ? Un photographe – comme l'affirme la notoriété qui lui vient à peu près dans les mêmes années ? Un écrivain – ou du moins un être fasciné par l'écriture, comme en témoigne son souci constant de « mettre en mots » ses sensations, ses émotions, ses réflexions ?

Pour lui, le malentendu serait justement là, dans cette « assignation à résidence », dans cette volonté d'étiquetage : *« Peinture, photographie, écriture, je ne fais aucune hiérarchie,* assure-t-il. *Ce sont des moyens d'expression différents pour une même fin, retenir ce qui sans cesse passe. Si cela va très vite, je choisis la photo, parce que c'est l'art du fugitif... Ce qui est passionnément amusant avec la photographie, c'est qu'elle est apparemment un art de surface, et pourtant elle attrape des choses que je n'ai même pas perçues. Mais si je souffre de n'avoir pas vu, vu en profondeur le printemps, alors je peins. Et l'écriture complète tout cela, comme un regard vers l'intérieur, une passion et un jeu. »*

Ecriture-passion, écriture-jeu... Griffonné sur le sable de la plage d'Hendaye ou sous les frondaisons du bois de Boulogne, écrit assis en tailleur sur les tapis moelleux de luxueuses chambres d'hôtel ou adossé au mur tiédi d'une vieille maison provençale, noté dans le fracas des bombardements ou après les fastes d'une réception élyséenne, ce *Journal* a la liberté, voire la désinvolture, d'une balade dans le temps où le promeneur choisit à son gré le coin de paysage où s'attarder...

Choix qui peuvent parfois déconcerter un lecteur contemporain gavé d'informations et qui s'étonnera peut-être de la formidable indifférence de Jacques-Henri Lartigue pour ce qu'il est convenu d'appeler l'« histoire ». Il l'admet volontiers : *« Ce journal est le reflet de ce qui se passe dans ma cervelle, et ma cervelle n'enregistre pas du tout les événements dits « historiques », sauf si j'y suis intéressé pour des raisons personnelles et amicales. Pour s'en préoccuper, je pense qu'il faudrait vouloir devenir acteur de ce théâtre du monde. Moi, les hommes, je les regarde en spectateur. Qu'ils se débrouillent comme ils veulent. Je ne fais pas partie de l'histoire. Dans le fond, je suis sans doute très égoïste – ou égotiste, – je ne m'arrête qu'à ce qui m'intéresse ou m'amuse. Et puis ce n'est qu'après coup qu'on sait que telle date, tel événement, vont devenir historiques. Or j'écris au jour le jour, et je ne me relis jamais... »*

C'est sans doute à cette écriture « au jour le jour » que le *Journal* de Lartigue doit une bonne partie de son charme. Pas d'« histoire », c'est vrai, mais bouffée après bouffée, de 1932 à 1985, l'« air du temps ». On y voit les voitures changer, les coiffures des femmes aussi. Leurs ongles se colorent, leur chevelure se décolore. Michèle Morgan vient de fêter ses vingt ans, Edith Piaf chante ses premières chansons et, dans les salons déserts de l'hôtel de Noailles à Marseille, un jeune soldat essaie de nouvelles musiques – il s'appelle Charles Trenet. Marlène Dietrich promène sa pâleur protégée d'une ombrelle dans les éblouissements solaires d'Eden Roc... Bientôt Martine Carol apparaîtra – et disparaîtra. Viendront, au fil des notes, Charlotte Rampling ou Nastassja Kinski, Fellini ou Dirk Bogarde. Robert Bresson succédera à Abel Gance, l'amitié de Michel Tournier à celle de Jean Cocteau...

A côté d'elles, à côté d'eux, la foule de ceux dont les noms ne disent rien, ou plus rien, si rapide est la roue de la faveur publique, mais qui donnent à cette traversée des années son épaisseur de vie et d'humanité. Jacques-Henri Lartigue mesurait-il, quand il écrivait ces notations brèves et parfois lapidaires sur tel ou telle, le flux et le reflux de la notoriété ? Le temps lui a-t-il donné des surprises ? *« Toujours... Il est presque impossible de prévoir pour combien de temps quelqu'un tiendra le devant de la scène. J'ai une très importante collection de photos, d'autographes. Aujourd'hui, pour un grand nombre, on ne sait même plus qui c'est... Certains disparaissent complètement, d'autres montent tout d'un coup. Florette raconte à ce propos une anecdote significative. Elle peignait, et, en 1951, elle a exposé dans une galerie. A la fin de l'exposition, on lui a demandé si elle préférait de l'argent ou choisir un tableau, là, dans le tas. « Dans le tas », elle a choisi un Carzou... ce qui était une bonne idée. Mais cela veut dire qu'en 1951 une Florette valait un Carzou... Le temps modifie bien des choses... »*


MARTINE FRANCK/MAGNUM

Le temps. C'est le maître mot de Lartigue. Peindre, photographier, écrire, il s'agit toujours de le prendre au piège, de l'enserrer dans un filet d'images ou de mots. Mais, curieusement, il n'y a en tout cela aucun désir de thésaurisation : Lartigue n'a rien de l'avare abîmé dans la contemplation de sa cassette d'instants dérobés à l'oubli. C'est avant tout un infatigable coureur de fond, depuis quatre-vingt-douze ans : une belle distance... Seul compte encore, toujours, ce qui est devant : *« C'est vrai,* sourit-il, *je suis un peu comme une ménagère qui a beaucoup de fruits dans son jardin, qui fait des confitures pour ne rien laisser perdre, mais qui ne mange que des fruits frais... Pour ce* Journal *c'est pareil : quand j'étais jeune, je me disais : je relirai tout cela quand je serai vieux. Maintenant que je suis vieux, je continue, donc je n'ai pas le temps. Je ne regarde jamais derrière. Le futur arrive toujours au présent, et je n'ai que tout juste le temps de m'en occuper. »*

Ce que le temps, le regard rétrospectif, conduisent à faire – évaluer, juger son passé et celui des autres – Lartigue en a remis une fois pour toutes le soin à Dieu. Non qu'il soit simplement assuré d'avoir toujours raison : *« Je crois souvent me tromper. Je fais des choses qui sont mal, d'autres mieux. Mais Dieu seul est juge. Le « bien » au regard des hommes m'est complètement égal. Les êtres humains m'intéressent prodigieusement en tant que tels, mais leurs jugements sont pour moi secondaires. J'ai toujours vécu, et nous vivons encore, au milieu de gens infiniment différents. Nos amis sont aussi bien un vieux jardinier qu'un homme de génie. La seule chose qui m'ennuie profondément, c'est ce qui est lugubrement conventionnel. Je n'aime que ceux qui sont jeunes, ce qui ne veut pas dire nécessairement « les jeunes », parce que ce n'est pas une question de date d. naissance, mais d'esprit, ou de cœur. »*

## Le tennis et la photo

Des « jeunes », au sens premier du mot, le hasard veut qu'il y en ait, ce soir de janvier, à la télévision : elle retransmet des images du Masters de tennis et des essais du Rallye de Monte-Carlo. Que pense, soixante, soixante-dix ans après, le Lartigue tennisman, camarade de Suzanne Lenglen et de Borotra, ou celui qui, dans les années 20, eut les plus nouveaux modèles automobiles ? *« Les joueurs de tennis ? Bien sûr, il y a une continuité. Mais ils s'amusent beaucoup moins que nous au temps des championnats. Le tennis était vraiment un jeu. Eux travaillent beaucoup plus et réalisent d'indiscutables performances. Aucun des champions de mon temps ne les battrait. Mais maintenant, il s'agit d'un métier... La voiture ? C'est toujours follement amusant, du moins ces voitures-là... Parce que les automobiles de série, franchement, c'est comme les brouettes : des instruments pratiques, sans plus. »*

Hier... Aujourd'hui... Demain... Bien sûr, à la lecture de ces pages, on sourit parfois de prévisions que rien ne vint avérer ou, au contraire, on s'étonne d'immenses aveuglements aux imminences du futur. Lartigue, c'est d'abord un homme « au présent », il y « colle », et bouge avec lui. Les techniques ont changé en photo – *« Je m'y suis habitué au coup par coup »*, dit-il – comme au cinéma : rien de plus savoureux que de confronter le récit homérique des tournages du *Roi Pausole*, en 1932, et de *la Cité des femmes* de Fellini, en 1979... Et qui pourrait comme lui, en sablant à 10 000 mètres d'altitude le champagne anniversaire de la traversée de l'Atlantique par Lindbergh, évoquer cet autre champagne, bu avec Sacha Guitry et Yvonne Printemps, cinquante ans avant, le jour de l'exploit du *Spirit of Saint Louis ?*

Flash-back...

Mais quelque chose, chez Jacques-Henri Lartigue, plane au-delà des turbulences du temps, quelque chose comme une note filée, une ligne mélodique tenue au-dessus des discordances d'hier et d'aujourd'hui : l'émerveillement inquiet devant ce printemps qui, une fois de plus, défiera son œil de peintre ; un effet de brume et de distance qui provoquera son regard de photographe ; l'étrange trouble né de la vue d'une longue main féminine dont la subtilité échappera aux mots. Et avant tout, cette indicible « présence » qui est à la fois au fond et au-dessus des choses de la terre.

Car l'épaisseur du temps passé est, somme toute, une notion bien relative. Qu'on en juge... 1905 : Jacques-Henri a onze ans, il se promène au Bois, son gros appareil photo comme toujours, sur l'épaule. Débouche d'une allée une belle calèche menée par des chevaux blancs. *« Tu vois,* lui dit son père, *c'est le président Loubet. »* On est au crépuscule, mais le jeune Jacques-Henri prend la photo en priant : *« Mon Dieu, faites qu'elle soit réussie... »* Hélas ! elle ne l'est pas : trop sombre, indiscernable.

1968, le grand photographe américain Richard Avedon vient faire un choix de photos de Lartigue pour ses *Instants de ma vie* et avise le petit négatif resté là, obscur – à tous les sens du terme. *« C'est une photo du président Loubet,* lui dit Lartigue, *mais elle est ratée... »* Seulement en *1968* on peut « rattraper » un négatif trop sombre. La photo est tirée : elle est superbe. La réponse à la prière de l'enfant avait mis soixante-trois ans pour arriver, mais qu'est-ce que cela, au regard de l'éternité ?

**UN SEUL MOT D'ORDRE POUR CELUI QUI PONCTUE CES QUATRE-VINGT-DOUZE ANNÉES DE VIE : CONTINUER.**

Alors, face aux désarrois comme aux bonheurs, aux constats d'impuissance comme aux espoirs renouvelés, un seul mot, celui qui clôt ces cinquante-trois années du *Journal*, celui qui ponctue ces quatre-vingt-douze années de vie : continuer.

Jacques-Henri Lartigue, ou l'amour fou de la vie. Sous toutes ses formes. ■

**● L'ŒIL DE LA MÉMOIRE, Jacques-Henri Lartigue, Editions Carrère-Michel Lafon, 496 pages. 94 francs.**

**● Deux volumes de ce « journal » ont déjà paru : *Mémoire sans mémoire* (1903-1921), chez Robert Laffont, et *l'Emerveillé* (1923-1931), chez Stock.**